

Heures locales/Radio-Télévision

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15028 – 7 F – DIMANCHE 23 – LUNDI 24 MAI 1993 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Inexorable sida

LE dernier bilan chiffré de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) concernant le sida est accablant. Toutes les données épidémiologiques convergent et témoignent de l'inexorable diffusion géographique du virus. L'Afrique noire, avec 1,75 million de cas, demeure le continent le plus touché. Une proportion croissante des adultes des grandes villes de l'est et du centre du continent est contaminée, alors que le virus gagne les campagnes et que l'épidémie progresse vers les pays du Sud et de l'Ouest.

Mais la situation africaine n'est plus unique. Déjà, en Asie du Sud et du Sud-Est, l'infection se transmet à la même vitesse. L'épidémie commence à faire des ravages en Amérique latine et dans les Caraïbes. Elle émerge aujourd'hui dans les pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord, tout comme en Europe centrale.

CHAQUE bilan ne fait que confirmer les prévisions les plus pessimistes. Les spécialistes annoncent déjà trente à quarante millions de cas cumulés de contaminations par le virus en l'an 2000. Ces chiffres traduisent de manière dramatique les profondes difficultés rencontrées par les responsables de la santé publique.

On sait tout aujourd'hui des voies de transmission du virus et l'on sait également que la progression mondiale de l'épidémie résulte pour l'essentiel de contaminations hétérosexuelles. Le sida prend ainsi, au fil du temps, deux visages. Maladie étroitement liée à l'homosexualité et à la toxicomanie intraveineuse dans les pays industrialisés, cette affection est, pour le tiers-monde, un terrible fléau qui vient s'ajouter à la cohorte des maladies infectieuses d'origine bactérienne ou parasitaire.

Dix ans après la découverte française, le 20 mai 1983, de l'origine de la maladie, rien n'est à attendre, à court ou moyen terme, de l'approche scientifique. Le virus résiste à toute action médicamenteuse. Aucune des tentatives vaccinales n'a encore fait la preuve de son efficacité. Et quand bien même disposerait-on d'un vaccin efficace, celui-ci ne pourrait, sans grosses difficultés, être administré sur l'ensemble de la planète.

A l'échelon mondial, la lutte contre le sida implique donc nécessairement une modification des comportements sexuels. On en connaît les principes : réduire le nombre de rapports avec des partenaires inconnus ou pouvant être considérés comme « à risques », utilisation généralisée de préservatifs masculins, recours à des pratiques sexuelles ne permettant pas la contamination. Or, certaines autorités religieuses continuent de s'opposer à l'usage du préservatif, estimant que la chasteté avant le mariage et la fidélité absolue ensuite sont la seule protection acceptable.

L'épidémie de sida non seulement menace de mort des millions de personnes, mais conduit à modifier les modes de vie et engendre de nouvelles formes d'exclusions. L'humanité a connu précédemment d'effroyables fléaux, mais, à l'ère de l'informatique et des biotechnologies, jamais elle n'aurait imaginé devoir relever un tel défi.

Page 8



M 0146 - 0523 0 - 7,00 F

Mini-sommet diplomatique à Washington

M. Clinton se déclare opposé au « statu quo » militaire en Bosnie

Tirant les conclusions des succès militaires serbes en Bosnie-Herzégovine, les Occidentaux et les Russes ont entrepris d'intenses consultations pour geler la situation sur le terrain dans l'attente d'une éventuelle solution politique. Les chefs des diplomaties américaine, britannique, française et – éventuellement – russe devaient se retrouver, samedi 22 et dimanche 23 mai, à Washington pour un mini-sommet sur la Bosnie. Cependant, le président Clinton a exprimé ses doutes sur les propositions russe et européenne, visant à « stabiliser » la situation militaire, pour « résoudre la crise de façon satisfaisante ». En Bosnie, les forces serbes célèbrent leurs gains territoriaux, estimant qu'ils sont « suffisants ».

« Les deux rives sont serbes »

ZVORNIK

de notre envoyée spéciale

La kalachnikov au vestiaire, la vareuse déboutonnée, les soldats de la brigade de Zvornik effectuent une ronde sautillante sur un air de musique populaire. Dans le restaurant de l'hôtel Vidikovec (Belvédère), qui surplombe la Drina à la sortie de Zvornik, ils fêtent en ce jour de printemps le premier anniversaire de la création de leur brigade.

L'établissement, qu'ils avaient tranformé en caserne, a rouvert ses portes. Un orchestre a été engagé, et les nappes blanches ont fait leur réapparition, comme l'alcool, jusqu'ici proscrit par le règlement militaire. Profitant du relâchement de la discipline austère des zones de guerre, quelques civils s'attardent sur la terrasse ensoleillée d'où le major Vinko Pandurevic, commandant de la région de Zvornik, admire la Drina. Il pense qu'« *elle n'a jamais été aussi belle que depuis que les deux rives sont serbes* ».

Avec ses hommes, il a participé à toutes les opérations militaires qui ont permis de faire de cette région à majorité musulmane une province serbe. Les dernières poches de résistance de Kamenica, Cerska et Konjevic Polje sont tombées aux mains des Serbes en février et mars. L'enclave de Srebrenica était sur le point de subir le même sort lorsqu'elle a été décrétée « zone de sécurité » par l'ONU. Une situation que les dirigeants serbes ont acceptée mais que les militaires considèrent avec amertume puisqu'elle les a privés d'une victoire alors qu'ils n'étaient qu'à un kilomètre et demi du village. Quoi qu'il en soit, cette « tache » musulmane démilitarisée en territoire soumis au contrôle serbe est bien trop petite pour remettre en question les acquis de la guerre.

Les Serbes de Bosnie, qui représentent 31,4 % de la population bosniaque, ont aujourd'hui ce qu'ils voulaient. Ils se sont emparés de 70 % des territoires de la Bosnie-Herzégovine, qu'ils ont « purifiés » pour y être majoritaires.

FLORENCE HARTMANN

Lire la suite page 3

Une vague de licenciements express

Après les salariés de SKF en Indre-et-Loire, des travailleurs d'Iveco, en Saône-et-Loire, ont été victimes à leur tour de licenciements expéditifs

page 13

HEURES LOCALES

Le Nord passe à la grande vitesse

Après le Sud-Est et l'Ouest atlantique, la région Nord-Pas-de-Calais possède sa liaison par TGV. Un espoir de renaissance pour Lille qui espère tourner une page marquée par les catastrophes industrielles

pages 17 à 24

François Bayrou invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche à 18 h 30

Les Eglises solidaires des immigrés

Mgr Joatton, évêque de Saint-Etienne et président de la commission épiscopale des migrations, a adressé, jeudi 20 mai, un « *message de solidarité* » aux immigrés « *en ces jours où de nouvelles dispositions légales peuvent donner l'impression que l'on vous désigne comme la cause de tout ce qui ne va pas dans notre pays* ».

Par ailleurs, le synode national de l'Eglise réformée de France, réuni au Havre, s'est « *alarmé* », samedi 22 mai, de la réforme du code de la nationalité et du projet de loi Pasqua sur les étrangers.

page 8

Mikhaïl Gorbatchev en tournée

Après d'autres capitales, l'ennemi intime de Boris Eltsine arrive à Paris

MOSCOU

de notre correspondant

« Gorby » revient. Pas au Kremlin ni même dans l'arène politique russe, mais sur la scène médiatique française. On croyait la gorbymania morte d'épuisement, et on aura une véritable tempête d'apparitions en tous genres, déchaînée par les soins d'une firme de relations publiques chargée de la mise en valeur de la visite qu'il fera en France du 28 mai au 2 juin. Il faut dire que Mikhaïl Gorbatchev, curieusement, n'était pas venu à Paris depuis qu'il a dû quitter le pouvoir, alors qu'il a multiplié les voyages un peu partout ailleurs, avec des succès divers.

Il y aura donc, entre autres, une « Heure de vérité », un passage au journal de 20 heures de TF 1, toutes sortes de prestations sur invitations, une quantité d'interviews... Mais le clou du spectacle sera fourni par François Mitterrand lui-même, qui a invité l'ancien président à l'accompagner dans son pèlerinage de la Pentecôte à Cluny, et donc, forcément, à gravir à ses côtés la roche de Solutré... Pour finir, c'est le premier ministre, Edouard Balladur, qui offrira un cocktail, avec peut-être parmi les invités Jacques Chirac, si ce dernier rentre à temps ... de Moscou, *où lui même compte rencontrer* Boris Eltsine pendant le week-end de la Pentecôte.

Bref, Mikhaïl Gorbatchev, déjà réapparu sur les écrans de Cannes parmi les anges de Wim Wenders, aura largement l'occasion de dire ce qu'il a sur le cœur. Il aime parler, sur ce point il ne changera sans doute jamais, et c'est avec une intense satisfaction qu'il évoque « *ces assistances de trente mille personnes* » qui l'écoutent, au Japon, en Amérique, « *dans le plus grand silence* ». Dans le cadre plus intime de son bureau moscovite, col ouvert, bonne mine, il parle aussi, avec une passion presque juvénile. Mais il accepte à présent qu'on interrompe ses développements, et qu'il soit privé de la pompe comme de la réalité du pouvoir le rend, fatalement, plus proche, plus sympathique aussi. Plus « *battant* » que jamais, il poursuit son immémorial combat contre Boris Eltsine.

JAN KRAUZE

Lire la suite page 4

Cannes 93 Flaubert et Mao

Manoel de Oliveira a relu « Madame Bovary » et Tian Zhuangzhuang revu quinze ans d'histoire chinoise

CANNES

de notre envoyé spécial

A la veille de la projection de *Moi Ivan, toi Abraham*, le film de Yolande Zauberman qui clôturera le 22 mai la Quinzaine des réalisateurs, deux œuvres dominent de leur masse la sélection : *le Val Abraham* de Manoel de Oliveira et *le Cerf-volant bleu* de Tian Zhuangzhuang.

Le val Abraham est un coin retiré du Douro où grandit une jeune fille nommée Ema qui épouse très jeune Carlos de Paiva, un « médecin paysan » à la personnalité effacée. Mais le long film du cinéaste portugais n'est pas une adaptation de *Madame Bovary*. C'est à la fois, une lecture, une critique et une méditation à partir du roman de Flaubert.

Manoel de Oliveira s'est donné les moyens de son projet. Il lui fallait avant tout du temps, et son film dure plus de trois heures. Et aussi des acteurs capables de porter un texte qui pèse bien plus lourd que ce que l'on entend d'ordinaire au cinéma. Leonor de Silveira est une Emma étonnante dont le visage seul montre que l'on n'est pas seulement chez Flaubert. Elle est incapable de la *part* de bêtise, d'incompréhension, dont le romancier avait investi son personnage. Cette Emma-là prend la parole, cherche avec une énergie farouche ce qui lui manque, jusqu'à son échec final, une quasi-assomption, aux antipodes de l'agonie de la Normande. Cette trajectoire sinueuse et gracieuse est filmée avec une minutie d'une intelligence écrasante.

Le Val Abraham n'accueille pas le spectateur à bras ouverts et certains auront peut-être l'impression de passer un examen face aux paradoxes intellectuels, aux références picturales et littéraires qui tissent la toile d'Oliveira. Ce film purement cérébral n'est pourtant entaché d'aucune affectation, Manoel de Oliveira, quatre-vingt-cinq ans, se contente de filmer comme il pense, très haut.

Coproduction entre Hongkong et la Chine populaire, *le Cerf-volant bleu* a été tourné sur le continent mais interdit de montage.

THOMAS SOTINEL

Lire la suite page 10

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 250 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L; Luxembourg, 46 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal, 190 PTE; Sénégal, 460 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

هكذا من الأصل

Il y a quarante ans... et vingt ans

Les débuts de « l'Express » et de « Libération »

par Michel Colonna d'Istria et Yves-Marie Labé

AVRIL 1953. La France s'enlise dans la guerre qu'elle mène en Indochine, les Français s'amusent ou s'inquiètent des turbulences gouvernementales. Le pays compte... 24 209 téléviseurs, et le public, privé d'images, est captivé par la radio – 7 millions de récepteurs sont les rois des foyers – mais aussi par la presse. On dénombre alors 12 quotidiens nationaux et quelque 116 régionaux. Mais aucun hebdomadaire d'informations générales. La France est à la traîne : les *news magazines* américains *Time* et *Newsweek* sont nés avant la seconde guerre mondiale, *Der Spiegel* juste après. Un jeune homme bien né va combler le vide : Jean-Jacques Servan-Schreiber. Fils du propriétaire du quotidien économique *les Echos*, il séjourne au Brésil à sa sortie de l'Ecole polytechnique. Tout en s'exerçant à la gestion d'hôtel et à des activités industrielles, il livre en 1948 des articles à l'un des quotidiens du pays. De retour en France, son attrait pour la presse se confirme. Après quatre ans de collaboration au *Monde*, il saute le pas.

En avril 1953, il crée la société l'Express, domiciliée sur les Champs-Elysées. C'est le journal d'un homme, Jean-Jacques Servan-Schreiber. Mais c'est aussi une affaire de famille et un engagement militant. Les fonds nécessaires au lancement du futur hebdomadaire – 30 millions de francs de l'époque – sont directement fournis par un pourcentage prélevé sur les abonnements souscrits aux *Echos*. Parmi les actionnaires de la nouvelle société, figurent des sœurs de JJSS – Brigitte, Christiane et Bernadette Servan-Schreiber, – son cousin Jean-Claude et la sœur de celui-ci, Marie-Claire, comtesse de Fleurieu, qui épousera plus tard Pierre Mendès France, etc. Présenté par le fondateur de Publicis, Marcel Bleustein-Blanchet, à Marcel Dassault, « l'homme le plus riche de France », Jean-Jacques Servan-Schreiber refusera toutefois le chèque de 5 millions que lui offre l'avionneur...

L'EXPRESS

LES ÉCHOS DU SAMEDI

• MÉCANIQUE DE LA DIPLOMATIE RUSSE

• LE SENS DES GRÈVES

• L'ARTICLE 13 CONTRE RENÉ MAYER

• LE PLAN DE CHURCHILL

— CETTE SEMAINE —

L'aventure au quotidien

L'hebdomadaire se place résolument à gauche, et ne fait pas mystère de son soutien à Pierre Mendès France, alors député de l'Eure et président de la commission des comptes et des budgets. L'objectif de JJSS, ami de PMF, est de porter au pouvoir les idées du maire de Louviers (sur la coexistence pacifique, la paix en Indochine, la planification, etc.) et, si possible, l'homme lui-même. Outre JJSS, la hiérarchie de la rédaction comprend Françoise Giroud, directrice de la rédaction de *Elle*, Pierre Viansson-Ponté, Pierre Bertaux et Léone Georges-Picot.

Le 16 mai 1953, *l'Express* est en kiosque. Celui qui n'est encore que le supplément du samedi des *Echos* est imprimé sur seize pages papier journal. Il coûte 30 F, soit le prix d'un litre de lait. Aucune signature n'apparaît, comme ce fut le cas de *Time* et de *Newsweek*, ce qui permet à chaque journaliste d'écrire sur tous les sujets mais aussi de *« n'être ni aimable ni susceptible »*, comme le note l'éditorial. En sous-titre, la phrase *« la France peut supporter la vérité »*, empruntée à Pierre Mendès France. La politique, française et internationale, occupe le gros de ses colonnes. La culture est réduite à la portion congrue, comme la publicité, qui s'appelle encore la « réclame ». Le succès est au rendez-vous. De mai à novembre 1953, *l'Express* vend un peu plus de 41 000 exemplaires, dépasse les 50 000 un an plus tard et frôle les 100 000 exemplaires en avril 1955. Le chiffre d'affaires quintuple en un an, les budgets publicitaires affluent.

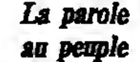
Les « scoops » de *l'Express* font parler de lui. La publication du rapport Ely-Salan, sur la situation en Indochine, vaut à l'hebdomadaire d'être accusé de trahison ; celle de liens supposés entre l'industriel Marcel Boussac et Edgar Faure conduira ce dernier à provoquer JJSS en duel, lequel n'aura pas lieu...

La réussite doit aussi beaucoup à la notoriété des signatures – d'Albert Camus à François Mauriac avec son fameux « Bloc-notes », et de Jacques Soustelle à Alfred Sauvy, voire de François Mitterrand, et ses « Notes politiques », à Pierre Mendès France (« La réponse éditoriale »). En 1955, JJSS se lance dans l'aventure au quotidien, afin de contribuer au retour de Pierre Mendès France à la présidence du conseil. Mais *l'Express-Matin*, lancé à grand fracas, ne dure que quelques mois, du 3 octobre 1955 au 9 mars 1956.

L'Express redevient hebdomadaire, édité par la Société de la Nouvelle Vague »... Il sera le fer de lance de la lutte contre toutes les lâchetés commises au nom de l'Algérie française. En 1962, des bombes explosent au domicile de dirigeants du journal. Consacré, il rebondit grâce à une relance éditoriale en 1963, l'opération « Monsieur X », qui donne le portrait-robot d'une personnalité susceptible de rassembler la gauche lors de la prochaine présidentielle. Un an plus tard, instruit de la fabrication et du mode de gestion du *Spiegel* de Hambourg et des exemples nord-américains, *l'Express* mue et choisit une ligne éditoriale plus neutre. Le *news magazine* à la française est né.

Une autre histoire commence. Le 22 mai 1973, naît un quotidien nouveau, mais pas inconnu. *Libération* mûrit depuis quelques mois dans des « comités Libé », soutenus par certains « maos ». Il y a cinq ans déjà, un certain printemps a secoué la France, du Quartier latin à l'usine de Flins. Depuis, les « établis » en usine peinent à instaurer le contact entre ces deux mondes. Le gauchisme, en ses chapelles, a commencé d'enterrer en 1972, avec Pierre Overney, un militant mao assassiné et ses propres illusions.

Libération n'est pas né spontanément de cet air du temps, mais il en captera les vibrations. « Matons » et psys, Lip et Larzac, marijuana et militantisme, MLF et rock... *Libération* sera ce méli-mélo sur papier qui détonne dans une presse que les années Pompidou n'ont pas encouragée à la contestation. Avant de devenir libéral, *Libé* est libertaire et militant, ouvriériste et contre-culturel, homo(sexuel) et hétéro(doxe).



La parole au peuple

Le quotidien n'a pas de modèle de presse, mais des références et des précédents. Ses géniteurs ont lu – sinon écrit – la *Cause du peuple*, l'organe maoïste dont Sartre prendra la direction en 1970. C'est l'année où la Gauche prolétarienne est dissoute, *Hara-Kiri* interdit, l'année où paraissent *Politique-hebdo*, *Actuel* et *J'accuse*. Les maos veulent donner la parole au peuple, certains journalistes dénoncent les bâillons de l'information, des intellectuels les rejoignent : le 18 juin 1971 naît l'Agence de Presse Libération, autour de Jean-Claude Vernier (maoïste), Claude-Marie Vadrot (alors journaliste à *l'Aurore*) et l'écrivain-philosophe Maurice Clavel, qui en sera le gérant. Dans son manifeste, l'APL (sigle qui est aussi celui de l'Armée populaire de libération chinoise...) annonce *« une nouvelle bataille sur le front de l'information (...), une nouvelle tribune qui donnera la parole aux journalistes qui veulent tout dire, aux gens qui veulent tout savoir »*.

En décembre, Maurice Clavel quitte le plateau de l'émission « A armes égales » qui l'opposait à Jean Foyer en lançant son fameux *« Messieurs les censeurs, bonsoir ! »*. Son film, censuré, s'appelait *le Soulèvement de la vie*.

Soulever, c'est bien, mais il faut aussi vérifier les informations envoyées par des correspondants exaltés. L'APL défriche un débat qui va longtemps agiter *Libération*, entre ouvriérisme et professionnalisme, vérité et militantisme. Ses feuilles ronéotées établissent peu à peu sa crédibilité, mais Jean-Claude Vernier veut aller plus loin. Avec Jean-René Huleu, journaliste venu du journal communiste niçois *le Patriote* et de la presse hippique, il lance l'éphémère *Pirate*, journal ambulant des luttes, qui « couvre » le procès de Bruay-en-Artois et la grève des Nouvelles Galeries de



Thionville. Eté 1972 : les deux compères agitent l'idée d'un quotidien. Vernier va convaincre la direction maoïste d'ouvrir ce projet à d'autres sensibilités. Philippe Gavi, de retour du Chili, apportera sa caution d'intellectuel libertaire frotté de tiers-monde. Il amendera *le Manifeste*, paru en octobre : *« Il est temps que paraisse un quotidien démocratique (...), de défendre l'opinion populaire pied à pied, contre l'opinion publique fabriquée dans les couloirs des ministères, dans les dîners en ville, quand ce n'est pas dans les locaux de police (...), de s'attaquer au secret, et d'aider le peuple à prendre la parole. » Le Manifeste* brosse le portrait du journaliste de *Libération*, qui *« s'informe dans les cités ouvrières, les quartiers populaires, les villages, parce qu'il y vit »*, et pour lequel *« plus on monte dans l'échelle sociale, plus on trouve de corruption »*. *Libération* promet encore de *« faire la critique quotidienne de la vie quotidienne »*, de *« se battre sous le contrôle du public »*, sans rien cacher de ses crises, de ne dépendre pour ses finances *« que du peuple, pas de la publicité, pas de la banque »*.

Entre Mao et Jerry Rubin

Mais il faut trouver de l'argent. Le 2 novembre, l'un des leaders maoïstes, Benny Lévy, alias Pierre Victor, annonce que « Libération *renversera le monde de la presse* » grâce à une souscription populaire. Trop occupé à gérer la dissolution de son mouvement avant qu'il ne dérape dans le terrorisme, Victor transmet le flambeau maoïste à Serge July, rappelé de province. Les intellectuels – Sartre, Foucault, et même Claude Mauriac – croisent la petite équipe qui s'installe en décembre rue de Bretagne, avant de rejoindre la rue de Lorraine à Paris.

Le 4 janvier 1973, Vernier, Gavi, Sartre, Huleu et July présentent le nouveau quotidien. *Libération* veut innover sur tous les plans. Premier à introduire la photocomposition et l'offset, il contourne le syndicat du Livre CGT. Fabrication-rédaction, même combat, même salaire – celui des OS de la région parisienne.

On jongle et triche avec les fournisseurs et les banques. On multiplie les numéros zéro, à partir du 22 février, pour aboutir au premier numéro en kiosque le 22 mai. *Libération* quotidien s'arrêtera pour les vacances – sur les terres du Larzac, menacées d'expropriation par les armées. Enthousiaste et néophyte, brouillonne et bagarreuse, la jeune équipe, dont July prend vite les commandes, oscille entre *Petit livre rouge* et *Do It*, entre Mao et Jerry Rubin, l'une de figures du mouvement contestataire américain. Contre les hiérarchies, contre les rubriques, contre tout. Un journal objet qui se transforme ou se parfume – à l'encens pour une visite du pape. *Libé* joue avec les photos (en oubliant souvent le copyright), adapte ses rythmes à l'époque audiovisuelle. Il personnalise l'écriture, grossit les titres jusqu'au calembour, ses clavistes prennent la parole dans les fameuses NDLC (notes de la claviste) irrévérencieuses.

Avec ses petites annonces gratuites, *Libé* est aussi le journal d'une communauté qui « vit » *Libé*, et proclame ses désirs dans le courrier des lecteurs. Prisons, sexe(s), asile : le journal visite toutes les « zones à libérer » de France.

L'Express, Libération : l'un est né entre Indochine et Algérie, l'autre entre mai 68 et mai 81. L'un a accompagné la décolonisation, vécu la guerre froide, épousé les « trente glorieuses » et évalué le salaire des cadres. L'autre a germé après le stalinisme, géré la fin du gauchisme, puis la conversion des socialistes au capitalisme, sans cesser de glorifier la modernité. L'hebdomadaire d'un homme, JJSS, est devenu le titre d'un groupe, Alcatel. L'instrument de lutte d'un groupe ou d'une mouvance est devenu le journal de Serge July. Raymond Aron raisonnait dans l'un, Jean-Paul Sartre cautionnait l'autre.

L'Express a changé de propriétaire et de ligne politique, acclimaté les phrases courtes, imposé les « cover » en gagnant des couleurs, engendré ses concurrents par scission ou opposition. *Libération* a changé de look, accepté la pub, ouvert son capital, traversé des crises, reconnu l'information comme principe moteur. De radical, *l'Express* est devenu libéral, des « chéri(e)s » Libé est passé aux yuppies. « Souvent copiés, rarement égalés », les deux ont créé leur genre de presse, formé des générations de journalistes, influencé, voire symbolisé, des générations de lecteurs. *Libération* flirte avec les 160 000 exemplaires quotidiens – dix fois plus en vingt ans. *L'Express* en vend 557 000 chaque semaine – un peu moins qu'il y a vingt ans.

* *Il était une fois Libé*, F.M. Samuelson, le Seuil, 1979 ; *Animal Zone*, Germaine Aziz, Presses de la renaissance, 1993. *Passions*, de Jean-Jacques Servan-Schreiber, Fixot, 1991. Plusieurs émissions de TV ou radio : le mercredi 2 juin sur France 2, « Les années *Libé* », de Michel Kaptur, lundi 24 et mercredi 26 mai, sur la chaîne câblée Paris Première, deux émissions présentées par Frédéric Dezert ; France Culture a également consacré son « Grand Angle » du 22 mai à « La naissance de *Libération* ».

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ». « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde*. Le Monde-Entreprises. M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde
PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne : gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

« Libération »

Pour tenir compte des conquêtes serbes en Bosnie

Les Occidentaux et les Russes cherchent un plan de compromis

Prenant acte de la victoire serbe en Bosnie, les Occidentaux et les Russes poursuivaient ce week-end à Washington d'intenses consultations pour geler la situation militaire sur le terrain dans l'attente d'une hypothétique solution politique. Des conversations à trois devaient avoir lieu, samedi 22 mai, mettant autour de la même table le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher, le ministre des affaires étrangères français, Alain Juppé, et son homologue britannique, Douglas Hurd. Si le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, en visite à l'ONU, devait décider de revenir à Washington durant le week-end, c'est même un mini-sommet, à quatre, sur la Bosnie qui pourrait se tenir dans la capitale fédérale.

WASHINGTON

de notre correspondant

Vendredi, M. Kozyrev avait été reçu par le président Clinton avant de participer à un déjeuner de travail avec MM. Christopher et Hurd. Russes et Occidentaux entendent tirer les leçons des *victoires militaires remportées par les* Serbes, victoires qui paraissent avoir porté un coup fatal au plan de paix dit Vance-Owen.

Dès lors que les milices serbes, toujours appuyées par la République de Serbie, ont assuré leur contrôle sur quelque 70 % du territoire de la Bosnie et dès lors qu'Européens et Russes ne sont pas disposés à les faire reculer par la force, on voit mal, en effet, quelles peuvent être les chances d'application d'un plan qui *suggère* de profondes modifications sur le terrain. Aux termes des propositions Vance-Owen, les forces serbes devraient, notamment, céder près de 40 % des territoires dont elles se sont emparées. Faute d'avoir su convaincre leurs alliés d'utiliser la force, les Etats-Unis se résoudraient à soutenir – en y participant de manière limitée – un effort politico-militaire destiné à *« contenir »* les Serbes et à *« stabiliser »* la *situation sur le terrain* de façon à protéger les populations civiles.

A en croire les indications données par la presse et partiellement confirmées par le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher, les conversations de Washington pourraient aboutir à une *« déclaration »* commune. Elle tournerait autour des propositions russes et françaises et comprendrait *les points suivants :*

– Constitution de « zones de sécurité » pour mettre les populations civiles musulmanes à l'abri de nouvelles agressions serbes. Selon le *Washington Post*, les Etats-Unis auraient accepté de participer à la défense de ces « zones », soit en assurant une partie de la logistique avec des hélicoptères, soit, en cas de besoin, en intervenant avec leur aviation.

– Déploiement d'observateurs le long de la frontière avec la Serbie (ce que Belgrade refuse). Il s'agit de s'assurer que le régime de Slobodan Milosevic tient sa promesse de suspendre toute aide militaire aux Serbes de Bosnie (ce qui, pour l'heure, est sérieusement mis en doute à Washington).

– Eventuel envoi de troupes américaines en République de Macédoine, pour dissuader les Serbes de toute extension du conflit.

Le moins que l'on puisse dire est que les Etats-Unis, s'ils s'apprêtent à soutenir cet effort, ne sont guère enthousiastes. Ils traînent bruyamment les pieds. Après avoir reçu M. Kozyrev, le président Clinton, l'air sombre, a, vendredi, publiquement *fait état de ses doutes* et de son scepticisme quant aux résultats que pourrait produire la mise en œuvre d'une telle politique. Dans une déclaration à la presse, M. Clinton *a promis* que les Etats-Unis *« allaient essayer de se mettre d'accord »* avec leurs alliés européens et avec les Russes *« sur ce qu'il convient de faire maintenant »* (c'est-à-dire après le rejet du plan Vance-Owen par les milices serbes).

Puis, en présence même de son hôte, et, dans un langage fort peu diplomatique, le président a ajouté qu'il doutait à l'avance de l'efficacité des propositions aujourd'hui sur la table. *« Les Etats-Unis sont sceptiques sur les possibilités de résoudre la crise de façon satisfaisante avec les propositions qui ont été faites »* (par les Russes et les Européens), a-t-il dit, ajoutant : *« Mais nous allons travailler avec nos alliés et faire de notre mieux pour arriver à une politique commune. »* M. Clinton a insisté : *« Peut-être pourrons-nous tirer quelque chose de bon de ces propositions mais je* crois *qu'il faut être très sceptique ».*

« Application progressive »

Le président a réitéré toutes les réserves des Etats-Unis à l'égard des « zones de sécurité », ces points *de défense de la population* musulmane que les Français veulent établir, notamment autour de cinq villes. Selon M. Clinton, ces zones risquent vite de se transformer en *« champs de tir »* (pour les Serbes) et, a-t-il dit, *« nous ne voulons pas voir nos gens* [les soldats américains] *là-dedans ».* Les Etats-Unis doutent que le gel de la situation sur le terrain puisse favoriser un règlement politique ; ils craignent, au contraire, que cela ne « consacre » le *statu quo* militaire. Si l'administration est si *« sceptique »*, pourquoi les Etats-Unis, a-t-on demandé au porte-parole du département d'Etat, se joignent-ils aux efforts des Européens et des Russes ? En substance, M. Boucher a répondu : il nous est difficile de ne pas nous joindre à des efforts qui auront au moins le mérite d'arrêter les combats et de soulager les populations civiles.

Comme on lui demandait si les Etats-Unis ne prenaient pas ainsi le risque d'entériner les conquêtes territoriales serbes, réalisées par la force et la terreur, M. Boucher a déclaré : *« Nous n'acceptons pas le principe de l'acquisition de territoires par la force et nous ne reconnaissons pas les conquêtes serbes. »* D'où la nécessité de maintenir, voire d'accentuer, la politique de pressions continues sur la République de Serbie et sur les milices, a dit M. Boucher, afin de les inciter à une négociation qui pourra, peut-être, se faire à partir des principes développés dans le plan Vance-Owen. Pour tenir compte de la *victoire remportée par les Serbes, qui* ont « découpé » une carte bien différente de celle envisagée par MM. Vance et Owen (dix provinces autonomes), les Russes proposent une *« application progressive »* du plan des deux médiateurs internationaux. Cette approche est jugée *« parfaitement irréaliste »* à Washington.

Elle n'en semble pas moins reprise par le secrétaire au Foreign Office, Douglas Hurd, qui, à l'issue de ses entretiens avec MM. Christopher et Kozyrev, a observé que le règlement de la crise bosniaque *devait se faire par étapes : « Notre préoccupation consiste* [d'abord] *à éviter que le conflit ne s'étende et à faire en sorte que les combats cessent »*, a-t-il dit.

Après avoir rencontré MM. Kozyrev et Hurd, M. Juppé se disait plutôt confiant dans la possibilité de voir Américains, Russes et Européens définir une politique commune : *« Sans faire preuve d'un optimisme déplacé sur un sujet aussi complexe, je crois que les propositions qui ont été faites par les uns et par les autres peuvent constituer un plan d'ensemble et faire, je l'espère, l'objet d'un accord. »*

ALAIN FRACHON

« Les deux rives sont serbes »



Suite de la première page

« Nos conquêtes sont suffisantes », avoue un colonel des forces serbes bosniaques qui a requis l'anonymat. Et l'officier de reconnaître que *« la conjoncture internationale ne permet plus* [aux Serbes] *de conquérir de nouveaux territoires. »* Aussi les Serbes de Bosnie ont-ils fait savoir qu'ils avaient suspendu toute opération militaire et que la paix régnait désormais dans leur « République ». En ce jour anniversaire, c'est bien la victoire que célébrait la brigade de Zvornik, qui a fait *défiler triomphalement* ses chars à travers la ville.

De Bijeljina (nord-est) à Pale, la « capitale » de l'*« Etat » serbe* de Bosnie, qui prétend aujourd'hui à la reconnaissance internationale, la vie reprend petit à petit son cours normal. Après des mois d'austérité, les cafés commencent à rouvrir leurs portes et à dresser leur terrasse sur les trottoirs. Dans les régions éloignées du front, la police civile remplace progressivement les militaires aux points de contrôle. Si on sent un certain relâchement dans les villes, l'armée serbe bosniaque reste toutefois sur le qui-vive et continue à contrôler chaque pouce de « son » territoire. Convaincus d'avoir gagné la guerre, les dirigeants ont appelé récemment les observateurs de l'ONU à se déployer le long des lignes de démarcation pour, officiellement, *« consolider la paix ».*

« Légaliser » les conquêtes

En fait, les Serbes veulent geler la situation sur le terrain et « légaliser » leurs conquêtes par la présence d'une force internationale aux confins de leur « Etat ». Une force de paix qu'ils flattent lorsqu'elle sert leurs intérêts et qu'ils méprisent lorsqu'elle veut les priver de la victoire totale. Ainsi, Todor Dutina, le directeur de l'agence de presse des Serbes de Bosnie, n'hésite-t-il pas à dire devant la presse étrangère que les auteurs du plan de paix rejeté par les Serbes, lord Owen et Cyrus Vance, sont *« deux retraités incompétents »* et que le général Philippe Morillon, le patron des forces de l'ONU (FORPRONU) en Bosnie, qui s'est engagé personnellement pour sauver l'enclave musulmane de Srebrenica, n'est qu'*« un petit général en fin de carrière qui se prend pour Moïse et veut sauver le monde ».* Pour M. Dutina, *« ces gens-là ont perdu le sens des réalités ; nous devons les ramener sur terre ».*

La victoire dont les Serbes se félicitent n'a laissé que cendres. Dans l'est de la Bosnie, où les *affrontements ont été d'une* violence extrême, des centaines de villages ont été brûlés et des milliers de personnes ont été sauvagement tuées. Dans le triangle Zvornik-Skelani (sur la Drina)-Milici (sur la route de Sarajevo), il ne reste plus que *la* petite ville poussiéreuse de Bratunac, à la frontière avec la Serbie. Pendant les premiers mois de la guerre, ce sont des groupes incontrôlés de paramilitaires serbes qui ont sévi dans cette région montagneuse à majorité musulmane. Les Musulmans qui ont survécu se sont pour la plupart repliés dans des enclaves qui tomberont, une à une, à la fin de l'hiver 1992. Avant cette date, les Musulmans bosniaques ont, de leur côté, mené une guerre de guérilla et brûlé, par vengeance, des dizaines de villages serbes dans les environs de Srebrenica.

Le paysage apocalyptique qui résulte de cette guerre sert aujourd'hui aux Serbes à démontrer que la Bosnie-Herzégovine, en tant qu'État multinational, est *« un cauchemar qu'il faut effacer à tout jamais de notre mémoire ».* Et si tant de Musulmans ont été chassés et tant de villages incendiés – dans l'ensemble de la Bosnie, – Todor Dutina explique qu'il fallait *« rétablir l'équilibre entre les populations serbes et musulmanes, qui avait été rompu au détriment des Serbes en raison de l'explosion démographique musulmane après la deuxième guerre mondiale ».* Si tant de mosquées ont été dynamitées, c'est *« pour permettre aux populations converties pendant l'occupation ottomane de revenir à leur religion originelle »*...

FLORENCE HARTMANN

HONGRIE : premières élections intersyndicales

Les anciens communistes remportent une victoire écrasante

Parmi les sept formations en lice, l'ancien syndicat communiste est arrivé largement en tête aux élections intersyndicales du vendredi 21 mai, marquées aussi par un taux de participation particulièrement élevé pour la Hongrie.

BUDAPEST

de notre correspondant

Ironie du calendrier : le jour même où la loi interdisant l'usage public de l'*étoile rouge* est entrée en vigueur en Hongrie, l'ancienne centrale communiste, rebaptisée Confédération des syndicats magyars (MSOSZ), a remporté une victoire éclatante, vendredi 21 mai, aux premières élections intersyndicales démocratiques dans un ex-pays communiste.

Selon les premiers résultats basés sur 82 % des suffrages exprimés, la MSOSZ a recueilli près de la moitié des voix (47 %) au cours de cette consultation destinée à élire des représentants aux caisses de la sécurité sociale et de la retraite, dont le déficit a doublé en trois ans, et qui seront cogérées avec les organisations patronales.

Ce résultat constitue un camouflet pour le gouvernement conservateur, qui se voit infliger une sévère « sanction sociale ». C'est aussi un désaveu cinglant pour les nouveaux syndicats, dont les deux plus importants, la Ligue démocratique – le premier syndicat libre créé en Hongrie sous le régime communiste – et les Conseils ouvriers, n'ont recueilli chacun que 11 % des voix. Les quatre autres formations en lice n'ont pas franchi la barre des 10 %.

La surprise, cependant, c'est le taux de participation de 38,7 %, niveau particulièrement élevé pour la Hongrie où les électeurs boudent systématiquement les urnes depuis le changement de régime du printemps 1990. Les syndicats eux-mêmes ont été les premiers étonnés de ce score. Ils sont mal connus du grand public et les enjeux de ce scrutin sont demeurés extrêmement flous pour la population.

Sortie de l'ombre

Redoutant une percée de la MSOSZ, le gouvernement, appuyé par une partie de l'opposition, avait d'ailleurs tout fait pour que ce scrutin soit un échec : il a imposé une limite de 25 % de participation pour que la consultation soit valide, un seuil jamais atteint au cours des derniers scrutins partiels ; et un syndicat fantoche, soupçonné d'être un « sous-marin » du Parti chrétien-démocrate membre de la coalition au pouvoir, a été créé à la dernière minute pour disperser les voix.

A un an des prochaines législatives, le gouvernement, effrayé par *le syndrome lituanien, voulait* à tout prix éviter une légitimation par les urnes de l'ancien syndicat communiste, seule organisation importante de l'ancien régime ayant survécu à la transition. Mais ce calcul a échoué et le triomphe de la MSOSZ en est d'autant plus impressionnant. *« Les nouveaux syndicats ont eu un énorme handicap historique pendant cette campagne*, souligne toutefois Csaba Ory, le président de la Ligue. *La MSOSZ et les managers des usines d'Etat sortent du même moule de l'ex-nomenklatura. Ils ont pu exercer une grande pression et un chantage économique sur les salariés... Il est beaucoup plus difficile de créer de nouveaux syndicats que de préserver les structures existantes. »*

Sans appel, la victoire de la MSOSZ traduit moins une volonté de retour à l'ordre ancien qu'une profonde inquiétude face au coût social des réformes – chômage (13 % de la population active) et baisse du niveau de vie moyen. Ce seraient les personnes âgées, particulièrement touchées, qui se seraient le plus mobilisées pour ces élections. Avant d'être idéologique, le choix en faveur de la MSOSZ est donc surtout tactique : les électeurs ont voté pour le syndicat le plus connu et le plus fort et donc le mieux placé pour faire pression sur le gouvernement. Mais cette victoire de la MSOSZ reste pain bénit pour son allié politique, le Parti socialiste (ex-communiste). Après avoir été massivement rejetée aux premières élections libres de 1990, la gauche hongroise confirme maintenant sa lente sortie de l'ombre.

YVES-MICHEL RIOLS

ALLEMAGNE

Theo Waigel reste ministre des finances

La peur de l'extrême droite a provoqué un coup de barre à droite du premier parti de Bavière, l'Union chrétienne sociale (CSU), en prévision des élections régionales et fédérales de 1994. Après dix jours de manœuvres de couloir (*le Monde* du 19 mai), la révolution de palais déclenchée contre le chef de gouvernement bavarois, Max Streibl, s'est achevée, vendredi 21 mai, par la victoire des conservateurs du parti.

Le ministre de l'intérieur, Edmund Stoiber, doit être officiellement élu, le 28, par le Parlement bavarois ministre-président en remplacement de M. Streibl, prié de démissionner. La désignation de M. Stoiber à la tête du gouvernement bavarois est une défaite pour le ministre fédéral allemand des finances, Theo Waigel, et laisse présager à nouveau des rapports difficiles entre Bonn et Munich.

Président de la CSU, M. Waigel, qui continuera à représenter la Bavière dans le gouvernement de coalition du chancelier Kohl, incarne une ligne conservatrice, mais plus libérale et surtout moins populiste que celle de son adversaire. S'il s'est vu officiellement reconnaître la prééminence au sein du parti, c'est M. Stoiber qui mènera la campagne pour les élections régionales, où la CSU risque de perdre sa majorité absolue. – *(Corresp.)*

□ **Rixes et agressions.** – La journée de l'Ascension, jeudi 20 mai, a été marquée en Allemagne par plusieurs bagarres entre Allemands et demandeurs d'asile et par des affrontements entre anarchistes et néonazis. Plus de cent dix personnes impliquées dans des agressions racistes et des rixes ont été arrêtées dans plusieurs villes de l'ex-RDA. Une bataille rangée entre un groupe d'Allemands et des demandeurs d'asile, à Fürstenwalde, a fait trois blessés légers. A Francfort-sur-l'Oder, un demandeur d'asile marocain a grièvement blessé à la tête un Allemand. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

□ **GRANDE-BRETAGNE : la reine mère a subi une intervention chirurgicale *« mineure ».*** – La reine mère d'Angleterre, veuve du roi George VI, âgée de quatre-vingt-douze ans, a été hospitalisée et a subi, jeudi 20 mai en Ecosse où elle séjournait, une *« opération mineure »* pour un *« léger resserrement de la gorge »*, selon un porte-parole de Buckingham Palace. – *(AFP, Reuter.)*

□ **HAUT-KARABAKH : les Arméniens invités à Genève** – La Turquie a confirmé, vendredi 21 mai, qu'elle acceptait la participation de représentants arméniens du Haut-Karabakh aux consultations « à cinq » (Arménie, Azerbaïdjan, Turquie, Etats-Unis, *Russie*). *Celles-ci se* tiendraient ainsi à « 5 + 1 » à Genève du 6 au 10 juin, si le nouveau plan est accepté avant le 26 mai par Bakou, Erevan, mais aussi Stepanakert. – *(AFP.)*

□ **ITALIE : des membres du PSI veulent créer un nouveau mouvement de gauche.** – Enzo Mattina, secrétaire politique de Giorgio Benvenuto, *le secrétaire démissionnaire* du Parti socialiste italien (PSI), a annoncé, vendredi 21 mai, la naissance d'*« une constituante réformiste et socialiste regroupant ceux qui veulent construire quelque chose de nouveau à gauche ».* Le nouveau rassemblement, qui pourrait déboucher sur une scission concrète au sein du PSI (*le Monde* du 22 mai), devrait se réunir le 29 mai à Rome. Le but de l'opération est d'*« unir la gauche historique »* et de dialoguer avec le mouvement Alliance démocratique, conduit par le vainqueur des référendums du 18 avril dernier, Marin Segni, pour tenter d'élaborer un programme commun. – *(AFP.)*

□ **UKRAINE : le Parlement prolonge la crise institutionnelle.** – Le Parlement ukrainien a refusé, vendredi 21 mai, d'accorder des pouvoirs *spéciaux* au *président* Leonid Kravtchouk qui les avait demandés la veille (*le Monde* du 22 mai), lui donnant *cependant* le droit de prendre des décrets sur des questions économiques secondaires. Les députés s'apprêtaient aussi à accepter la démission du premier ministre, Leonid Koutchma, mais ce dernier semble avoir stoppé leur élan en annonçant avoir reçu jeudi soir un télégramme de Russie réclamant le paiement en prix mondiaux de ses livraisons de gaz et de pétrole. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

□ ***L'Erythrée et Monaco demandent leur admission à l'ONU.*** – L'Erythrée et la principauté de Monaco ont officiellement demandé à être admis à l'Organisation des Nations unies. Les autorités de ces deux pays ont adressé des lettres de candidature au secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali. Celui-ci les a transmises au Conseil de sécurité, qui les examinera avant de faire des recommandations à l'Assemblée générale. Avec l'Erythrée et Monaco, l'ONU compterait 183 Etats-membres. – *(AFP.)*

EUROPE

LOIN DES CAPITALES

Le « marché russe » de Trabzon

TRABZON
(nord-est de la Turquie)

de notre envoyée spéciale

TRABZON renaît. Accrochée aux flancs escarpés des montagnes qui dominent la mer Noire, cette ville portuaire de 300 000 habitants, dans le nord-est de la Turquie, capitale de l'empire pontique grec du treizième au quinzième siècle, avait été privée de sa position géographique de centre régional durant soixante-dix ans de tension avec ses voisins communistes. Avec la chute de l'Union soviétique et l'arrivée en masse de *« touristes »* des Républiques nouvellement indépendantes, elle a retrouvé un dynamisme nouveau.

Le *« marché russe »* de Trabzon – des étalages disparates alignés sur plusieurs centaines de mètres – attire des clients de toute la Turquie venue à la recherche d'objets insolites, souvent d'une qualité exécrable, mais vendus à des prix imbattables. Où ailleurs peut-on trouver côte à côte des instruments chirurgicaux de l'Armée rouge, un moteur de hors-bord, un scaphandre, des coupons de tissu fleuri, des colliers de perles et de corail, souvent faux, de la porcelaine ébréchée et des chaussures en plastique ?

Parmi ce bric-à-brac invraisemblable, symbole d'un empire déchu, quelques trésors, comme cette soie naturelle d'Ouzbékistan vendue à 8,50 F le mètre. *« C'est ma neuvième visite à Trabzon, »* explique Zuhra Kamelova, une institutrice de Tachkent, un sourire épanoui sur son visage rond aux yeux bridés. *« Je reste trois ou quatre jours à chaque fois »,* ajoute-t-elle. Avec l'argent obtenu, elle achète, comme beaucoup de ses collègues, des tapis, des lustres en faux cristal – qui semblent très populaires dans les nouvelles Républiques – ou des sandales turques qu'elle revend ensuite dans son pays. Le bénéfice obtenu justifie quatre jours de voyage épuisant en camion ou bateau, avec parfois une étape en avion.

Pour encourager le club de football local, Trabzonspor, la municipalité lui a confié l'administration du marché et l'a autorisé à faire payer un droit d'entrée de 1,20 F aux acheteurs qui déambulent avec difficulté entre les rangs serrés des étalages. Les marchands, eux, ne paient rien. *« Ils sont nos hôtes en Turquie »,* explique M. Erdal Onsel, l'administrateur, qui emploie trente personnes pour l'aider dans sa tâche. Selon lui, 8 000 à 10 000 acheteurs en moyenne visitent le *« marché russe »* chaque jour, ce qui a permis au club de récolter plus de 3 millions de francs depuis l'ouverture officielle de sa partie couverte, en mai 1992.

La plupart des stands sont tenus par des femmes. Les Géorgiennes, habillées de vêtements usés et mal assortis et portant des foulards curieusement enroulés autour de leur tête, sont en majorité : elles viennent en voisines. Mais les Russes, les Ukrainiennes, les Azéries sont également présentes en nombre important. Certaines sont de simples paysannes, d'autres ont un niveau d'éducation plus élevé. M. Onsel cite le cas d'une gynécologue russe qui parvenait à décupler son salaire mensuel hospitalier en vendant des crayons et du papier à Trabzon pendant quelques jours.

Le long des 200 kilomètres qui séparent Trabzon de la frontière turco-géorgienne à Sarp, la couleur tendre des noisetiers et des buissons ondulants du thé, aux reflets jaunes, contraste avec les eaux sombres de la mer Noire et le ciel argenté. Surchargés de marchandises, des véhicules rouillés, de fabrication soviétique, avancent poussivement vers Trabzon.

A la frontière, des femmes traînent d'énormes sacs militaires, rafistolés à gros points, des cartons et des valises, avec lesquels elles espèrent, sinon faire fortune, du moins soulager temporairement les difficultés de leur vie quotidienne. Une fois la barrière franchie, ces bagages seront chargés sur le toit de minibus turcs qui attendent leur proie à proximité. Les *« touristes »* les plus riches économisent leur énergie en utilisant les autocars turcs luxueux qui font régulièrement le trajet Tbilissi-Batoumi-Trabzon. En 1988, l'année de la réouverture du poste frontière de Sarp, quelques dizaines de visiteurs seulement étaient arrivés en Turquie. En 1992, ils étaient près de 700 000. Et cela continue d'augmenter.

Des centaines de « Natachas »

Bien que pauvres, ces touristes dépensent en moyenne 250 à 300 dollars durant leur séjour. Cette arrivée massive d'argent a transformé la ville en un centre commercial prospère et animé. Les échoppes traditionnelles ont fait place à des boutiques qui vendent du cuir et les lustres en « cristal », omniprésents dans la ville. L'aéroport, qui ne recevait que quelques vols en provenance d'Istanbul ou



d'Ankara par semaine, dessert aujourd'hui, avec quarante vols par semaine, Bakou en Azerbaïdjan, Sotchi en Russie, Tbilissi en Géorgie, et Moscou. Des bateaux russes et ukrainiens font régulièrement la traversée de la mer Noire.

« Le tourisme est la locomotive du développement de la ville », explique M. Hakan Curhan, membre de la chambre du commerce. Agences de voyages, compagnies d'autocars et hôtels se sont multipliés rapidement depuis l'ouverture de la frontière. Des relations commerciales, basées sur le troc dans la plupart des cas, se sont également développées entre des compagnies de Trabzon et celles des Républiques environnantes. A Sarp, des dizaines de camions chargés de bois et de charbon attendent à la douane.

Les Turcs importent également de l'aluminium, du fer et des peaux brutes envoyées à Istanbul pour alimenter l'industrie du cuir. En échange, les Russes et les Géorgiens reçoivent des denrées alimentaires et des vêtements. *« Vingt-cinq compagnies turques ont formé des joint ventures à Sotchi, »* explique M. Osman Yilmaz, lui-même directeur de l'une d'entre elles. *« Pour l'instant, les Turcs ne font que du commerce, mais des projets existent pour une coopération industrielle. »*

Revers de la médaille de ce récent succès : la présence dans la ville de centaines de prostituées, surnommées les *« Natachas »*, russes et ukrainiennes pour la plupart, que bon nombre d'habitants, très traditionalistes, ne voient pas d'un bon œil.

Trois Azéries, très maquillées, portant des pantalons serrés et des talons aiguilles, qui font visiblement partie de cette catégorie de visiteuses, marchandent dans un magasin de porcelaine. Un jeune vendeur, le visage fermé, les observe avec dédain. *« Elles sont musulmanes mais elles ne connaissent pas l'islam après soixante-dix ans de communisme, »* explique-t-il. *« Evidemment, elles sont bonnes pour nos affaires, mais nous ne les aimons pas. Qui a besoin de touristes comme celles-ci ? ».* En fait, explique M. Selahaddin Ahiskalioglu, de la chambre de commerce, *« leur nombre est en baisse et le problème a été largement exagéré par la presse turque ».* Un de ses collègues ajoute, avec regret, *« elles sont belles, tout de même, ces Russes, on les reconnaît à distance ».*

Parmi ces Natachas figurent quelques professionnelles, comme l'atteste la présence de ce souteneur russe, une véritable caricature avec chaussures, costume et cravate blancs – mais une chemise noire – sans oublier la moustache fine sous le chapeau de gangster. Beaucoup d'entre elles font ce travail à titre temporaire. *« Les Natachas sont souvent mariées, certaines sont des médecins, des ingénieurs ou des professeurs »,* explique M. Ahiskalioglu.

Dans la soirée, à l'heure où elles se mettent au travail, les étalages du *« marché russe »* se vident. Les marchands comptent et recomptent leurs liasses de billets. Un feu au milieu du marché consume les déchets d'une longue journée de travail. La fatigue se lit sur le visage de tous. Certaines femmes, prévoyantes, ont amené un lit de camp et s'endorment dans des draps blancs. D'autres, ignorant les derniers clients, déploient leur couverture et s'installent sur leur table à tréteaux, un sac rempli de marchandises leur servant d'oreiller, pour un repos bien mérité.

NICOLE POPE

Mikhaïl Gorbatchev en tournée

Suite de la première page

M. Gorbatchev regrette que les dirigeants occidentaux, *« voulant rendre service à Eltsine au lieu de rendre service à la Russie »*, se soient empressés de proclamer le triomphe du président au récent référendum, sans voir à quel point ce succès était relatif, fondé sur un tiers seulement de l'électorat, et 48 régions sur 88.

Le « Fonds Gorbatchev » a d'ailleurs publié une étude fouillée des résultats du référendum où figure une sentence assassine : *« Toutes les victoires d'Eltsine, sans exception, ont été des défaites pour la Russie. »* M. Gorbatchev passe en revue ces *« victoires »*, à commencer par la proclamation de la *« souveraineté »* de la Russie qui a compromis *« le processus naturel des réformes »*, en passant par son élection au poste de président du Soviet suprême, et sans oublier bien sûr la rencontre près de Minsk, où fut *« constatée »* la mort de l'URSS, en décembre 1991, et qui constitue sa *« plus grande erreur stratégique »* : au lieu de poursuivre l'objectif d'une *« Union molle »* (souple), dont rêvait – et rêve toujours – M. Gorbatchev, Boris Eltsine a pris le chemin qui a mené *« à la décomposition du pays, dans tous les domaines »*.

Quant à l'enjeu le plus immédiat des joutes moscovites actuelles, l'adoption d'une nouvelle Constitution, *« ce n'est pas sérieux »*. Aucun des deux projets, celui de M. Eltsine comme celui du Parlement, n'est acceptable, et *« pourquoi une telle hâte ? »*. Certes, la Fédération de Russie a besoin d'un régime présidentiel, mais pourquoi forcer l'adoption, par des méthodes non démocratiques, *« d'une Constitution eltsinienne »*, comme il y eu une *« Constitution stalinienne, puis brejnévienne »*. Pourquoi ne pas se contenter *« d'une loi sur l'élection des organes dirigeants, Parlement et président »*, après quoi on procéderait à cette double élection ?

« C'est pire qu'avant »

Mais ce qui indigne au plus haut point l'ex-président, ce sont les privilèges que s'attribue désormais l'équipe au pouvoir : *« C'est pire qu'avant. Même sous Brejnev, on renvoyait les gens pour les comportements auxquels on assiste aujourd'hui. » « Je me demande si cela a jamais atteint un tel degré dans l'histoire de la Russie. » « Eltsine a fait campagne sur le thème des privilèges, en disant qu'il fallait tout rendre au peuple : c'était de la démagogie, et une tromperie. »* M. Gorbatchev a déjà évoqué publiquement les opulentes datchas privées construites par les soins de la mairie de Moscou pour, entre autres, les membres de l'exécutif municipal, ce qui lui a valu une menace de procès en diffamation et de furieuses contre-attaques de la presse populaire eltsinienne. Mais il n'est pas prêt à en démordre : *« ce cynisme me dégoûte », « ces gens n'ont plus aucun frein moral »*. Qu'on lui rappelle que lui-même vivait sur un très grand pied et n'était pas le dernier à se faire édifier de somptueuses résidences, y compris celle de Foros, ne le trouble en rien : *« C'était fait dans un cadre légal, d'Etat, alors que maintenant on s'offre des propriétés à titre privé. »* Sans parler de la corruption pure et simple, dont viennent se plaindre devant lui une succession d'hommes d'affaires occidentaux, et qui elle aussi est sans précédent...

A le voir si choqué par ce déferlement d'argent, on ne peut s'empêcher de lui rapporter la réflexion d'un ancien premier ministre français : *« S'il ne doit rester qu'un seul communiste en Russie, ce sera Gorbatchev. »* Mais il en paraît surpris, presque peiné : *« Je suis attaché aux valeurs socialistes, mais je suis un démocrate, et d'ailleurs un démocrate radical, attaché aux libertés »* ... N'a-t-il pas pourtant longtemps rêvé d'un communisme qui fonctionne bien ? *« Certainement, mais je pense tout de même que le modèle communiste est utopique. »* Quand donc a-t-il fait cette découverte, encore au pouvoir, ou seulement après ? *« Je ne vous parlerai pas de cette arithmétique, c'est un processus progressif. »* Autre question quasi obligée : n'est-il pas amer de constater que son public, désormais, est à l'Ouest, et non plus dans son pays ? Non, et d'abord parce qu'à l'en croire ce n'est pas vrai : *« Quand je suis allé à Nijni-Novgorod, toute la presse s'est rassemblée pour observer comment on allait lancer des tomates à Gorbatchev. Et le résultat fut tout le contraire. La Literatournaïa Gazeta a titré sur la visite triomphale de Gorbatchev »* ... Et d'ailleurs, *« si Gorbatchev était à ce point discrédité, pourquoi lui refuserait-on de passer à la télévision ? »*

Qu'on ne lui demande donc pas s'il compte revenir à la politique active : *« Alors vous aussi vous croyez que ce que je fais, ce n'est pas de la politique ? »* Il faut insister, lui demander s'il songe plus précisément à se représenter à des élections, locales ou présidentielles : *« Je ferai mon choix. Pour l'instant, je n'ai pas de tels plans. Les démocrates qui ont commencé ce processus et se sont retrouvés par-dessus bord ne peuvent revenir que si l'opinion publique le demande. »*

Sage réalisme, mais qui n'a pas tout à fait terrassé l'espoir. Quand on a été, ou qu'on s'est cru le moteur de l'histoire, on ne s'arrête pas si facilement. *« L'ère Gorbatchev ne fait que commencer »*, il l'a dit à plusieurs reprises depuis son départ du Kremlin, et, oui, *« c'était dit tout à fait sérieusement » : « Ce que Gorbatchev a initié, la réforme de la société et des relations internationales, dans le cadre de la nouvelle pensée, cela ne fait que commencer. nous allons vers une nouvelle civilisation qui ne sera pas le choix entre le socialisme et le capitalisme, mais la synthèse de notre expérience. »* Les téléspectateurs français, les étudiants de l'ENA et d'HEC, les chefs d'entreprise conviés au restaurant Taillevent et beaucoup d'autres entendront la suite, puisque c'est avec la France, *« que ce soit au niveau du président ou de la Sorbonne »*, qu'il entretient *« le meilleur dialogue »*.

JAN KRAUZE

□ **M. Eltsine précise la composition de la « conférence constitutionnelle »** – Le président Eltsine a signé, vendredi 21 mai, un décret qui précise la composition de la « conférence constitutionnelle » convoquée pour le 5 juin, mais qui ne dit toujours pas qui adoptera la nouvelle Constitution – le Parlement, le peuple ou cette conférence. Les partis politiques et « organisations sociales » (industriels, syndicats, Eglises, Académie des sciences, etc.) peuvent y inscrire leurs représentants, avant le 25 mai, jusqu'à concurrence de 250 personnes. Le président et le gouvernement ont 50 représentants, les 88 « sujets de la Fédération » en ont chacun deux, le nombre total étant supérieur à 500. – *(AFP.)*

AFRIQUE

ANGOLA : imputé à l'UNITA

L'échec des négociations d'Abidjan fait craindre une escalade militaire

Après quarante jours de discussions, les participants aux pourparlers de paix d'Abidjan se sont séparés, vendredi 21 mai, sans être parvenus à un accord. Cet échec, imputé à l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), risque de mener à une escalade de la guerre.

ABIDJAN

correspondance

« Je crains très fort une recrudescence des combats et, pour cela, la communauté internationale doit intensifier son aide dans le domaine humanitaire. » Les traits tirés après quarante jours de négociations difficiles, Margaret Anstee, la représentante des Nations unies en Angola, a mis un terme, vendredi, à Abidjan, aux pourparlers de paix entre le gouvernement angolais et l'UNITA. *« C'est un désastre »*, reconnaissait l'ambassadeur portugais, Antonio Monteiro, qui redoutait *« une escalade de la guerre »*.

Unanimement, les observateurs de la « troïka » – Américains, Russes et Portugais – ont désigné l'UNITA comme étant responsable de cet échec. Les pourparlers ont achoppé sur l'épineuse question du retrait des troupes de Jonas Savimbi des villes qu'elles contrôlent, soit environ les deux tiers du pays. Ce retrait, exigé par les résolutions 804 et 811 du Conseil de sécurité, était également prévu par l'article 11 du projet de protocole d'accord d'Abidjan, rédigé par les observateurs de la « troïka » et accepté dans sa totalité par la délégation gouvernementale.

Jusqu'au dernier moment, les observateurs ont tenté de convaincre l'UNITA de signer le document, acceptant même de reformuler les termes de cet article 11. Peine perdue. *« On ne peut pas signer un accord qui signifie notre disparition »*, a déclaré Jorge Valentim, le chef de la délégation de l'UNITA, qui réclamait une *« démilitarisation réciproque sous le contrôle d'au moins quinze mille « casques bleus »*.

Tout au long des discussions, la délégation de l'UNITA a contesté la validité des résolutions des Nations unies. *« De toute façon, nous n'étions pas là quand elles ont été votées. Nous n'avons pas eu la possibilité de donner notre point de vue »*, a affirmé M. Valentim. Cette propension de l'UNITA à se considérer victime d'un « complot international » ourdi par le gouvernement angolais a particulièrement agacé l'observateur portugais. *« On ne peut pas dire : « Nous avons raison et tous les autres ont tort ». Ce n'est pas possible ! »*, s'est exclamé M. Monteiro.

« Solution sur le champ de bataille »

Quant au gouvernement de Luanda, fort de la récente reconnaissance diplomatique américaine, il a multiplié les gestes de bonne volonté. *« Nous ne pouvions pas accepter les positions de l'UNITA, qui sont contraires aux résolutions des Nations unies »*, a affirmé le numéro deux de la délégation gouvernementale, le général Higino Carneiro, pour lequel *« la communauté internationale doit condamner ceux qui sont responsables de l'échec d'Abidjan »*.

Avant de se séparer, les « frères ennemis » angolais ont réaffirmé leur volonté de reprendre les pourparlers, du moins publiquement. *« Nous voulons annoncer à la communauté internationale que nous allons reprendre les négociations bientôt »*, a proclamé le chef de la délégation de l'UNITA. *« Notre désir est de trouver la paix, nous sommes toujours ouverts au dialogue »*, a renchéri le général Carneiro, au nom des dirigeants de Luanda. Plus prosaïquement et à l'abri des micros, un diplomate gouvernemental confiait, sous couvert de l'anonymat : *« La solution est sur le champ de bataille. »*

JEAN-KARIM FALL

AFRIQUE DU SUD

Les enseignants noirs ont renoncé à la grève nationale

Le système d'éducation sud-africain a été sauvé d'un chaos certain, vendredi 21 mai, les enseignants noirs ayant renoncé à la grève nationale dans laquelle ils envisageaient de s'engager à partir de lundi prochain (*le Monde* du 22 mai). Toutes les revendications du Syndicat démocratique des enseignants d'Afrique du Sud (SADTU), qui réclamait des augmentations, la cessation des suppressions de postes et l'organisation d'un forum sur l'éducation des Noirs, ont été satisfaites.

D'autre part, trois Blancs ont été officiellement inculpés, vendredi, du meurtre du secrétaire général du Parti communiste sud-africain (SACP), Chris Hani. Janusz Walus, immigrant polonais, Clive Derby-Lewis, membre influent du Parti conservateur (extrême droite), et sa femme Gaye ont été inculpés d'homicide volontaire avec préméditation ainsi que de possession illégale d'armes à feu. Leur procès doit avoir lieu le 23 juin. – *(AFP, Reuter.)*

TOGO

Plusieurs candidats à l'élection présidentielle

Plusieurs personnes ont officiellement fait acte de candidature à l'élection présidentielle, dont le premier tour est prévu le 20 juin, a annoncé samedi 22 mai le président de la Cour suprême, en se refusant à indiquer leur nombre et leur identité. Quelques heures avant la clôture des inscriptions, une délégation de commerçants et chefs d'entreprise européens vivant à Lomé, composée en majorité de Français, a invité le général Eyadéma à briguer un nouveau mandat *« pour sortir le pays de la déconfiture économique »*. Lundi, la CEE avait estimé, dans un communiqué publié à Bruxelles, que, *« dans la situation actuelle, la tenue des élections ne permettrait pas au peuple togolais d'exercer un libre choix »*. D'autre part, deux jeunes gens ont été blessés lors de deux nouveaux attentats à l'explosif commis à Lomé dans la nuit de jeudi à vendredi. – *(AFP.)*

CONGO

L'opposition conteste les résultats des législatives

Le deuxième tour des élections législatives anticipées au Congo aura lieu dimanche 6 juin, a indiqué un décret du président Pascal Lissouba, rendu public vendredi 21 mai, tandis que l'opposition contestait les résultats du premier tour qui placent la mouvance présidentielle en tête avec 62 sièges sur 125 (*le Monde* du 22 mai).

L'opposition a publié vendredi des résultats selon lesquels cette mouvance n'aurait obtenu que 50 sièges, et le vote devrait être repris dans douze circonscriptions, où des irrégularités auraient été signalées. Pour la deuxième fois en vingt-quatre heures, la radio congolaise n'a pas diffusé vendredi son journal du soir. Bien qu'aucune explication n'ait été fournie, les observateurs ont relevé que des militaires étaient déployés depuis jeudi soir autour des bâtiments de la radio et de la télévision officielles. – *(AFP.)*

SÉNÉGAL

Deux arrestations après l'assassinat de Babacar Seye

De source sûre, on a appris, vendredi 21 mai à Dakar, l'arrestation de deux anciens militaires sénégalais, interpellés mercredi à proximité de la frontière gambienne dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat, samedi à Dakar, du vice-président du Conseil constitutionnel, Babacar Seye. De son côté, le gouvernement a annoncé vendredi l'arrestation d'un Sénégalais, *« membre important d'un groupe d'individus »*.

L'un des deux anciens militaires, M. Amadou Cledor Sène, appréhendé au moment où il s'apprêtait à passer en Gambie, a été interrogé à Dakar, au ministère de l'intérieur, où il aurait reconnu sa participation à l'assassinat. Le rôle de la deuxième personne arrêtée peu après, également à proximité de la Gambie, M. Ibrahima Diakhaté, n'a pas encore été établi. – *(AFP.)*

AFRIQUE

ANGOLA : imputé à l'UNITA

Les négociations d'Abidjan ... une escalade militaire

CONGO

L'opposition conteste les résultats des législatives

SÉNÉGAL

Deux arrestations après l'assassinat de Babacar Seye

JEAN-KARIM FALL

ASIE

CAMBODGE : six jours pour élire une Assemblée constituante

Un scrutin placé sous le signe de la peur

Les Cambodgiens doivent élire, à partir du dimanche 23 mai et durant six jours, une *Constituante* de cent vingt membres. Les Khmers rouges ont annoncé qu'ils feraient tout pour empêcher ce scrutin, que l'ONU entend, en revanche, protéger à tout prix.

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

Quand, avançant des raisons de sécurité, l'armée gouvernementale a montré ses véhicules blindés dans la capitale du Cambodge une semaine avant la tenue du scrutin du 23 mai, les gens se sont précipités pour constituer des stocks de vivres ; le lendemain, les blindés avaient regagné leurs casernes à la périphérie de l'agglomération. Quand le riel, la monnaie locale, menace à nouveau de s'effondrer, les milieux d'affaires sont invités par les autorités à faire un petit effort supplémentaire. C'est ainsi, par petits coups de pouce, que la « maison Cambodge » a tenu jusqu'à la veille du scrutin.

Dans le nord-ouest, la ville de Siem-Réap vit sous la menace d'une deuxième attaque des Khmers rouges – une première a échoué, le 3 mai. Chacun se terre la nuit, et des gens vont même dormir dans les temples voisins d'Angkor, espérant que prévaudra un respect pour ce lieu historique. Dans la capitale, évacuée par bon nombre de Vietnamiens après les attaques dont ils ont été victimes, les commerces ferment plus tôt et, hormis trois ou quatre grands boulevards assez bien éclairés, la vie meurt au crépuscule. Chacun baisse ses grilles et se réfugie devant sa télévision, s'il en a.

L'APRONUC (Autorité provisoire de l'ONU) a réaffirmé son « droit de riposte » en cas d'attaque des Khmers rouges. Son « patron », le Japonais Akashi, a qualifié de *« grand succès »* la campagne électorale qui a pris fin le 19 mai. Il a relevé que, en dépit des graves mesures d'intimidation dont ont été victimes certains partis, 1 529 meetings ont eu lieu à travers le pays sans incident sérieux. En outre, aucun des vingt partis en lice ne s'est retiré. Enfin, cédant aux pressions de l'ONU – *peut-être aussi par calcul* – le prince Sihanouk, à Pékin depuis des semaines, a accepté de regagner Phnom-Penh samedi. S'abstenant de voter, par *« neutralité »*, celui qui fut le dernier roi du Cambodge sera présent durant le scrutin.

L'ONU pressée de partir

A chaque étape du processus, l'ONU prononce sa sentence : mention « très bien » pour l'enregistrement des 4,7 millions d'électeurs et « mention bien » pour la campagne électorale. Elle espère, bien entendu, après le 28 mai, dernier jour du scrutin, pouvoir se féliciter de son déroulement. En attendant, les votes n'auront lieu, pour des raisons de sécurité, qu'autour de quelque 1 500 centres, contre les 1 800 annoncés au départ. L'APRONUC espère aussi que le millier d'observateurs étrangers invités se montreront satisfaits des opérations lors de la proclamation, début juin, des résultats. La détermination de l'ONU s'exprime, en tout cas, dans l'annonce de la réunion de l'Assemblée dès la deuxième semaine de juin.

Cette détermination n'ôte rien à l'incertitude des lendemains. Première question : que feront les Khmers rouges, dont le porte-parole n'a pas craint de redire, vendredi, que le scrutin avait pour unique objet de *« faire taire le peuple cambodgien »* ? A leur propos, les observateurs se perdent en conjectures. Des attaques de la guérilla ont eu lieu, mais sans « suivi ». Des regroupements de leurs troupes ont été signalés, alors que le terrorisme procède plutôt par petits commandos. Début mai, des civils et militaires de l'APRONUC ont été une cible privilégiée des « rouges », mais cela n'a plus été le cas durant les dix jours avant le scrutin. Enfin, si la pression des Khmers rouges est plus sensible ces dernières semaines, on ne peut pourtant parler que d'un lent pourrissement. Ils n'ont encore obtenu aucun succès marquant, et l'armée de Phnom-Penh n'est pas à genoux. Tout en sachant qu'ils misent probablement sur la période « post-onusienne », on hésite à comprendre leur tactique.

Deuxième question, liée à la première : que va faire l'ONU ? L'APRONUC est, selon l'expression de l'un de ses dirigeants, un outil *« fragile »*. A la suite de la mort de deux Japonais – un volontaire de l'ONU et un commissaire de police, – à Tokyo, notamment, on ne songe plus qu'à un achèvement rapide et sans trop d'anicroches de l'intervention au Cambodge. Les agents électoraux de l'ONU, des civils, sont inquiets. Il suffirait d'une étincelle pour provoquer un début de panique.

Une troisième interrogation tient, évidemment, aux résultats du scrutin. L'enregistrement massif des électeurs et les six semaines de campagne ont prouvé la popularité du scrutin. Mais le choix est-il bien, comme on le dit, entre l'apaisement et la guerre ? Le Funcinpec *(royaliste), principal adversaire* du Parti du peuple cambodgien (PPC, néocommuniste) au pouvoir, préconise en principe, comme le prince Sihanouk, la *« réconciliation nationale »*, et donc la reprise du dialogue avec les Khmers rouges. En place et donc favori, le PPC ne croit pas, pour sa part, au compromis avec les « rouges ». Les Cambodgiens se demandent donc quel est le pire de deux maux : s'accrocher à des négociations qui n'ont rien donné jusqu'ici, ou prendre le risque de voir leurs enfants recrutés pour une autre guerre ?

Même si les élections sont validées, les lendemains seront difficiles. L'ONU sera pressée d'amorcer un retrait, et l'Assemblée élue – qui devra, dans les trois mois, adopter un projet de Constitution à la majorité des deux tiers de ses cent vingt membres – travaillera avec les Khmers rouges en embuscade et un régime de Phnom-Penh demeuré en place, même s'il a perdu...

JEAN-CLAUDE POMONTI

CHINE

Libération d'un dissident détenu depuis douze ans

PÉKIN

de notre correspondant

Les autorités chinoises ont annoncé vendredi 21 mai la libération imminente de Xu Wenli, quarante-neuf ans, un dissident arrêté pour ses activités *« contre-révolutionnaires »* durant le premier *« printemps de Pékin »*. La mesure intervient trois ans avant le terme de la peine de M. Xu, détenu depuis 1981.

L'explication donnée par le ministère de la justice est que M. Xu a respecté les règlements de la prison « n° 1 » de Pékin, où il est détenu (*le Monde* du 17 avril).

Un gage au Congrès américain

La décision a été communiquée à l'interlocuteur habituel du régime chinois pour les questions de prisonniers de conscience, John Kamm, un homme d'affaires américain.

Au cas où il ne serait pas clairement apparu que cette mesure est un gage donné au Congrès américain, en pleine discussion sur le statut commercial de la Chine, l'ambassade des Etats-Unis a aussi été prévenue. La date de la libération devait être fixée par le tribunal de Pékin qui condamna M. Xu.

Par ailleurs, la fille du dissident, Xu Jin, qui avait du mal à obtenir la permission d'aller en France suivre des études, a finalement reçu son passeport.

Il n'est pas exclu que Pékin procède à quelques gestes de cet ordre dans les jours qui précèdent le 3 juin : anniversaire du massacre de Pékin en 1989, cette date correspond aussi au jour où le président Clinton doit annoncer sa décision concernant les conditions dans lesquelles sera reconduite la clause dite « de la nation la plus favorisée » régissant les exportations chinoises aux Etats-Unis.

Les précédentes années, George Bush opposait son veto aux tentatives du Congrès de conditionner l'application de cette clause aux progrès de la Chine en matière de droits de l'homme et de non-prolifération des armements. M. Clinton pourrait, cette fois, durcir la position de l'administration, en exigeant des Chinois une conduite se rapprochant des normes internationales.

FRANCIS DERON

EN BREF

□ **AFGHANISTAN : appel de la Croix-Rouge à la communauté internationale.** – Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a appelé, vendredi 21 mai, la communauté internationale à prêter attention à la situation en Afghanistan, dont la capitale, Kaboul, est à nouveau, depuis le 12 mai, soumise à des bombardements *« intolérables »*. Les tirs de roquettes ont fait plus de 4 500 blessés, a déclaré M. Monod, responsable du CICR pour l'Asie, ajoutant : *« Quant aux morts... ils sont probablement un millier. »* Les chefs des factions islamistes afghanes sont parvenus, le 19 mai, à un nouvel accord de cessez-le-feu et à une entente sur la composition du gouvernement ; le 20 mai, le ministre de la défense Ahmed Shah Massoud a accepté de démissionner au profit d'une commission placée sous la tutelle du président Rabbani (*le Monde* du 22 mai). Mais ces décisions n'avaient cependant pas mis fin aux combats vendredi. – *(AFP.)*

□ **ALGÉRIE : le porte-parole du FIS à l'étranger condamné à vingt ans de prison.** – Le porte-parole à l'étranger de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Rabah Kébir, a été condamné par défaut, vendredi 21 mai, à vingt ans de réclusion criminelle par la Cour spéciale de Constantine. Réfugié en Allemagne, M. Kébir qui était jugé pour *« création d'association terroriste, publication de documents subversifs et vente d'armes de guerre »*, est aussi jugé par la Cour spéciale d'Alger au sujet de l'attentat commis, au mois d'août 1992, contre l'aéroport d'Alger, qui avait causé la mort de neuf personnes. – *(AFP.)*

□ **BRÉSIL : José Luiz Aparecido nommé ministre des affaires étrangères.** – L'ambassadeur du Brésil au Portugal, José Luiz Aparecido, va être nommé ministre des affaires étrangères, a annoncé vendredi 21 mai un porte-parole présidentiel. Le chef de la diplomatie brésilienne, Fernando Henrique Cardoso, a succédé vendredi à la tête du ministère de l'économie à Eliseu Resende, démissionnaire. Agé de soixante-quatre ans, M. Aparecido a été ministre de la culture et gouverneur du district fédéral. – *(Reuter.)*

□ **COMORES : le huitième gouvernement du président Djohar est tombé.** – Le huitième gouvernement du président Saïd Mohamed Djohar (au pouvoir depuis mars 1990), dirigé par le premier ministre Halidi Abderemane Ibrahim, est tombé à la suite de l'adoption, jeudi 20 mai, d'une motion de censure votée par 23 des 41 députés que compte l'assemblée fédérale. Depuis ce vote sanctionnant *« la persistance du laxisme dans la gestion des affaires de l'Etat »*, le président ne dispose plus de la majorité à l'assemblée. – *(AFP.)*

□ **ÉTATS-UNIS : Peter Ueberroth démissionne de la présidence de « Reconstruire Los Angeles ».** – L'ancien organisateur des Jeux olympiques de Los Angeles, Peter Ueberroth a donné vendredi 21 mai sa démission de coprésident de l'organisation « Rebuild LA » (« Reconstruire Los Angeles »), chargée de rassembler des fonds privés pour remettre en état les quartiers ravagés par les émeutes d'avril 1992. Peter Ueberroth avait été critiqué en raison de la lenteur de l'effort de reconstruction, alors qu'un demi-milliard de dollars ont été recueillis. Il a lui-même dénoncé le manque de coopération des autorités fédérales et californiennes. – *(AFP, Reuter.)*

□ **MAROC : visite d'une délégation d'Amnesty International.** – Une délégation d'Amnesty International conduite par son secrétaire général adjoint, Hervé Berger, a rencontré, vendredi 21 mai, à Rabat, les responsables du Conseil consultatif des droits de l'homme (CCDH), créé par le pouvoir il y a trois ans. L'organisation humanitaire qui avait été traitée, la semaine dernière, par Hassan II, de *« vieille boîte complètement défraîchie »*, a ainsi renoué un contact rompu, il y a trois ans, après l'expulsion d'une précédente délégation. – *(AFP.)*

□ **PANAMA : complot contre le président Endara.** – Douze personnes soupçonnées d'être impliquées dans un complot contre la vie du président panaméen Guillermo Endara ont été arrêtées, a annoncé vendredi 21 mai la police. Une bombe a explosé le mois dernier lors d'un congrès auquel participait le président mais ce dernier venait de quitter les lieux. Un ancien soldat du général Manuel Noriega, l'ex-homme fort du pays, a été tué au moment où il posait l'engin. – *(Reuter.)*

□ **PÉROU : assassinat d'un maire par le Sentier lumineux.** – Freddy Aliaga, maire de Tocache (région d'Alto-Huallaga, 700 kilomètres au nord-est de Lima), a été assassiné vendredi 21 mai devant son domicile par un commando du Sentier lumineux, a indiqué la police. – *(AFP.)*

□ **ZAMBIE : l'un des fils de l'ex-président Kaunda inculpé pour trahison.** – Wezi Kaunda, l'un des fils de l'ancien président Kenneth Kaunda, ainsi que deux autres responsables de l'opposition, détenus depuis le mois de mars pour leur implication dans une *« tentative de complot »* contre le président Fredrick Chiluba, ont été inculpés de trahison, vendredi 21 mai, par une cour d'assises. La Cour a également inculpé cinq autres détenus, mettant ainsi un terme à des détentions – sans jugement – de près de trois mois. Tous les accusés ont été libérés sous caution. Leur procès a été reporté au 21 juin prochain. – *(AFP.)*

POLITIQUE

Le député du coin

Comment un nouvel élu découvre, à son tour, les servitudes du métier et le travail d'« assistante sociale » que les électeurs attendent de lui

SAINT-DIZIER

de notre envoyée spéciale

A trente-quatre ans, François Cornut-Gentille, député (RPR) de Haute-Marne, mène son train à une allure infernale. Sillonnant les routes, multipliant les déjeuners et les rendez-vous, il tient aussi ses permanences avec un zèle souvent oublié de ses aînés.

En attendant d'aménager dans une maison familiale à Eebaron, petit village à quelques kilomètres de là, le nouvel élu de la seconde circonscription, récemment arrivé de Paris, campe dans sa permanence. Une simple carte de visite, sur la porte extérieure, l'indique dans la grand-rue de Saint-Dizier. Un ancien appartement au papier peint défraîchi, un bureau, genre pupitre d'instituteur des années 70, et quelques chaises de cuisine en formica blanc : l'élu a fait sobre. Au fond du quatre pièces-cuisine, il y a une chambre avec, pour tout mobilier, un lit et quelques porte-manteaux où pendent des chemises. Son bureau est aussi très dénudé ; seules quelques affiches de Philippe Séguin et un portrait de Charles de Gaulle le distinguent des autres pièces. Ce décor chiche étonne plus d'un visiteur, comme ces syndicalistes de Force ouvrière, qui semblent presque gênés de se retrouver dans un lieu si semblable à tant de locaux syndicaux.

Le fringant député n'en a que faire. Il a des *« tâches plus urgentes »*. Depuis le 28 mars, la permanence ne désemplit pas. Soucieux de ménager son électorat, M. Cornut-Gentille reçoit à tour de bras. Chacun avec sa cause à plaider, les électeurs de droite défilent dans le bureau, convaincus que leur heure a enfin sonné. Riverains de la Nationale 4, soucieux de leur sécurité, ils râlent contre *« les dégradations que font les jeunes du Vert-Bois »*, un quartier déshérité, séparé du reste de la ville par la route ; ils réclament un grillage, afin de protéger les maisons riveraines. La directrice des Maisons familiales rurales, établissement d'enseignement agricole privé, vient se plaindre de l'étroitesse de ses locaux et de l'absence d'aide de la région. M. Cornut-Gentille promet d'*« en parler à Jean Kaltenbach »*, le président du conseil régional Champagne-Ardenne, en ajoutant : *« Maintenant qu'il n'a plus besoin des socialistes pour gouverner, il pourra peut-être faire un effort... »*

Impuissance devant le chômage

Avec un nouvel élu sur la scène politique locale, certains ressortent leurs vieilles revendications, espérant, cette fois, convaincre du bien-fondé de leur demande. Les lobbies, locaux ou nationaux, défilent aussi depuis un mois. Après le syndicat des dentistes, les sous-officiers et les agriculteurs, suivent des représentants de la Chambre syndicale des débitants de tabac. Les deux tenanciers de bar-tabac viennent remettre au député un « livre blanc » sur leur profession, pour le sensibiliser sur leur situation. « *La loi Evin nous a fait beaucoup de mal*, explique l'un d'eux. *Alors, quand vous examinerez à nouveau la loi, pensez à notre milieu rural ! »* Beau joueur, François Cornut-Gentille les tranquillise en leur montrant sa boîte de cigarillos. *« On fume beaucoup, à l'Assemblée nationale, et les non-fumeurs sont très mal vus. Vos problèmes me tiennent à cœur. »* Très rodés dans l'art du lobbying, ces professionnels avaient écrit dès avant le second tour pour rencontrer le député et faire relayer leurs dossiers. Les prochains sur la liste seront le bâtiment et les travaux publics.

Le jeune député doit également savoir répondre à toutes sortes de requêtes personnelles. Interventions en faveur d'un sursis militaire ou d'une affectation dans la caserne locale, demande de logement en HLM, d'une lettre de recommandation pour une mutation professionnelle ou d'un simple coup de pouce pour une place en crèche, les démarches personnelles des Bragards (1) sont légion. Ce lundi, un inspecteur de police sollicite un appui pour une mutation au commissariat de Saint-Dizier, las des aller et retour qu'il effectue tous les jours pour se rendre à Châlons-sur-Marne. Préoccupé par les effectifs de la commune, le député promet de s'en occuper.

Le parlementaire sait, pourtant, qu'il ne peut se contenter de gérer son capital électoral. Il doit aussi se frotter à une réalité économique et sociale plus que difficile, et monsieur le député se trouve bien démuni devant les manifestations les plus criantes de cette situation. Deux chômeurs, par exemple, viennent lui réclamer de l'aide. Le premier a travaillé dix-sept ans comme sapeur-pompier professionnel, avant d'être révoqué après un congé de maladie jugé trop long. Père de six enfants, surendetté – son téléphone vient d'être coupé –, l'homme n'en peut plus de demeurer à ne rien faire. « *Je n'ai pas l'habitude de rester les deux pieds dans le même sabot »*, souffle-t-il. Il montre son « CV », en évitant de croiser le regard de son interlocuteur.

Son compagnon d'infortune, pompier comme lui, mais volontaire, ancien chauffeur de poids lourd, se retrouve en préretraite à cinquante-trois ans. Venant de perdre sa maison faute de pouvoir rembourser son prêt, il doit toujours 2 000 francs de traites par mois. Or, avec ses quatre enfants à charge, il ne peut plus s'acquitter de cette somme. Son dossier de surendettement passe au tribunal à la mi-juin : il vient chercher un appui pour obtenir un étalement de sa dette. Compatissant, M. Cornut-Gentille écoute en se rongeant les ongles, avant d'exploser quand les deux hommes sont sortis. *« Qu'est-ce que vous voulez faire ? On ne sait pas par quel bout prendre le dossier ! »* s'exclame-t-il. Il s'indigne : *« Les banques les traitent comme des moins que rien. Ce sont des bandits. »* L'élu a essayé d'agir à la marge, en aidant ses visiteurs à refaire leur lettre de candidature et en leur donnant des contacts. *« On joue les assistantes sociales*, constate, après bien d'autres, le député. *Je ne le dis pas avec mépris, mais ce n'est pas notre rôle. »*

Dans cette région où les fonderies ont longtemps été les seules pourvoyeuses d'emploi, la crise de la métallurgie a frappé lourdement. Avec son taux de chômage de 10 %, le département peut faire illusion. Pourtant, la Haute-Marne a perdu 6 500 habitants entre les deux derniers recensements, un chiffre qui correspond au nombre de cotisants aux ASSEDIC disparus dans la même période. Les demandeurs d'emploi, las d'attendre, vont chercher ailleurs, et le dépeuplement progresse de manière inquiétante. Cette région, soigneusement évitée par les infrastructures (point d'autoroute, ni de TGV), n'attire plus, depuis longtemps, les entreprises. Celles qui restent « dégraissent » par vagues successives. La seule gloire industrielle bragarde, ce sont les glaces Miko.

Préparer les municipales

Pourtant, le jeune député ne désespère pas. Convaincu qu'on ne sortira pas de la crise de si tôt, il cherche des solutions, même partielles, et rencontre tous les partenaires possibles. Après un petit-déjeuner avec des chefs d'entreprise, il déjeune en compagnie du directeur de l'ANPE locale et le responsable d'une association intermédiaire d'intérim social, Tremplin 52. *« Je ne fais pas le même métier qu'un député de Paris, comme Laurent Dominati ! Ici, on ne peut pas être libéral, vu les problèmes de chômage*, aime-t-il à répéter. *Il va falloir créer des tas d'emplois de solidarité. »*

Antilibéral, François Cornut-Gentille adhère au RPR en 1987. Il a des antécédents, puisque son oncle n'est autre que Bernard Cornut-Gentille, ancien maire de Cannes, ministre de l'outre-mer dans le cabinet de Charles de Gaulle en 1958. *« Ce qui m'a plu, au RPR, c'est qu'il y a des gens très à droite, comme Pasqua, et d'autres plus socialistes que les socialistes, comme Alain Carignon ou Michel Hannoun »*, dit-il. Se défendant avec vigueur d'être de droite – *« Je déteste ce mot »* –, cet admirateur de Buffon et de Napoléon III s'affiche simplement gaulliste. *« C'est la seule idée adaptée à cette époque de gestation d'un monde nouveau*, assure-t-il, *et capable de dépasser les lobbies. »* Il ajoute : *« La droite institutionnelle me sort par les trous de nez ! »*

Sa fibre sociale va l'amener à se reconnaître dans le discours de Philippe Séguin, même si, soucieux de préserver son avenir politique, il insiste pour qu'on ne le catalogue pas comme un partisan du maire d'Epinal. Deux ans après son adhésion, il devient secrétaire départemental et il est élu au conseil municipal de Saint-Dizier, où il siège dans la minorité. Désireux de pousser plus loin sa chance, il convainc son parti de provoquer une « primaire » avec Simone Martin (UDF-PR), député européen, mais il a des concurrents : le président de la chambre de commerce et le fils du sénateur, Jacques Delong (RPR), figure locale, député avant 1981. Il gagne la bataille interne et devance Simone Martin de cinq cent trente-neuf voix au premier tour, avant de l'emporter sur elle, avec 64 % des voix, au second, le député sortant socialiste ayant été éliminé. Très présent sur le terrain, François Cornut-Gentille a tenu un discours social qui a séduit. *« Dans cette situation de désarroi, les gens ont besoin de voir leur député sur le terrain*, assure-t-il. *Il faut être là pour leur montrer ce qu'on peut faire, leur expliquer le travail d'un député. »*

François Cornut-Gentille prend son mandat à cœur, mais n'en reste pas moins prévoyant. Consultant à l'institut de sondage Louis-Harris, après sept ans passés à la SOFRES, il tient à garder son activité professionnelle. *« On ne peut négliger le risque d'un échec électoral*, explique-t-il, *et je ne veux pas devenir un apparatchik, dépendant du parti. »* Le jeune élu est pourtant convaincu de son avenir en Haute-Marne. S'il tient à laisser sa place, pour les élections cantonales, à Simone Martin, malgré les pressions de ses amis – *« Je ne suis pas sectaire »*, souligne-t-il –, c'est pour mieux rebondir aux municipales. Il a deux ans pour « bétonner » son « terrain ».

SYLVIA ZAPPI

(1) On appelle ainsi les habitants de Saint-Dizier. Le terme vient de « braves gars », expression employée par François Ier venu encourager les combattants lors du siège de la ville par Charles Quint en 1524.

□ RECTIFICATIF. – Contrairement à ce que nous avons indiqué par erreur dans *le Monde* du 18 mai, à propos de la condamnation, en appel, pour *« provocation à la haine raciale »*, du quotidien *Présent*, Jean-François Chabasse n'était pas l'avocat du MRAP, mais celui de la LICRA. Les deux associations antiracistes avaient déposé plainte contre le journal d'extrême droite après la publication, en août 1989, d'un entretien avec Jean-Marie Le Pen, dans lequel le président du Front national parlait des *« prédateurs arabes »*. *Présent* s'est pourvu en cassation.

COMMUNICATION

M. Carignon ne veut pas de publicité pour la distribution sur les chaînes locales

Invité du conseil national des collectivités territoriales pour l'audiovisuel, le ministre de la communication, Alain Carignon, s'est prononcé mercredi 19 mai à Paris contre l'ouverture de la télévision à la publicité locale, car, a-t-il affirmé, *« la situation actuelle (...) ne le permet pas »*. M. Carignon a annoncé qu'il réfléchissait à une nouvelle réglementation des « décrochages » locaux, une politique que M 6 voudrait développer et qui consiste à diffuser des émissions spécifiques dans certaines villes ou régions. Pour autant le ministre de la communication a affirmé qu'il n'était pas question de *« mettre en difficulté la presse régionale »*, qui ne vit, selon lui, que grâce à la publicité qu'elle obtient du secteur de la distribution. Les chaînes locales n'auront donc pas le droit de diffuser des messages publicitaires, venant de ce secteur.

Ces chaînes ont pourtant du mal à vivre, y compris les mieux implantées, comme le montre l'exemple de Télé-Lyon-Métropole et de 8 Mont-Blanc.

TLM (Lyon) et 8 Mont-Blanc réforment leurs grilles

LYON

de notre bureau régional

Tour à tour, les deux chaînes de télévision locales établies dans la région Rhône-Alpes, c'est-à-dire Télé-Lyon-Métropole (TLM) et 8 Mont-Blanc, celle-ci émettant dans les deux départements de Savoie, viennent d'annoncer la modification de leurs grilles de programmes, afin d'offrir un contenu d'une plus grande « proximité ». Une architecture commune des émissions prévoit maintenant six interruptions par jour dans la diffusion de la chaîne musicale MCM, pour laisser une place accrue à des feuilletons américains, à des documentaires et des informations locales rediffusées à trois reprises, dans la soirée.

Les deux entreprises, qui ont comme actionnaire commun la société Lucie SA, animée par André Campana, sont confrontées à des difficultés économiques, en raison de la baisse générale des dépenses publicitaires.

Malgré tout, M. Campana a assuré, lundi 17 mai, que TLM *« s'approchera »* de l'équilibre d'exploitation en 1993, en visant 20 millions de francs de recettes en année pleine, avec un effectif salarié d'une vingtaine de personnes, non compris la régie publicitaire (sept salariés). L'entreprise est en train de « boucler » une nouvelle augmentation de capital pour apurer ses pertes. Elle recueille cinq millions de francs, souscrit par la plupart des anciens actionnaires (Générale des eaux, *le Progrès*, Lucie SA).

De son côté, 8 Mont-Blanc (15 salariés) a essuyé une perte exceptionnelle de 12 millions de francs, en 1992, ayant sous-estimé le coût de la restructuration du site du département de la Savoie.

« Il faudra encore deux à trois ans pour que l'on arrive à maturité », déclare M. Campana. Une quinzaine de cadres de 8 Mont-Blanc ont dû changer de poste, en un an, afin de faire face à un développement du « réseau » aux Antilles, qui fut riche d'enseignements. Lucie SA souhaite que l'on évolue aussi, en France métropolitaine, vers une autorisation de la publicité de la distribution sur les télévisions locales. L'entreprise recherche également un abaissement des coûts de diffusion, avec le concours des collectivités locales.

GÉRARD BUÉTAS

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

REFAIRE LA RÉPUBLIQUE
André Tardieu, une dérive réactionnaire
de François Monnet.
Fayard, 638 pages, 190 F.

LÉON DAUDET, UN GÉANT DE PAPIER
de Michel Bassi.
Editions du Rocher, 207 pages, 129 F.

De la Troisième à la Cinquième

Comme les œuvres romanesques, les études biographiques les plus intéressantes sont celles qui nous en apprennent plus sur nous-mêmes, la société, le monde, les interrogations permanentes qui nous sont posées, que sur leurs héros fictifs ou authentiques. De ce point de vue, François Monnet a été bien inspiré de faire revivre André Tardieu, personnalité marquante et méconnue de la Troisième République. D'autant mieux inspiré que l'amplitude et la précision de sa recherche universitaire sont ici au service d'une approche nuancée, sans cesser d'être démonstrative. L'auteur entend, en effet, illustrer *« la concordance entre l'impasse d'une carrière individuelle et la crise générale de la culture libérale en France dans les années 30 »*.

André Tardieu avait tout pour réussir et il a tout réussi, sauf ce qui lui tenait le plus à cœur, ou, s'agissant d'un homme mû plus par la certitude de ses analyses que par la pulsion des sentiments, ce qui lui paraissait essentiel. Grand bourgeois parisien, doué d'une intelligence supérieure et d'une grande capacité de travail, il s'est d'abord affirmé comme *« un professionnel du triomphe scolaire »*, avant de se faire remarquer comme serviteur de l'Etat et commentateur avisé de la politique étrangère dans le journal *le Temps*. Elu député de Versailles en 1914, agent de liaison du général Foch pendant la guerre, volontaire pour un commandement en première ligne, puis affecté à la coopération franco-américaine à Washington, ce collaborateur de Georges Clemenceau, pur produit du centre droit, libéral ouvert au modernisme, semblait avoir une carrière toute tracée. Paul Reynaud le considérait comme *« l'homme le plus étincelant de sa génération »* et Léon Daudet l'appelait *« le mirobolant »*.

Réélu en 1919, il devient ministre des régions libérées dans le dernier gouvernement Clemenceau. S'il est battu en 1924, lorsque triomphe le Cartel des gauches, il retrouve un siège en 1926, à la faveur d'une élection partielle dans le Territoire de Belfort, et un portefeuille, celui du ministère des travaux publics, dans le gouvernement d'union nationale de Raymond Poincaré. En 1928, il devient ministre de l'intérieur et, de 1929 à 1932, chef du gouvernement, titre qui lui convient mieux que celui, en vigueur à l'époque, de président du conseil.

Nul doute qu'André Tardieu ait été l'un des hommes politiques les plus brillants de son temps, ce dont il avait une conscience aiguë. Plus intéressant est d'apprécier, avec François Monnet, ce qu'il a fait de ses dons. Il aurait pu se contenter d'être *« un praticien émérite du régime »*, mais, comme celui-ci ne lui semblait plus convenir aux besoins de l'époque, il a tenté de le changer, en même temps qu'il prétendait mettre en œuvre la modernisation des moyens de production du pays et de sa législation sociale. Sa pression en vue d'instaurer une démocratie forte, où l'exécutif aurait la primauté sur le législatif et une stabilité mieux garantie, où l'Etat serait capable d'intégrer les forces nouvelles de la société en s'imposant comme l'arbitre des divers intérêts collectifs, se heurtait à de nombreuses oppositions et suspicions. Outre son isolement relatif, son aversion pour la gauche communiste et socialiste excluait un mouvement social naissant, comme la suite allait le prouver, tandis que sa volonté de réforme mettait directement en cause la pratique républicaine des radicaux-socialistes, parti alors incontournable, sans satisfaire les anti-républicains. Enfin, sa propension à personnaliser le pouvoir, à privilégier la démocratie directe (par le référendum), à s'adresser directement au peuple par l'intermédiaire tout neuf de la TSF et du cinéma, pour banale ou moderne qu'elle paraisse aujourd'hui, le faisait soupçonner de *« césarisme »*, sinon plus, dans un environnement européen marqué par le fascisme.

Faute d'avoir su mobiliser les forces susceptibles de soutenir ses idées de réforme institutionnelle, il fut écarté et s'exila de Paris et du régime pour s'enfermer, à travers ses livres et ses articles dans la presse de droite, dans un rôle de procureur amer et de plus en plus réactionnaire. On ne sait ce qu'aurait fait cet esprit original, profondément national et patriote, républicain en butte au parlementarisme dominant de son époque, précocement sensible à la menace du nazisme (en tout cas à celle de l'Allemagne), hostile aux accords de Munich, après la défaite, sous Vichy, car la maladie l'écarta définitivement de la scène jusqu'à sa mort en 1945. Mais on peut, avec François Monnet, estimer qu'André Tardieu pratiquait la Cinquième République avant l'heure.

L'auteur estime qu'il empruntait à plusieurs traditions de la droite, dont il est possible de personnaliser les filiations actuelles : un peu au libéralisme orléaniste, davantage au bonapartisme (la volonté œcuménique du gaullisme au moins), avec une dérive vers le nationalisme d'exclusion. C'est avec Michel Debré, pourfendeur du régime d'Assemblée de la Quatrième République et l'un des principaux auteurs de la Constitution de la Cinquième que François Monnet lui trouve le plus de convergence historique. Et il lui sait gré d'avoir *« au temps de la déraison fasciste »* continué de défendre sa *« vérité »* en s'adressant à la raison de ses concitoyens. La modernité agressive, rejetée et aigrie d'André Tardieu méritait d'être reconnue, ne serait-ce que pour montrer la permanence d'un des problèmes majeurs de la démocratie qui est de concilier l'autorité des gouvernants et la représentativité des gouvernés.

Dans le genre polémique, fort à l'honneur sous la Troisième, Léon Daudet se distingua par la verve et la méchanceté, mais, par rapport à André Tardieu, avec plus de passion que de raison. Chez Daudet, c'est le talent des mots et des formules, la cruauté des traits, la vigueur de la vindicte et le don du journalisme qui ont séduit Michel Bassi, lequel possède quelque expérience de la profession et des médias. Il retrace l'itinéraire de son illustre confrère de *l'Action française* en faisant la part de ce qu'il admire, c'est-à-dire le tempérament, le style, l'acuité du regard et la capacité de réaction, et de ce qu'il ne partage pas dans l'engagement royaliste et les ressentiments extrêmes de son modèle, bien qu'il ait le souci de les replacer dans leur époque et de leur chercher, si c'est possible, des circonstances atténuantes. Le patriotisme excuserait-il l'antisémitisme ?

En retour de sa propre agressivité, Daudet a reçu son comptant d'insultes, le pire jugement porté sur lui étant sans doute celui de son ami et maître Charles Maurras qui disait à son sujet : *« Je doute qu'il ait jamais rien compris profondément. Il est ivre de mots, et aussi de quelques images. »* C'est cette folie de mots, fût-elle au service d'idées folles, que Michel Bassi regrette de ne pas retrouver dans *« le temps du journalisme mou »* que nous connaissons et *« les commentaires d'eau tiède »* qu'il déverse. Ce n'est pas que pure nostalgie. La joute politique ne se porte pas plus mal d'avoir rompu avec les excès qu'elle a connus et la presse n'a pas à rougir d'avoir substitué aux procès d'intention l'exigence de la transparence (dès l'affaire Dreyfus, ne l'oublions pas !). Cela ne saurait, cependant, justifier l'affadissement actuel du débat et l'ennui qui saisit, au risque de les décourager, les consommateurs médiatiques.

GRAND PRI

Contrairem

si nous ga

pas par ha

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Depuis l'apparition de la pandémie de sida

L'Organisation mondiale de la santé recense quatorze millions de séropositifs dans le monde

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui présentait, vendredi 21 mai à Genève, son dernier rapport sur la prévalence de l'infection par le virus du sida dans le monde, quatorze millions de personnes ont été contaminées depuis le début de l'épidémie, et en l'an 2000 le nombre cumulé de sujets infectés devrait atteindre 30 à 40 millions de personnes.

Quelque quatorze millions de personnes ont été infectées par le virus du sida depuis l'apparition de la maladie, indique le rapport de l'Organisation mondiale de la santé rendu public vendredi 21 mai. En l'an 2000, le nombre cumulé de sujets infectés par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) devrait atteindre 30 à 40 millions de personnes dans le monde, prévoit l'Organisation.

Le continent africain reste le plus touché, avec environ huit millions de personnes infectées en Afrique subsaharienne. Dans certaines villes d'Afrique centrale et orientale, un adulte sur trois est contaminé, et l'épidémie progresse dangereusement dans les campagnes vers le sud et vers l'ouest. Au Nigéria, où résident 20 % de la population de l'Afrique subsaharienne, le taux de séroprévalence atteint 15 % à 20 % dans certains groupes de prostituées.

Le nombre de cas de sida déclarés augmente également : en Afrique noire, 1,75 million d'adultes et d'enfants sont atteints par le sida, soit les deux tiers des cas déclarés dans le monde. Le nombre cumulé des cas de sida en Afrique devrait dépasser les cinq millions d'ici à la fin du siècle.

L'Asie va dépasser l'Afrique

« Il faut s'attendre à ce que l'Asie dépasse bientôt l'Afrique pour ce qui est des nouvelles infections », a déclaré le docteur Michael Merson, directeur du programme mondial OMS de lutte contre le sida. En Asie du Sud et du Sud-Est, en effet, près de 1,5 million d'adultes sont contaminés, l'Inde et la Thaïlande étant les principaux pays touchés. La contamination y est plus rapide qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes où plus de 1,5 million de personnes ont aussi été infectées. L'OMS indique que l'évolution de l'épidémie dans cette partie du monde sera liée à la rapidité avec laquelle elle se propagera au Brésil, pays qui, après les Etats-Unis, compte plus de cas de sida que tous les autres pays non africains.

Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, 75 000 personnes ont été contaminées par le VIH ; 50 000 adultes en Europe orientale et en Asie centrale et 25 000 en Asie orientale et dans le Pacifique.

Selon deux études épidémiologiques américaines

Une consommation importante de vitamine E pourrait réduire les risques d'infarctus du myocarde

Le dernier numéro de l'hebdomadaire américain *The New England Journal of Medicine* publie les résultats de deux larges études épidémiologiques qui tendent à démontrer qu'une importante consommation quotidienne de vitamine E serait de nature à réduire les risques d'infarctus du myocarde (1). En dépit des conclusions auxquelles ils parviennent, les auteurs de ces études se gardent de toute extrapolation hâtive. Sans démontrer l'existence d'un lien de cause à effet, ces travaux viennent malgré tout confirmer l'idée communément répandue, aux Etats-Unis notamment, selon laquelle la consommation de fortes doses quotidiennes de vitamines est bénéfique à la santé.

Les deux études publiées dans le dernier *New England Journal of Medicine* portent au total sur 120 000 personnes, 80 000 femmes (des infirmières âgées de 34 à 59 ans) et 40 000 hommes (âgés de 40 à 75 ans) sans aucun antécédent connu de pathologie cardiovasculaire. Au terme de ces deux études, les chercheurs concluent à une association entre la consommation, importante et quotidienne, de vitamine E et la réduction des risques de survenue d'une pathologie coronarienne (infarctus du myocarde).

La vitamine E est notamment présente dans le beurre, le jaune d'œuf, le lait, les germes de céréales et les légumes verts comme les épinards. Cette vitamine fait partie (avec la A et la C) des substances anti-oxydantes censées protéger l'organisme contre certains phénomènes physiopathologiques impliqués entre autres dans les maladies cardiovasculaires.

La meilleure protection semble ici être obtenue à partir d'une consommation quotidienne de 100 unités internationales durant une période minimale de deux ans. Actuellement, les recommandations sanitaires américaines sont de l'ordre de 15 unités quotidiennes. On estime généralement qu'une nourriture équilibrée apporte au minimum 25 unités internationales de vitamine E.

Convient-il, au vu de tels résultats, de modifier ses apports alimentaires ? Il est difficile de faire la part, dans ce type d'études, entre les multiples facteurs pouvant être mis en cause. Il conviendrait d'établir une hiérarchie entre les rôles protecteurs de l'alimentation, de l'exercice physique et d'autres éléments comportementaux. Des études sur ce thème sont en cours.

L'une des hypothèses avancées par les auteurs des travaux américains fait état de l'impact de la vitamine E sur les niveaux de l'une des formes de cholestérol sanguin tenue pour protectrice vis-à-vis de la formation des plaques d'athérome sur la paroi interne des vaisseaux. Cette hypothèse permettrait d'expliquer la réduction des accidents coronariens, principale cause de mortalité dans les pays industrialisés. Bien que de multiples études aient été menées sur le thème des relations entre l'alimentation et les maladies coronariennes (action des graisses, des fibres, de l'alcool, du café, etc.) aucune conclusion définitive ne peut aujourd'hui être fournie (2).

Quoi qu'il en soit, les résultats publiés dans le *New England Journal of Medicine* viendront conforter la tendance qui, aux Etats-Unis notamment, pousse à la consommation de très fortes doses de vitamines, un comportement qui ne repose jusqu'à présent sur aucune base scientifique.

JEAN-YVES NAU

(1) Ces deux études sont publiées dans le *New England Journal of Medicine* daté du 20 mai 1993. Elles ont été menées par des chercheurs de la Harvard School of Public Health et du Brigham and Woman's Hospital de Boston.

(2) Sur ce thème on peut se reporter au tout récent ouvrage *Maladies coronariennes et alimentation*, du docteur Alain Page, publié aux Editions Masson.

Avant la publication du projet de loi Pasqua

L'épiscopat catholique adresse un « message de solidarité » aux immigrés

Après l'adoption par les députés d'une réforme du code de la nationalité et à quelques jours de l'examen par le conseil des ministres du projet de loi Pasqua sur l'entrée et le séjour des étrangers, qui prévoit un durcissement de la législation sur l'immigration, l'Eglise catholique a adressé, jeudi 20 mai, jour de l'Ascension, un *« message aux immigrés qui sont en France »*, signé de Mgr Pierre Joatton, évêque de Saint-Etienne et président de la Commission épiscopale des migrations.

« Engagés dans la rencontre avec les immigrés, écrit Mgr Joatton, *nous vous adressons ce message pour témoigner de notre solidarité en ces jours où de nouvelles dispositions légales vous concernant peuvent donner l'impression que l'on vous désigne comme la cause de tout ce qui ne va pas dans notre pays. Or vous êtes bien souvent, avec d'autres, les premiers touchés par la crise économique, le chômage, les problèmes d'école, de logement, de quartier... La vie est difficile pour vous, et en particulier pour les jeunes nés sur le sol français, qui, se sentant déjà rejetés de la société, ont peine à croire que les décisions actuelles sont le fruit d'une volonté d'intégration.*

» Il est vrai que nous avons encore à apprendre à vivre ensemble et qu'il ne faut pas laisser s'installer un climat de méfiance et d'insécurité. La peur est mauvaise conseillère et peut ouvrir les portes aux pires dictatures. Et nous pensons aussi qu'il serait déshumanisant pour tous de ne pas poursuivre l'effort entrepris depuis des années avec vous pour tisser au jour le jour des liens entre Français et immigrés (...). » Nous avons besoin de vous pour préparer, ici en France et au-delà des frontières, un avenir de paix et de fraternité dans le respect de la dignité et de la liberté de l'homme. C'est un combat à mener ensemble sur le terrain de la vie quotidienne et sur celui de la législation, notamment en ce qui concerne le mariage et la famille (...). »

Selon un porte-parole du ministère de la justice, le garde des sceaux, *« particulièrement attentif à l'équilibre entre les droits du citoyen et les impératifs de sécurité »*, est *« prêt à recevoir »* Mgr Joatton.

Par ailleurs, le synode national de l'Eglise réformée de France, réuni du 20 au 23 mai au Havre, a également exprimé ses inquiétudes quant à la situation des immigrés en France. Dans une déclaration, l'Eglise réformée de France *« s'alarme des dispositions contenues dans le projet en cours de réforme du code de la nationalité et des conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France »*. Il a dénoncé *« les atteintes aux principes inhérents à une société libre, juste et solidaire, ainsi que les conséquences que ces mesures entraîneront à plus ou moins brève échéance dans le tissu social de notre pays. »*

SPORTS

TENNIS : les Internationaux de France

Pendant les travaux, Roland-Garros continue

Des Internationaux de France dans la tradition et la continuité. Telle est la devise de Christian Bimes. Le nouveau président de la Fédération française de tennis (FFT) présentait, vendredi 21 mai, le tirage au sort des Internationaux de France de Roland-Garros, qui se disputeront du 24 mai au 6 juin.

En l'absence de la première joueuse mondiale Monica Seles, forfait à la suite d'une agression à Hambourg, il y a un mois, Steffi Graf tentera de remporter le trophée pour la troisième fois et de reconquérir sa place de numéro un mondiale.

Double vainqueur en 1991 et en 1992, l'Américain Jim Courier fait figure de grand favori chez les hommes, où le forfait le plus notable est celui d'André Agassi.

Le hasard est malicieux. André Agassi, le joueur le plus hirsute et le plus provocateur du tennis mondial, ne viendra pas disputer les Internationaux de France de Roland-Garros. Victime d'une tendinite au poignet, l'Américain ne viendra donc pas asséner ses coups-massues et arborer les tenues bigarrées qui ont fait sa légende devant un parterre de groupies hurlantes. Au moment où l'Américain déclarait forfait, les premières affiches du tournoi commençaient à fleurir dans les rues. Celles-ci représentent un joueur habillé à la mode du tennis de ce début de siècle : un homme en pantalon de flanelle et chemisette blanche portant des raquettes en bois.

Cette image aux antipodes du tennis actuel peuplé de « bûcherons » équipés de matériel *high-tech*, reflète pourtant parfaitement l'intention des Internationaux de France de Roland-Garros, deuxième tournoi du grand chelem de l'année, après les Internationaux d'Australie. Comme Wimbledon, on se veut ici gardien d'une certaine tradition. En tout cas, après avoir pris la succession de Philippe Chatrier à la présidence de la FFT, Christian Bimes a joué la carte de la continuité : *« Pourquoi changer une équipe qui gagne ? »*

Un garde du corps sur les courts

Même direction, assurée par Patrice Clerc, mêmes partenaires, ceux de toujours, la BNP ou Perrier, même couverture télévisée, assurée par le service public (France télévision). Seuls changements notables, un accueil pour les dirigeants des ligues ou des clubs, *« ces bénévoles du tennis auxquels nous devons beaucoup »*, assure Christian Bimes, et une ouverture à tous les sports français. *« Comme sous la présidence de Philippe Chatrier, le sport reste la priorité sur la terre battue parisienne »*, poursuit le président. Des vedettes, comme l'équipe nationale de handball ou le quinze de France de rugby – qui sera invité pour la finale dames, le samedi 5 juin, – viendront supporter les joueurs.

Les vrais changements sont promis pour 1994 avec l'inauguration d'un court central annexe de 10 000 places et l'ouverture de 10 000 carrés de bureaux et de vestiaires. Suspendus en février 1992 par un arrêt du tribunal administratif de Paris saisi par une association de riverains (*le Monde* du 24 février et du 25 mars 1992), les travaux ont repris en décembre à la faveur d'un arrêt du Conseil d'Etat (*le Monde* du 2 décembre 1992).

Cinq grues veillent aujourd'hui sur le chantier. Les responsables assurent que le calendrier sera respecté. L'ouverture est prévue dans un an tout juste. *« En 1993, nous allons reprendre notre souffle en attendant cette échéance*, explique Christian Bimes. Ce qui sera vrai pour les investissements, ne le sera pas en matière de sécurité. Un mois après l'agression dont a été victime la championne du monde Monica Seles, poignardée en plein match à Hambourg et contrainte de déclarer forfait, les responsables, sans céder à la psychose de l'attentat, ont renforcé les mesures de protection des vedettes : un garde du corps sera placé à côté de la chaise de repos sur les courts les plus exposés, c'est-à-dire soumis à une forte couverture télévisée, le central, le numéro un ou le numéro deux.

Depuis les menaces dont avaient été l'objet quelques champions au début des années 80, les meilleurs joueurs mondiaux sont de toutes les façons tenus à l'écart de la grande foule qui se presse dans les allées du stade de la porte d'Auteuil. Cette année encore plus de 300 000 personnes sont attendues dans l'enceinte pendant la quinzaine.

En dépit de la récession qui frappe les milieux de la publicité, le village des annonceurs restera le centre médiatico-mondain où l'on se pâmera sur les revers et les coups droits des stars. Outre la gloire attachée au titre, l'élite mondiale du tennis s'efforcera de laisser aux gros bataillons de la raquette la plus petite part possible des 45 164 000 francs mis en jeux cette année.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Le tirage au sort

Un duel Leconte-Bruguera au premier tour

Le tirage au sort du tableau final des Internationaux de France de tennis à Roland-Garros a, comme de coutume, réservé quelques beaux chocs pour le premier tour qui débute lundi 24 mai. L'Américain Pete Sampras, tête de série numéro 1, connaîtra un premier match difficile face au Russe Andreï Cherkasov, 40e mondial et excellent spécialiste de la terre battue. Le Français Henri Leconte, qui est actuellement classé 66e mondial, doit, lui, rencontrer l'Espagnol Sergi Bruguera, tête de série numéro 10.

Le premier tour devrait, en revanche, être plus aisé pour le tenant du titre, l'Américain Jim Courier, tête de série no 2, qui affrontera l'Argentin Roberto Azar (93e mondial). La plupart des autres têtes de série devraient également connaître des débuts tranquilles : le Suédois Stefan Edberg (no 3) rencontrera l'Uruguayen Marcelo Filippini (45e mondial), l'Allemand Boris Becker (no 4) sera opposé au jeune Français Nicolas Escudé (579e mondial), les Américains Ivan Lendl (no 7) et Michael Chang (no 8) devront se défaire de joueurs qualifiés. Récent finaliste du tournoi de Monte-Carlo, le Français Cédric Pioline (21e mondial) affrontera l'Australien Sandon Stolle (120e mondial).

Les quarts de finale théoriques devraient mettre en présence Pete Sampras (EU, no 1) et Ivan Lendl (EU, no 7), Stefan Edberg (Suè., no 3) et Petr Korda (Tch., no 6), Goran Ivanisevic (Cro., no 5) et Boris Becker (All., no 4), Michael Chang (EU, no 8) et Jim Courier (EU, no 2)

Dur pour les Françaises

Chez les dames, en l'absence de la championne du monde Monica Seles, les têtes de série nos 1 et 2 du tournoi, sont l'Allemande Steffi Graf et l'Espagnole Arantxa Sanchez. Elles seront opposées respectivement à la Suédoise Cecilia Dahlman (105e mondiale) et à la Néerlandaise Monique Kiene (142e mondiale). Le sort a programmé deux duels franco-français entre Mary Pierce (no 12) et Catherine Mothes. Noëlle Van Lottum rencontrera Alexandra Fusai. Nathalie Tauziat (no 13) devra en découdre avec une joueuse issue des qualifications. Premier tour plus que difficile pour Nathalie Herreman qui affrontera l'Américaine Jennifer Capriati (no 6) et Isabelle Demongeot qui sera opposée à la Suisse Manuela Maleeva-Fragnière (no 10).

Les quarts de finale théoriques devraient mettre en présence Steffi Graf (All., no 1) et Jennifer Capriati (EU, no 6), Conchita Martinez (Esp., no 4) et Anke Huber (All., no 8), Mary-Joe Fernandez (EU, no 5) et Gabriela Sabatini (Arg., no 3), Jana Novotna (Tch., no 7) et Arantxa Sanchez (Esp., no 2).

DÉFENSE

Rattachée à l'Eurocorps

La brigade franco-allemande sera disponible pour des actions humanitaires

MÜLLHEIM

de notre envoyé spécial

« La brigade franco-allemande sera rattachée au corps européen à partir du 1er octobre », a annoncé, vendredi 21 mai, à Müllheim (Allemagne), le ministre français de la défense, François Léotard, venu, en compagnie de son collègue allemand, Volker Rühe, baptiser du nom de Robert-Schuman (1) la caserne, anciennement appelée quartier Turenne, qui abrite désormais le PC de cette unité forte de quelque 4 930 hommes des deux pays.

Dans son intégralité, l'Eurocorps, soit 35 000 hommes et même davantage avec la participation de la Belgique qui s'annonce à hauteur de 10 000 hommes, ne sera pas opérationnel avant 1995. Mais, la brigade pourrait, dès l'année prochaine, recevoir des missions d'action humanitaire à la condition que, d'ici là, a souligné M. Rühe, l'Allemagne règle ses problèmes constitutionnels, qui empêchent, pour le moment, la Bundeswehr d'agir hors du territoire national. A terme, le corps européen devrait opérer – sous les directives d'un « comité commun » chargé d'appliquer des décisions des deux gouvernements – dans le cadre des alliances (Union de l'Europe occidentale ou OTAN) et il assurera des opérations de maintien et de rétablissement de la paix ou des actions humanitaires au profit de l'ONU. *« Le cœur de l'Eurocorps*, a expliqué M. Rühe, *est la brigade franco-allemande disponible pour des actions humanitaires »*.

Se référant, mais sans le citer nommément, à des propos antérieurs de l'ancien ministre de la défense, Jean-Pierre Chevènement, pour qui la brigade était *« une école de langues »*, le général (français) François Clerc, actuel chef d'état-major du général (allemand) Helmut Willmann, qui commande le corps européen, a déclaré que *« l'Eurocorps n'est ni un laboratoire, ni une vitrine, mais un outil constamment prêt à l'emploi »*.

En dévoilant la plaque dans la cour d'honneur du PC de la brigade à Müllheim, M. Léotard a, de son côté, justifié le choix du nom de Robert-Schuman en ces termes : *« Ce nom a valeur de symbole, celui d'un homme exceptionnel qui a toujours défendu l'idée d'une Europe responsable de son devenir et par là même de sa défense. Comment ne pas comprendre que cette unité franco-allemande est un peu la figure emblématique de ces* « solidarités de fait » *qu'il appelait de ses vœux ? »*.

J. I.

(1) Robert Schuman (1886-1963), président du conseil en 1947-1948 et ministre à plusieurs reprises, président du Parlement européen entre 1958 et 1960, a milité pour le rapprochement avec l'Allemagne après la seconde guerre mondiale. Il est considéré en France comme l'un des promoteurs de la construction de l'Europe politique et économique.

□ **La Belgique affectera 10 000 à 12 000 hommes à l'Eurocorps.** – La Belgique affectera en principe 10 000 à 12 000 hommes au corps européen – l'Eurocorps – soit la totalité de ce qui restera de l'unité d'intervention de la force terrestre belge après restructuration, a déclaré, vendredi 21 mai, un haut responsable du ministère belge de la défense. Les Belges devraient ainsi rejoindre les Français et les Allemands au sein du corps européen avec les effectifs d'une division, composée notamment de trois brigades équipées de chars. – *(AFP.)*

هكذا من الإعلام

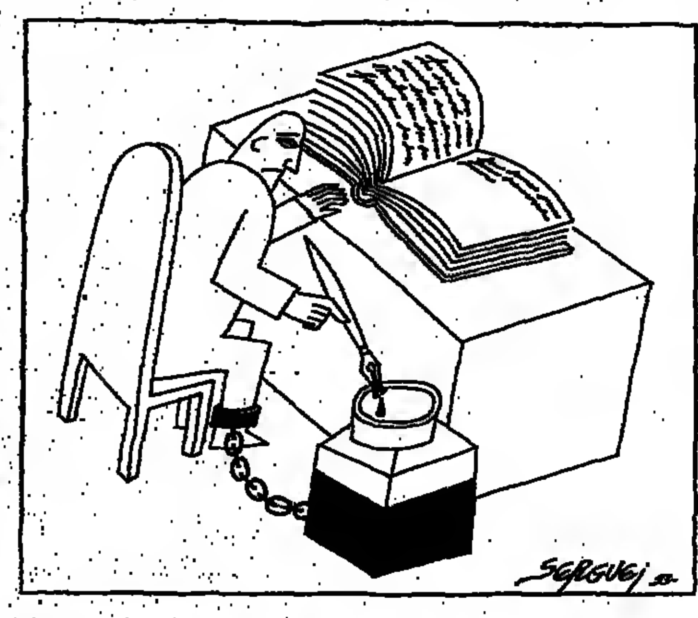
Avant la publication du projet de loi Pasqua
L'épiscopat catholique adresse un « message de solidarité » aux immigrés

SOCIÉTÉ

La double vie d'un contumax en « cavale »

Condamné à la suite d'un cambriolage commis en 1972, Daniel Simon vivait sous une fausse identité. Vingt ans après, il se libère dans un livre

Une nuit d'automne, deux jeunes cambrioleurs, un coffre-fort. L'affaire, pour le moins banale, date de 1972, dans les docks du port de Calais. Elle aurait d'ailleurs pu y rester, entre les entrepôts et les usines, se limiter aux colonnes du quotidien local. Pouvait-elle espérer plus grande publicité, avec un butin de dix mille francs, un monte-en-l'air arrêté quelques mois plus tard et un autre en fuite? Sans doute pas. Mais cet « autre », justement, en a décidé différemment. En février 1993, après vingt ans de « cavale », dont dix-huit sous une fausse identité, Daniel Simon est sorti de l'ombre pour écrire le livre de sa double vie (1). Celle d'un apprenti de la cambriole jugé en son absence et condamné par contumace à la prison à perpétuité. Celle d'un père obligé de mentir à sa fille, d'un homme contraint de tricher avec son employeur, avec ses amis, avec lui-même.



Les mots rebelles d'un écorché vif

De 1975 à 1993, Daniel Simon s'est donc appelé Elie V., citoyen canadien installé en France. Devenu un cadre modèle, consultant pour diverses entreprises, cet ancien militant d'extrême gauche a même eu à mener une étude pour le compte du ministère de la justice... Cette existence de silences et de mensonges, il l'a choisie en refusant de se présenter devant la justice. S'il l'avait fait, il aurait sans doute passé cinq ans dans une cellule, comme son complice, un certain Pascal, rencontré lors d'un précédent séjour en prison. Absent du box des accusés de la cour d'assises de Saint-Omer, Daniel Simon a donc été condamné, le 27 avril 1976, à la réclusion criminelle à perpétuité.

La lourdeur de cette peine peut surprendre mais la loi (articles 627 et suivants du code de procédure pénale) est ainsi faite que toute personne jugée par contumace ne peut, en aucun cas, bénéficier des circonstances atténuantes. Elle est donc automatiquement condamnée à la peine maximale prévue pour les faits reprochés.

Or, à l'époque, un vol qualifié était passible de la réclusion criminelle à perpétuité. Cette peine aurait été annulée si Daniel Simon s'était rendu pour être de nouveau jugé. Mais le contumax n'est pas sorti de son maquis. *« J'avais envie de rester libre. Plutôt que de vieillir trop lentement, j'ai choisi de garder le teint frais et la démarche alerte »*, écrit-il. Il a préféré fuir, changer de vie, quitter son fils, un petit garçon de quatre ans.

Il a d'abord tenté de partir à l'étranger, d'exercer divers petits boulots en Italie, en Angleterre, au Portugal. Mais c'est au Canada, en 1974, qu'il obtient des papiers et change d'identié. De retour à Paris, en 1975, il découvre la condition d' *« étranger dans son propre pays »*. Il va obtenir une carte de séjour, passer son permis de conduire, suivre des études de droit, survivre en faisant la « plonge » dans un restaurant. Il enseignera le droit avant d'être engagé comme cadre par une société de « conseil en management ». *« J'ai choisi de collectionner les bonnes notes sociales, pour en faire état, si jamais... »*

Ces *« bonnes notes »*, Elie V. n'a pas eu à les exhiber. Il s'est glissé entre les mailles du filet, au prix de multiples contorsions : *« J'ai eu plus que ma part de questions difficiles, de choix pénibles, d'angoisses, aussi. Ça vous use un homme avant l'heure, ce genre de sport. »* Seuls quelques proches étaient au courant de sa véritable identité. Sa fille, aujourd'hui âgée de quinze ans, ne savait rien de ses secrets. Elle s'étonnait souvent des mystères de ce père qui paraissait heureux mais ne « riait jamais ».

Puis le livre a été publié. Vingt ans d'ombre en sept chapitres. Chaque chapitre est une lettre et chaque lettre un appel. Un appel émouvant lorsqu'il est destiné à sa fille devant laquelle il prend le *« pari »* risqué de révéler *« que son père est un vieux brigand débrouillard, un cambrioleur assagi et un joyeux drille qui cache bien son jeu »*.

Du passé, dont il dit qu'il *« saccage »* le présent, Daniel Simon avoue tout, même le plus pénible : *« Il y a quelque part, dans ce beau pays un garçon qui a déjà fêté ses vingt ans. Mon fils. »* Dans le premier chapitre, il s'adresse également au magistrat qui l'a condamné. En termes parfois très virulents, il s'insurge contre une *« condamnation absurde, sans aucun rapport avec la gravité des faits »*. S'il reconnaît sa culpabilité, s'il admet la *« nécessité fondamentale de la Loi »*, il souligne qu'il n'a tué, violé ou enlevé personne et qu'il n'était pas armé.

« Atteindre d'autres boules »

En fait, bien plus qu'un seul homme, dont il ne révèle pas le nom, il s'en prend à l'ensemble de l'institution : *« Je règle le tir sur ce juge mais ce n'est pas lui qui m'intéresse. Je ne le vise que pour atteindre d'autres boules. »* Les *« autres boules »* ? La contumace, la réinsertion des détenus, le poids du passé et des casiers judiciaires. Tout cela, Daniel Simon l'évoque à mots rebelles, d'une écriture d'écorché vif.

Une fois l'ouvrage en librairie, il restait à apparaître à visage découvert, à attendre les réactions de la justice, de ses enfants, de ses collègues. Guetter les regards qui se détournent, les amitiés fuyantes. Réapprendre à se retourner à l'appel de son nom, le vrai, Daniel Simon, et non Elie V. Après avoir dévoilé les cartes de son double jeu, il pouvait tout perdre : la liberté, l'amour des siens, son emploi.

Sa fille n'a pas changé d'attitude à son égard. Elle s'avoue soulagée d'avoir enfin l'explication des mystères de ce *« papa qui ne riait jamais »*. Pascal, le vieux complice du coffre-fort, l'a aperçu un soir, à la télévision, et lui a téléphoné quelques jours plus tard. Et puis il y a ce fils, abandonné à l'aube de la longue cavale. Il est venu de lui-même, après avoir vu son père sur TF 1. Daniel Simon l'avait quitté bambin, il l'a retrouvé étudiant. Toujours avec le même nom de famille. *« Il n'a pas eu un jugement négatif à mon égard, il a cherché à comprendre »*, confie Daniel Simon.

« Je me sens vidé, je n'ai plus à mentir »

En fait, il n'a rien perdu, si ce n'est sa place de « consultant en management » : *« L'attitude de mon employeur est compréhensible. Il m'a dit que, dorénavant, il ne pourrait plus m'envoyer en mission auprès des entreprises sans risquer de perdre des clients. J'ai pris un congé sans solde. Des chefs d'entreprise se sont manifesté auprès de moi mais ils attendent que ma situation soit clarifiée. »*

« Clarifiée », la *« situation »* du contumax ne l'est pas encore. A la sortie du livre, la chancellerie a demandé au parquet de Paris de diligenter une enquête. Mais Daniel Simon pourrait prendre les devants en se constituant prisonnier très prochainement. Il sera donc rejugé, vingt ans après les faits. Au ministère de la justice, on précise cependant que jurés et magistrats tiendront *« sans doute compte »* des *« circonstances particulières »* de cette affaire.

Le juge qui l'avait condamné en 1976 est aujourd'hui à la retraite. Il assure ne plus se souvenir de ce dossier mais, après avoir lu l'ouvrage à la demande du *Monde*, dit ne pas se reconnaître dans le portrait que l'auteur fait de lui : *« Je n'ai jamais condamné quelqu'un par plaisir. Ce n'est pas ma conception de la justice. Ce monsieur se déchaîne contre moi mais je n'ai fait qu'appliquer la loi. »*

Cette loi, justement, Daniel Simon désespère de la voir remise en cause. Un brin utopique, il pensait que son livre donnerait lieu à un *« débat de fond »* : *« Au-delà de la belle histoire, je voulais porter ce sujet sur la place publique mais certains sont visiblement restés fixés sur le côté spectaculaire. C'est décevant mais je ne regrette rien. Je me sens vidé, je n'ai plus à mentir. »*

PHILIPPE BROUSSARD

(1) *Contumax, le prix de la liberté*, de Daniel Simon, Editions Jacques Bertoin, 254 p., 120 FF.

En solidarité avec les écoliers du Sénégal

La Seine en kayak pour collecter du matériel scolaire

« Aide-moi à apprendre » : sous ce titre, le Comité français pour l'UNICEF a lancé une opération de collecte de cahiers et crayons pour les enfants du Sénégal. Après un programme de réhabilitation, une centaine d'écoles attendent encore des fournitures pour organiser la rentrée des classes. Des étudiants rouennais et parisiens ont décidé d'associer cette collecte à un événement sportif : la descente de la Seine, de Paris au Havre, en kayak. Du 23 au 30 mai, neuf villes seront traversées en huit jours, les sapeurs-pompiers de ces villes se relayant, par groupes de cinq, pour couvrir les 365 kilomètres, soit une moyenne de 50 kilomètres par jour. Dans chaque ville-étape, un podium attend les lycéens qui auront collecté cahiers et crayons pendant la semaine. Les promoteurs de cette opération « Kayaks du cœur », qui réunit déjà des pompiers et des étudiants, espèrent la participation de partenaires financiers.

▶ Pour tous renseignements, on s'adressera au Laboratoire Biogalénique (qui collabore à cette opération de l'UNICEF), près d'Agnès Bellocq. Tél. (1) 40-35-58-00.

CARNET DU Monde

Décès

– Cour-Cheverny (Loir-et-Cher).

Nadine Leforestier,
Amélie et Claire,
Michel Leforestier
et sa femme,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Pierre LEFORESTIER.

L'inhumation aura lieu le mardi 25 mai 1993, à 14 heures, au cimetière de Sainte-Colombe (Seine-Maritime).

– Florence et Claude Comolet
et leurs enfants,
Jacques Malafosse
et ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre MALAFOSSE,

survenu à Agde, le 21 mai 1993.

Les obsèques religieuses auront lieu le lundi 24 mai, à 10 heures, en l'église de Vias.

23, boulevard Gambetta,
34450 Vias.

– Mme Rolande Schmitt Vallat,
sa nièce,
William et Serge,
ses petits-neveux,
M. Claude Schmitt,
ont la douleur de faire part du décès de

Simone VALLAT,

survenu le 20 mai 1993, à l'âge de quatre-vingts ans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

124, rue Paul-Vaillant-Couturier,
92240 Malakoff.

– Les communautés de chrétiens,
Sa famille,
Et ses nombreux amis,
font part du décès, le 21 mai 1993, de

Jean MARAIS,
prêtre,

dans sa soixante-douzième année.

L'Eucharistie sera célébrée le mardi 25 mai, à 16 heures, en l'église de la Madeleine, rue des Coudres, à Evreux, suivie de son inhumation à Beaumont-le-Roger, dans l'intimité familiale.

Il sera possible de se recueillir auprès de lui en l'église de la Madeleine, dès 10 h 30, ce mardi.

De la part de
Jacques Gaillot,
évêque d'Evreux,
Roland Dollé,
vicaire général,

Les vicaires épiscopaux,
Les prêtres de son cours et du diocèse,
Odile et Daniel Foubert,
René et Arlette Gaudez,
Michel Gaudez,
Philippe et Gisèle Gaudez,
Bernard et Françoise Gaudez,
Pierre et Nicole Gaudez,
Yves et Sophie Gaudez,
Leurs enfants,
ses nièces, neveux, petits-neveux et nièces,
Et toute sa famille.

Evêché,
4 bis, boulevard Jules-Janin,
27000 Evreux.
Foubert-Gaudez,
24 ter, rue de Conches,
27000 Evreux.

– Claude et Georgette Salles,
ses parents,
Nathalie,
sa sœur,
Pierre,
son frère,
Mme Raymonde Juffet,
sa grand-mère,
Mireille Salles,
Danièle Juffet,
Claude Juffet,
ses tantes,
Sylvain, Alexandre, Sébastien, Agnès, Laurence, Olivier, Jean-François,
ses cousins, cousines et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Thomas SALLES,

survenu le 11 mai 1993, à Agu-Nyogbo (Togo), à l'âge de vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 25 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17e.

L'inhumation aura lieu à la suite au cimetière parisien de Montmartre. Rendez-vous à l'entrée principale du cimetière, avenue Rachel, Paris-18e.

Condoléances uniquement sur registre à l'église et au cimetière.

Errata

– Dans l'avis de décès de

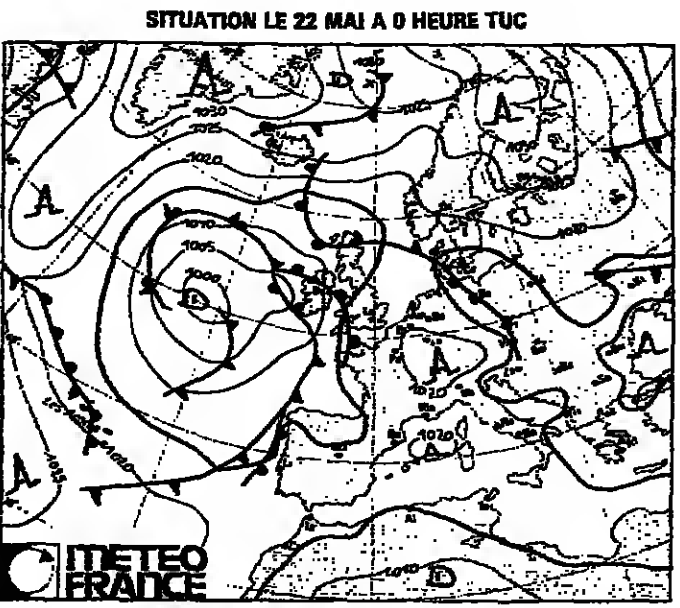
M. Albert VOGELWEITH,

la famille nous prie de préciser qu'il fallait bien lire

De la part de
La famille Thyebant.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 22 MAI A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 23 MAI 1993

LÉGENDE: ENSOLEILLÉ; ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX; NUAGEUX COUVERT ÉCLAIRCIES; TRÈS NUAGEUX OU COUVERT; PLUIE OU BRUINE; NEIGE; AVERSES; ORAGES; BRUMES ET BROUILLARD; SENS DE DÉPLACEMENT

AUTAN — METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE DIMANCHE 23 MAI 1993 — VERS MIDI

Dimanche : beau et chaud en général, nuageux sur l'Ouest. – Sur la Bretagne, les nuages seront bien présents tout au long de la journée et pourront localement donner quelques gouttes le matin.

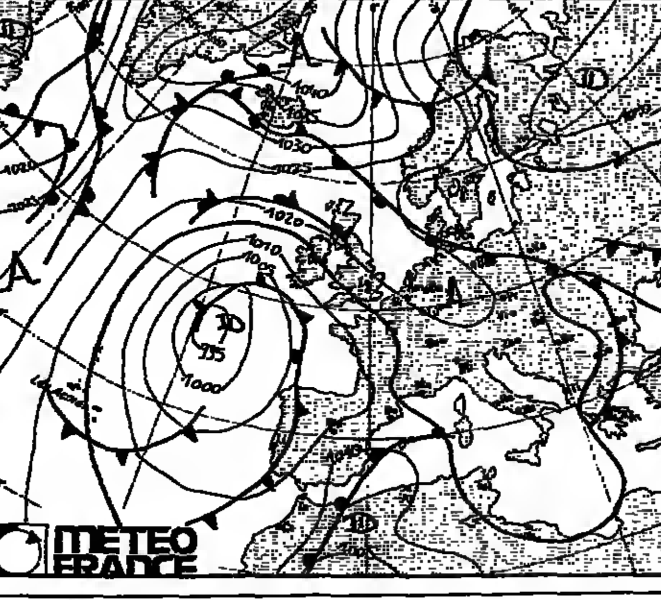
De l'Aquitaine aux Pays de Loire, à la Normandie, à l'Ile-de-France et au Nord, la matinée sera nuageuse mais le soleil l'emportera l'après-midi. Une tendance orageuse se manifestera en soirée sur le Pays basque.

Sur le reste du pays le temps sera chaud et ensoleillé. Toutefois, sur le Languedoc-Roussillon, le vent marin ramènera des nuages. Le vent d'autan se renforcera également dans la vallée de la Garonne et atteindra 50 km/h en rafales.

Les températures matinales varieront entre 7 et 10 degrés sur la majeure partie du pays, mais atteindront 11 à 13 degrés près des côtes atlantiques et méditerranéennes.

L'après-midi, les températures seront estivales et atteindront 23 à 27 degrés en général, localement 28 dans le Nord-Est, les Landes et les vallées alpines mais ne dépasseront pas 20 degrés le long de la Manche.

PRÉVISIONS POUR LE 24 MAI 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 22-5-93
Valeurs relevées le 21-5-1993 à 18 heures TUC et le 22-5-1993 à 6 heures TUC

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	22	7	N
BIARRITZ	20	10	N
BORDEAUX	19	10	N
BOURGES	17	7	N
BREST	16	10	C
CAEN	17	10	C
CHERBOURG	17	8	C
CLERMONT-FER.	17	4	N
DIJON	16	6	D
GRENOBLE	18	6	D
LILLE	16	6	D
LIMOGES	15	7	N
LYON	17	6	D
MARSEILLE	21	10	D
NANCY	16	3	D
NANTES	17	10	N
NICE	22	12	D
PARIS-MONTS.	18	10	D
PAU	19	11	N
PERPIGNAN	21	9	N
POINTE-A-PITRE	33	24	N
RENNES	18	11	C
ST-ETIENNE	16	4	D
STRASBOURG	15	5	D
TOULOUSE	19	9	N
TOURS	18	7	N

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	22	14	N
AMSTERDAM	15	5	D
ATHÈNES	26	18	D
BANGKOK	36	27	P
BARCELONE	19	10	N
BELGRADE	29	15	D
BERLIN	28	12	P
BRUXELLES	16	6	D
COPENHAGUE	26	14	N
DAKAR	26	21	D
GENÈVE	15	4	N
ISTANBUL	21	16	N
JÉRUSALEM	24	13	D
LE CAIRE	28	17	D
LISBONNE	21	13	C
LONDRES	18	7	C
LOS ANGELES	21	14	D
LUXEMBOURG	13	6	D
MADRID	24	10	N
MARRAKECH	28	13	D
MEXICO	28	17	N
MILAN	19	5	D
MONTRÉAL	18	9	O
MOSCOU	14	7	C
NAIROBI	24	15	C
NEW-DELHI	40	26	N
NEW-YORK	19	10	D
PALMA	23	7	D
PÉKIN	30	15	D
RIO-DE-JANEIRO	-	-	-
ROME	24	11	O
HONGKONG	-	-	-
SÉVILLE	27	12	D
SINGAPOUR	34	26	C
STOCKHOLM	26	12	O
SYDNEY	-	-	-
TOKYO	24	17	C
TUNIS	24	15	C
VARSOVIE	28	14	N
VENISE	24	13	D
VIENNE	27	11	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Le Monde L'ÉCONOMIE

هكذا من الأصل

LE 46e FESTIVAL DE CANNES

C'est la dernière ligne droite avant le palmarès, qui sera connu lundi 24 mai dans la soirée : les pronostics vont bon train, la Leçon de piano *tient la corde, mais... On s'est diverti avec distinction grâce au shakespearien Kenneth Branagh et à son adaptation de* Beaucoup de bruit pour rien*, on a constaté la bonne santé iconoclaste des jeunes Australiens Stephan Elliott et Laurie McInnes, on a apprécié deux très beaux films, un portugais et un chinois, dans la riche sélection de la Quinzaine des réalisateurs. Et pris rendez-vous pour le deuxième siècle du cinéma.*

SÉLECTION OFFICIELLE / BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN *de Kenneth Branagh,* **FRAUDS,** *de Stephan Elliott*

Coup de soleil et coup de dés

Avant la dernière ligne droite, les programmateurs d'une compétition officielle très fournie ont choisi d'offrir aux festivaliers une récréation. A la suite de *Grandeur et descendance* (*le Monde* du 22 mai), voici donc deux autres films de détente, mais d'un genre tout différent.

Kenneth Branagh retourne chez lui, c'est-à-dire chez Shakespeare. Loin des rudesses et des violences de *Henry V*, sa première adaptation à l'écran du grand Will, il transpose cette fois une comédie, qui se déroule en principe dans la région de Messine, mais dont l'agreste décor de villa, de fontaine et de champs évoque plutôt la riante toscane que l'austère Sicile. Riant et léger, ainsi est tout le film, qui suit pas à pas les défis amoureux, les quiproquos sentimentaux et les vilénies des envieux, sans se poser plus de questions. Alors que pour *Henry V*, Branagh avait vaillamment affronté le passage de la scène à l'écran, en particulier lors de la séquence de bataille finale, il ne semble cette fois soucieux que de retrouver dans le texte de la pièce de quoi distraire un public de cinéma – projet fort honorable au demeurant.

Passée une première tentative proprement cinématographique (la rencontre entre les femmes de la grande maison et les hommes qui rentrent de la guerre, filmée, sans grande réussite, comme la disposition de départ sur un échiquier), il délaisse tout parti-pris de réalisation, se contente de profiter du décor de rêve, des costumes superbes, de la verve du texte, de l'impeccable qualité des interprètes (à commencer par lui-même et Emma Thompson, plus éblouissante que jamais, mais aussi l'inattendu Denzel Washington en Prince d'Aragon, dont le phrasé *black* ne messied pas à Shakespeare). La pièce a suffisamment d'élan et les comédiens ont assez de tonus pour que tout cela arrive à bon port, même si les scènes de pure convention théâtrale, dupliquées à l'écran sans *jamais* chercher une équivalence tirant parti des possibilités du cinéma, sont un peu ridicules.

Mais les rares fois où Branagh se risque à des effets de caméra, il s'égare en loopings incongrus et surimpressions superflues, et sa mise en scène évoque alors un enfant gâté qui, après les heures studieuses de son travail sur Shakespeare à l'école, jouerait inconsidérément avec son matériel de classe. Le méchant frère bâtard du prince, qui tente d'empêcher la romance entre deux tourtereaux, est la principale victime de ce traitement, par un cinéaste que son passage à Hollywood semble avoir plutôt convaincu de la supériorité du théâtre : sa noirceur absolue, admissible à la scène, devient à l'écran d'un simplisme regrettable. *Beaucoup de bruit pour rien* est donc, ou n'est donc, qu'un divertissement aimable et ensoleillé.

On quitte cet adret lumineux et culturel (un des mérites du film de Branagh est d'offrir, à un public français et en version sous-titrée, une impeccable et très agréable leçon de langue shakespearienne) pour le sombre et malpensant ubac de *Frauds*. Ce premier film d'un jeune réalisateur australien bénéficie d'un scénario bien noir et bien retors, mettant aux prises un jeune couple conformiste (Hugo Weaving et Josephine Byrnes) et un très étrange agent d'assurances, adepte des jeux en général et de ceux de hasard en particulier. Ce dernier, interprété par Phil Collins, fait irruption dans le coquet pavillon familial après que madame eut proprement occis d'un coup de harpon un cambrioleur, qui en fait... mais ne dévoilons pas.

Selon les principes élémentaires du film à suspense, *Frauds* progresse par retournements de situation, entrecoupés de gags de potache bricoleur et cruel, ce qui semble refléter le vrai (mauvais, donc sympathique) fond du réalisateur. Pourquoi faut-il que celui-ci ait cru nécessaire de souligner ses coups de théâtre d'effets visuels affreusement patauds et racoleurs, qui plus est nappés d'une sauce musicale (rien à voir avec Genesis) à s'arracher les oreilles.

Les manœuvres de l'assureur fou redoublant de perversité pour imposer son emprise sur ses deux victimes avec utilisation intensive d'une paire de dés fatals, puis la réaction desdites victimes, et la découverte des étranges et spectaculaires secrets de leur bourreau, se suivent avec quelque plaisir. A condition que le spectateur fasse preuve de plus de modestie que le réalisateur, qui s'embourbe dans une interprétation psycho-métaphysique de son thriller-pochade. Mieux vaut se contenter de sourire et de frémir à ses automates confondants et à son humour vachard, plutôt que d'aller se demander avec lui si la vie est un jeu, et autres « qu'avons-nous fait de notre part d'enfance ? » (sujet du BEPC à Sydney en 1983).

JEAN-MICHEL FRODON




THIERRY ARDITTI POUR «LE MONDE»/POLAROID

EMMA THOMPSON l'aura. Elle a l'aura. Dans le cinéma britannique d'aujourd'hui, elle semble prête à reprendre le flambeau des Vanessa Redgrave, Maggie Smith et Glenda Jackson. C'est pourtant la couronne de Katharine Hepburn qu'elle revêt sans façon. Comme Hepburn, Thompson met l'accent sur l'indépendance des femmes ; comme Hepburn, elle ne prend pas de gants pour stigmatiser la carence de grands rôles de femme dans le cinéma d'aujourd'hui. *« Tout au long de mon adolescence,* a-t-elle un jour déclaré, *je me suis identifiée à Marlon Brando. Il y a là quelque chose qui ne colle pas. »* Elle le rappelait en mars dernier en recevant l'Oscar 1993 de la meilleure interprétation féminine pour *Howard's End*, elle le rappelait encore ce vendredi 21 mai avant la présentation, en compétition, du *Trop de bruit pour rien* de Kenneth Branagh.

Née dans une famille du spectacle (son père, Eric Thompson, est acteur et metteur en scène ; sa mère, Phyllida Law, incarne la servante dans *les Amis de Peter* et Ursula dans *Trop de bruit pour rien*), Emma Thompson débute dans le cabaret et la revue satirique. Elle a donné dans la comédie musicale à Londres, jouant les Cockneys dans *Me and my Girl* ou la chanteuse pop aux cheveux couleur Mercurochrome dans *Tutti Frutti*. C'est au cours d'une série télévisée, *Fortunes of War*, qu'elle fera la connaissance de son futur mari, Kenneth Branagh. Ils serviront bientôt ensemble « oncle Will » ; pour commencer, il fera d'elle le Fou dans son *Roi Lear*. *« Laurence Olivier et Vivien Leigh sans la névrose »*, c'est le surnom que la presse anglaise a donné au couple Branagh-*Thompson*.

Actuellement, entre les prises de *In the Name of the Father*, de Jim Sheridan, qu'elle tourne avec Daniel Day-Lewis, elle achève une adaptation du premier roman de Jane Austen, *Sense and Sensibility (Raison et sensibilité, ou les deux manières d'aimer)*.

HENRI BÉHAR

Clichés

par Michel Braudeau

Les Anglais ne font pas la queue comme les Arabes qui ne la font jamais. Un Asiatique hoche la tête pour dire « non », ce qui signifie « oui » chez un Européen. Un majeur pointé en l'air est approbateur en Amérique Latine (« Vive lui ! Lui au pouvoir ! »), alors que dans le bassin méditerranéen il est une invitation sans détour à se faire voir chez les Grecs.

Dans une étude célèbre, *la Dimension cachée*, le sociologue E. Hall a montré depuis longtemps la diversité des attitudes selon les cultures et leur sens inconscient. Hélas ! cette source de quiproquos inépuisable est peut-être menacée par le cinéma.

Dans les westerns, il n'y avait pas de bagarre sans que les chaises d'un saloon fussent débitées en allumettes ni qu'un homme s'écroulât par les portes battantes. Aucun film de cape et d'épée sans une poursuite à travers un marché où l'on renverse des étalages d'oranges et de melons. Et peu à peu il y a eu *une internationalisation des clichés.*

On l'a vu avec *Adieu ma concubine*, film chinois pensé en américain, film sur les travestis de l'Opéra de Pékin et film travesti. Dans le souci de toucher le public occidental, gros budget oblige, Chen Kaige a ficelé un paquet-cadeau destiné à l'exportation. Un personnage en colère, par exemple, est supposé casser de la porcelaine coûteuse et balayer d'un revers de main tout ce qu'il y a sur une table. On croyait que c'était un comportement peu chinois. Plutôt quotidien chez Zulawski, certes, mais pas chinois.

Du coup, on ne sait pas ce qui reste de chinois dans une partie du cinéma chinois qui vient jusqu'à nous. Les spectateurs eux-mêmes sont contaminés, semble-t-il. Peu de clochards ont le charme de celui de *Naked*, mais l'extrême mauvais goût est très répandu comme dans *Frauds* et on entend au restaurant autant de phrases creuses et amphigouriques que dans le Wim Wenders.

Dès demain j'irai au marché près de la gare renverser quelques mètres cubes d'oranges et casser de la vaisselle au bar du Carlton pour voir si ça fait naturel. Comme au cinéma.

BROKEN HIGHWAY, *de Laurie McInnes*

Claustrophobie australienne

Broken Highway commence par ressembler au clip de *Cargo*, le vieux tube d'Axel Bauer, avec ces images en noir et blanc trop polies pour être vraiment sales et ce beau marin qui ressemble vaguement à Brando et souffre sur son rafiot. Heureusement, le film touche terre et s'achète un jeu de références un peu plus distinguées. Angel, le marin (Aden Young), part pour un petit village afin d'exécuter les dernières volontés d'un compagnon de bord, mort avant d'être arrivé au port.

Là, on découvre une version inédite de l'Australie, pays-continent que l'on associe rarement à la claustrophobie. Pourtant, Laurie McInnes filme ces quelques maisons quelque part sur la côte du Queensland et les gens qui les habitent comme si le monde extérieur n'existait pas. Angel se trouve précipité au milieu de conflits, de vieilles rancœurs, de pulsions plus ou moins incestueuses importées d'une autre moiteur, celle du Sud de Tennessee Williams.

Mais une fois que l'on s'est étonné de voir voler en éclats quelques stéréotypes australiens, que l'on a admiré la virtuosité technique de la réalisatrice, qui obtint la Palme d'or du court-métrage pour *Palisade* en 1987, et que l'on s'est ému de la beauté rare de Claudia Karvan, qui joue Catherine, garçon manqué et femme admirable, on continue de chercher le film. La faute au scénario (écrit par McInnes), qui accumule les situations emblématiques (les jeunes contre les vieux, l'argent contre l'amour) sans jamais chercher l'émotion, laissant les acteurs se débattre dans une suite de paroxysmes dont la courbe semble tracée avec une règle à calcul.

Pendant ce temps, comme extérieure à son film, Laurie McInnes s'enivre du plaisir de filmer, d'inventer de nouvelles images de ce pays.

T. S.

Le tournant du siècle du cinéma

« Ce sera européen, mondial et historique », a dit le ministre, présentant ceux qui allaient prendre en charge les futures festivités destinées à célébrer le premier siècle du cinéma. Le point d'orgue en sera le centième anniversaire de la première projection des frères Lumière, le 28 décembre 1895.

Historique, acceptons-en l'augure, mais européen et mondial, l'aréopage de personnalités réunies au sommet du Palais des festivals, aussi prestigieuses soient-elles, n'en témoignait pas vraiment : rien que des Français, avec comme orateur principal Michel Piccoli, président de l'association Premier siècle du cinéma, tressant à la France, terre des cinéastes et des cinéphiles, des lauriers qui, pour être dans une large mesure mérités, auraient sans doute dû se faire plus discrets.

Mais dans son préambule, Jacques Toubon avait aussi annoncé bon nombre de projets, le plus attendu et le plus remarqué étant la confirmation que *« le cinéma doit avoir son palais »*, le Palais de Tokyo, et qu'il réunirait bien un nouveau musée du cinéma, une biblio-filmothèque, la Femis et un lieu d'accueil pour les cinéastes du monde entier.

Soit, pour l'essentiel, ce qui avait été prévu, mais qui sembla récemment menacé par les problèmes budgétaires sinon par l'alternance politique. L'auditoire étonnamment nombreux venu s'enquérir des préparatifs de ce qui doit *« annoncer le deuxième siècle du cinéma autant que célébrer le premier »*, selon la formule désormais consacrée des organisateurs, en prit acte avec satisfaction. Michel Piccoli, Costa-Gavras, Bertrand Tavernier, Alain Crombecque et Serge Toubiana, puis Dominique Wallon ont ensuite annoncé les initiatives architecturales, cinéphiliques, pédagogiques, éditoriales et de production qui, à Paris, à Lyon, Toulouse et Poitiers, et jusqu'aux Etats-Unis, sont d'ores et déjà prévues (*le Monde* du 13 mai).

A Cannes même, où devrait également se tenir l'an prochain un colloque international consacré à l'histoire et à l'économie du cinéma, le délégué général du Festival, Gilles Jacob, a annoncé pour 1994 un hommage exceptionnel à Jean Renoir, dont ce sera le centième anniversaire de la naissance, avec notamment la projection de seize films et la parution du premier numéro des *Cahiers Jean Renoir*.

J.-M. F.

LA QUINZAINE DES RÉALISATEURS

Flaubert et Mao

Suite de la première page

Après avoir sorti clandestinement les rushes du pays, les producteurs ont monté le film à Hongkong sur les instructions du metteur en scène. Le film raconte à la première personne la vie de Tietou, un petit garçon, né en 1953, après que sa conception eut été retardée de dix jours par la mort de Staline.

Le film est divisé en trois parties, *Père*, *Oncle* et *Beau-père*. Ce sont les trois maris de la mère de Tietou, victimes tour à tour de la reprise en main qui suivit les « cent fleurs », de la famine consécutive au Grand Bond en avant et de la révolution culturelle.

Filmé pour l'essentiel du fond d'une cour où vivent les personnages, *le Cerf-volant bleu* fait éclater les masses populaires en une myriade d'individus, brisés un par un par les mouvements incompréhensibles qui secouent de fond en comble le monde dans lequel ils vivent. Plus que dans sa critique des errements du maoïsme, c'est dans cet attachement aux personnes, aux liens qui les unissent, qu'il faut sans doute chercher les raisons de l'interdiction du *Cerf-volant bleu*.

Par ailleurs, la Quinzaine présentait un ensemble de complaintes urbaines dont le télescopage suscite une déprime profonde. De Mexico (*Lolo*, de Francisco Athié) à Leningrad (*Des anges au paradis*, d'Evgueni Lounguine, l'histoire se passe en 1975) en passant par Los Angeles (côté noir avec *Menace II Society* des frères Hughes, côté chicano avec *Mi Vida Loca* d'Allison Anders), de très jeunes gens flirtent avec la mort, se perdent dans des allégeances imbéciles, à leur bande, à leur drogue...

C'est sans doute le film des frères Hughes qui est le plus cohérent du lot, replaçant le destin d'un jeune homme dont le père était dealer et la mère junkie dans l'histoire de la communauté noire de Californie depuis les émeutes de Watts. Un peu systématique dans son discours politique – les frères Hughes ont retenu les bonnes manières cinématographiques de Spike Lee, mais aussi ses méthodes de propagandiste, – le film est porté par un rythme très solide, épuisant sans être hystérique et une bande sonore qui réunit les meilleurs rappers de la côte ouest.

A l'inverse, Evgueni Lounguine, qui filme les tristes amours et les longues cuites de quelques jeunes citoyens soviétiques à la veille de l'intervention en Afghanistan, n'hésite pas à faire durer ses plans, à se répéter autant de fois qu'il lui chante. Son film ressemble à un discours d'ivrogne, et comme beaucoup de discours d'ivrogne, mérite d'être entendu malgré son élocution pâteuse.

En comparaison, *l'Ecureuil rouge* de l'Espagnol Julio Medem et *Virgules et petites culottes* du Finlandais Matti Ijas ont fait figure d'aimables divertissements. Elégamment meublé de symboles analytiques, *l'Ecureuil rouge* évoque de loin Hitchcock, avec sa belle amnésique et son ténébreux séducteur. Medem déborde d'idées et ne s'embarrasse pas trop de convenances.

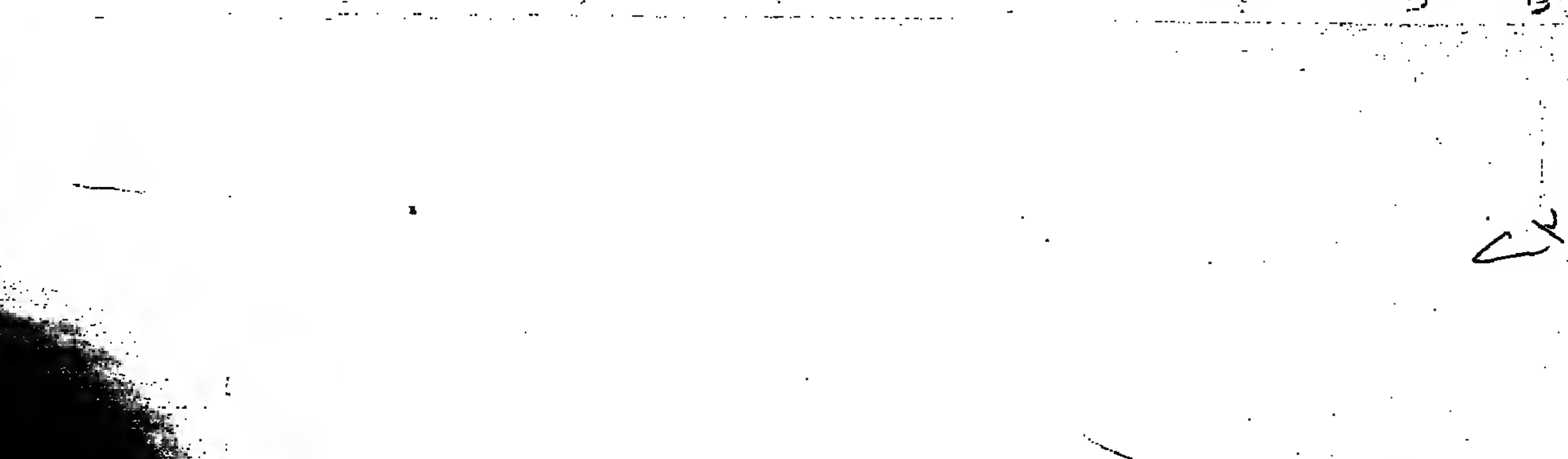
Il lui manque encore un peu de sérieux, d'attachement à ses personnages pour faire entrer tout à fait les autres dans son jeu. Plus au nord, vers le cercle arctique, Matti Ijas fait circuler un poète, espèce de Bukovski *suomi*, sur les routes de Finlande. Au fur et à mesure que cette tournée de lectures s'enfonce dans la catastrophe, Ijas s'autorise toutes les fantaisies et laisse filer son film dans la complaisance. *Virgules et petites culottes* voudrait être une ballade entre prosodie et désir, ce n'est finalement qu'une bonne farce adolescente.

THOMAS SOTINEL

EN BREF

▫ **Affiches en vente.** – Pendant le Festival de Cannes, la vente aux enchères d'affiches de film est devenue traditionnelle. Vendredi 21 mai, à Nice, l'affiche du film muet *A la conquête du Pôle*, estimée 100 000 francs, a battu tous les records en étant achetée 223 000 francs. Il n'en existe que deux exemplaires au monde. L'affiche de *Cabiria*, de Fellini, s'est vendue 50 900 francs.

▫ **Le Grand Prix de la meilleure bande annonce à « Dracula ».** – Le dixième Festival international de la bande-annonce (FIBA), qui se tient dans le cadre du Festival de Cannes, a décerné son grand prix à la bande-annonce du film *Dracula*, réalisée par Mark Schmogger. La bande-annonce du film de Francis Ford Coppola s'est également vu décerner le prix spécial du public. Le jury, présidé par Georges Cravenne, a accordé son prix spécial à la bande-annonce de *1492, Christophe Colomb*, de Ridley Scott.



CULTURE

THÉATRE

Le dictateur devenu vieux

Il fait ses griffes sur un grand comédien

STALINE
au Théâtre de la Colline

Et revoici Staline sur les planches. L'auteur de la pièce, le chilien Gaston Salvatore, nous présente Joseph Dougachvili, fils de cordonnier, ancien séminariste, ancien directeur de journal, ancien déporté en Sibérie, devenu septuagénaire : il se méfie d'un peu tout le monde, en premier lieu de Beria et de quelques maréchaux. Il se terre dans sa datcha de Kountsevo, moins belle que sa maison du Mont des Oiseaux à Moscou, mais en bordure de forêt. La pièce est un dialogue en plusieurs tableaux : l'auteur fait converser Staline avec un acteur, directeur de théâtre, qui joue une *le Roi Lear*. Les gardes de Staline ne lui ont pas laissé le temps de se rhabiller ; il arrive en robe rouge de scène.

Le généralissime a convoqué ce comédien pour deux raisons. La première : son roi Lear ne serait-il pas, en sous-main, une «métaphore» du grand chef? (Le doute était apparu, déjà, avec *Ivan le Terrible* d'Eisenstein). La seconde : cet acteur est enfant d'Israël, – et Staline apparaît ici en plein antisémitisme. Des deux protagonistes, c'est le comédien que le dramaturge a le mieux approché : inquiétude, présence d'esprit, courage, ironie distanciée, spiritualité chaleureuse : la conscience d'un grand acteur est assez bien éclairée, avec un art fraternel.

«Le faire comme si...»

Bien sûr, l'auteur n'avait ni l'envie, ni simplement les raisons, d'accorder à Staline la même attention, mais tout de même, lorsque vous lisez des livres «historiques» comme celui de Trotski, des portraits plus «privés» comme celui de Svetlana Staline ou celui de d'Astier de la Vigerie, vous entrevoyez les croisements, les échappées, les étincelles, stupéfiants, monstrueux, que ces «rounds» acteur-dictateur pouvaient permettre. Or il n'en est presque rien, parce que Gaston Salvatore s'en est tenu, face à son Staline, à un défilé abrégé des têtes de chapitres : mort suspecte de l'épouse, procès, goulag, millions de morts de la «Grande Guerre Patriotique», hécatombe du Canal de la Mer Blanche... L'acteur lance ces grands «titres» comme machinalement, comme s'il récitait sa leçon, et Staline ne se donne pas même la peine de répondre ou de hurler, si bien qu'assez vite cette soirée de théâtre fait sentir son vide, son machinal, et le dérisoire de ce que Claude Régy appelle le «faire comme si»...

Les deux comédiens, Claude Evrard (le Roi Lear) et Jean Benguigui (Staline), grands artistes, sont très bien, mais restent pour une part piégés par l'insignifiance de la pièce, par le peu de signifiance aussi de la mise en scène.

MICHEL COURNOT

► 15 rue Malte-Brun, 75020. Petite salle du mardi au samedi à 21h. Dimanche à 16 h jusqu'au 27 juin. Tél. : 43-66-43-60. De 90 à 140 F.

ARTS

Arlequin jongleur

Qui était Ivan Pougny? Un avant-gardiste de la Russie révolutionnaire ou un sceptique désinvolte?

IVAN POUGNY
au Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris

L'énigme commence par une question d'orthographe. Pougny ne s'est appelé Pougny que dans les années 20, quand il s'établit à Paris. Ivan Albertovitch Puni devint alors Jean Pougni, puis, plus chic, Jean Pougny, avec un *y*, comme dans Ivry ou Choisy. Mais son grand-père, compositeur, s'appelait Pugni et répondait au noble prénom de Cesare. Pougny – conservons cette manière – naquit donc russe d'ascendance italienne dans une ville finlandaise, en 1892, et mourut français d'origine russe à Paris, en 1956.

L'énigme continue par une question plus sérieuse, une question de catégories esthétiques. Il s'est pas faux de le tenir tout à la fois pour un avant-gardiste du cubo-futurisme russe, pour un suprématiste, pour un néo-réaliste et même pour un Nabi tardif. Sa peinture balance entre Malevitch et Vuillard, entre Picasso et Severini, entre Chagall et Tatline. Le désordre est son territoire, le changement à vue sa règle favorite. Pougny jongle avec les mouvements, passe à travers tous les cercles, vole d'une théorie à l'autre, comme il lui plaît, sans grand souci de se justifier. Sa doctrine pourrait tenir entière dans ces considérations tirés d'un texte de 1923 : *«Nous sommes tous trop nerveux, nous vivons les choses rapidement et nous cessons de les vivre aussi rapidement; une œuvre artistique, pour être perçue, doit fouetter les nerfs; et d'ailleurs, le processus consistant à reconnaître un tableau comporte un certain stade d'étonnement, de surprise»*.

De la surprise, ce serait peu dire que la rétrospective d'aujourd'hui – très bien choisie, très bien accrochée – en ménage. Disposés dans l'ordre chronologique, toiles, reliefs et dessins semblent ne pas l'être, tant Pougny excelle à déconcerter les amateurs de progression réglée et logique. A Paris, où il séjourne en 1910 et 1911, il pastiche Cézanne et Bonnard, sans s'interdire pour autant d'emprunter aux expressionnistes allcmasds. De retour en Russie, il essaie d'un mixte de fauvisme, de cubisme et de futurisme – ce en quoi il ne se distingue guère de ces contemporains de Moscou et de Saint-Petersbourg, tous autant que lui à la recherche d'une introuvable synthèse des modernités occidentales. Il fait leur connaissance, finance un recueil polémique intitulé le *Parnasse rugissant* que la police tsariste confisque et se signale par son ardeur avant-gardiste.

Peinture de lettres et de chiffres

Il fait si bien qs'es 1915 il se trouve à la pointe de la pointe, en compagnie de Malevitch et de Klioune. Il peint alors des compositioss ebstraites suprématistes vivement constrastées en bleu, rouge et noir et fabrique des *«sculptures picturales»*, *bas-reliefs* où des volumes de métal, de bois et de carton composent une géométrie de cônes, de cylisdres et de prismes. Des suances d'arc-en-ciel nimbent les courbes et glissent sur les flancs des formes. On songe aux assemblages de Picasso et aux contre-reliefs de Tetline, dont Pougny n'est guère éloigné, à cette seule différence près qu'il ne s'interdit pas les plaisirs do raffinement et de l'iscongruité. Dans l'une de ses contructions, il place une scie, dans une autre un marteau. L'abstraction bascule aussitôt vers la nature-morte, autant dire vers le mélange des genres, dont le règne n'a plus cesser.

Quand l'abstraction se diffuse, il juge qu'elle *«est perçu «facilement et sans douleur», comme on dit dans les publicités de laxatifs pour enfants»*, et s'en détourne immédiatemest comme d'une basalité affreusement galvaudée. Un cubisme chatoyant le retient un moment, aux alentours de 1918, puis une étrange peinture de lettres et de chiffres, très fluide, très réussie, chamarrée et incompréhensible, le meilleur de Pougny sans doute. Les titres annoncent poétiquement *«la fuite des formes du spectre»*. Les dites formes reviennent ensuite, tantôt à la manière du Picasso de 1916, tantôt selon celle du Derain de 1920. Les objets se reforment, la perspective reprend ses droits, la couleur subit la loi d'un dessin minutieusement figuratif.

Elle s'affranchit un peu plus tard, suivant l'exemple de Bonnard, *exemple parfaitement inattendu* que Pougny a cultivé avec délectation, et non sans habileté, jusqu'à la fin de sa vie. Dans l'entre-deux-guerres, à Berlin, à Paris, l'œuvre n'est donc plus que surprises, pirouettes, indécision affichée sans gêne, influences croisées et avouées. *«L'être de l'art est déraisonnable et aléatoire»*, écrivait Pougny dans une profession de foi. On ne saurait mieux définir le sien, *aléatoire*, déraisonnable, élégamment désinvolte.

PHILIPPE DAGEN

► Musée d'Art Moderne de la Ville, 11 avenue du Président Wilson, 75016 Paris ; tél. : 47-23-61-27. Jusqu'au 22 août.

MUSIQUES

La harpe de soie

Kasué Sawai joue du koto, la harpe japonaise avec la liberté des pionniers

KASUÉ SAWAI
Au Théâtre de la Ville

Le *mâ* est le lieu où la musique existe : il est cet intervalle silencieux entre deux tons, où se prolonge le son, où l'idée perdure. L'idéogramme qui désigne le *mâ* représente un portique et le soleil au milieu. Kasué Sawai dessine sur une feuille de papier ce coscept libérateur, étrange pour un Européen, et dont elle explique qu'il est *«un espace rempli de pouvoir»*, en ajoutant : *«c'est pour cela que nous faisons de la musique»*. Musicienne érudite, Kasué Sawai a la finesse des grands lettrés japonais. Femme moderne, attachée aux traditions pour autant qu'elles soient vivantes, elle revendique *«un grain de dissidence»* qui lui permet de bouleverser quelques règles établies du *koto*, la grande harpe japonaise qu'elle pratique depuis l'enfance.

Cet instrument trois fois millénaire venu de Chine avec le bouddhisme au VIIIe siècle, a bien failli être rayé de la carte avec l'ère Meiji, qui, à partir de 1868, a imposé par la force l'ouverture d'un Japon jusqu'alors replié sur lui-même. Il survécut. Aujourd'hui, dit Kasué Sawai, qui dirige l'école de koto Sawai, fondée en 1965 par son mari Tadao Sawai, compositeur et virtuose de *koto*, *«les arts traditionnels au Japon sont peu encouragés. Leur pratique est dispendieuse. L'Etat ne s'en préoccupe pas outre-mesure : il y a au Japon, une seule université qui enseigne la musique traditionnelle, l'université des arts de Osaka»*. Comment éviter l'assèchement?

Le *koto* a longtemps été partie intégrante de l'éducation des jeunes filles et des gestes quotidiens. *«Cela l'a desservi*, déplore Kasué Sawai. *De plus, il était lié au chant. En 1678, Yatsuhashi Hegyo a commencé à composer des pièces pour koto seul. Plus tard, Michio Miyagi* [le maître de Kasué et Tadao Sawai], *l'a totalement séparé de la voix»*. Avec un minimum de treize cordes de soie tendues à l'aide de chevalets mobiles sur une caisse de résonance placée à plat, le *koto* est un instrument difficile à maîtriser. La main droite égraine les notes, la gauche produit les vibrations, module *les inflexions. L'échelle est* restreinte, l'accordage fastidieux, la subtilité passe par le glissando des notes. Il est pourtant riche de nuances.

Kasué Sawai à la recherche de sonorités anciennes, par exemple en jouant sur des *kotos* à dix-sept cordes, parfois bricolés à l'aide de baguettes de table, qui lui permettent d'aller puiser dans les graves. Mais dans son combat pour la reconnaissance du *koto*, au Japon comme en Occident, elle s'est totalemest ouverte sux influences costemporaines, *«ou temps, au rythme accéléré»*. En transposant des œuvres pour piano de John Cage (*Three Dances*, pour quatre *kotos*), de Steve Reich (*Piano phase*) ou commandant des pièces pour *koto* à John Zorn, en jouant avec des musiciens de jazz, dans des lieux habituellement réservés à cet usage...

Sa musique trouve dans cette liberté d'esprit une aisance particulière, us style délié et précis. A Paris, avec cinq membres de l'Ensemble de koto qu'elle dirige à Tokyo, Kasué Sawai mélange pièces modernes de Tadao Sawai et classiques de l'école Yatsuhashi (XVIIe siècle). Aux critiques, aux orthodoxes de la tradition qui *«sont restés repliés, dans la défensive comme pendant l'ère Meiji»*, elle répond en jouant debout : *«Le koto se jouait assis, sur les tatamis. C'était une attitude confucianiste qui empêche de bouger. Je joue debout, pour libérer mon corps, car je veux donner du souffle, de l'air.»*

VÉRONIQUE MORTAIGNE

► Le 24 mai à 20 h 30. Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet. Tél. : 42-74-22-77.

□ **La mort du chanteur du groupe Licence IV.** – Olivier Guillot, trente-neuf ans, chanteur du groupe Licence IV a été tué, mercredi 19 mai dans l'Indre, lors d'un accident de voiture dans lequel un enfant de cinq ans a également trouvé la mort. Créé en 1987, le groupe Licence IV avait enregistré plusieurs disques, dont le premier, *Viens boire un petit coup à la maison*, avait connu un grand succès populaire.

LETTRES

La polémique à propos du «Verbatim» de Jacques Attali

Claude Durand (Fayard) accuse Odile Jacob de «cabale»

La polémique s'est pas apaisée autour du livre de Jacques Attali, *Verbatim*, et des «emprunts» à d'autres auteurs qui y ont été relevés. Personnellement mis en cause par l'éditeur Odile Jacob, qui a dénoncé ces «emprunts» (*le Monde* du 21 mai), Claude Durand, PDG de Fayard chez qui *Verbatim* est paru, a publié, jeudi 20 mai, le communiqué suivant : *«Mme Odile Jacob, s'estimant investie d'une propriété littéraire qu'elle confirme ne pas avoir sur un ouvrage* [d'Élie Wiesel] *à l'état de projet non abouti, a pris l'initiative de déclencher une cabale visant le* Verbatim *de Jacques Attali, dont le succès paraît l'avoir émue.*

» Il appartiendra aux professionnels de l'édition, aux juristes et aux commentateurs de bon sens d'apprécier son attitude.»

□ **Rectificatif.** – Une faute de transmission a introduit une erreur dans le titre du livre de Louis Gardel dont Jean-Noël Pancrazi a rendu compte dans «le Monde des livres» du 21 mai. Cet ouvrage s'appelle *Dar Baroud* (et non «Barout»).

TÉLÉVISION

Samedi 22 mai

TF 1

- 20.45 Série : Columbo. Meurtre en deux temps.
- 22.25 Téléfilm : Brigade de choc à Las Vegas 2.
- 0.05 Magazine : Formule foot.
- 0.45 Sport : F1 Magazine.
- 1.20 Journal et Météo.

FRANCE 2

- 20.50 Divertissement : Surprise sur prise.
- 22.25 Variétés : Taratata
- 23.55 Journal et Météo.
- 0.10 Magazine : Signé Croisette.
- 0.25 Magazine : La 25e Heure.

FRANCE 3

- 20.45 Téléfilm : Notre-Dame des Anges.
- 22.20 Journal et Météo.
- 22.45 ► Magazine : Vis-à-vis.
- 23.40 Magazine : Salut Manu.
- 0.25 Continentales club.

CANAL PLUS

- 20.30 Téléfilm : Piège de feu.
- 22.00 ► Documentaire : Araignées géantes d'Amazonie.
- 22.50 Flash d'informations.
- 22.52 Le Journal du Festival.
- 23.00 Magazine : Jour de foot.
- 23.30 *Cinéma* : Ratman. □
- 0.50 Cinéma : Barton Fink. ■■■

ARTE

- 20.40 Documentaire : L'Œil du cameraman.
- 22.10 Téléfilm : Cappuccino mélange.
- 23.45 Musique : Montreux Jazz Festival.
- 0.15 Série : *Monty Python' Flying Circus*

M 6

- 20.45 Téléfilm : L'Amour *déchiré*.
- 23.25 Téléfilm : La Piste de l'homme mort.
- 0.40 Série : Soko, brigade des stups.

Dimanche 23 mai

TF 1

- 13.20 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
- 14.15 Série : Starsky et Hutch.
- 15.10 Sport : Formule 1.
- 17.45 Divertissement : Vidéo gag.
- 18.05 Des millions de copains.
- 19.05 Magazine : 7 sur 7.
- 20.00 Journal, Tiercé et Météo.
- 20.45 Cinéma : Docteur Popaul. ■
- 22.35 Magazine : Ciné dimanche.
- 22.45 Cinéma : La Baraka. ■
- 0.25 Journal et Météo.
- 0.35 Magazine : Le Vidéo Club.

FRANCE 2

- 13.20 Dimanche Martin.
- 14.55 Série : Mission casse-cou.
- 15.50 Dimanche Martin.
- 17.25 Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe *Cousteau*.
- 18.20 Magazine : Stade 2.
- 19.30 Série : Maguy.
- 20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
- 20.50 Cinéma : Randonnée pour un tueur. ■
- 22.40 Cinéma : Le Déclin de l'empire américain. ■■
- 0.25 Journal et Météo.
- 0.40 Magazine : Signé Croisette.

FRANCE 3

- 13.30 Téléfilm : Le Meurtre mystérieux de Thelma Todd.
- 15.05 Magazine : Sport 3 dimanche.
- 17.30 Dessin animé : Les Simpson.
- 18.00 Magazine : Jamais sans *mon livre*.
- 19.00 Le 19-20 de l'information.
- 20.05 Divertissement : Yacapa.
- 20.45 Jeu : Questions pour un champion.
- 22.05 Magazine : A vos amours.
- 22.50 Journal et Météo.
- 23.15 Cinéma : La Fiancée de Frankenstein. ■■

CANAL PLUS

- 14.05 Série : Antoine Rives, le juge du terrorisme.
- 15.35 Magazine : 24 heures (rediff.).
- 16.40 ►*Documentaire* : Des singes dans la ville.
- 17.05 Divertissement : Ce soir avec les Nouveaux (rediff.).
- 18.00 Téléfilm : Les Audacieux.

— En clair jusqu'à 20.30 —

- 19.25 Flash d'informations.
- 19.30 Ça cartoon.
- 20.25 Magazine : Dis Jérôme?
- 20.30 Cinéma : La Sentinelle. ■■
- 22.50 Flash d'informations.
- 22.53 Le Journal du Festival.
- 23.00 Magazine : L'Equipe du dimanche.
- 1.30 Cinéma : Watchers. □

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

- 17.00 Téléfilm : Cappuccino mélange.
- 18.30 Documentaire : Palettes.
- 19.00 Série : Ripping Yarns.
- 19.30 Magazine : Mégamix.
- 20.30 8 1/2 Journal.
- 20.40 *Soirée thématique* : Max Frisch.
- 20.45 Téléfilm : Barbe-Bleue.
- 22.10 Entretien.
- 22.45 Téléfilm : Holozän.

M 6

- 13.50 Série : Cosmos 1999.
- 14.45 Série : L'Heure du crime.
- 15.40 Magazine : Fréquenstar.
- 18.35 Magazine : Flashback.
- 17.05 Série : Airport unité spéciale.
- 18.00 Série : Clair de lune.
- 19.00 Série : Tonnerre mécanique.
- 19.54 Six minutes d'informations, Météo.
- 20.00 Série : Cosby Show.
- 20.35 Sport 6.
- 20.45 Téléfilm : Quand l'amour s'emmêle.
- 22.25 ►Magazine : Culture pub.
- 22.55 Cinéma : Black Emmanuelle en Amérique. □
- 0.30 Six minutes première heure.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6045

HORIZONTALEMENT

– I. S'affiche sans étiquette. Injonction. – II. Un saint que certains sont toujours prêts à adorer. Dernière, elle est farouche – III. Terme musical. Réseau. Ordre d'opérer. – IV. Est présente dans toutes les pensées. Abréviation. Quelqu'un. Manifestation en l'honneur «d'un» parti. – V. De tout un peu. Mourut de la pierre. Mieux vaut la conserver froide que de l'avoir brûlée. – VI. Provoque de sérieuses divergences de vue. Un manque d'étoffe les place dans une situation de famine. – VII. Dans le nom d'une expérience économique tentée par Roosevelt. Second fils de Cyrus. Degré. – VIII. Légumes. Ne pas garder le silence. Ne parlent que pour faire taire. – IX. Payer de sa personne en sollicitant la fortune. Fin d'infinitif. Des siècles. – X. Fit en sorte d'être pris pour un autre. Coupe de cheveux au rasoir. Affronta des aléas. – XI. Temps des libres ébats. – XII. Héritage intéressant plus le généticien que le notaire. Indication lisible en tous sens. – XIII. Supplétif. Préposition. Elixir de longue vie. – XIV. Abréviation. Se tiennent très bien à table. Demi-ration. – XV. Prélèvement exceptionnel. Evoque une royale installation. Mauvais point de chute.

VERTICALEMENT

1. Se replie chaque soir. Recteur. – 2. Préparer un repas pour un appétit d'oiseau. Rafraîchit un visage ou échauffe les oreilles. – 3. Terme musical. Peut provoquer la chute d'un favori. Est parfois un message de Phébus glissé sous la porte. – 4. Qui provoque obligatoirement une entorse à une boiteuse. Ne se montre pas toujours tendre. – 5. Se posa en contestataire. Long ruban. Poussa très rapidement en avant et oblige parfois à faire marche arrière. – 6. Faire école pour certains «maîtres» chanteurs. Bruit. Morceau de fromage. – 7. Pour qui veut trouver le repos, ce n'est vraiment pas le rêve. Plus portée sur la badine que sur le badinage. – 8. Epreuve. – 9. Pronom. Ne pas laisser en place. Sont plus que suffisants. Abréviation. – 10. C'est un commencement. En haillons. Particule. Va et vient à l'atelier. – 11. Une cravate de chanvre suffit à l'habiller. Réduisirent en menues parties (épelé). Des pieds et des jambes. – 12. Avec lui, bien des personnes ardentes sont devenues valétudinaires. Entend mal. – 13. Point de suspension. Une force de la nature. – 14. Des personnes pour le moins curieuses. Voisinent dans un récit. – 15. En avance. Protecteur de certains animaux. Ouvrages éreintants.

Solution du problème n° 6044

Horizontalement

I. Maigres. – II. Eclaircie. – III. Pied. Ghor. – IV. Ré. Etal. – V. Ira. Usité. – VI. Blette. – VII. Anse. Ut. – VIII. Nues. Legs. – IX. Tène. Eure. – X. Etre. Rée. – XI. Assauts.

Verticalement

1. Méprisants. – 2. Acier. Nuées. – 3. Ile. Absents. – 4. Gade. Lèsera. – 5. Ri. Tua. Eu. – 6. Ergastule. – 7. Schlitteurs. – 8. Io. Té. Gré. – 9. Perte. Osées.

GUY BROUTY

هكذا من الأصل

AGENDA

THÉÂTRE

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 20 h 45, dim. 15 h 30.
ARCANE (43-39-19-70). L'Ile des esclaves : 20 h 30, dim. 17 h.Dim. L'Ile de la raison et la Colonie : 17h.
ATALANTE (46-06-11-90). Le Marin : *20 h 30, dim.* 17 h.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Sa lettre de mariage : 20 h 30.
BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). L'Homme qui : 16 h et 20 h 30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). L'Avare : 21 h.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Gala : 18 h. Le Médecin malgré lui : 21 h.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Inde : de père en fils, de mère en fille ; 15 h et 19 h 30.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Mercedes : 20 h 30, dim. 18 h.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69). Alfred et George : 20 h. Les Taxidermistes : 21 h 30. Chez Panique : 23 h.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 18 h et 21 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Le Doux Baiser d'amour : 20 h, dim. 14 h. L'Epouse prudente : 21 h 15, dim. 15 h 30.
COMÉDIE DE PARIS (42-61-00-11). Voltaire-Rousseau : 18 h et 21 h 30.
COMÉDIE-FRANCAISE SALLE RICHELIEU (40-15-00-15). La Serva amorosa : 14 h. La Faiseur : 20 h 30.Dim. Les Précieuses ridicules ; l'Impromptu de Versailles ; 20h30. Le Malade imaginaire ; 14h.
COMÉDIE-FRANCAISE THÉATRE DU VIEUX-COLOMBIER (42-22-79-22). Le Silence ; Elle est là : 20 h 30, dim. 15 h.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). La Frousse : 21 h. dim. 15 h.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). L'Ile des esclaves : 19 h. Feu la mère de madame : 20 h, dim. 18 h. La Mouette : 21 h. Téléremdem : 23 h, dim. 19 *h.Dim. Le Mariage de Figaro : 16h.*
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Dialogue avec une jeune fille morte : 20 h 30, dim. 16 h.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (45-57-44-11). Etiam Peccata (Même les péchés) : 21 h.
FONTAINE (48-74-74-40). La Clan des veuves : 15 h 30 et 20 h 45.
GAITÉ-MONTPARNASSE *(43-22-16-18). Ce qui arrive et ce qu'on attend* : 20 h 45, dim. 15 h.
HÉBERTOT (43-87-23-23). Pygmalion : 18 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. L'Augmentation : 21 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). *Tempe* contre temps : 20 h 30, dim. 15 h.
LE TRIANON (46-06-63-66). Dérapage sur un clair de lune : 18 h 30, dim. 14 h 30. *Schubert, le voyageur de l'hiver* : 20 h 30, dim. 18 h.
LIERRE-THÉATRE (45-96-55-83). Encore une heure si courte : 20 h 30, dim. 18 h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Salle Roger Blin. Le Marelle ; *Didascalies : 20 h. Théâtre noir.* La Petit Prince : 18 h 45. L'Escalier : 20 h. René Descartes, la passion d'un exilé volontaire : 21 h 30. Théâtre rouge. Les Dix *Commandements : 18* h. La *Banc : 20 h.* La Si Jolie Vie de Sylvie Joly : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). Atout coeur : 21 h, dim. 15 h 30.
MARIE-STUART (45-08-17-80). Je me tiens devant toi nue : 18 h et 20 h 30. Huis clos : 18 h 30. Tempête sur une toile cirée : 22 *h* 30.
MARIGNY (42-56-04-41). Je ne suis pas un homme facile : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.
MARIGNY (SALLE POPESCO) (42-25-20-74). Suite royale : 21 h, dim. 15 h.
MICHEL (42-65-36-02). Sexe & jalousie : 19 h et 21 h 15, dim. 15 h 30.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). Partenaires : 17 h et 20 h 30, dim. 19 h.
MOGADOR (48-78-04-04). *Les* Rustres : 20 h 30, dim. 19 h.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Mortadela : 18 h et 21 h 15.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Le Golem : 21 h, dim. 15 h 30.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-88). Le roi se meurt : 20 h 30, dim. 15 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Tout va bien : 20 h 30, dim. 15 h.
OLYMPIA (47-42-25-49). Guy Bedos et Muriel Robin : 20 h 30.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 18 h et 21 h, dim. 15 h.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 17 h et 20 h 45.
POTINIÈRE (42-61-44-19). Méli-mélo-man : 21 h, dim. 19 h.
RANELAGH (42-88-64-44). Les Enfants du silence : 20 h 45, dim. 17 h.
SPLENDID SAINT-MARTIN *(42-08-21-93). Gisèle et Robert* : 20 h 30. Improvizafond : 22 h.
THÉATRE DÉJAZET (48-87-52-55). Coupeurs de virages : 21 h.
THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). L'Avare : 20 h 30.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Laurent Violet : 21 h.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (45-05-67-89). Jeunes Filles seules avec peu d'expériences... : 20 h 30, dim. 17 h. Salle de Mai. L'Aberration des étoiles fixes : 21 h, dim. 17 h.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Les Dessous de Labiche : 22 h, dim. 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT *(47-27-81-15). Salle Jean Vilar.* La Mégère apprivoisée : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite salle. Staline : 21 h, dim. 16 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (44-41-36-36). *Le* Phénix du Nouveau Monde : 18 h 30.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Satie rit jaune : 20 h 30. On va faire la cocotte. Mais n'te promène donc pas toute nue : 22 h 15.
THÉATRE DU ROND-POINT RENAUD-BARRAULT (44-95-98-00). Petite salle. La Moine : 19 h, dim. 15 h.Dim. Là où le bleu de la mer est sans limite : 18h.
THÉATRE SILVIA-MONFORT (45-31-10-99). Arlequin serviteur de deux maîtres : 20 h, dim. 18 h 30.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Figaro divorce : 20 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48). M'sieur Offenbach : 18 h. Chronique d'une mort *retardée : 20 h 30.*
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Marc Jolivet : 21 h.

RÉGION PARISIENNE

BOISSY-SAINT-LÉGER (LE FORUM) *(45-69-83-48). Salle polyvalente. Féminin pluriel* : 21 h, dim. 15 h.
CHOISY-LE-ROI (THÉATRE PAUL-ÉLUARD) (48-90-86-79). Dramen ou De l'aube à minuit : 20 h 30, dim. 15 h.
IVRY-SUR-SEINE (THÉATRE) (45-72-37-43). L'Amour médecin : *20 h 30, dim. 16 h.*
MAISONS-LAFFITTE (ANCIENNE ÉGLISE) (39-70-92-45). Jacques a dit : 17 h 30.Dim. La Bel Indifférent : 14 h. Strip-tease ; Les Souffleurs : 20h 30.
MAISONS-LAFFITTE (SALLE MALESHERBES) (39-70-92-45). L'Horrible Affaire Mac Cinnock Castle : 14 h 30. L'Enfer du décor : 20 h 30. Dim. Soudain l'été dernier : 18 h 30.
MONTREUIL (STUDIO-THÉATRE DU TEM) (48-69-92-09). L'Atelier : 20 h 30, dim. 18 h.
MONTREUIL (TJS) (48-59-93-93). Ville Esseling Monde : 20 h 30, dim. 17 h.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (45-24-03-83). Il y a des hommes océans, Victor Hugo : 20 h 45.
ROISSY-EN-BRIE (CENTRE CULTUREL) (60-29-10-19). Le Rosifeur : 21 h.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (THÉATRE ALEXANDRE-DUMAS) (30-87-07-07). Sans rancune : 20 h 45.
SAINT-MAUR (THÉATRE ROND-POINT-LIBERTÉ) (48-89-99-10). Dialogue de bêtes : 20 h 45, dim. 15 h.
VANVES (THÉATRE) (46-45-46-47). Les Aventures du baron Faeneste : 20 h 30, dim. 15 h.
VINCENNES (THÉATRE DANIEL-SORANO) (43-74-73-74).Dim. Les Derniers Jours d'un condamné à mort : *18 h.*

PARIS EN VISITES

LUNDI 24 MAI

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 10 h 30, 3, rue de *Palestro (Paris autrefois).*

« *Les* salles souterraines nouvellement fouillées des thermes de Cluny, spécialement ouvertes », 11 *heures,* entrée du Musée de Cluny (P.-Y. Jaslet).

« L'Opéra, centre de la vie mondaine de la fin du dix-neuvième siècle. Garnier et le style Napoléon III », 11 heures et 15 heures, devant l'entrée, *à droite (Connaissance d'ici et d'ailleurs).*

« Exposition le Titien », 13 h 30, Grand Palais, porte A *(Tourisme culturel).*

« La quartier Faisanderie/Dauphine avec le Musée de la Contrefaçon », 14 heures, métro Pompe (V. de Langlade).

« La château de la Malmaison : souvenirs et décors de Joséphine », 14 h 30, grilles du parc, près de la billeterie, par autobus 258, au départ *de La Défense (Monuments historiques).*

« Le Paris des romantiques et la Nouvelle-Athènes », 14 h 30, devant l'église de la Trinité (S. Rojon-Kern).

« Hôtels du Marais spécialement ouverts. Passages, ruelles insolites, jardins, plafonds et escaliers inconnus », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller). « L'île de la Cité, naissance de Paris, vieilles maisons de *Chanoines », 15 heures, 2, rue* d'Arcole (Paris autrefois).

« Salons, chapelle et amphithéâtre de *la Sorbonne, spécialement* ouvertes », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (C. . Merle).

« *Hôtels et jardins du Marais. Place* des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

23, quai de Conti, *14 h 45* : « La temps dans l'Islam sunnite », par R. Arnaldez (Académie des sciences morales et politiques).

23, quai de Conti (grande salle des séances), 15 heures : « L'électronique à un électron », par M. Devoret (Académie des sciences).

35, rue des Francs-Bourgeois, *18 h 30* : « La naissance de l'université en Europe », par M. de Gandillac (Maison de l'Europe).

C. N. M. H., 62, rue Saint-Antoine, 19 heures : « L'avenir des paysages et des jardins », par C. Anon Feliu et M. Mosser (Jeunesse et patrimoine).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

FIORILE. Film italien de Paolo et Vittorio Taviani, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont *Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont* Hautefeuille, 6e (36-68-75-56) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (36-68-75-65) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e *(36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugre*nelle, 15e (45-75-76-79) ; v.f. : Gaumont Gobelins bis, 13e (36-69-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-*70-39) ; Gaumont Convention,* 15e (36-68-75-55).

LA LEÇON DE PIANO. Film austra*lien de Jane Campion,* v.o. : *Gaumont* Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Kino*panorama, 15e (36-68-75-55) ;* v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-56) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

MO MONEY. Film américain de Peter MacDonald, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; George V, *8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74)* ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e *(36-65-70-39)* ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

DIMANCHE

Hommage à Frank Borzage : Secrets (1923-1924, v.o. traduction simultanée par casque), de Frank Borzage, 14 h 30 ; Day is done (1955, v.o. traduction simultanée par casque), de Frank Borzage, A *Ticket for Thaddeus (1956,* v.o. traduction simultanée par casque), de Frank Borzage, Ma rencontre avec Caruso (1956, v.o. s.t.f.), de Frank Borzage, 16 h 30 ; China Doll (1958, v.o. traduction simultanée par casque), de Frank Borzage, 19 h ; Simon le pêcheur (1958-1958, v.o. traduction *simultanée par casque),* de Frank Borzage, 21 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

DIMANCHE

J. M. Straub et D. Huillet : Othon (1969), de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet, 18 h 30 ; l'Argent (1983), de Robert Bresson, 19 h ; De la nuée à la résistance (1979, *v.o. s.t.f.), de Jean-Marie Straub et* Danièle Huillet, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE-GARANCE (42-78-37-29)

DIMANCHE

Les Cinémas du Canada : Montréal vu par... (1991, v.o. s.t.f.), de Patricia Rozema, Jacques Leduc, Michel Brault, Atom Egoyan, Léa Pool, Denys Arcand, 14 h 30 ; l'Inconnue de Montréal (1950, v.o. s.t.f.), de Jean Devaivre, 17 h 30 ; Street Musique (1972, v.o. s.t.f.), de Ryan Larkin, Il était une fois dans l'Est (1973, v.o. s.t.f.), d'André Brassard, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

DIMANCHE

L'Après-68 : Génération (1988) de Daniel Edinger et *Françoise Prébois, Erica Minor* (1974) de Bertrand Van Effenterre, 14 h 30 ; De la fac à l'usine : le Cheminot (1968) de F. Moszkowicz, le Droit à la parole (1976) de Michel Andrieu, *Nous* l'avons tant aimée la révolution (1986) de S. de Winter et D. Cohn-Bendit, 19 h 30 ; Que reste-t-il de Mai? : Mai 68, 5 ans après (1973) de Claude Lebrun, le Fou de Mai (1976) de Philippe Defrance, 19 h 30 ; Mais 68... dix ans après : Histoire de Mai (1978) de P.A. Boutang, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

L'ADVERSAIRE (Ind., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

AGAGUK (Fr.-Can., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

AGANTUK LE VISITEUR *(Ind., v.o.)* : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES AMIES DE CŒUR (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : La Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-29 ; 36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Biarritz, 6e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81).

AVRIL ENCHANTÉ (Brit., v.o.) : Forum *Orient Express,* 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept *Parnassiens, 14e (43-20-32-20)* ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88).

BENNY'S VIDEO (Autr., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE *CAHIER VOLÉ* (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55 ; 36-65-75-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CAVALE SANS ISSUE (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-65) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

CŒUR DE MÉTISSE (Can.-Fr., v.o.) : Images d'*ailleurs, 5e (45-67-18-09)* ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA CRISE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-56) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e *(36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e* (36-68-75-55 ; 36-65-75-08) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-58 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins *bis,* 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

DERNIÈRE LIMITE (**) *(A., v.o.) : Images* d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

DES HOMMES D'HONNEUR (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DES JOURS ET DES NUITS DANS LA FORÊT (Ind., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

DRACULA (*) (A., v.o.) : George V, 8e *(45-62-41-46 ; 36-65-70-74)* ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., *v.o.)* : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-65) ; *Studio,* 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Gaumont Parnasse, *14e (36-68-75-55).*

FOREVER YOUNG (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 8e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-81-84-85 ; *36-65-70-45) ; Montparnasse,* 14e (36-68-75-55).

HÉROS MALGRÉ LUI (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

HYÈNES (sénégalais-Suis.-Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

IMPITOYABLE (A., v.o.) : Elysées *Lincoln,* 8e (43-59-39-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

INDOCHINE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

JERICO (V., v.o.) : Latina, 4e (42-79-47-98) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LE JEUNE WERTHER (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *Le Balzac,* 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

LE JOUR DU DÉSESPOIR (Por., v.o.) : *Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).*

LIGHT SLEEPER (**) (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LOUIS, ENFANT ROI (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; La Pagode, 7e (36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (36-68-75-55) ; Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

MALCOLM X (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

MARIS ET FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MONSIEUR LE DÉPUTÉ (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; *36-65-70-83) ; Gaumont Ambassade, 8e* (36-68-75-55 ; 36-65-75-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-18 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; *UGC Montparnasse, 6e* (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; *UGC Montparnasse, 6e* (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; *36-65-70-44) ; UGC* Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41).

L'ŒIL DE VICHY (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Forum *Orient Express,* 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; *36-65-70-73) ; UGC Biarritz,* 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81).

LE PETIT PRINCE A DIT (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

RAPID FIRE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC *Montparnasse, 6e* (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné *Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia,* 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

RIENS DU TOUT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

SAMBA TRAORÉ (Fr.-Suis.-burkinabé, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

SANTA SANGRE (**) (Mex., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

SCHTONK ! (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

SINGLES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet *Bastille,* 11e *(43-57-90-81) ; Escurial,* 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39).

SOMMERSBY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC *Normandie,* 8e (45-63-16-18 ; 36-65-70-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e *(45-80-77-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle,* 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e *(42-36-83-93* ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-58 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; *Pathé* Wepler, 18e (36-68-20-22).

LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81).

LES SURVIVANTS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Gaumont *Gobelins,* 13e *(47-07-55-88)* ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-56) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LE TEMPS D'UN WEEK-END (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14).

THE CRYING GAME (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TOYS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Français, 9e (36-68-75-55).

UN CŒUR EN HIVER (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES VISITEURS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55 ; 36-65-75-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (36-68-75-55) ; Français, 9e (36-68-75-55) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (47-07-55-88) ; *Gaumont* Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont *Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot,* 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; La Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

هكذا من الأصل

BILLET

Les privatisations ne feraient plus recette

Cette fois, *« Madame, monsieur »* vont être difficiles à convaincre. Il en faudra davantage que les arguments, sous forme de publicité, d'une Catherine Deneuve ou la visite guidée d'un prestigieux siège de banque, *comme lors de la première* cohabitation, pour leur vendre les privatisations.

Si l'on en croit un sondage de la *SOFRES publié samedi 22 mai* dans l'hebdomadaire financier *la Vie française*, les privatisations laissent une large majorité de Français... de marbre. Selon l'organisme, qui a interrogé 1 001 personnes, du 19 au 22 avril, 78 % des Français n'achèteront sans doute pas ou certainement pas d'actions lors de la prochaine vague de privatisations. 10 % participeront *« sans doute »* à de tels achats. Et 4 % d'entre eux *« certainement »*.

L'institut de sondage rappelle que, en 1986-1987, 11 % des Français avaient acheté des actions. A l'époque, la ruée sur les titres de certaines sociétés privatisées avait dépassé toutes les espérances. Paribas, qui tablait sur 1 million d'actionnaires, en avait récolté près de quatre fois plus. Le titre Suez avait attiré 1,6 million de petits porteurs. Un nombre identique avaient acheté du Saint-Gobain.

Les optimistes en concluront *qu'il est encore un peu tôt pour* connaître l'accueil réel qui sera réservé à la vente de titres d'entreprises publiques. Après tout, *la loi sur* les privatisations, qui doit fixer le cadre et les modalités de ces opérations, ne sera présentée au conseil des ministres que le 26 mai. Le calendrier n'est pas connu, tout comme le nom des premières sociétés privatisées. Bref, pour le moment, le contenu reste flou, peu propice à déchaîner les passions.

Reste que le contexte économique général, les leçons de l'expérience passée (nombre de petits porteurs se sont désengagés *à la suite du krach* boursier d'octobre 1987), les performances actuelles des entreprises cotées (la plupart ont annoncé en 1992 une baisse de leurs bénéfices et un repli de leur chiffre d'affaires) peuvent aussi expliquer ce manque d'ardeur. La suppression annoncée de l'impôt de Bourse n'est pas un vrai argument si la plupart des ménages jugent que leur budget est comprimé. Et s'il est avéré *qu'il pourrait l'être* encore davantage.

L'actionnariat « populaire » cher à Edouard Balladur risque d'avoir du plomb dans l'aile. A moins que, pour des raisons fiscales, un certain *nombre de détenteurs* de Sicav monétaires ne se décident à transférer leurs fonds sur des plans d'épargne en actions. *Plus que sur les* particuliers, le gouvernement va devoir miser avant tout sur les institutionnels et les investisseurs étrangers, auxquels pourraient être réservés jusqu'à 25 % du capital des sociétés concernées, pour assurer le succès de ses nouvelles privatisations.

CAROLINE MONNOT

□ **La CFTC réclame des « accords d'entreprise à portée familiale ».** – La CFTC a demandé, vendredi 21 mai, que l'exonération des cotisations familiales pour les entreprises, envisagée par le gouvernement, soit subordonnée *« à la conclusion et à la mise en œuvre d'accords d'entreprise à portée familiale »*. Après avoir été reçu par le premier ministre, Edouard Balladur, Alain Deleu, secrétaire général de la centrale chrétienne, a indiqué que ces accords devraient porter sur l'aide au logement, la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle, la mise en place d'un supplément familial de traitement ou une formation spécifique.

Lors de la réunion des ministres des finances des Douze au Danemark

Le comité monétaire de la CEE propose des indicateurs confidentiels pour prévenir les situations de crise

Réunis de manière informelle samedi 22 et dimanche 23 mai à Kolding, au Danemark, les ministres des finances de la CEE cherchaient à donner une dynamique nouvelle au processus d'Union économique et monétaire (UEM) *de la Communauté. Le comité monétaire* des Douze propose un renforcement de la coopération au sein du système monétaire européen (SME), notamment par l'utilisation d'indicateurs confidentiels de compétitivité destinés à éviter les crises monétaires.

Les discussions devaient porter sur **les *critères de* convergence économique, *sur l'harmonisation de la fis*calité de l'épargne au sein de la CEE et sur les relations commerciales avec l'Europe de l'Est. Enfin les Douze devaient étudier un rapport sur le fonctionnement du *marché* de l'*emploi*.**

COPENHAGUE

de notre envoyée spéciale

Si la nouvelle consultation du peuple danois s'était soldée par un deuxième « non » au traité de Maastricht, la *rencontre informelle* des ministres des finances de la CEE à Kolding aurait tourné à la cellule de crise. De nouvelles tempêtes sur les marchés financiers étaient à redouter. Heureusement le référendum du 18 mai « marqué la fin d'une année pour la Communauté européenne, d'autant que, même en Grande-Bretagne, le processus de ratification paraît bien engagé. La confiance revenue, il faut maintenant s'attaquer aux problèmes de fond de l'économie européenne : retrouver la croissance pour remettre le traité de Maastricht sur les rails. Car les derniers mois ont prouvé que, même ratifié par les Douze, le traité de Maastricht ne pourra être appliqué si la conjoncture reste aussi médiocre sur le Vieux Continent. Le processus d'unification repose en effet sur le rapprochement des économies, selon des critères stricts qui ne sont appliqués *que par un ou deux membres de* la CEE : inflation faible, dette publique contenue, monnaie et taux d'intérêt stables.

La rencontre de Kolding devait donc être le témoin de vives discussions sur les fameux « critères de convergence ». Théoriquement, au moins sept pays doivent respecter ces critères pour que la troisième phase de l'Union économique et monétaire (UEM), au cours de laquelle une monnaie unique doit voir le jour, entre en vigueur en 1997. Il est pratiquement certain que cet objectif ne sera pas atteint. Doit-on désormais, alors *que l'Europe se trouve au bord de* la récession, ignorer ces critères de rapprochement des économies, ou au contraire tout mettre en œuvre pour que le scénario de Maastricht soit respecté ? Plusieurs pays, notamment d'Europe du Sud, mais également la Belgique, penchent pour la première solution. Pour l'Allemagne, en revanche, il demeure impératif que chaque Etat *« mette sa maison en ordre »*, selon l'expression favorite des responsables de la Bundesbank (*le Monde* du 21 mai).

Les difficultés de l'Allemagne

Dans ce débat, la France occupe une position-clé, et bien embarrassante : le premier ministre, Edouard Balladur, lui-même a reconnu, dans les colonnes du *Monde* (du 18 mai) que le calendrier de Maastricht était *« sérieusement écorné »*. Mais la France, fervent artisan du traité, ne peut revenir en arrière. Incapables de trancher ce débat, *les Douze* ne devaient sans doute qu'évoquer, sur l'insistance du Danemark qui préside la CEE, les moyens de relancer la machine économique. Lors du sommet d'Edimbourg, en décembre, ils avaient adopté une *« initiative européenne de croissance »*. Mais quelques mois plus tard, les perspectives de croissance se sont encore assombries – le commissaire européen chargé des affaires économiques et financières, *Henning Christophersen, devait le* confirmer aux Douze dimanche – et des mesures vigoureuses seraient appropriées.

Dans la CEE, tout passe par l'Allemagne. Certes, celle-ci a amorcé une baisse sensible de ses taux d'intérêt à court terme, répercutée *dans tout le continent. Mais* cette baisse doit aujourd'hui être consolidée et poursuivie et se traduire par une détente des taux d'intérêt à long terme outre-Rhin. Est-ce la raison pour laquelle Bonn, échaudé par la baisse récente du mark sur les marchés des changes, a demandé la réouverture du dossier de la fiscalité de l'épargne, enterré depuis 1989 ?

A première vue, harmoniser les impôts payés par les citoyens européens sur les revenus de leurs titres financiers n'a qu'un rapport lointain avec la relance de l'activité. Mais depuis le début de l'année, l'Allemagne souffre, en plus de la chute de son activité et du fardeau financier de la modernisation de l'ex-RDA, de sorties de capitaux *massives. Le gouvernement, sou*cieux de rééquilibrer ses finances publiques, a en effet instauré, il y a quelques mois, un prélèvement à la source de 30 % sur le revenu des obligations. Depuis, plus de 100 milliards de marks sont allés se placer au-delà des frontières, au Luxembourg notamment, afin d'échapper à l'impôt.

Priorité à la stabilité des prix

Un tel phénomène pourrait rendre plus difficile le financement des emprunts publics allemands et provoquer une tension du loyer de l'argent. D'où l'intérêt soudain du gouvernement allemand pour l'harmonisation de la fiscalité de l'épargne en Europe grâce à laquelle aucun Etat ne serait plus attirant qu'un autre pour les capitaux en mal de rémunération. Il est cependant peu probable que le dossier de la fiscalité de l'épargne évolue rapidement : en 1989, le Luxembourg, qui pourrait difficilement survivre sans sa place financière, avait refusé la proposition d'une retenue à la source homogène de 15 % sur les revenus de l'épargne.

L'autre grand volet de la rencontre de Kolding devait être l'analyse de la situation sur le marché des changes, après la tempête monétaire sans précédent qui a secoué le système monétaire européen (SME) à l'automne. Tempête qui a laissé des séquelles graves et dont les *répercussions paraissent ne plus* devoir finir. Deux monnaies, la lire italienne et la livre sterling, n'appartiennent plus au mécanisme de change. Plusieurs autres ont été dévaluées, la peseta espagnole subissant encore une dévaluation de 8 %, le 13 mai. Plusieurs rapports ont analysé en détail la crise du SME, et celui rédigé par les gouverneurs des banques centrales de la CEE devait être examiné ce week-end. Mais si le traité de Maastricht n'est encore qu'un scénario vers une union renforcée, le SME, lui, existe et fonctionne bel et bien depuis 1979. Une remise en cause radicale de son fonctionnement, dans le souci d'éviter des crises à l'avenir, serait pour le moins risquée, quoi qu'en dise la Grande-Bretagne.

Sur ce point, comme sur celui des critères de convergence, le message adressé aux Douze est celui de la rigueur ; seules des économies assainies, accordant une priorité absolue à la stabilité des prix, pourront éviter les dévaluations et mettre leur monnaie à l'abri des crises. Afin de prévenir les attaques, le comité monétaire propose un renforcement de la surveillance des économies, à travers les critères de convergence classiques, mais également des indicateurs confidentiels mesurant la compétitivité externe. En cas de divergence, les pays seront amenés à intervenir par des actions sur les marchés des changes ou des réalignements, avant que les marchés réagissent aux difficultés du pays. Jusqu'à présent, le SME ne contraignait à aucune action de ce type.

FRANÇOISE LAZARE

A l'usine Iveco de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire)

Licenciés, mais raccompagnés par le contremaître

MACON

de notre correspondante

Quelques jours après l'émotion suscitée par les pratiques de la direction de l'usine SKF de Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire), faisant reconduire en taxi des salariés après leur avoir signifié leur mise en congé (*le Monde* du 20 mai), une nouvelle affaire de licenciement « expéditif » vient d'être connue.

Les 13 et 14 mai, quelque vingt-deux salariés de l'unité de fabrication de moteurs de poids lourds Iveco (groupe FIAT) de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) ont été informés de la rupture de leur contrat de travail en arrivant dans les ateliers. Dans cette entreprise où cent cinquante et une suppressions d'emploi sur un effectif de mille quatre cents sont programmées, des salariés en congé de maladie avaient été convoqués sans plus d'explications par *courrier porté à leur domicile*. Les autres ont, semble-t-il, été invités par leur responsable d'atelier – accompagné dans certains cas par un vigile – à les suivre pour se voir notifier leur licenciement et les raisons d'ordre économique qui le motivaient. Toujours sous la surveillance du *responsable d'atelier*, ils ont été dirigés vers les vestiaires puis vers une « antenne emploi » chargée de leur dossier de *reclassement. Ils ont ensuite* été invités à rentrer chez eux avec leur propre véhicule ou, le cas échéant, raccompagnés par *leur responsable hiérarchique*.

Majoritaire, le syndicat Indépendant assure que les salariés concernés par ces suppressions d'emploi ont été choisis selon des critères professionnels stricts (qualité du travail fourni, absentéisme, manque de polyvalence...). Les représentants Force ouvrière sont, eux, beaucoup plus critiques. *« On a jeté à la rue des gens impossibles à reclasser »*, s'indignent-ils, en soulignant que, parmi les licenciés, un nombre anormalement élevé de personnes présentent un handicap. *Alors que* la direction de l'entreprise n'a pu être contactée, Roger Lukuet, maire (PS) de la commune, constate que *« les esprits ont été traumatisés par ces faits »*. Il se déclare *« solidaire avec les ouvriers, solidaire aussi avec une entreprise qui traverse une période difficile, mais pas solidaire avec les méthodes appliquées »*.

CLAUDINE METTETAL

INDICATEURS

GRANDE-BRETAGNE

• **Inflation : + 1,3 % sur douze mois.** – Avec une hausse des prix de 1,3 % pour l'année fiscale achevée en avril (contre un rythme de 1,9 % sur les douze derniers mois constaté en mars), l'inflation a atteint son plus bas niveau depuis vingt-neuf ans en Grande-Bretagne. *« Ces chiffres vont aider à étayer la reprise. La* Grande-Bretagne est *maintenant fermement dans le camp des grands pays à faible inflation et nous entendons y rester »*, a déclaré vendredi 21 mai, Norman Lamont, le chancelier de l'Echiquier. Malgré la hausse de diverses taxes en début d'année fiscale, l'inflation a été contenue grâce au remplacement de la « poll tax », très contestée, par la nouvelle « council tax », un nouvel impôt local moins onéreux. D'autre part, les hausses de salaires annuelles sont tombées à 4 % en mars, le plus bas niveau depuis vingt-cinq ans et les coûts salariaux par unité produite ont baissé de 3 % au *cours de l'année écoulée, la plus forte chute observée dans les* sept grands pays industrialisés.

Le recul des marchés européen et nippon du secteur

Les groupes japonais de l'électronique grand public victimes d'un passage à vide

Pour la seconde année consécutive, le gotha nippon de l'industrie électronique grand public – *Sony, Matsushita, JVC, Pioneer* – annoncent des résultats en baisse, quand ce ne sont pas des pertes. Le recul des marchés européen et nippon, l'importance des amortissements et la hausse du yen expliquent, *pour l'essentiel, cette nouvelle* dégradation. Et, à quelques exceptions près, ces géants de l'électronique domestique ne prévoient aucune amélioration en 1993.

Même Sony. Même la plus belle marque d'électronique grand public au monde accuse le coup. Et annonce, pour la seconde année consécutive, un recul sensible de ses bénéfices. Pour l'année fiscale close *au 31 mars, le groupe nippon a vu* son résultat net consolidé, après impôt, chuter de 69,8 %, à 36,3 milliards de yens (1,78 milliard de francs), pour un chiffre d'affaires de 3 992 milliards de yens (195,8 milliards de francs). Pour expliquer cette nouvelle dégradation, Sony Corp. avance trois explications.

Il y a, d'abord, la faiblesse de la demande au Japon et en Europe où le groupe a vu ses ventes régresser de 2,8 et 3,7 %, partiellement compensée, *il est vrai, par la reprise* du marché américain (les ventes de Sony y ont progressé de 8,6 %). Il y a, ensuite, l'appréciation du yen face au dollar et aux monnaies européennes (dévaluées), qui a coûté plusieurs points de croissance (le chiffre d'affaire n'a progressé que de 1,6 %, mais de 5,6 % à taux de change constant). Il y a, enfin, le montant très élevé des amortissements, lié aux énormes investissements effectués dans le passé. *« L'année en cours devrait rester difficile »*, souligne Sony Corp. dans un communiqué publié à Tokyo, prévoyant un nouveau repli en 1993.

Ces explications et ce pronostic, Matsushita, numéro un mondial de l'électronique grand public (marques National, Panasonic, Technics), les partagent. Il affiche une chute de 53,7 % de son bénéfice imposable consolidé à 168 milliards de yens (8,2 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires en recul de 5 %, à 7 056 milliards de yens (345,7 milliards de francs). Mais, contrairement à son concurrent, ce groupe qu'un professionnel estime *« géré comme un banquier »*, prévoit un léger rebond de son bénéfice cette année, malgré des ventes stagnantes. Sa filiale à 50 %, Victor Co. of Japan (JVC), n'aura pas cette chance, puisque, après avoir essuyé 43,1 milliards de yens de pertes consolidées, après impôt, pour son exercice 1992-1993 (2,1 milliards de francs) pour un chiffre d'affaires en *baisse de 8 %, le groupe s'attend à* une troisième année déficitaire.

Une litanie, à laquelle il conviendrait d'ajouter les déconvenues du *fabricant de matériel audio, Pioneer* Electronic (baisse de 8 % du chiffre d'affaires et de 51,5 % du bénéfice imposable consolidé), les prévisions pessimistes de Minolta, ou même, la chute de 98,6 % du résultat avant impôt que Sanyo annonçait en janvier ... Une litanie qu'il convient aussi de ne pas dramatiser. Loin des inextricables difficultés de leurs concurrents européens, les groupes japonais demeurent solides. Comme le *montre, par exemple*, le rebond d'Aiwa Co., cette filiale de Sony Corp. spécialisée dans la production de magnétophones, dont le chiffre d'affaires a progressé de 7,5 % (176,1 milliards de yens) et le bénéfice consolidé avant impôt de 39,8 %, sitôt engrangés les premiers efforts de rationalisation.

Comme le montre, aussi, le rachat spectaculaire par Matsushita des 35 % détenus par Philips dans le *fabricant* de *semi-conducteurs MEC* pour 9 milliards de francs. Malgré la conjoncture, malgré l'essor de concurrents coréens ou du Sud-Est *asiatique, la puissance des fabricants* japonais d'électronique grand public demeure inégalée.

P.-A. G.

Quand Sony France affronte la récession

Avec un chiffre d'affaires de 6,9 *milliards* de francs, en baisse de 10,6 %, Sony France n'a pas échappé à la récession pour son exercice clos au 31 *mars*, les exportations chutant plus (– 15,4 %) que les ventes en France (– 7,3 %). Pour la deuxième année consécutive, la filiale française de la multinationale japonaise a enregistré des pertes, ramenées toutefois à 77 *millions* de francs contre – 117 *millions* lors de l'exercice précédent. Un déficit réduit, donc, que Michel Galiana-Mingot, PDG de Sony France, explique par des charges d'amortissement exceptionnelles et une diminution des profits de l'activité commerciale, partiellement compensées par une forte réduction des *stocks* (950 millions de francs au lieu de *1,3 milliard) et une amélioration* de la trésorerie (400 millions de francs au lieu de 600).

L'activité commerciale de la société a bien résisté, le groupe améliorant très légèrement sa pénétration globale (la portant de 13,3 % à 14 %, à égalité désormais avec la marque Philips) dans un marché en déclin de 8 % en valeur. La production industrielle, en revanche, a beaucoup souffert, frappée de plein fouet par la baisse du marché des caméscopes et des lecteurs de disques compacts, produits en Alsace, dans la plus grande usine française du groupe (1 500 salariés sur un total de 3 000).

« Nous avons réussi à nous adapter sans supprimer d'emplois », se félicite M. Galiana-Mingot : suppression des contrats à durée déterminée, exécution de travaux de sous-traitance pour d'autres groupes d'électronique et, surtout, recours au travail à mi-temps (payé 70 % du salaire mensuel avec l'aide de l'Etat). Un recours que Sony France espère rendre le plus bref possible, avec la relance du plan de charge de l'usine grâce, notamment, à sa reconversion partielle vers la téléphonie.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 17 AU 19 MAI 1993

PARIS

Déception

INDICE CAC 40

- 0,8 %

Courte et, une fois encore, décevante. Tels sont les qualificatifs que l'nn peut donner à cette eemaina boursiàra *ramenée à troia* séances an raison de l'Ascension. Trois journées au *cours desquelles l'indice CAC 40* n'a pas réussi à ae maintenir audessus du aeuil graphique des *1 650 points* sur lequel il evait rabondi à la fin de la semaine passée. En terminant, mercredi 19 mai en clôture, à 1 836,78 points, les valeurs françaises nnt encore ajouté une période négative à leur passif (–0,8 %). Ce qui porte leurs pertes depuis le aeul début du mois de mai à plus de 5 %. Toujours sur la chapitre des bilans, la terme boursier de mai s'est soldé par un abandon de 4,16 % (après un recul da 1,94 % au mois d'avril) portant ainsi le repli des veleurs *françaises* à 1,13 % depuis le début de l'année.

Il faut dire que rien ne pousse réellement les opérateurs à afficher sérénité et optimisme : les statistiques communiquées sur la période sont loin d'être rassurantee. La production industrielle de la France *a fortement chuté au mois de mars* (de 0,9 % par rapport au mois précédent) alors qu'elle avait *progressé de 2,5 % au mois de février* per rapport au mois de jenvier. Fin mars, l'indice calculé par l'INSEE s'est *retrouvé à son niveau* de novembre 1992. Autre motif d'inquiétude, la forte progression de la masse monétaire M3 an Allemagne pour la mois d'avril. Annoncée, mercradi 19 mai, quelques heures avant la réunion bimensuelle de la Bundesbank – à dessein, semble-t-il, pour justifier sa décisinn da leisser ees taux directeurs inchangés, – elle affiche une progreseion de 7,3 % contre 3,4 % en mars et 0,3 % en février. *Dans son communiqué,* la Bundesbank indique que la masse monétaire est sortie pour la première fois *du corridor qu'elle s'était fixé pour* l'année 1993 compris entre 4,5 % at 6,5 %. Un forte croissance de la masse monétaire accroît encore le risque de dérapage de l'inflatinn ; toutefois, nombre d'éconnmistee estiment qua la politique d'assouplissement monétaire menés par la Buba devrait se poursuivre.

Toujours au cœur des préoccupations des investisseurs, les résultats et le santé des entreprisea. Dans eon anelyse du marché de mai, *Associés en Finance,* qui regroupe dix-sept bureaux d'enalyse de la place, relève que dans une ectivité de révision toujours très soutenue, les estimatinns da bénéfice par action (BPA) diminuent *une nouvelle fois drastiquement.* Le nombre de révisions à la baisse dépasse lergement la nombre de *révisions à la hausse. Au cours* du mois écoulé, les BPA ont diminué de 5,3 %, en 1993, pour l'échantillon large qui comprend 135 sociétée et de 5,7 % pour les valeurs composant le CAC 40. La publication progressive des résultats de 1992 entraîne des ajustements sur les BPA de 1992 en moyenne de l'ordre de 2 %. En conséquence, la croissance des bénéfices attendus pour 1993 par rapport aux résultata de 1992 ee réduit sensiblament : s'il n'est plus *en moyenne* que de 14,4 % pour l'échantillon le plus large, pour les valeurs du CAC *40, la croissance 92/93 est passée* de 13,6 % le mois dernier à seulement 7,5 % ce mois-ci.

Tout pour l'actionnaire

Du côté des valeurs, quelques *titres ont retenu l'attention et pas* forcément pour leurs performances boursières. Ainsi, on e beaucoup *parlé de L'Air liquide* cette semaine : après SEB le 28 avril, les actionnaires da L'Air liquida ont epprouvé, en assemblée générale extraordinaire, mercredi 19 mai, le principe du dividende majoré pour les titree au nominatif détenus depuis plus de deux ans. Ce principe qui prévoit un dividanda majoré de 10 % par rapport à celui versé aux titres au porteur e pour but da fidéliser l'actionnariat. Ce principe a toutefnis suscité quelques réactions hostiles, de la part *du sénateur centriste Etienne Dailly* (UDF), pour qui le dividende majoré vinle la principe da l'égalité des actionnaires. Une commissinn d'études sur la auperdividende, mise en place à la demande d'Edmond Alphandéry, ministre de l'écnnnmie, devrait rendre ses conclusinne aux alentours du 15 juin.

Toujours sur ce thème, la commission de l'actionnariat individuel va entamer sa deuxième phase de *réflexion pour faciliter l'accès de la* Bourse aux actionnaires. Six nouveaux groupes de travail viennent *d'être formés, composés d'actionnaires* individuels et de professionnels – intermédiaires financiers, émetteurs, *autorités de tutelle du* marché, – qui devront présenter des solutions pratiques aux problèmes inventoriée lnrs de la premièra phase. Ils « plancheront » entre eutres *sur les sujets* euivants : la fiscalité de l'actionnariat individuel ; le contenu de l'information diffusée par l'émetteur à destination des actionnaires et, enfin, la normalisation des modes de présentation des tarifs relatifs aux opérations de Bourse réalisées par les actionnaires individuels.

Le dernier coup de pouce – sous forme d'un avantage fiscal lors des prochaines privatisations par exem*ple – pourrait redonner* un coup de fouet au marché. Si l'on en croit un sondage paru dans la *Vie française* datée du 22 mai, 14 % des Français seraient prêts à acheter des ections, ce qui, relève l'hebdomadaire, compte tenu du climat actuel, n'est déjà pas si mal !

FRANÇOIS BOSTNAVARON

Agroalimentaire

	19-5-93	Diff.
Bongrain	2431	- 79
BSN	861	- 32
Eridania Béghin	728	+ 19
Fromageries Bel	3820	- 5
LVMH	3579	- 47
Pernod-Ricard	375,10	+ 13,80
Rémy-Cointreau	160,30	+ 3,70
Saint-Louis	1085	- 25

Assurances

	19-5-93	Diff.
AGF	593	- 5
AXA	1 250	+ 23
GAN	404	+ 4
Groupe Victoire	n.c.	0
SCOR SA	595	+ 25
UAP	527	- 4

Bâtiment et matériaux

	19-5-93	Diff.
Bouygues	827	+ 17
Ciments français	328	+ 1,50
Colas	911	- 18
Eurotunnel	33,20	- 0,20
Eiffage	946	- 14
GTM Entrepose	434	+ 4
Immob. Phénix	130	+ 3
Jean Lefebvre	1 002	- 39
Lafarge-Coppée	330	- 1,80
Poliet	281	- 5
Saint-Gobain	463,50	- 8,10
SGE	210,60	- 0,50
Spie-Batignolles	342	- 3

Chimie

	19-5-93	Diff.
Air liquide (L')	699	- 0
ELF Sanofi	908	+ 10
Gascogne	320	- 18
Institut Mérieux	9 800	+ 200
Michelin	148	- 5,60
Plastic Omnium	800	+ 28
Rhône-Poulenc A	510	- 19
Rhône-Poulenc CI	535	- 44
Roussel-Uclaf	608	- 7
Synthélabo	1 200	+ 8

Consommation non alimentaire

	19-5-93	Diff.
BIC	1 038	- 24
Chargeurs	990	- 0
Christian Dior	240	- 20,50
Clarins	551	- 21
DMC	248	- 5,60
EBF	646	- 4
Essilor Int.	430	- 7
Groupe André	695	+ 15
L'Oréal	1025	- 21
Moulinex	90,50	- 2,10
Salomon	1430	+ 60
SEB	421	+ 4
Skis Rossignol	1 000	- 10
Sommer-Allibert	1 395	+ 35
Yves Saint Laurent	725	+ 5
Zodiac	1 817	+ 17

Crédit et banques

	19-5-93	Diff.
Comp. bancaire	444,80	- 1,80
BNP CI	549	+ 16
Cetelem	1 230	+ 14
CPR	325	+ 1,60
CDE	219	inch.
CCF	228,30	- 4,20
CFF	1011	- 21
CLF	392,50	- 6,50
Crédit lyon. CI	623	+ 4
Crédit national	1 326	+ 26
Société générale	588	+ 19
SOVAC	1 237	- 2
UFB Locabail	287	- 1
UIC	502	- 3
Via Banque	328	- 5

Electricité et électronique

	19-5-93	Diff.
Alcatel-Alsthom	615	+ 3
Alcatel-Câble	519	+ 10
CSEE	560	inch.
Intertechnique	457	+ 9,90
Labinal	640	inch.
Legrand	4 321	+ 3
Matra Hachette	115	- 0,50
Radiotechnique	251,10	- 4,90
Sagem	3 389	+ 38
Schneider	847	- 2
Sextant Avionique	168	- 2,10
Thomson CSF	157	- 1,10

Distribution

	19-5-93	Diff.
Alsacienne Sup	2 019	- 10
Bon Marché	534	- 15
Carrefour	2 598	- 21
Casino	134	+ 0,40
Castorama	689	- 21
CDME	470	- 9
Compt. Modernes	1 310	+ 25
Damart	3 680	- 26
Docks de France	470,60	+ 7,80
Gal. Lafayette	1 480	+ 9
Guilbert SA	1 500	+ 0
Guyenne Gasc.	1 435	+ 54
Pinault Printemps	730	+ 2
Primagaz	830	+ 3
Promodès	747	+ 4
SCOA	15,10	- 0,10

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM		
	Nombre de titres	Valeur en cap. (MF)
Alcatel Alsthom	1 929 465	117 691 037
BSN	1 004 720	87 568 164
Oréal (L')	495 010	51 635 371
ELF Aquitaine	2 289 020	47 615 751
Total	1 821 900	45 230 376
Air Liquide	616 295	43 476 858
Eaux (Générale des)	102 190	34 061 190
LVMH	84 680	30 384 822
Société générale	451 970	28 365 223
Canal +	198 560	25 369 045
Saint-Gobain	616 530	24 257 022
Rhône-Poulenc A	418 490	21 906 058
Carrefour	79 895	20 918 714
Michelin	1 318 600	19 907 893

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)					
	14-5-93	17-5-93	18-5-93	19-5-93	20-5-93
RM	2 873 686	2 386 769	5 148 693		
Comptant					
R. et obl.	37 053 693	23 179 453	23 917 601		
Actions	150 227	86 322	149 993		
Total	40 077 606	25 652 544	29 216 287		

INDICES CAC (du lundi au mercredi)					
	17-5-93	18-5-93	19-5-93	20-5-93	21-5-93
Indice gén.	507,8	505,5	506,5		
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 835,72	1 846,40	1 836,78		

MATIF Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 19 mai 1993 Nombre de contrats : 140 148 environ				
COURS	ÉCHÉANCES			
	JUIN 1993	SEPT. 1993	DÉC. 1993	MARS 1994
Premier	117,52	117,20	116,68	–
Dernier	117,26	116,96	116,40	118,90
Compensation	117,26	116,96	116,44	118,78

Immobilier et foncier

	19-5-93	Diff.
CFI	284,10	+ 0,10
GFC	420	+ 4,90
Lucia	N.C.	0
Olipar	57	+ 2,65
Rue Impériale	3212	+ 7,0
Selimeg	487	- 2
Silic	717	- 14
Simco	518	- 8
Sogeparc	697	- 16
UIF	580	0

Investissement et portefeuille

	19-5-93	Diff.
Arnault et Assoc.	NC	0
Bolloré	473	- 4,10
Cerus	70,40	- 3
CGIP	1034	- 61
Eurafrance	1 600	- 30
Gaz et Eaux	1419	- 2
Lagardère MMB	94,20	- 1,80
Marine-Wendel	312	- 14
Navigation mixte	955	- 15
Nord-Est	138,10	- 3
Origny-Desvroise	n.c.	n.c.
Parfinance	199	+ 14
Paribas	406	+ 6
Pinault	325	- 10
SPEP	391	+ 2
Suez	282,10	- 3,90
Worms et Cie	246	- 11,10

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)			
Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Dynaction	+ 6,9	Jean-Lefebvre	- 8,4
TRSP. Auto.	+ 5,5	Gal. Lafayette	- 8,1
Synthélabo	+ 5,5	Chargeurs	- 7,4
Selimeg	+ 5,2	Castorama	- 6,9
Métaleurop	+ 5,1	Primagaz	- 6,9
SAT	+ 5,1	Colas	- 6,6
AXA	+ 5	Legris Industr.	- 6,3
Olipar	+ 4,9	Gascogne	- 5,7
Europe 1 Sico	+ 4,7	Gle Entreprises	- 5,3
Institut Mérieux	+ 4,5	CICA	- 5,2
Plastic Omnium	+ 4,1	Moulinex	- 5
Géoph. (Gle)	+ 3,9	Marine Wendel	- 4,7
CEP Comm.	+ 3,5	SDR Sud-Est	- 4,7
UIF	+ 3,4	Cares-Ear.R.	- 4,7

Métallurgie, mécanique

	19-5-93	Diff.
Carnaud-Metalbox	191,50	- 1
Dassault Aviation	496	+ 11
De Dietrich	1610	inch.
Fives-Lille	311,50	+ 4,40
Imétal	407	- 9
Legris Industrie	160	- 11
Métaleurop	66,50	- 3,70
Pechiney CI	271	- 21,10
Pechiney Int.	190,30	+ 5,40
Peugeot SA	592	- 12
Strafor Facom	837	- 12
Valeo	737	+ 7
Vallourec	162,80	+ 2,10

Mines d'or, diamants

	19-5-93	Diff.
Anglo-American	172	+ 21,90
Buffelsfontein	58	+ 4,40
De Beers	103	+ 6,30
Driefontein	68	+ 9,10
Gencor	14,50	+ 0,20
Harmony	25,30	+ 1,30
Randfontein	41,50	+ 5,30
Sainte-Helena	49	+ 3,80
Western Deep	146	+ 16,30

Pétrole

	19-5-93	Diff.
BP-France	87	- 4,50
Elf-Aquitaine	367,80	- 4
Erap-Elf	303	- 0,10
Esso	728	- 1
Géophysique	649	+ 14
Total	248,70	- 4,70

Sicomi ou ex-Sicomi

	19-5-93	Diff.
Bail Investis.	914	+ 17
Genefim	311	+ 1
Immobail BTP	432	+ 2
Interbail	530	+ 2
Klepierre	554	- 7
Locindus	890	inch.
Sélectibanque	170	+ 2,90
Unibail	411	+ 2

Transports, loisirs, services

	19-5-93	Diff.
Accor	598	- 16
BIS	184	- 2
Canal Plus	1 269	- 22
Cap Gemini	167	+ 0,80
CEP Communic.	354	+ 13
CGI Inf.	358,10	+ 3,10
Club Méditerranée	349,30	- 1,40
Dauphin Ota	NC	
Génér. des eaux	2 060	- 55
Ecco	425	inch.
Euro Disney	65	- 2,85
Havas	424,80	+ 12,70
Lyonnaise-Dumez	431	- 4,50
OGF	541	- 14
Pub. Filipacchi	668	+ 4
Publicis	680	+ 0
Delmas Vieljeux	770	+ 10
SITA	641	+ 38
Sligos	476	- 3,10
Sodexho	810	- 31
TF1	448,60	- 2,90

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	19-5-93	Diff.
10 % 1978	n.c.	0
9,80 % 1978	n.c.	0
9 % 1979	101,80	0,20
10,80 % 1979	102,35	0
EDF-GDF 3 %	6 810	80
CNB 0 000 F	n.c.	0
CNB Par. 5 000 F	100,10	0
CNB Suez 0 000 F	99,50	- 0,03
CNI 5 000 F	100,10	0,05

NEW-YORK

Nerveuse

INDICE DOW JONES

+ 1,4 %

Wall Street s'est propulsée pour la première fois au des*sus des 3 500 points* au cours de la semaine écoulée, *mais les investisseurs* restent sur leurs gardes en raison du lent redressement de l'éconnmic américaine et des incertitudes sur l'avenir du plan de réduction du déficit budgétaire. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé vendredi à 3 492,83 points, en hausse de 49,82 points, soit une progression de 1,4 %. Les craintes d'accélération de l'inflation, qui ont provoqué une nette remontée des taux d'intérêt à long terme mardi, contribuent également à la nervosité du marché, car les investisseurs redoutent un durcissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale (Fed). Toutefois, les analystes estiment que la Fed, dont les gouverneurs se sont réunis mardi à huis clos pour l'Open Market, attendra davantage de preuves d'une reprise de l'inflatinn pour modifier les taux directeurs.

Mercredi, le sentiment que les liquidatinns sur le marché nbligataire evaient été exagérées a permis une baisse des taux à long terme, ce qui a permis à Wall Street d'établir son premier record de la semaine. Mais les investisseurs ont de nnuveau modéré leur optimisme vendredi après-midi, comme le montre la remontée des taux d'intérêt à 30 ans au-dessus des 7 % sur le marché obligataire.

A *ces considérations* viennent s'ajouter les doutes croissants sur la capacité du président Bill Clinton à faire passer au Congrès son plan de réduction du déficit bugétaire. De nombreux opérateurs reviennent sur les positions prises durant les premières semaines de l'administration et rachètent notamment des valeurs des secteurs de la santé et de la brasserie, qui ne devraient pas être affectées antant que prévn par la réforme du service de santé.

Indice Dow Jones du 21 mai : 3 492,83 (c.3 443,01).

	Cours 14 mai	Cours 21 mai
Alcoa	65 3/4	67 5/8
ATT	54 7/8	59 1/8
Boeing	39 7/8	40
Chase Man. Bank	29	29 3/8
Du Pont de Nemours	01 1/2	51 7/8
Eastman Kodak	51 1/4	52 1/2
Exxon	63 7/8	64 3/4
Ford	53 7/8	50
General Electric	93 1/4	92 1/8
General Motors	39 1/4	39 1/2
Goodyear	39	39 1/4
IBM	47 3/4	48 1/2
ITT	81 3/4	81 1/8
Mobil Oil	69 3/4	69 7/8
Pfizer	69 3/4	71 1/4
Schlumberger	65 7/8	64
Texaco	63 1/2	63 1/8
UAL Corp. (ex-Allegis)	140 1/4	138 3/4
Union Carbide	18 3/4	19 3/4
United Tech.	51 7/8	53 5/8
Westinghouse	16 3/8	15 1/8
Xerox Corp	76 3/8	73 1/2

TOKYO

Petite reprise

INDICE NIKKEI

+ 0,4 %

Les valeurs se sont ressaisies cette semaine à la Bourse de Tnkyo, sur un marché atone où les achats des fonds publics ont compensé les ventes à terme. A l'issue des *transactions,* vendredi 21 mai, l'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes a pro*gressé de 83,32 points, soit 0,4 %, à* 20 557,47 points, après avoir baissé de 337,21 points la semaine précédente. Le volume moyen d'affaires s'est établi à 376 millions d'actions contre 589 millions. La pression à la vente des valeurs à terme a dominé la semaine boursière, et les fonds de pension publics, principal soutien du marché depuis l'année dernière, ont contribué à dynamiser le marché au comptant, ont souligné les opérateurs. Les médiocres résultats de sociétés, rendus pnblics cette *semaine, n'entament pas la fermeté* du marché, jugent les intervenants. Parmi les sociétés ayant enregistré *des baisses de bénéfices figurent* Honda, Sony, Matsushita et Nomura Securities. Les constructeurs automobiles ont fini la semaine sur une note mitigée. Tnyota a gagné 20 yens à 1 710 yens, mais Honda a cédé 20 yens à 1 390 yens, tandis que Nissan restait inchangée à 781 yens Les électroniques étaient toutes en baisse. Sony a reculé de 20 yens à 4 730 yens après l'annonce d'un recnl de son bénéfice consolidé de 57,2 % à 92,6 milliards de yens, au cours de l'année fiscale 1992 achevée le 31 *mars dernier, par rapport à* l'exercice précédent. Matsushita a cédé 30 yens à 1 310 yens après la publication d'un bénéfice en baisse de 53,7 % à 168 milliards de yens. Toshiba a perdu 16 yens à 732 yens, et NEC, 20 yens à 1 020 yens.

Indices du 21 mai : Nikkei, *20 557,47 (c. 20 474,15)*; Topix, 1 613,12 (c. 1 605,71).

	Cours 14 mai	Cours 21 mai
Akai	1 350	1 380
Bridgestone	1 400	1 380
Canon	1 430	1 430
Fuji Bank	2 040	2 060
Honda Motors	1 410	1 390
Matsushita Electric	1 350	1 310
Mitsubishi Heavy	706	734
Sony Corp.	4 750	4 730
Toyota Motors	1 690	1 710

LONDRES

Recul

– 1,2 %

Les valeurs ont reculé au Stock Exchange au cours d'une semaine marquée par plusieurs augmentations de capital et quelques résultats de sociétés décevants. La publication de plusieurs bons indicateurs économiques (inflation, chômage, crédits bancaires) a par ailleurs écarté la perspective d'une baisse des taux d'intérêt. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé, vendredi *21 mai, à 2 812,2 points, en recul de 34,8* points – soit 1,2 % – sur la semaine, au terme de quatre séances *consécutives de baisse. Une* baisse inattendue de la production industrielle britannique en mars (–1,3 %) et des ventes de détail en avril (–0,3 %), les résultats inférieurs aux prévisions de Bass, une augmentation de capital par British Airways et une émission d'obligatinns convertibles par Allied-Lyons ont donné le signal de la baisse. La morosité e été entretenue par l'absence d'une baisse des taux d'intérêt de la Bundesbank.

Indices « FT » du 21 mai : 100 valeurs, 2 812,2 (c. 2 847) ; 30 valeurs, 2 187,5 (c. 2 218,6) ; fonds d'Etat, 94,94 (c. 94,71) ; mines d'or, 185,3 (c. 165,1).

	Cours 14 mai	Cours 21 mai
Allied Lyons	5,43	5,34
BP	3,20	3,07
BTR	5,87	5,90
Cadbury	4,57	4,13
De Beers	11,38	11,63
Glaxo	6,39	6,30
GUS	29,13	29,13
ICI	12,60	12,60
Reuters	12,67	12,88
RTZ	6,44	6,36
Shell	6,10	6,03
Unilever	10,66	9,97

FRANCFORT

Attentisme

– 1,5 %

La Bourse de Franefort s'est repliée cette semaine dans un marché étroit et atone, les anelystes n'excluant pas de nouveaux accès de faiblesse. L'indice DAX e terminé la semaine à 1 610,59 pnints, contre 1 634,51 points le vendredi précédent, soit une baisse de 1,5 %.

Les investisseurs *« restent en position d'attente »,* note le Commerzbank, soulignant que la semaine écourtée e encouragé un manque d'initiative suscité par l'attente des résultats du référendum danois.

Le marché a été déçu par la nouvelle poussée de la masse mnnétaire, l'agrégat M3 ayant d'un coup dépassé, à 7,3 % en avril contre 3,4 % en mars, la fourchette fixée par la Bundesbank (4,5 à 6,5 %). Cette poussée convaincra la Bundesbank de poursuivre avec encore davantage de précautions sa politique de détente monétaire, déjà très progressive, nnt estimé de nombreux opérateurs. *« Du coup, un important stimulateur, l'espoir latent relatif à la baisse des taux perd de sa force »,* et la tendance à la baisse ne devrait pas s'inverser de sitôt, estime la Commerzbank.

Indices DAX du 21 mai : 1 610,59 (c.1 634,51).

	Cours 14 mai	Cours 21 mai
AEG	149,60	148,20
BASF	223,80	222,70
Bayer	260,60	258
Commerzbank	283,50	278,50
Deutschebank	694,70	689,20
Hoechst	241,90	240,70
Karstadt	514	502
Mannesman	254,40	251,40
Siemens	610,50	601,40
Volkswagen	316,50	318,40

CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

Nerveuse

Petite reprise

FRANCFORT
Attentisme
– 1,5 %

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

L'audace du Danemark

Le Danemark vient d'émettre un *emprunt international* de 250 millions d'écus, dont l'audace a surpris de nombreux spécialistes. D'une durée de trois ans, les titres rapporteront 6,73 % l'an aux souscripteurs qui les auront acquis à leur prix initial. A la veille de l'Ascension, lorsque l'opération a vu le jour, ce rendement était inférieur de près de 7 points de base *(ou centièmes de point de pourcentage)* à celui que procuraient les bons du Trésor britannique en écus de même durée. Or, dans les milieux financiers, on partage l'avis des grandes maisons américaines d'évaluation de crédit qui rangent la Grande-Bretagne au nombre des pays les mieux cotés du monde alors que le *Danemark est un peu moins* considéré.

Dans une autre conjoncture, une transaction aussi ouvertement en *faveur du débiteur aurait fait* l'objet de vives critiques et son placement aurait été irrémédiablement compromis. Certes, les conditions de l'emprunt sont contestées, mais on aurait mauvaise grâce à condamner cette affaire. Par son vote du mardi 18 mai en faveur de l'Europe de Maastricht, le Danemark a redonné un sens aux efforts qui visent à l'établissement d'une monnaie commune sur notre continent. Comment dès lors reprocher à un emprunteur de vouloir profiter au maximum des possibilités offertes par un marché qu'il vient lui-même de contribuer à rétablir?

Il reste que, même si les spécialistes ne tiennent pas rigueur à l'emprunteur, cette transaction danoise est de nature à renforcer les arguments des adversaires de la monnaie composite européenne et de son utilisation sur le marché des capitaux. Naguère, les critiques portaient le plus souvent sur l'aspect artificiel de l'écu et son caractère politique. On se souvient à ce *sujet des remarques désobligeantes* faites notamment en Allemagne à l'occasion d'un grand emprunt français qui est revenu à l'Etat plus cher qu'une émission en francs, car les rendements des obligations en écus étaient beaucoup plus élevés. Les *adversaires de l'écu avaient alors beau* jeu. Ils ne se sont pas privés de prétendre qu'il s'agissait en fait d'une coûteuse opération de promotion qui s'inscrivait dans le cadre de la rivalité entre Paris et Londres en tant que places financières et dont les contribuables allaient faire les frais. De telles critiques auront peut-être à l'avenir l'occasion de s'exprimer encore, mais pour l'instant, comme les taux de rendement se sont rapprochés, leur portée apparaît moins grande que celles qui accusent les emprunteurs de pingrerie.

L'emprunt planétaire du Crédit local

A cet égard, les commentaires de William Ledward, un spécialiste londonien de la plus grande maison de titres japonaise, Nomura Research Institute Europe, ont obtenu un large écho. Faisant référence à une émission lancée l'année dernière par le Trésor britannique, M. Ledward soutient *qu'il ne s'agissait pas d'une* opération politique en faveur de la monnaie européenne mais que, tout simplement, l'affaire avait pour but de procurer à la Grande-Bretagne des fonds d'une manière particulièrement économique. C'était avant que les Danois aient dit non à leur premier référendum sur Maastricht, celui *de juin 1992, et le climat était alors* à l'euphorie pour tout ce qui concernait les affaires européennes. Cela avait conduit à des distorsions de taux d'intérêt si bien que le rendement des obligations en écus sur le marché était tombé plus bas que leur niveau théorique, celui qui découle de la pondération des différentes devises qui entrent *dans la composition de l'écu* et des taux afférents à ces monnaies.

A en croire M. Ledward qui s'est récemment confié au quotidien allemand *Frankfurter Allgemeine*, le Trésor britannique aurait échangé le produit de sa dette contre des deutschemarks, des francs français, des livres sterling, des lires italiennes et des florins néerlandais et aurait replacé les fonds, de manière à empocher sans risque un revenu substantiel correspondant à la différence qui existait alors entre le rendement théorique et le rendement réel de l'écu. Quoi qu'il en soit, les investisseurs sont maintenant avertis que les autorités n'hésitent pas à réaliser des bénéfices de cette façon.

Des *considérations de ce genre* risquent fort d'avoir une influence sur le marché de l'écu. Les bailleurs de fonds feront certainement preuve de plus de discernement qu'auparavant. Cela ne devrait pas empêcher la sortie prochaine de plusieurs grandes émissions en écus. On prête à certains pays comme la France et à quelques organisations internationales l'intention de solliciter bientôt le marché. Si les conditions de ces opérations sont équitables, il y a de fortes chances, grâce au vote *danois de mardi*, qu'elles soient bien accueillies.

Sur le marché des euro-obligations en francs, les cours des récentes opérations se sont encore améliorés. *Il* n'y a toutefois pas eu de nouvelles émissions de type classique. L'attention est présentement retenue par *quelques très grands projets qui pourraient* voir le jour cet automne. A cet égard, l'événement de la semaine a été la désignation par le Crédit local de France des banques qui s'occuperont de son emprunt «planétaire». Cette affaire devrait être dirigée conjointement par le Crédit lyonnais et un établissement américain, J. P. Morgan. Son montant pourrait dépasser 5 milliards de francs et d'aucuns estiment qu'il pourrait même atteindre les 10 milliards. Les travaux n'en sont encore qu'à un stade préliminaire mais, s'ils aboutissent, l'émission fera date. Ce sera la première fois qu'un emprunt en francs pourra être offert simultanément en souscription sur l'euromarché et aux Etats-Unis (voir également *le Monde* daté 11-12 avril).

CHRISTOPHE VETTER

MATIÈRES PREMIÈRES

Infortuné café

Second producteur mondial de café après le Brésil, la Colombie *vient de commettre cette semaine* son premier acte de rébellion. Ce pays désormais n'exportera pas au-dessous de 60 cents américains la livre, soit 10 cents au-dessus du prix actuel du marché. Une mesure qui traduit, d'une part, la déprime des coûts et, d'autre part, une attitude nouvelle de la Colombie. Ce pays ne tente plus de compenser la baisse des cours par des ventes plus massives, mais décide au contraire d'exporter une moins grande quantité *mais plus cher*. Jusqu'ici les gouvernants colombiens avaient opté pour une stratégie commerciale basée sur une totale disponibilité à l'égard des pays consommateurs, quitte à se désolidariser des autres pays producteurs, comme la Côte d'Ivoire, qui essayaient de mettre en place un système de rétention de la marchandise.

Aujourd'hui, lasse de vendre au-dessous du prix de revient, il semblerait que la Colombie veuille renverser *la tendance. Sûrs de la bonne* volonté de la Colombie et du Brésil, qui assurent à eux deux la moitié de la production mondiale, les torréfacteurs achetaient à la Colombie 1,5 million de sacs (1) par mois... mais attendaient la dernière minute pour se couvrir. On aurait pu croire le marché fébrile à l'annonce d'une *telle nouvelle, d'autant que le café* colombien, comme le café brésilien, est un café dit *«de base»*, c'est-à-dire un café dont l'arôme est indispensable à tous les mélanges. Il n'en est rien; les négociants s'adresseront tout simplement à d'autres pays exportateurs, en particulier au Brésil. Les opérateurs savent bien que, dans ce pays, les ventes demeureront agressives quelle que soit la position de la Colombie; déjà au mois de mars, les exportations brésiliennes avaient augmenté de 26 % par rapport à février alors que le volume de la récolte en cours a baissé par rapport à l'année dernière : *21 millions de sacs au lieu de* 30.

Echec des négociations

Le rapport de forces ne penche décidément pas en faveur de la Colombie, très isolée dans son combat, ni même en faveur de l'ensemble des pays producteurs. Et cela pour une raison majeure : le café est une denrée périssable qu'il faut *exporter le plus vite possible*. Ce qui explique le transfert des stocks que les pays demandeurs détiennent à foison : 45 millions de sacs – dont 17 en Europe, – c'est plus qu'il n'en faut pour abreuver les importateurs.

Au vu des statistiques, pourtant, la production mondiale – de l'ordre de 98 millions de sacs – souffre d'un léger *déficit par rapport à* la demande – 99 millions de sacs – mais les stocks ne cessent de peser sur cet équilibre de façade. Terrible dérision : plus les stocks sont pléthoriques et plus les prix sont déprimés, plus les prix dépriment et plus les consommateurs consomment; alors qu'au début des années 80 le thé était la boisson à la mode dans les pays industriels, depuis 1985 le café détrône le thé; la consommation du «petit noir» a augmenté à partir de *cette date de 5 %* par an, celle du thé de seulement 3 %.

Un nouvel accord international aurait peut-être permis de contingenter *l'offre* et *de rétablir une sorte* d'équilibre, voire d'équité, entre pays producteurs et pays consommateurs. Or les négociations de l'Organisation internationale du café (OIC) sur un nouvel accord ont échoué le 31 mars, au terme d'éternelles discussions. L'actuel traité, dont les clauses économiques de soutien des prix avaient été suspendues en juillet 1989 expire au mois de septembre prochain. Près de trente ans après le lancement par la CNUCED, à Nairobi, du «programme intégré pour les produits de base», la stabilisation des prix non seulement n'apparait plus comme une priorité, mais se solde par un échec retentissant : après le sucre en 1977, l'étain en 1985, l'accord cacao devrait mourir en septembre en même temps que l'accord café et l'accord caoutchouc attendre décembre pour subir le même sort.

«On a retrouvé chez les consommateurs, commentait un négociateur, *le clivage entre l'Europe du Nord, plus conciliante, et l'Europe du Sud qui s'aligne sur les positions intransigeantes des Etats-Unis.»* Par définition, les clauses de soutien des prix vont à l'encontre des principes défendus par les Etat-Unis. Malgré les tentatives de compromis du ministre ivoirien Guy-Alain Gauze, président du Groupe des producteurs africains, aucune issue n'a été trouvée pour sauver ces négociations.

Mais les pays consommateurs avaient-ils réellement intérêt à une reconduction de l'accord? *«Nous sommes dans une situation rêvée pour les consommateurs*, répond Sam Mesrahi, directeur général de la maison de négoce Tardivat International. *Le café s'entasse dans les ports des producteurs, ce qui garantit l'approvisionnement sans que les torréfacteurs aient à débourser un centime pour financer cette assurance. Les frais d'entrepôt sont également à la charge involontaire des producteurs.»*

Comment, dans une telle conjoncture, espérer un redressement des prix?

MARIE DE VARNEY

(1) Un sac = 60 kilos.

PRODUITS	COURS DU 14-5
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 281 (+ 37) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 143 (– 4) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	5 725 (– 25) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Août	297,20 (– 16,60) Dollars/tonne
Café (Londres) Juillet	947 (+ 61) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Juillet	887 (– 18) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Juillet	297 (– 57) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Juillet	228 (+ 5) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Juillet	193 (– 0,10) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Juillet	18,40 (– 0,08) Dollars/baril

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 14-5-93	Cours 19-5-93
Or fin (kilo en barre)	64 200	66 750
– (kilo en lingot)	64 450	67 000
Pièce française (20 F)	380	385
• Pièce française (10 F)	385	389
Pièce suisse (20 F)	367	382
Pièce latine (20 F)	366	381
• Pièce tunisienne (20 F)	360	378
Souverain	463	486
• Souverain Elizabeth II	458	478
• Demi-souverain	285	300
Pièce de 20 dollars	2 500	2 380
– 10 dollars	1 350	1 320
• – 5 dollars	678	860
– 50 pesos	2 398	2 500
• – 20 marks	440	486
– 10 florins	380	410
• – 5 roubles	261	261

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

DEVISES ET OR

Le métal jaune flambe

Le «oui» des Danois au référendum sur le traité de Maastricht a empêché les tensions de se raviver au sein du système monétaire européen (SME), qui est donc resté calme, d'autant qu'à la fin de la semaine précédente, la dévaluation surprise de la peseta et de l'escudo avait fait tomber la fièvre sourde qui montait avant les élections législatives espagnoles du 6 juin prochain. Sur le dollar, l'hésitation est restée la règle, les opérateurs attendant que cette devise, dont ils anticipent la hausse d'ici la fin de l'année, franchisse des seuils un peu plus élevés (1,63DM-1,65DM) pour carrément s'engager.

Sur le marché international de l'or, nous indiquions la semaine dernière que selon les opérateurs, *«le métal était mûr»* pour une reprise : le cours de l'once de 31,1 grammes, retombé en mars 1993 à son plus bas niveau depuis sept ans, atteignait 367 dollars. Eh bien, la reprise, déjà sensible, s'est accélérée cette semaine, l'once atteignant mardi 384 dollars, au plus haut depuis vingt-sept mois, avant de revenir un peu au-dessous de 375 dollars à la veille du week-end. Des ventes bénéficiaires ont pesé sur les cours avec, naturellement, le train de rumeurs habituelles, notamment celle selon laquelle George Soros, le célèbre *investisseur et spéculateur américain* d'origine hongroise, s'était porté vendeur avant ses achats supposés des semaines, ou des mois, précédents. Cette vague de spéculation, on le sait (*le Monde* daté 16-17 mai) a été déclenchée il y a un mois par le rachat, par le même George Soros, de 10 % du capital de la plus grosse mine d'or américaine, Newmont Mining, à l'homme d'affaires britannique Jimmy Goldsmith. S'ajoutait une série d'informations plus ou moins fiables telles que des achats massifs de *métal* par les *Chinois*, de plus en plus prospères, l'arrêt ou le ralentissement des ventes russes de métal après épuisement des stocks anciens et, aussi, les craintes d'une reprise de l'inflation aux Etats-Unis après la publication d'indices de prix en hausse. Aussitôt, ce phénomène de «boule *de neige» se produisait, le fonds* d'investissement à caractère spéculatif anglo-saxon prenant le train en marche avec pour objectif le cours de 400 dollars l'once en vigueur à la mi-1990.

Mouvement anglo-saxon et extrême-oriental

Selon M. Martini, président de la Compagnie parisienne de réescompte-or, l'un des experts les plus réputés de la place de Paris, la hausse a été trop rapide, avec une accélération bien classique et un bond très brusque : *«à 395 ou 400 dollars, on commence à être vulnérable»*. Pour lui, l'explication de *«la crainte de l'inflation»* est un peu courte : un ou deux points de plus ne suffisent pas à engendrer un mouvement d'ampleur. Quant aux Chinois et aux Asiatiques, s'ils étaient acheteurs à 330 dollars l'once, ils le seraient peut-être moins aux cours actuels.

De toute façon, ce mouvement sur le métal est d'origine purement anglo-saxonne et extrême-orientale : les Français n'achètent pas d'or, ils en vendent, régulièrement, comme l'indique la *«prime négative»* des pièces (cours de Bourse inférieur, en pourcentage, au poids d'or contenu) et les Européens, en pleine crise, pas davantage. Ajoutons qu'à 400 dollars les compagnies minières sud-africaines et australiennes sont prêtes à vendre.

Au sein du système monétaire européen, le calme est donc revenu, après le référendum danois, plusieurs banques centrales en profitant *pour abaisser leurs taux directeurs (voir en rubrique* «Marché monétaire et obligataire»). Le franc français continue de se raffermir lentement par rapport au mark, dont le cours a glissé au dessous de 3,37 francs, à 3,3680 francs. Les réserves de devises de la Banque de France, après leur reconstitution aux environs de 160 *milliards de francs, ne* progressent plus guère (un peu moins de 2 milliards de francs supplémentaires au 13 mai).

F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 17 AU 19 MAI 1993

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	1,5440	8,4241	2,2712	2,4982	51,3689	2,8031	2268,14
	–	1,5345	7,9509	2,2312	2,4675	50,7613	2,7682	2266,46
New-York	1,5440	–	18,3284	67,9810	61,8047	3,0057	55,0812	0,00681
	1,5345	–	17,9099	68,7758	62,1891	3,0230	55,4324	0,00677
Paris	8,4241	5,4560	–	370,9041	337,2064	16,3992	300,5233	3,7141
	8,3262	5,4260	–	373,1774	337,4378	16,4027	300,7761	3,6737
Zurich	2,2712	1,4710	26,9611	–	90,9147	4,4214	81,0245	1,0014
	2,2312	1,4540	27,3932	–	90,4229	4,3954	80,5987	0,9844
Francfort	2,4982	1,6180	29,6554	109,9932	–	4,8632	89,1215	1,1014
	2,4675	1,6080	29,5334	110,5915	–	4,8609	89,1353	1,0887
Bruxelles	51,3689	33,27	6,0979	22,6173	20,5624	–	18,3255	2,2648
	51,7613	33,08	6,0947	22,7510	20,5721	–	18,3370	2,2397
Amsterdam	2,8031	1,8155	332,7529	1,2341	112,2064	5,4568	–	1,2358
	2,7682	1,8040	332,4079	1,2407	112,1890	5,4534	–	1,2213
Milan	2268,14	1469,00	269,2449	998,6404	907,9110	44,15389	809,1435	–
	2266,46	1477,00	275,9918	1015,8184	918,5323	44,64933	818,7361	–
Tokyo	178,15	110,20	20,19795	74,91502	68,10878	3,31229	60,69953	0,075017
	178,82	111,32	21,57249	76,56121	69,22886	3,36518	61,70732	0,075369

A Paris, 100 yens étaient cotés, le mercredi 19 mai 1993, 4,9509 F contre 4,8742 F le vendredi 14 mai 1993.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN* : Ampleur des variations de chaque monnaie par rapport à la plus forte

Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Coup de masse

Si certains opérateurs attendaient, mercredi 19 mai, une nouvelle diminution des taux directeurs de la Banque fédérale d'Allemagne, ils en ont été pour leurs frais. A la place, ils ont reçu un «coup de masse», à savoir un bond de 7,3 %, en rythme annualisé de la masse *monétaire* allemande M3, bien au-delà de la fourchette de croissance, 4,5 %-6,5 %, fixée officiellement en début d'année. De ce fait, les anticipations portant sur un nouvel assouplissement de la politique de la Bundesbank ont subi un net refroidissement.

Sur les causes de cette forte – et décevante – progression de M3 en Allemagne, les avis divergent. En principe, ce sont des transferts de «papier» en direction de M3, notamment la transformation de créances bancaires (crédits) en valeurs négociables détenues par des non-banques, qui sont responsables de ce mouvement. Mais le rythme de progression des crédits accordés au secteur privé (8 % sur une base annuelle) continue de préoccuper la banque centrale allemande, bien que ce rythme ait très fortement diminué depuis les 11 % et plus de l'été dernier.

De plus, autre souci pour la Bundesbank, la durée des placements ne s'allonge pas, les dépôts à moins de quatre ans restant toujours très importants, ce qui gonfle M3. Toutefois, *pour les économistes de Salomon* Brothers à Londres, cette «bosse» de M3 en avril ne devrait pas persister. L'aggravation de la crise économique en Allemagne, le ralentissement de la demande de crédits et le retour de ladite masse monétaire à plus de sagesse devraient inciter la Bundesbank à ne pas retarder trop une nouvelle diminution de ses taux directeurs, probablement en juin. Relevons que Karl Otto Poehl, prédécesseur d'Helmut Schlesinger à la présidence de la «Buba», a déclaré cette semaine que *«les taux à court terme allaient baisser très fort en Allemagne»*.

En attendant, le «coup de masse» allemand a nettement *«douché»* le marché de Paris, où les cours du MATIF sur le long terme (notionel 10 ans) ont terminé une courte semaine à 117,26, avant un plus haut de 117,58 mercredi en début de journée, pour saluer le «oui» danois au référendum sur le traité de Maastricht.

La poursuite de la «repentification»

Sur les contrats de taux courts (PIBOR), c'est la déception, car maintenant personne n'attend plus de «signal» venant de Francfort. Pour la semaine prochaine, les opérateurs sont pessimistes, notant, toutefois, que la fameuse «repentification» (abominable néologisme!), à savoir le rétablissement progressif de *la courbe des taux*, le *court terme* revenant petit à petit sous le long, se poursuit. L'argent à trois mois vaut 7,40 % à Paris comme à Francfort, encore au-dessus, il est vrai, des 6,80 % et des 7,16 % pratiqués sur le 10 ans, à Francfort et à Paris respectivement. Notons que l'écart entre ces deux places, toujours sur le 10 ans, est revenu à un peu moins de 0,40 point.

Toujours à Paris, sur les échéances moyennes, les taux à deux *ans sont revenus* à 6,44 % et les taux à 5 ans à 6,65 %, comme l'indique l'adjudication de Bons du Trésor de cette semaine, assez proche du niveau de Francfort. Pour les économistes de Morgan Stanley, les rendement du «papier» français se maintiendraient un peu au-dessus des rendements allemands, pour le 10 ans. Ce serait l'inverse pour le 2 ans, ce qui laisserait à penser que les marchés financiers ont plus confiance, à terme, *dans* l'Allemagne.

Sur le marché monétaire et obligataire, la semaine a été ultra-courte, comme sur les autres marchés. L'unique émission a été l'emprunt de 500 millions de francs de la Caisse centrale de crédit coopératif (CCCC) *sur une durée de sept ans*, avec un taux normal de 7,80 % au-dessus, soit 1,1 point au-dessus du rendement de l'OAT correspondante. L'accueil a été excellent, en raison du rendement élevé et de la petite taille de l'emprunt, et la Société générale, chef de file de l'émission, en a profité pour en garder la moitié. La semaine prochaine, ce sera le tour du CEPME avec garantie de l'Etat.

FRANÇOIS RENARD

Filiale du groupe Rhône-Poulenc

L'Institut Mérieux veut diviser la valeur de ses actions par cinq

L'institut Mérieux, filiale du groupe Rhône-Poulenc, va demander à ses actionnaires de se prononcer lors d'une assemblée générale extraordinaire sur la division de la valeur des titres par cinq.

Selon l'ordre du jour de cette assemblée, la valeur nominale de l'action sera ramenée à 10 francs au lieu *de 50 francs actuellement*. En conséquence, chaque propriétaire d'une action de 50 francs en recevra 5 de 10 francs en échange. Cette division du capital améliorera la liquidité du titre Mérieux. Actuellement, l'action Mérieux cote près de 10 000 francs au règlement mensuel de la Bourse de Paris.

En 1992, l'Institut Mérieux a réalisé un résultat net part du groupe de 396 millions de francs, en *hausse de 41 % sur 1991*, pour un chiffre d'affaires de 6,6 milliards de francs (+15 %).

هكذا من الأصل

Le Monde

Après l'arrestation de plusieurs centaines d'islamistes égyptiens

Quatre morts dans un attentat à la bombe au Caire

LE CAIRE

de notre correspondant

Quatre personnes – dont une fillette de dix ans – ont été tuées et une vingtaine d'autres blessées après l'explosion d'une bombe, vendredi 21 mai, au Caire, sous une voiture stationnée aux abords d'un commissariat de police, non loin de l'avenue Ramsès, une grande artère de la capitale.

C'est le premier attentat à l'explosif au Caire depuis plus de deux mois. Le 27 mars, un policier avait été tué par une bombe qu'il tentait de désamorcer. Le 26 février, une explosion avait causé la mort de trois personnes, dont deux touristes étrangers, dans un café de la place Tahrir, près du *Musée* du Caire.

Ces deux actes terroristes avaient été revendiqués par les extrémistes musulmans de la Jamaa Islamiya.

Les soupçons pèsent donc une nouvelle fois sur ces extrémistes alors que près de 800 personnes ont été arrêtées, dans les milieux *islamistes*, au cours des derniers jours, dans le delta du Nil. Si cette piste se confirmait, cela signifierait que la Jamaa Islamiya, même affaiblie par la répression, peut encore nuire gravement à l'ordre public. Il s'agirait aussi d'une déclaration de guerre, faite au nouveau ministre de l'intérieur, le général Hassan *El Alfi. C'est*, en effet, le premier attentat à la bombe commis depuis sa nomination le 14 avril.

Depuis près de deux mois, les extrémistes musulmans ne s'attaquent plus aux touristes mais aux policiers et aux hauts responsables de l'Etat comme le ministre de l'information, Safouet El Cherif (*le Monde* du 22 avril). Un sous-officier de police a été tué, vendredi, dans un village de haute Egypte, par des hommes masqués qui ont réussi à prendre la fuite. Il venait de réintégrer son poste après avoir *été condamné à trois* ans et demi de prison pour *« usage excessif de la force »*. Il avait tué un membre de la Jamaa Islamiya qui était désarmé, alors que celui-ci collait des affiches sur les murs de l'université d'Assiout.

ALEXANDRE BUCCIANTI

Condamné à la prison à vie par les autorités indonésiennes

« Xanana » Gusmao, le chef indépendantiste du Timor-Oriental, a défié ses juges

Le leader indépendantiste de Timor-Oriental, « Xanana » Gusmao, a livré, vendredi 21 mai, un baroud d'honneur devant ses juges. Condamné par un tribunal indonésien à la prison à vie pour *« rebellion », « sécessionnisme »* et *« détention illégale d'armes »*, le leader du Front révolutionnaire pour l'indépendance de Timor-Oriental (FRETILIN) a eu le temps de lancer calmement au tribunal : *« Viva Timor l'Este ! »* avant que les gardes ne l'emmènent hors de la salle.

Le procès s'était ouvert le 1er février à Dili, capitale de l'ex-colonie portugaise de Timor-Oriental annexée en 1976 par l'Indonésie sans l'aval de l'ONU. « Xanana » Gusmao, quarante-six ans, a dirigé la branche armée du FRETILIN de 1979 jusqu'à son arrestation, le 20 novembre 1992. Pourtant, une semaine après sa capture dans une *maison de Dili* où *il se cachait*, il s'était rallié à l'Indonésie dans un entretien avec le gouverneur Osorio Soares diffusé par la télévision.

L'ex-chef rebelle avait paru d'abord se résigner à son sort, se reconnaissant citoyen indonésien et endossant d'avance la responsabilité *des agissements du FRETILIN* dont il allait être question durant le procès. Cette attitude avait surpris, même si la guérilla est désormais réduite à quelques centaines d'hommes cachés dans les montagnes. « Xanana » Gusmao, en dix-huit ans de lutte contre la présence indonésienne, avait fini par incarner l'esprit de résistance d'une partie au moins des 700 000 Timorais de l'Est. Les indépendantistes qui, le 12 novembre 1991, avaient *manifesté à Dili*, au prix d'*une sanglante* répression par les militaires indonésiens, avaient défilé avec des banderoles à l'effigie de « Xanana ».

Après la volte-face du leader du FRETILIN, le commandant de la région militaire dont dépend *Timor-Est, le général* Theo Syafei, a mis en cause l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU, le Kenyan Amos Wako, qui avait visité « Xanana » dans sa prison en avril. Il semble, en fait, que « Xanana » Gusmao ait obéi à une stratégie bien arrêtée : feindre la *soumission, puis s'exprimer* d'une manière spectaculaire devant le maximum de témoins étrangers.

Ces manœuvres ont poussé les *services de sécurité* indonésiens à des actes susceptibles d'avoir un impact négatif, à l'étranger, pour Djakarta. Le 17 mai, à l'avant-dernière audience, les juges ont interdit à « Xanana » de lire un document de vingt-six pages qu'il avait préparé, et ce au mépris, selon son avocat, du droit indonésien. Diplomates et journalistes ont été empêchés d'assister à cette audience. Ces mesures ont provoqué les protestations de plusieurs ambassadeurs, dont ceux des Etats-Unis et du Japon. Bloqué à l'escale de Bali, l'observateur de l'ONU n'a pu assister qu'à deux des quatre audiences du procès – à l'encontre d'engagements pris par le ministre des affaires étrangères, Ali Alatas. – *(AFP.)*

Une coupe de cheveux qui suscite la polémique aux Etats-Unis

L'image brouillée de Bill Clinton

WASHINGTON

de notre correspondant

Une coupe de cheveux peut tout à la fois *« rafraîchir »* le profil de *son bénéficiaire* et entamer son image. C'est ce qu'on pourrait appeler le *« paradoxe du soin capillaire »* et Bill Clinton vient, ces jours-ci, d'en faire les frais. Depuis le début de la semaine, les services de la Maison Blanche ont bien du mal à enrayer une importante campagne de presse portant sur... la dernière coupe de cheveux du président.

A vrai dire, ce n'est pas le style de la chose qui est en cause : M. Clinton arbore une sorte de brosse tirée vers l'arrière, plutôt austère, n'étalant quelques reflets bleutés dans un ensemble très blanc. C'est la manière dont la coupe a été administrée qui suscite force commentaires à l'encontre de M. Clinton. Les faits incriminés remontent au 19 mai alors que le président était en tournée en *Californie pour défendre son plan* de réduction du déficit budgétaire. Profitant du fait que l'avion présidentiel, *Air Force One*, était *sur* l'aéroport de Los Angeles, M. Clinton fit venir à bord un virtuose de chez Christophe, un des salons les plus renommés de Beverly Hills, dont la clientèle se recrute notamment auprès des artistes de Hollywood.

« Le président a le droit de choisir qui bon lui semble pour se faire couper les cheveux », a observé, sur la défensive, la chef de la communication de la Maison Blanche, George Stephanopoulos. Libre à lui, encore, de payer, de sa poche, quelque 200 dollars (1 000 francs environ) pour ce que la Maison Blanche a présenté comme un simple *« rafraîchissement »* capillaire. Le problème est que l'opération a duré en tout cinquante-six minutes durant lesquelles les services de sécurité ont jugé bon – comme de coutume lorsque *Air Force One* est sur un aéroport du pays – de bloquer deux pistes de l'aéroport de Los *Angeles, ce qui a retardé* un certain nombre de décollages et d'atterrissages ce jour-là. Si l'on devait chiffrer le coût de ces *délais en carburant, et y ajouter* celui brûlé par *Air Force One*, moteurs allumés pendant ces cinquante-six minutes, on aboutirait sans doute *« à la coupe de cheveux la plus chère de l'Histoire »*, écrit, méchamment, le *New York Times*.

Presse et télévision voient dans le comportement présidentiel une façon d'agir bien éloignée du profil politique que *M. Clinton souhaite cultiver* : celui d'un « populiste », proche de l'Américain moyen, par opposition à « l'aristocrate » républicain qu'aurait été M. George Bush, son prédécesseur. La coupe du président a peut-être été « rafraîchissante » ; son image de marque a sûrement été écornée.

Une cousine gênante

M. Clinton n'en avait pas besoin au moment où la Maison Blanche est secouée par une autre petite affaire, bien washingtonienne, qui ne contribue pas non plus à faire briller l'image du président. Le secrétariat de la présidence a, après un examen comptable, décidé le 19 mai de licencier, du jour au lendemain, les sept personnes du service des voyages de la Maison Blanche. Il s'agissait de fonctionnaires contractuels, en poste depuis de longues années. La *Maison* Blanche a évoqué de graves erreurs comptables et des irrégularités financières troublantes dans la manière dont *étaient organisés par ce service* les « charters » de la presse accompagnant le président dans ses déplacements.

Là encore, les commentateurs n'auraient pas trouvé grand-chose à y redire si l'affaire en était restée là. Mais on apprit bien vite quelques détails au moins aussi troublants que les comptes du service des voyages. D'une part, M. Stephanopoulos, soumis à un feu roulant de questions, a avoué qu'un grand ami du président, *le producteur* hollywoodien Harry Thomason, avait, le premier, attiré l'attention du personnel de la *Maison Blanche sur* le fonctionnement du service des voyages. Pourquoi ? Réponse : M. Thomason a fait cette intervention *après* que ledit service eut repoussé les offres d'une de ses relations, opérateur de « charters » aériens, qui voulait une *part du marché* des voyages de presse présidentiels.

Comme si cela ne suffisait pas à produire un effet douteux, le porte-parole a, d'autre part, annoncé que le « nouveau » service des voyages serait confié à quelques militants politiques démocrates sous la direction d'une jeune cousine du président Clinton et travaillerait, dorénavant, avec l'appui d'une agence de voyages privée de... Little-Rock, capitale de l'Arkansas, Etat dont M. Clinton était le gouverneur avant d'être nommé président. Il se trouve, comme par hasard, que cette agence a financièrement contribué à la campagne démocrate durant la bataille *présidentielle*. Prenant tardivement conscience du *« désastre en relations publiques »* qu'elle était en passe de créer, la Maison Blanche a finalement décidé de revenir sur le choix de cette agence de voyages.

L'ensemble n'en a pas moins valu à la Maison Blanche une volée de commentaires de presse peu flatteurs. Déjà en pleine bataille avec le Congrès pour faire passer son budget, M. Clinton aurait peut-être mieux fait, ces jours-ci, de garder les cheveux longs et de se méfier de ses amis d'Hollywood.

ALAIN FRACHON

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3616 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Heures locales » folioté de 17 à 24 et un cahier « Radio-Télévision »

Le numéro du « Monde » daté 22 mai 1993 a été tiré à 465 232 exemplaires.

Dans notre prochain numéro

« L'Economie » : la baisse des taux d'intérêt

La détente observée sur les taux d'intérêt aura sans doute pour effet de doper l'économie, avec des effets différents suivant les pays. En France, la décrue devrait provoquer un transfert de 15 à 20 milliards de francs des ménages vers les entreprises. Mais celles-ci n'en bénéficieront pas toutes également ni tout de suite.

Préparant les « états généraux »

La direction de la fédération du Pas-de-Calais souhaite la disparition des courants au Parti socialiste

ARRAS

de notre correspondant

La plus grosse fédération socialiste, celle du Pas-de-Calais, jusqu'alors majoritairement fabiusienne, ayant rejoint, le 24 avril dernier, la direction mise en place par Michel Rocard, son premier secrétaire, Daniel Percheron, se trouve en position d'arbitre pour les « états généraux » du PS. Les élus socialistes de ce département se sont réunis, le 20 mai, à Beuvry, ville dont le maire, Noël Josèphe, ancien président du conseil régional, a perdu son siège de député au profit du communiste Rémy Auchedé, *ancien secrétaire départemental* du PC.

Daniel Percheron et Jean-Marc Ayrault, député de Loire-Atlantique, *maire de Nantes* et *président* de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains, se sont livrés à une autopsie de la déroute du PS et ont amorcé les débats préparatoires aux « états généraux ». Expliquant son ralliement à la direction nationale, Daniel Percheron a indiqué qu'il n'avait obéi qu'à un mot d'ordre : *« Pour l'unité, ni scission ni revanche. »* Il a rappelé son souhait de voir disparaître les courants. *« Le parti rassemblé par François Mitterrand doit fonctionner autrement*, a-t-il dit. *Lui seul pouvait transcender les différences. Ses principaux héritiers ont été incapables d'appliquer sa méthode (...). Il faudra en tenir compte. »*

Poussé par sa « base », en réponse à une question d'un militant, le sénateur du Pas-de-Calais est allé plus loin. *« Il faudra*, a-t-il affirmé, *un indiscutable renouvellement au sein de la direction du parti (...). On pourrait éliminer l'exécutif actuel, car le Parti socialiste a les hommes capables d'émerger. »* Il propose, pour ce faire, *« une élection à bulletin secret, qui donne le pouvoir réel aux militants de sanctionner et d'éliminer. »* Quant aux instances dirigeantes, a-t-il continué, *« elles devraient être composées de façon* à *ouvrir, par exemple, le « Parlement » du parti à des non-professionnels de la politique, non élus, représentants du monde associatif ou des syndicats »*.

Au-delà du renouvellement des hommes, la question de l'orientation politique a été abordée. Les socialistes du Pas-de-Calais (28,73 % au premier tour des élections législatives) doivent compter avec le PCF, qui s'est maintenu à 16,5 %. Le résultat du référendum sur le traité de Maastricht (58 % de « non » dans le département) a mis en évidence une fracture entre les socialistes, pro-européens, et la base militante. Pour Jean-Marc Ayrault, *« la réalité de l'Europe a été masquée par l'harmonie relative des situations entre les économies française et allemande »*. *« Avec la réunification de l'Allemagne*, a-t-il expliqué, *une atteinte très grave a été portée à l'équilibre du système, reflet d'une crise profonde, celle d'un marché mondial qui n'est plus régulé. »*

YVES JOIGNIC

A 200 mètres d'un réacteur

Explosion dans une centrale nucléaire ukrainienne

Une explosion s'est produite, vendredi 21 mai, dans un bloc électrique de la centrale nucléaire de Zaporojie (Ukraine), faisant un mort et un brûlé grave. L'accident, survenu dans un atelier se trouvant *à 200 mètres du réacteur n° 5*, ne semble cependant présenter aucun risque de fuite radioactive ou de contamination.

Le réacteur, de type VVR, était fermé depuis le 8 mai pour réparation. C'est au cours des travaux menés sur le système de refroidissement du générateur électrique que s'est produite une fuite d'hydrogène. L'incendie, provoqué par les étincelles d'un fer à souder, aurait été rapidement maîtrisé.

En fonctionnement depuis 1984, la centrale de Zaporojie, l'une des plus grandes d'Europe (5 000 mégawatts), est située à 400 kilomètres au sud de Kiev, et à 50 km de la ville de Zaporizha (900 000 habitants). – *(AFP, Reuter, AP.)*

EN BREF

□ **Cinq morts dans un accident d'avion sur le mont Ventoux.** – Cinq personnes ont péri dans l'accident d'un avion de tourisme Piper PA-32 qui s'est écrasé, mercredi 19 mai, sur le mont Ventoux. L'appareil avait décollé de l'aérodrome de Toussus-le-Noble, dans la région parisienne, et devait rejoindre Cuers (Var) quand sa trace a été perdue.

□ **Forte hausse des résultats de la CLT.** – La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) a connu un bon exercice 1992, avec un chiffre d'affaires de 10,38 milliards de francs français (62 813 millions de francs luxembourgeois), en hausse de 26 %, et un bénéfice consolidé net de 432 millions de francs (+75 %). Approuvés lors d'un conseil d'administration le 18 mai, ces chiffres reflètent les *performances* des chaînes du groupe, qui réalisent 78 % du chiffre d'affaires. RTL TV en Allemagne et RTL 4 aux Pays-Bas sont en tête des chaînes privées. M 6, en France, obtient enfin des bénéfices. La CLT a vendu ses parts dans Tele 5 en Allemagne, créé RTL 2 dans ce pays et Série Club en France. Dans le domaine de la radio, RTL consolide sa position en France, la CLT a pris 34 % de Fun, et le groupe a accru sa participation dans Atlantic 252 en Grande-Bretagne.

□ **Le groupe Fimpar a été mis sous séquestre.** – Les créanciers étrangers de l'Aga Khan ont obtenu, vendredi 21 mai, la mise sous séquestre du groupe Fimpar, le holding financier qui détient une partie des biens dont l'Aga Khan est propriétaire en Italie : la chaîne d'hôtels de luxe Ciga et des participations dans la compagnie aérienne sarde Meridiana. Cette mesure a été rendue nécessaire par l'endettement vertigineux du groupe Fimpar, évalué à 1 000 milliards de lires (3,7 milliards de francs). Les titres Fimpar et Ciga ont été suspendus à la Bourse de Milan, sur décision de la Commission des opérations de Bourse italienne. Un pool de banques étrangères conduit par la filiale italienne de l'établissement bancaire allemand IMI Bank AG exigerait le remboursement d'un prêt de 100 millions de dollars qu'elles lui ont accordé voici trois ans.

□ **FOOTBALL : la polémique autour du match Valenciennes-Marseille.** – Michel Coencas, le président du club de Valenciennes dont les responsables ont accusé, jeudi 20 mai, l'Olympique de Marseille de « *tentative* de corruption » sur le défenseur Jacques Glassman après le match de championnat de France de première division Valenciennes-*Marseille*, semblait vouloir calmer les esprits, vendredi 21 mai. S'il est confirmé que le joueur a bien été joint au téléphone par un *homme* qui *lui* proposait de l'argent pour « saboter » la rencontre, *« il est impossible d'identifier que ce soit le fait d'un dirigeant de l'OM »*, a *indiqué Michel* Coencas dans un communiqué.

□ **Championnat de France : Cannes et Rennes joueront les barrages.** – Cannes et Rennes, clubs de deuxième division, se sont qualifiés, vendredi 21 mai, pour les barrages permettant l'accès en première division. Cannes a dominé Rouen (2-1) et Rennes a battu Nice au terme de la prolongation (1-0). Rennes recevra Cannes le 28 mai. Le match retour aura lieu à Cannes le 2 juin. Le vainqueur affrontera ensuite le dix-huitième club de première division : match aller le 6 juin ; retour le 9 juin.

هكذا من الأصل



Le Monde

HEURES LOCALES

LE NORD PASSE A LA GRANDE VITESSE

Au moment où le TGV permet d'effectuer la liaison Lille-Paris en une heure vingt minutes, à un tarif qui prend en compte cette amélioration du service, le temps est venu pour le gouvernement et le Parlement d'ouvrir le débat sur les missions de la SNCF

LA bête est magnifique et n'a pas de concurrent dans le monde. Qu'on se le dise ! Le TGV français est le plus rapide et n'est prêt à perdre ni son ruban bleu mondial obtenu à 515,3 km/h ni le privilège d'être le train le plus rapide également en vitesse commerciale. Quand le Shinkansen japonais se traîne à 260 km/h et l'ICE allemand à 270 km/h, il vole à 300 et poussera avant longtemps à 320, voire à 350 km/h, si l'on oubliait que sa consommation d'électricité croît au cube de sa vitesse...

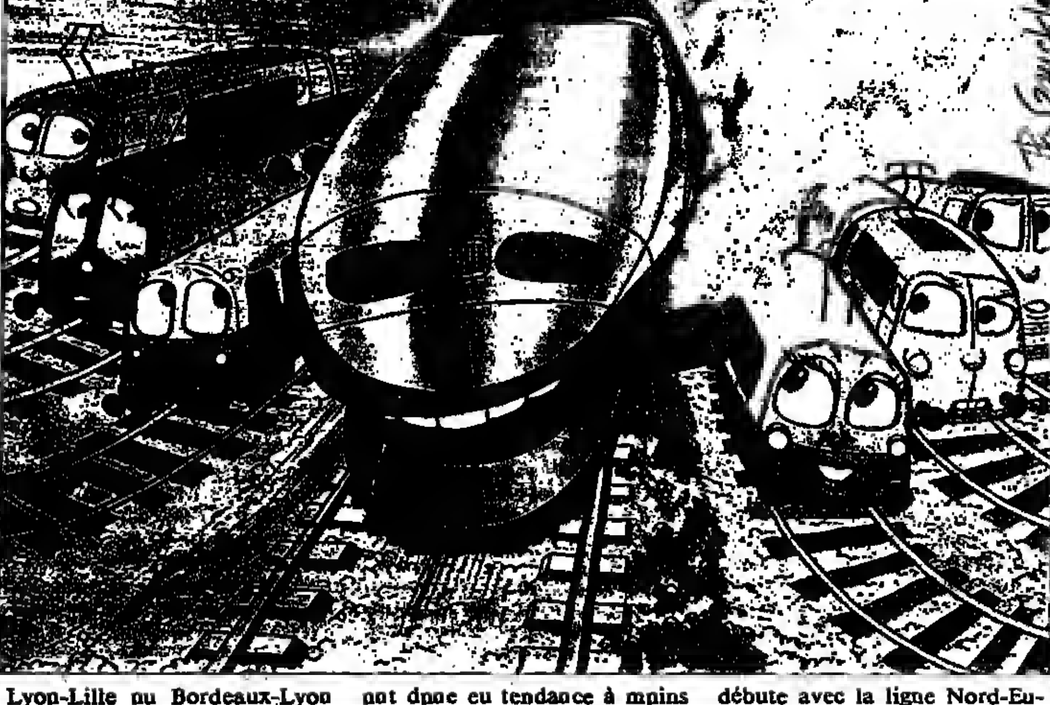
Oui, une bête racée qui transporte ses passagers dans un silence ouaté et avec une douceur exceptionnelle ; son rail est parfait ; ses boggies montés sur plumes.

Preuve de son excellence, les réseaux étrangers l'achètent à son constructeur GEC-Alsthom. Les Espagnols l'ont mis en service entre Madrid et Séville. Les Britanniques et les Belges, qui participent à sa fabrication, l'accepteront bientôt sur leurs voies. Les Texans étudient la possibilité de le construire, tout comme les Canadiens, les Coréens et les Taïwanais. Même nos voisins allemands seront obligés de le laisser entrer en Allemagne sans que leur ICE, trop lourd, puisse immédiatement prétendre à la réciprocité. Un beau palmarès industriel.

Avec la prochaine connexion des trois réseaux TGV, le Sud-Est, l'Atlantique et le Nord-Europe, grâce à la mise en service de la voie de contournement de Paris, la SNCF peut prétendre avoir mis à bas le centralisme ferroviaire français. A partir de 1994, tous les TGV n'aboutiront plus à Paris dans des gares en cul-de-sac, obligeant les voyageurs à changer de gare et de train pour repartir vers une autre province. Il y aura des rames Lyon-Lille ou Bordeaux-Lyon qui frôleront la région parisienne à Massy, Roissy ou Marne-la-Vallée. Les régions auront les moyens d'être plus solidaires, et la France deviendra la plaque tournante des transports ferroviaires européens, ce qui devrait valoir à l'une et aux autres des retombées en termes de dynamisme économique et d'emploi. Un outil puissant d'aménagement du territoire.

La SNCF est naturellement tombée amoureuse de ce TGV qui lui a sauvé la mise. Car ce train véloce lui a permis de tailler des croupières à l'avion entre Paris et Lyon et de ridiculiser les voitures, astreintes à 130 km/h sur les autoroutes. Les cheminots ont donc eu tendance à moins soigner leurs autres trains. Bien sûr, les rames des banlieues sont indispensables à la vie urbaine, mais elles sont ultradéficitaires et leur clientèle n'est pas toujours convenable. Bien sûr, les trains rapides et express demeurent nécessaires à la vie régionale, mais ils perdent de l'argent et des clients. Alors la SNCF a succombé aux tentations : elle affronte de nombreuses critiques qui l'accusent d'avoir développé une SNCF à deux vitesses, un réseau classique peu performant dans lequel elle taille en douce pour limiter les déficits, et un réseau TGV de prestige qu'elle fait payer au prix fort.

L'expérience tarifaire qui débute avec la ligne Nord-Europe fera couler beaucoup d'encre. D'un côté, la SNCF revendique le droit de faire payer l'amélioration du service entre Paris et Lille et de profiter de ses atouts face à la voiture coincée dans les embouteillages de l'autoroute du Nord. Elle entend maximiser sa recette par siège et, grâce à son système de réservation obligatoire, elle tente de remplir ses rames de façon optimale. De l'autre, les usagers-clients-voyageurs refusent de l'entendre de cette oreille, car on leur change leur chemin de fer. Prendre le train devient compliqué et onéreux. Les hurlements des voyageurs et des élus qui ont accompagné, depuis le début de l'année, la mise en service du nouveau système informatique Socrate prouvent qu'une notable partie du pays ne comprend plus la SNCF.



Une entreprise déboussolée

Ce divorce est en partie injuste. Comment veut-on que la société nationale équilibre ses comptes et ait moins recours aux subventions, comme le demande le contrat de Plan signé avec l'Etat, lorsqu'on lui refuse la possibilité d'augmenter ses recettes quand son avance technologique lui en donne la possibilité ? Comment peut-on exiger, comme Edouard Balladur vient de le faire, qu'elle cesse de fermer des lignes et des gares de moins en moins fréquentées, si on l'empêche de réaliser une péréquation entre un TGV rentable et des lignes secondaires qui ne le sont pas du tout ?

En fait, la SNCF est déboussolée et ne s'y retrouve plus dans ses propres initiatives commerciales : elle croyait avoir trouvé dans le TGV la garantie de son avenir et se trouve contestée pour cela. Et la France, elle, ne sait plus quel train prendre. Un chemin de fer nostalgie, quand les agriculteurs se raréfient et utilisent non le mulet, comme au début de ce siècle, mais des voitures ? Un chemin de fer performant – mais comment le payer à son juste prix ? Comme la voiture, au coût marginal ? Un chemin de fer aménageur du territoire, pour faire comme si l'emploi ne dépendait pas d'abord du niveau des salaires et du savoir-faire des travailleurs ? Un chemin de fer à exporter ? Un chemin de fer commercial ou service public ?

Il est temps que la France cesse de demander à la SNCF tout et son contraire, de lui assigner un objectif en lui refusant les moyens d'y parvenir. Le Parlement et le gouvernement doivent ouvrir le débat sur les missions du fer, à partir des atouts que celui-ci détient – au premier rang desquels le TGV, – à partir aussi des besoins de la nation, qui ne sont réductibles ni à l'aménagement du territoire, ni à l'équilibre budgétaire, ni à la satisfaction individuelle des voyageurs.

Ensuite viendra le temps de la définition des moyens, parmi lesquels la privatisation de la SNCF n'est qu'une éventualité qui devra être longuement pesée tant ses inconvénients sont lourds. On débattra aussi du financement des infrastructures, des effectifs et de la productivié des cheminots, des tarifs, y compris sociaux, etc. Et, cette clarification effectuée, les ministres et les députés éviteront d'intervenir dans le quotidien d'une SNCF qui se sera mise à l'écoute de ses clients et de ses partenaires et qui aura cessé de jouer au train électrique pour son propre plaisir. Utopie ? Peut-être, mais la réussite du train à grande vitesse et l'ouverture sur l'Europe obligent aujourd'hui la France à réfléchir à sa politique des transports.

Alain Faujas

Lire pages 20 à 22
- L'ambition européenne
- Un casse-tête pour les ingénieurs
- Euralille à la moda hollandaise
- Des tarifs à risques
- Une nouvelle voie pour la région

PARIS

CHARLÉTY, VERSION LUXE

A la place de l'ancien stade du Paris-Université Club, s'élèvera une enceinte d'une capacité de 20 000 spectateurs

L'ATHLÈTE et le rugbyman vont devenir inutiles. Les deux géants en bois sont longtemps apparus seuls, au-dessus des murs du boulevard périphérique de la capitale. Ils étaient chargés de rappeler aux automobilistes qu'entre le cimetière et la porte de Gentilly se tenait un haut lieu du sport, une piste d'athlétisme où des records prestigieux étaient tombés ; une pelouse où des rugbymen glorieux s'étaient affrontés. Ils signalaient que des générations de jeunes sportifs avaient transpiré là, sous le maillot du PUC (1).

Depuis quelques mois, les deux panneaux ont été rejoints par de fins piliers qui les dépassent en hauteur. Le nouveau stade Charléty daigne enfin sortir de terre, après avoir suscité des ricanements pour sa lenteur. Il s'élève vite désormais, comme s'il avait délibérément patienté pour mieux rassembler ses forces. L'acier commence à se mêler harmonieusement au béton pour dessiner les contours d'un Charléty dernier cri.

En juillet 1994, si tout se passe bien, la Ville de Paris, maître d'œuvre, y gagnera un stade d'athlétisme de 20 000 spectateurs, pour une dépense d'environ 700 millions de francs. Le PUC pourra y recoller ses morceaux. La diaspora du club, éparpillée depuis quatre ans dans toute la région parisienne, se réunira dans sa nouvelle maison mère.

Entre le club et la Ville, les relations s'étaient déjà scellées autour d'une première errance. Pendant ses jeunes années, le club avait élu domicile sur des terrains proches de la porte Dorée. En 1929, la municipalité l'en avait exproprié pour récupérer le lieu en vue de l'Exposition coloniale.

Elle s'était alors engagée à reloger les sportifs. Elle ne tiendra ses promesses qu'après la guerre, en fournissant aux pucistes un espace et un stade entre la porte de Gentilly et le boulevard de ceinture.

La Ville est propriétaire des terrains, l'ancienne université de Paris – remplacée, après 1968, par l'Etat – en est concessionnaire et le met à la disposition du PUC. *« Vous verrez, dans trente ans, tout le monde croira que j'étais un boxeur ou un rugbyman célèbre »*, avait maugréé le recteur Sébastien Charléty en acceptant de donner à la fois son nom au stade et quelques subsides supplémentaires aux pucistes.

Car depuis qu'il s'est installé sur son territoire de Charléty, le PUC a toujours eu du mal à boucler ses budgets. L'entretien du petit stade de 3 000 places, des trois terrains annexes et des tennis coûte cher. Voisin encombrant, le périphérique s'est pourtant transformé en bienfaiteur.

Jérôme Fenoglio

Lire la suite page 23

(1) Le PUC, fondé en 1906, est une association loi de 1901 qui rassemble principalement des étudiants et des scolaires de la région parisienne. Le club compte aujourd'hui plus de 2 000 membres cotisants.

La polémique aux Etats-Unis

de Bill Clinton

ALAIN FRACHON

A 200 mètres d'un réacteur

Explosion dans une centrale nucléaire ukrainienne

هكذا من الاصل

REPÈRES

DÉCALAGE HORAIRE

La difficulté d'être maire de Prague

Etre maire de la capitale «dorée» de la République tchèque est une tâche ingrate. Le conseil municipal vient d'élire le troisième titulaire depuis la «*révolution de velours*», les deux précédents ayant été révoqués. *Diriger une ville* de 1,2 million d'habitants, convoitée et courtisée par les investisseurs étrangers et par des millions de touristes, mais paradoxalement pauvre, *demande* des qualités de gestionnaire, d'organisateur et de diplomate.

«*Aucun membre du conseil municipal ne réunit toutes ces qualités en* une *seule personne*», estime Jan Kasl, un des soixante-seize conseillers municipaux. Élu en novembre 1990, dans l'enthousiasme, le conseil était dominé par le Forum civique qui rassemblait des gens de bonne volonté, pas compromis avec *l'ancien régime*, mais sans *expérience* de gestion municipale. Après l'éclatement du Forum, début 1991, le conseil s'est divisé et «*certains conseillers ayant l'ambition de rejoindre la* monde *politique* ont *commencé à jouer leur* jeu *au détriment de l'action* municipale», regrette M. Kasl, membre du Parti démocratique civique (ODS), majoritaire à la mairie. «*Et aujourd'hui, il nous faut prouver que nous pouvons gérer la ville*», ajoute-t-il.

Mais être maire de Prague n'est pas une sinécure, car les pouvoirs sont limités par rapport au symbole qu'il représente aux yeux des administrés et des investisseurs étrangers. *La ville*, qui entretient des rapports difficiles avec les mairies d'arrondissement jalouses de leurs prérogatives, est un corps hybride où se juxtaposent les attributs d'une préfecture et d'une mairie.

Les conseillers municipaux n'ont aucun pouvoir sur les quelque 800 fonctionnaires dirigés par un secrétaire général nommé par l'Etat. Cette complicité et la *lourdeur de la bureaucratie tchèque*, célèbre depuis l'empire austro-hongrois et perfectionnée par quarante ans de communisme, sont un véritable frein *aux investissements étrangers.*

Le moindre projet de construction d'un hôtel ou de bureaux, dont la ville manque cruellement, prend des mois avant de commencer à se réaliser, car une douzaine de services doivent donner leur accord. Du coup, les des investisseurs qui préfèrent traiter avec les maires d'arrondissement et surtout les propriétaires privés. Ainsi la mairie de Prague, qui espérait voir entrer dans ses caisses 100 millions de francs par an, ne profite aujourd'hui quasiment pas des investissements étrangers. Les deux plus gros partenaires de Prague dans des affaires immobilières sont des entreprises françaises (la Caisse des dépôts et consignations et CBC, une filiale de la Générale des eaux), rodées aux négociations avec les bureaucraties municipales.

La tâche de Jan Koukal (ODS), que le conseil municipal a *élu maire, jeudi 13 mai, ressemble* aux travaux d'Hercule. «*Il devra soumettre* au *Parlement une nouvelle loi sur Prague rendant leur indépendance à des villages intégrés par les communistes, promouvoir la ville auprès des investisseurs, accélérer les procédures* d'*approbation et surtout assurer le fonctionnement des services de voirie et des transports en commun. C'est là-dessus que les électeurs* nous *jugeront* en novembre *1994*», conclut Jan Kasl.

de notre correspondant à Prague
Martin Plichta

FINANCES

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ESSONNE RÉDUIT SES FRAIS

Le président de l'assemblée départementale annonce une réduction des dépenses de fonctionnement

IMITANT le gouvernement d'Edouard Balladur, le conseil général de l'Essonne a décidé, lui aussi, de montrer l'exemple de l'austérité en diminuant des dépenses liées à la vie de l'assemblée. En rognant dans douze chapitres du budget de fonctionnement du conseil général, son président, Xavier Dugoin (RPR), veut réaliser plus de 14 millions de francs d'économies.

«*L'ensemble des collectivités publiques doivent s'associer au plan de redressement du premier ministre.*» Dans une lettre qu'il s'apprête à adresser aux vingt-cinq mille élus et décideurs du département, Xavier Dugoin souhaite attirer leur attention sur une nécessaire réduction des dépenses publiques. Le plan d'économies du conseil général entend se placer à l'avant-garde. Il contient d'abord quelques *décisions, légèrement copiées sur* celles prises par le premier ministre, qui ont valeur de symbole. Dès septembre, les indemnités (13 607 francs) des conseillers généraux seront diminuées de 10 %, ce qui représente une économie de 900 000 francs. Le coût sera surtout sensible pour ceux, peu nombreux cependant, qui n'assument pas de responsabilités particulières (questure, présidence de commissions, vice-présidence, délégations) ouvrant droit à des rétributions supplémentaires.

Sensibilisation à l'austérité

Autre mesure symbolique, la suppression pure et simple d'un *crédit de 3 millions de francs* réservé pour les voyages à l'étranger, notamment un déplacement au Japon dans le but de célébrer le jumelage qui existe *avec la province d'Ibaraki. Le* département taille aussi dans ses frais de personnel temporaire. Il consacrera à ce chapitre 30 % de moins que prévu, soit une réduction de 2,5 millions de francs.

Les budgets des agences ou associations départementales (agence économique et touristique, association culturelle et technique, comité départemental de protection animale, etc.) sont réduits de 10 %. Il en est de *même des crédits alloués* à la communication, aux fêtes et cérémonies, au fonctionnement de l'assemblée départementale, au remboursement des frais professionnels *des cadres supérieurs* ainsi qu'aux dépenses d'administration courante (reprographie, impression, téléphone). Quant aux voitures du parc départemental, elles devront *rouler* jusqu'à 150 000 kilomètres contre 100 000 kilomètres aujourd'hui; une disposition qui fera économiser 1 million de francs.

Des mesures prises pour diminuer les dépenses, mais aussi pour sensibiliser les électeurs du département à l'austérité, après avoir, dans les années passées, investi dans la réalisation d'équipements sportifs pour recevoir les Jeux de la franco*phonie*, manifestation toujours à la recherche d'un lieu de «séjour» *(lire page 17 l'article de Jérôme Fenoglio).*

«*Ces décisions donnent une bien triste image de la démocratie. La médiatisation remplace le fonctionnement normal des institutions*», ironise Yves Tavernier (PS), maire de Dourdan et élu au conseil général. Si le président avait vraiment voulu réaliser des économies, explique-t-on dans les rangs de l'opposition départementale, il aurait dû le faire au moment de la préparation puis de la présentation du budget. «*Nous demandons des réductions budgétaires depuis longtemps. Les 15 millions de francs économisés ne sont rien en comparaison des 2,7 milliards du budget de fonctionnement*», poursuit Yves Tavernier.

Les économies réalisées seront entièrement affectées au remboursement de la dette. Elles ne permettront donc pas aux contribuables essonniens d'échapper, ne serait-ce qu'en partie, à la hausse de 25 % des impôts départementaux votée fin mars.

Patrick Desavie

BLOC-NOTES

AGENDA

■ Paysage. – Le conseil général des Deux-Sèvres, que préside André Dulait (UDF), *organise un colloque sur «la gestion locale du paysage»* à Niort, mercredi 26 et jeudi 27 mai. Du remembrement à la friche, comment protéger les paysages? Comment réhabiliter des espaces *abîmés par les activités agricoles*, les réseaux électriques ou les autoroutes?
▶ Renseignements au (16-1) 45-15-09-09 et (16) 49-24-98-92

■ *Urbanisme. – La quatorzième rencontre* des agences d'urbanisme se tiendra à Toulouse mercredi 26, jeudi 27 et vendredi 28 mai, autour du thème «Recomposer la ville». Des représen*tants des trente-six agences* d'*urbanisme*, des collectivités locales, des institutions publiques, des experts, des universitaires et des chercheurs feront les analyses des erreurs et des échecs du passé. Face à la ville en miettes, ils *doivent évoquer des solutions* permettant d'affronter cette crise urbaine grave.
▶ Renseignements au (16) 61-53-50-94.

■ *Emplois en milieu rural.* – Le Comité d'étude et de liaison des associations à vocation agricole et rurale (CELAVAR) organise un colloque intitulé «Activités et emploi en milieu rural», en *collaboration avec EDF, Saint-Gobain*-développement et Mairie-conseils. La rencontre aura lieu à Mâcon, le mercredi 2 et le jeudi 3 juin.
▶ Renseignements au (16-1) *48-24-09-41.*

■ La Ville au futur. – Des responsables politiques, des chefs d'entreprise, des urbanistes et des jeunes participeront aux Etats Généraux de la ville du futur qui auront lieu jeudi 3 juin à Paris. *Un sondage réalisé par l'IFOP auprès* des jeunes de vingt à trente-cinq ans habitant des villes de plus de 20 000 habitants sur le thème «Les jeunes aiment-ils la ville, la ville aime-t-elle les jeunes?» *servira* d'*introduction* aux débats. Les trois autres thèmes retenus sont : «Les villes de demain et la société : créer ou recréer un tissu social pour s'ancrer, une identité pour se *reconnaître; Les nouvelles technologies* vont-elles changer la ville? Quels projets pour les villes dans les vingt ans à venir».
▶ Renseignements au (16-1) *40-11-87-08.*

■ Les arts graphiques à l'affiche. – Chaumont (Haute-Marne) prépare ses troisièmes Rencontres internationales des arts graphiques, qui auront lieu du 5 *au 27 juin. Le concours* d'*affiches est* ouvert à des artistes du monde entier, et s'est donné pour thème, cette année, l'épopée du jazz, de la pop et du rock. La ville résonnera donc en juin de nom*breux concerts.*
Le festival annonce aussi plusieurs expositions, des ateliers d'infographie et d'affiches, un colloque (du samedi 5 au lundi 7 juin). Par ailleurs, Chaumont a *décidé de se doter* d'*une Maison du* livre et de l'affiche, à la fois médiathèque, musée de l'affiche et des arts graphiques.
▶ Renseignements au (16) 25-30-60-55.

■ Mobilisation pour l'ex-Yougoslavie. – Face au sort des habitants de l'ex-Yougoslavie, les membres de la Flamboyance ne veulent pas «*se résigner à un silence indigne*». Ce *réseau* de responsables d'associations, d'élus, et d'individus *qui souhaitent* exalter «*le talent à vivre des retraités*» entend alerter l'opinion. Fin mai, le conseil du Plateau *picard*, l'un de leurs *maillons*, va sillonner la *région* avec un «*flambeau de la vigilance*». Le dimanche 6 juin, à 19 heures, ils espèrent que les anciens, témoins des conflits passés, allumeront eux-aussi une flamme devant les monuments aux morts de France. La Flamboyance mène cette opération avec la *Fédération des villes sages*, regroupant les municipalités qui ont créé un conseil des anciens.
▶ Renseignements au (16-1) 43-38-38-39.

FORMATION

■ Institut de la décentralisation. – «*Les collectivités locales se plaignent de l'inflation des tarifs qu'a connue ces dernières années le secteur concurrentiel de la formation.*» Fort de cette remarque de son président Paul Graziani, maire de Boulogne-Billancourt, l'Institut de la décentralisation se devait de réagir, en créant son propre département formation. Celui-ci propose *désormais de nombreuses journées* d'études : gestion, politique sportive ou de l'environnement, réseaux câblés, etc. Animés par des fonctionnaires territoriaux, des universitaires et des experts, *ces stages sont proposés à des prix* raisonnables (1 500 F la journée, 900 F pour les collectivités adhérentes).
▶ Renseignements au (16-1) 47-61-92-48.

COURRIER

Visiter Versailles

Dans l'article intitulé «Versailles à l'ombre du château» *(le Monde* daté 9-10 mai), Pierre Babelon, directeur du château et du domaine de Versailles, déclare : «*De nombreuses salles et plusieurs appartements ont été restaurés ces dernières années. Ils mériteraient d'être découverts, car ils ne font pas partie de la «grande visite» que près de 4 millions de touristes effectuent chaque année au pas de charge.*»

Croyez bien que nous sommes les premiers à déplorer le fait que nos clients doivent se contenter de la «*grande visite*», car ils nous *réclament souvent la visite* de la chambre de Louis XIV, qui ne fait malheureusement pas partie du circuit restrictif qui nous est imposé par l'administration du château elle-même, avec la cohue qui résulte de ce parcours «*obligé*».

Force est de constater une fois de plus les sentiments mêlés *suscités* par le «*tourisme de masse*» : d'une part un certain mépris, qui se traduit par le fait que seules certaines parties du château sont accessibles aux tou*ristes venus* en groupe avec un guide de leur choix ; d'autre part, l'intérêt financier que représentent ces 4 millions de touristes annuels. Il faut savoir en effet que, pour les groupes, la réservation est obligatoire et payante, à raison de trois réservations toutes les cinq minutes, à 300 francs chacune (non compris le billet d'en*trée à plein tarif*). Il convient également d'ajouter 120 francs de parking par autocar, encaissés par la municipalité.

Si l'on apprécie cette manne *financière*, la *moindre* des contreparties serait de mieux traiter les touristes, de mieux les accueillir, et de leur donner la possibilité de visiter l'ensemble du château avec le *guide de leur choix. Les appartements* du Dauphin devaient être inclus dans la «*grande visite*» à partir du 1er mai, ce dont nous nous réjouissons, mais, à cette date, ils ne nous sont *pas encore* ouverts.

ERNA FERRAN
Présidente de la Fédération nationale des guides-interprètes

■ **Précisions.** – Dans l'article intitulé «La Calabre proche de la Corse» (*le Monde* daté *16-17 mai*), le nom du propriétaire terrien de la région de Polistena était : le duc Nicola Riario Sforza. Il fallait également lire que le duc a commencé «*pour la première fois cette année (...) à ressentir les effets de la crise sur sa production de kiwis*». Enfin, l'article précédent sur la Calabre auquel nous faisions *référence* était paru dans *le Monde* du 14 avril et non du 16 mars.

DÉBAT

RÉÉQUILIBRER LE TERRITOIRE

par Daniel Hoeffel

L'UNITÉ de la France a longtemps été assurée *par* l'équilibre entre une grande diversité de régions et la centralisation parisienne. Mais l'accentuation récente des disparités, favorisée par l'absence de politique d'aménagement du territoire, est ressentie aujourd'hui comme insupportable. La campagne pour le traité de Maastricht a révélé une coupure entre les régions *ouvertes sur l'extérieur qui croient en l'avenir* et celles qui s'estiment abandonnées à leur sort. Il est urgent de lutter contre le sentiment, largement répandu, de frustration et d'inégalité de chances. L'aménagement du *territoire est plus que jamais* un *impératif de* compétitivité, de complémentarité et de solidarité.

Un des paradoxes de la situation actuelle est la dissociation du couple décen*tralisation-aménagement du territoire.* Depuis plusieurs décennies et surtout depuis dix ans la décentralisation institutionnelle progresse. L'accroissement du pouvoir des élus, le transfert de compétences de l'Etat vers les collectivités locales, la déconcentration et une tendance vers une meilleure répartition des décisions politiques et administratives *entre Paris* et *la province en sont autant de* signes concrets.

Un tissu régional appauvri

Mais derrière la façade institutionnelle la concentration des centres de décision à Paris s'est régulièrement accrue, dans les domaines économique, financier, culturel et de recherche, vidant des régions de leur substance. Les restructurations et les *concentrations dans l'industrie, le tertiaire, le* public et le privé ont appauvri le tissu régional et contribué à accroître les déséquilibres économiques et sociaux. Les transferts d'emplois de la province vers l'Ile-de-France, peu évoqués, ont atteint une *ampleur* bien plus considérable que les délocalisations dans le sens Paris-province qui suscitent, *elles*, de vives *réactions*. L'Etat a, il est vrai, favorisé cette évolution, ne serait-ce qu'à travers la politique d'infrastructures de communication. Le réseau autoroutier l'atteste et le réseau TGV en étoile *qui* se crée à la veille *du vingt et unième siècle est* le *reflet fidèle* du réseau de chemin de fer français du dix-neuvième, tout converge vers Paris.

Bâtir un territoire structuré et équilibré suppose une volonté politique forte, pour inverser ces tendances. *Il s'agit de rétablir* des équilibres internes à l'Hexagone, en veillant à l'amélioration de la compétitivité de notre territoire national dans le cadre européen. Cela implique une complémentarité du *monde* urbain et du monde *rural qui passe* par la capacité des pôles urbains répartis sur tout le territoire, d'équilibrer le poids de la région parisienne et d'entraîner dans chaque région le développement de la zone environ*nante. Cela suppose aussi qu'il* y *ait dans les* zones rurales un réseau de villes moyennes et de bourgs susceptibles, par des services de qualité, de préserver ou de ramener la vie dans les secteurs frappés par le déclin de *l'activité agricole.*

Une meilleure complémentarité et une plus grande solidarité, indispensables pour rendre la France plus compétitive dans l'Europe, ne doivent pas être synonymes de nivellement et d'égalitarisme. Des régions et des villes qui disposent d'atouts exceptionnels et qui soutiennent la comparaison et la *concurrence* avec d'*autres pôles européens* doivent disposer à cet effet des moyens nécessaires. Affaiblir les plus forts ne renforcera pas les plus faibles. Une meilleure solidarité peut s'exprimer autrement. Paris doit *jouer un rôle* p*rivilégié* et *tient une place* incomparable au niveau européen et mondial, mais l'hypertrophie et la congestion ne sont pas des atouts.

De même, quelques autres pôles urbains, quelques régions fortes et certaines de nos zones frontalières ont une place et une compétition à soutenir. C'est à travers *leur aptitude à le faire que la France sera* à même de jouer en Europe un rôle moteur. Cela suppose une volonté politique forte et une complémentarité de tous les partenaires.

De l'Etat d'abord, par la définition du *cadre général de l'aménagement de chaque* partie du territoire, par son action pour une meilleure répartition des équipements, telles les universités ou la recherche, par une politique d'infrastructures *notamment* de communication *transversale, facteur fondamental* pour un nouvel équilibre, par la mission de solidarité, par des modes de calcul appro*priés des dotations accordées* et des modulations à prévoir;

Des collectivités locales, auxquelles il appartient de concrétiser et de compléter dans leurs secteurs respectifs la politique *nationale* d'*aménagement du territoire. Les* régions ont à cet égard une compétence naturelle, les départements une mission de coordination et de mise en œuvre de moyens pour le développement local. Les *villes, quant à elles, doivent veiller, notamment* grâce à une coopération intercommunale active, à la cohérence de leurs actions;

S'épanouir hors des mégapoles

Des services publics et des entreprises enfin, car la mise en œuvre de l'aménage*ment du territoire suppose que les uns et les* autres apportent leur contribution. Toutes les orientations mises en œuvre par l'Etat, tous les efforts des collectivités locales ne suffisent pas si des services publics de qualité n'irriguent pas tout le territoire et si les entreprises ne consentent pas à maintenir ou à faire revenir en province des sièges *sociaux, des directions commerciales*, financières et du personnel. Cela suppose qu'elles trouvent dans leur lieu d'implanta*tion* un environnement économique, social, éducatif, culturel propice à l'épanouissement *des hommes et de leurs familles. A l'heure* des techniques modernes de communication, elles peuvent trouver hors des mégapoles plus de moyens de s'épanouir et d'être efficaces qu'il y a une vingtaine d'années.

Dans le contexte de crise auquel notre pays n'échappe pas, nous avons le devoir de ne pas nous résigner mais de réagir, et surtout de ne pas prendre prétexte des contraintes budgétaires considérables pour rester passifs. Une politique volontariste d'aménagement du territoire est une des *réponses que nous pouvons et que nous* entendons donner au défi qui nous est lancé.

▶ **Daniel Hoeffel (UDF) est ministre délégué à l'aménagement du territoire et aux** ***collectivités locales.***



CENTRE

LES BIJOUX DE SAINT-AMAND-MONTROND

Dans cette commune du Cher, le maire souhaite regrouper les orfèvres dans une Cité de l'or

UN argonaute a-t-il fait halte à Saint-Amand-*Montrond* ? Le Cher n'est pas la Colchide, mais l'idée du maire de cette sous-préfecture de 12 000 habitants du centre de la France de créer une *« cité de l'or »* ne manque pas d'audace. Serge Vinçon (RPR) propose, en effet, de dessiner sur 16 hectares un parc pour regrouper les onze entreprises spécialisées dans la fabrication de bijoux en or qui sont installées sur le territoire de sa commune. Signal de ce pôle de l'industrie du collier et de la bague en métal précieux : une pyramide de 3 000 mètres carrés, haute de 15 mètres, tapissée de 24 miroirs évoquant les facettes d'un diamant et baptisée le *« temple du soleil »*.

Le premier coup de pioche sera donné dans le courant du second semestre 1993. Ce projet, aménagement du parc et construction de la pyramide, est évalué à 50 millions de francs. Son financement est assuré par la commune mais aussi par le conseil régional du Centre (10 millions), le département du Cher (3,4 millions) et le ministère de l'équipement (3 millions). Le Fond européen pour le développement de l'économie régionale participe également au montage financier de l'opération pour 5,8 millions de francs.

Jusqu'ici, Saint-Amand est surtout connue pour ses imprimeries, qui emploient 700 personnes et où, dans l'odeur tiède de l'encre et du papier, sont « sortis » de nombreux Goncourt et Fémina. Mais l'or ? Au-delà de la vallée de la Marmande on en parle peu. Sécurité oblige. Saint-Amand est pourtant, après Paris et Lyon, le troisième pôle français de fabrication de bijoux en or avec 3,5 tonnes et demi de métal travaillé chaque année, soit 10 % du marché de l'Hexagone.

Au cœur de ce vieux pays du Boischaut, où le bocage environnant annonce la Creuse chère à George Sand, le travail de l'or est une tradition séculaire. En 1888, les frères Moricaud, bijoutiers à Paris, dans le quartier Montmartre, fatigués des embarras de la capitale, décident de décentraliser leur activité en province. Une employée de la maison originaire de la région suggère à ses patrons de s'installer à Saint-Amand, au pied de cette grosse butte de Montrond dominée par les ruines sauvages du château du Grand Condé et où la Fronde a allumé ses ultimes feux. C'est ainsi que le premier atelier de fabrication de pendentifs et de broches saint-amandois s'ouvre à la fin du dix-neuvième siècle.

Repliées et méfiantes

Les ouvriers parisiens forment les ancêtres des graveurs, ciseleurs, rogneurs et lamineurs qui illustrent aujourd'hui la cité berrichonne. La diffusion progressive du savoir-faire local autorise l'ouverture de nouveaux ateliers puis d'entreprises dont les sociétés Fix et Murat, notamment, ont, en cette fin de siècle, pris le relais. Dans ces ateliers caparaçonnés de grilles, blindage, sas, caméras dont certaines, enfouies parmi des rangées de troènes, sont cachées à *la vue des passants, fondeurs* et polisseurs emploient une technique de fabrication particulière qui utilise des plaques ou des fils d'or associés à une épaisseur de cuivre rouge. Ce cuivre est ensuite éliminé en plongeant bracelets et boucles d'oreille dans un bain d'acide nitrique. Il ne reste plus qu'un bijou entièrement en or, d'un moindre poids, donc plus économique. Cette activité encore très artisanale permet à la production saint-amandoise de se distinguer de la bijouterie courante.

Repliées sur elles-mêmes, méfiantes à l'égard de l'extérieur, onze entreprises, employant 450 personnes, tissent, tressent, façonnent l'or. Il existe également de nombreuses ouvrières à domicile qui, dans une bicoque élevée au fond du jardin, à l'abri des regards indiscrets, travaillent le métal pour le compte des ateliers voisins.

En bordure de l'autoroute Paris-Clermont-Ferrand, la Cité de l'or, accueillera, à l'intérieur de la pyramide, un musée de la bijouterie et un centre de recherche et de documentation sur les métaux précieux avec bibliothèque, bureaux, salles de réunions. Ce centre pourra être fréquenté par les chercheurs, les professionnels ou les simples curieux. Il propose des colloques, des prêts de livres et des projections de films. On trouve également à l'intérieur de l'édifice, le bureau de la garantie de l'or *installé depuis 1966 à Saint-*Amand, une grande salle de conférences, des salons, des restaurants, des locaux professionnels et un espace réservé aux bijoutiers installés en *ville*.

Le parc d'activités s'étendra au pied de la pyramide. Les entreprises y bénéficieront d'équipements particuliers tels qu'un centre de traitement des effluents provenant des bains d'acide nitrique qui, aujourd'hui, se dispersent discrètement et des dispositifs communs de sécurité.

Pour Serge Vinçon, cette *« cité de l'or »* doit être à Saint-Amand ce que le Futuroscope est à Poitiers. Si sur le papier, le schéma d'aménagement est parfait, il reste, cependant, à convaincre les entreprises de quitter leurs quartiers paisibles pour venir prospérer à l'ombre du « Temple du soleil ». Un rendez-vous qui, après s'être fait attendre, paraît en voie d'être conclu.

de notre envoyé spécial à Saint-Amand-Montrond
Jean Perrin

PAYS DE LA LOIRE

NANTES PROTÈGE SON CŒUR

Grâce au tramway, la municipalité peut modifier le stationnement en centre-ville

DEPUIS la fin du mois d'avril, la municipalité de Nantes a choisi de réformer le plan de stationnement de la capitale régionale. Il s'agit en fait d'une réorganisation liée à la nouvelle politique municipale, qui entend faire la part belle aux transports en commun depuis la mise en service des deux lignes du tramway. Le nouveau plan de stationnement n'est d'ailleurs qu'une étape de plus dans la stratégie globale mise en place par le maire, Jean-Marc Ayrault (PS), et son équipe, aux commandes de la cité depuis 1989.

A Nantes 1 700 000 déplacements sont enregistrés chaque jour, et le « poids » de l'automobile a augmenté de 70 % en dix ans. Les habitants estiment que les embarras de la circulation figurent parmi leurs toutes premières préoccupations. La stratégie développée aujourd'hui entend recréer à Nantes *« une nouvelle centralité »*, où le trafic de transit, qui paralyse les rues, aura cessé et où les habitants de l'agglomération pourront profiter, dans de meilleures conditions, des espaces publics reconquis sur la voiture.

Pour ce faire, Nantes a déjà renoué avec son passé en construisant un tramway à la couleur blanche qui circule sur des voies propres. Deux lignes existent maintenant, et une troisième est à l'étude. En remodelant son centre-ville au profit des piétons, en incitant les automobilistes à emprunter une rocade, qui sera entièrement terminée à la fin de l'année 1994, Nantes tente de sauver son cœur de l'asphyxie automobile.

Les réticences des commerçants

Deux nouveaux ponts sur la Loire compléteront le dispositif à l'horizon 1995. Deux ouvrages qui doivent permettre d'éviter l'hyper-centre en passant par les grands boulevards. Des travaux qui illustrent le projet à long terme de l'équipe municipale : améliorer la fluidité du trafic tout en développant une meilleure qualité de vie.

L'opposition a d'abord critiqué le manque de concertation des opérations, mettant en cause la forme plus que le fond. Aujourd'hui, les conseillers minoritaires *se montrent plus* discrets sur ce sujet, préférant se consacrer à la critique du budget.

Au temps fort des travaux du centre ville, à l'automne, Elisabeth Hubert (RPR), député et leader de l'opposition municipale, avait dénoncé la multiplication des chantiers, qui transformaient le centre-ville en champ de bataille au détriment des automobilistes et des commerçants. Ces derniers donnent de la voix, depuis le début des opérations, pour dénoncer l'hémorragie de la clientèle, effrayée selon eux par les difficultés de circulation et de stationnement.

« On voudrait favoriser les grandes surfaces de la périphérie qu'on ne s'y prendrait pas autrement », regrettent-ils. Au contraire, répond Daniel Asseray, adjoint au maire chargé du dossier : *« Les horodateurs amènent une meilleure rotation des véhicules en supprimant les voitures ventouses et en dégageant plus rapidement des places. Les commerçants y trouveront leur compte. »*

Trois zones tarifaires

Trois zones tarifaires ont été créées, la plus chère dans l'hyper-centre (zone rouge, 7 F de l'heure), le moins chère en périphérie (zone jaune, 3 F de l'heure), en passant par la zone orange aux abords du centre. Parallèlement 1 500 horodateurs supplémentaires sont installés dans quelques rues et places jusqu'alors gratuites. Les résidents bénéficient d'un régime de faveur. Munis d'un macaron spécial, ils bénéficient d'un tarif forfaitaire : 12 F à 20 F pour huit heures, selon la zone.

Pour les stationnements de longue durée, mieux vaut désormais utiliser les parkings silos, moins onéreux, mais qui pourraient se révéler insuffisants en centre-ville. Il en va tout autrement aux abords du centre et en périphérie où des parkings gratuits sont en projet pour les utilisateurs du tramway.

La municipalité espère que les futurs espaces piétonniers contribueront à rendre le centre-ville plus attractif. Mais reste à recréer des habitudes. Si le cœur de Nantes peut, dans un avenir proche, retrouver le bon rythme, en attendant il devra en partie se réalimenter en oxygène.

de notre correspondant à Nantes
Yves Decaens

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

LE PAYS DE PAGNOL DÉVORÉ PAR LES ZAC

Des associations marseillaises s'opposent à l'urbanisation d'un ancien village

NAGUÈRE ce terroir, à l'est de Marseille, était si verdoyant qu'on le surnommait « la Petite Suisse provençale ». C'est la porte d'entrée du « pays de Pagnol », l'endroit où la famille du futur académicien prenait le chemin de La Treille et de La Bastide neuve, la maison des vacances heureuses qui sert de lieu aux souvenirs d'enfance.

L'urbanisation de la vallée de l'Huveaune a profondément bouleversé le terroir de La Valentine, un ancien village de maisons basses autour de son clocher phagocyté par l'extension de Marseille, qui l'a inclus dans le onzième arrondissement de la métropole. Depuis 1974, la ZAC de La Valentine, en accueillant des grandes surfaces commerciales, a dévoré 219 hectares de nature aux portes de l'ancien village.

Marcel Pagnol lui-même, abandonnant à son triste sort le « château de ma mère » (La Buzine) et les hectares dont il s'était rendu acquéreur avant guerre dans l'espoir, non réalisé, d'y édifier une cité du cinéma, a revendu ses biens à un promoteur, Kaufman and Broad, qui, sur les 36 hectares de la ZAC de La Buzine, a construit des habitations individuelles.

Jusqu'ici les autochtones avaient considéré comme un mal nécessaire cette urbanisation mangeuse d'espaces. Mais, depuis le 26 octobre, la révolte gronde. Ce jour-là, le conseil municipal de Marseille examinait le projet de création d'une zone d'aménagement concerté dite « ZAC des Romans », au nord du noyau villageois de La Valentine, justifiée aux yeux de la direction de l'aménagement et de l'urbanisme par *« la nécessité de mettre à la disposition des promoteurs immobiliers prêts à investir de nouveaux terrains viabilisés »*. Il s'agit d'une zone de 48,2 hectares, dans laquelle la ville est déjà propriétaire de 10 hectares et un promoteur privé de 7 hectares, qui accueillerait à terme 930 logements, dont 400 individuels et 530 collectifs sous forme d'immeubles de deux et trois étages. La situation du projet de cette nouvelle ZAC est telle que si elle était menée à terme La Valentine serait entourée de zones à aménagement concerté.

Développer les logements

Une association de défense présidée par Robert Dor s'est créée, qui reçoit l'appui du comité d'intérêt de quartier (CIQ), présidé par André Ollivier, ainsi que celui de la fédération des CIQ du onzième arrondissement de Marseille. *« Cette fois, la coupe déborde*, assure M. Ollivier. *Si ce projet voyait le jour, la surface des ZAC entourant le village représenterait cinq fois la superficie de La Valentine ! » « Ce que l'on peut déplorer*, ajoute Odette Brazzarola, déléguée à l'environnement du CIQ, *c'est le risque de voir saccager non seulement une propriété agricole en activité, mais trois autres « campagnes » qui sont autant de « coulées vertes » constituant les coupures d'urbanisation préconisées par les schémas d'aménagement. Non seulement on assiste à une surdensification de l'occupation des sols, mais une voie nouvelle de 22 mètres de large traversera la ZAC. »*

A la mairie on parle de la nécessité de développer l'offre de logements à Marseille pour inciter les habitants, qui ont tendance à s'exiler en périphérie, à rester sur la commune, et de compléter par une zone d'habitation une ZAC jusqu'ici essentiellement destinée à l'activité.

Pour mieux faire entendre leur opposition au projet, l'association de défense et les CIQ ont introduit une requête devant le tribunal administratif de Marseille contre les projets municipaux concernant cette future ZAC des Romans.

de notre correspondant à Marseille
Jean Contrucci

INDUSTRIALISATION

LE BERRY REJOINT LE MASSIF CENTRAL

DEPUIS le début du mois de mai le Massif central a son ambassade en Berry voisin. La Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) a donné au Commissariat à l'industrialisation du Massif central compétences nouvelles sur les plaines de l'Indre et du Cher, et l'Association pour le développement industriel du Massif central (ADIMAC) a ouvert une antenne à Bourges et une autre à Châteauroux.

Parallèlement l'aire d'activité de ce commissariat a été étendue aux parties non montagneuses du Tarn et de l'Ardèche. Il a désormais responsabilité, selon l'expression du commissaire Jean-Marie Maitresse, sur tout l'*« espace central »*. Créés par la DATAR pour les zones industriellement en péril – il en existe sur la façade atlantique et dans l'Est, – *ces commissariats* s'appuient sur des associations régionales multiformes. L'ADIMAC dans le Massif central fédère deux cents adhérents parmi lesquels des leaders industriels, les banques régionales, les comités d'expansion régionaux et départementaux, des chambres de commerce et d'industrie. Elle essaie de s'élargir aux collectivités publiques. Le conseil général de la Corrèze est le premier à avoir répondu positivement et donné son adhésion.

Le commissariat prospecte d'éventuelles implantations à travers la France et dans les régions européennes, autour de trois filières prioritaires : l'agroalimentaire, le bois et la sous-traitance automobile. Il s'appuie sur des outils économiques propres à la région : un réseau d'usines-relais, les Ateliers Massif central, que les communes proposent en leasing aux entreprises candidates, et une association de capital-risques, la Société de financement du Massif central, qui fut la première à se mettre en place en région.

L'extension aux piémonts ardéchois et tarnais apparaît logique. Le *« mariage »* avec l'Indre et le Cher, départements de plaine, peut sembler plus surprenant. Mais, selon Jacques Carme, nouveau chargé du commissariat et de l'ADIMAC dans ces deux départements, *« nous y étions attendus et espérés »*. Ce sud de la région Centre, dont la vigueur économique est concentrée dans la vallée de la Loire, voit son tissu industriel se délabrer. Premier travail pour l'ADIMAC : y créer le réseau associatif sur lequel s'appuie son action dans sa zone d'implantation ancienne.

de notre correspondant à Limoges
Georges Chatain

AUVERGNE

La table d'orientation de Mézenc

Les randonneurs qui graviront le Mézenc (1 754 mètres) apprécieront la table d'orientation qui vient d'être installée sur le toit de la Haute-Loire et de l'Ardèche. Le projet a été lancé par la jeune chambre économique de Haute-Loire et financé par une souscription auprès de 1 200 entreprises du département, des aides des collectivités locales et des soutiens multiples (EDF, La Poste, etc.). La réalisation a été confiée à un artiste de Rosières (Haute-Loire), Jean-Pierre Julien, graveur sur lauze, roche symbole du plateau du Mézenc. Elle permettra aux promeneurs de se situer dans un panorama qui passe par les Alpes et la chaîne des puys en Auvergne.

La préfecture de l'Ardèche avait d'abord refusé l'autorisation d'installation, prévue au mois de septembre, car l'Office départemental des forêts n'avait pas financé la réfection des sentiers, comme cela avait été prévu. Finalement, le préfet de Privas a donné son feu vert et l'installation de la table d'orientation a pu se faire le 10 mai.

BOURGOGNE

Favoriser la récupération du verre

Les villes de Saône-et-Loire disposent d'un délai de six mois pour mettre en œuvre les initiatives qui leur permettront de briguer la « Marianne de verre », trophée attribué à une commune qui aura participé de façon particulièrement efficace à la récupération de ce matériau. Le challenge, organisé par le conseil général en collaboration avec Saint-Gobain Emballage et son établissement de Chalon-sur-Saône, vise à faire progresser de 20 %, d'ici à 1996, le tonnage annuel de verre récupéré.

L'action s'inscrit dans le schéma départemental pour l'environnement et s'accompagne d'une campagne en direction des communes et des écoles. Quelque 150 maires se sont inscrits au concours de recyclage, dans un département qui collecte 10 000 tonnes de verre par an et où 76 % des villes (ce qui représente 94 % de la population) sont équipées de conteneurs de récupération. L'un des objectifs de l'opération est d'augmenter encore ce parc, dans les communes de moins de 500 habitants, des primes et des aides doivent faciliter ces acquisitions.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le Gard dans le capital de la SIAGE

La Société d'informatique et d'aide à la gestion (SIAGE), née de la collaboration entre les départements de l'Hérault, de l'Aude et de la région Languedoc-Roussillon, connaît actuellement une importante augmentation de capital (7 800 000 F au lieu de 1 800 000 F) et l'entrée d'un nouvel actionnaire : le conseil général du Gard.

La SIAGE conseille, gère ou anime les services informatiques de 600 communes, 8 régions, 50 départements et 220 organismes publics et para-publics. Depuis sa création, en 1976, le chiffre d'affaires de la SIAGE, qui emploie 88 personnes, n'a cessé de croître et a atteint 43,2 millions de francs en 1992. Les logiciels de gestion, mis au point par la SIAGE pour répondre aux besoins des collectivités locales, sont proposés aux différentes collectivités qui participent au capital de la société.

هكذا من الأمل



LE NORD PASSE A LA GRANDE VITESSE

L'AMBITION EUROPÉENNE

Ce TGV a été conçu et réalisé dans un objectif de liaison vers les pays du Nord

Revanche

APRÈS Rhône-Alpes et l'Ouest, c'est au tour de la région Nord-Pas-de-Calais d'être grisée par la grande vitesse et le prestige de l'arrivée d'un TGV. En dépit de la polémique sur les tarifs pratiqués par la SNCF, le succès semble prévisible. Selon la société nationale, 14 000 places – soit l'équivalent de 37 TGV – avaient été vendues durant les quatre premiers jours de commercialisation. Avec l'ouverture de ce tronçon, Lille peut se targuer d'être la première étape du réseau PBKA (Paris, Bruxelles, Cologne, Amsterdam). Cette liaison rapide qui traversera le nord du Vieux Continent devrait arriver à Londres en 1994, *via* le tunnel sous la Manche, puis à Bruxelles le 1er juillet 1996 et enfin à Amsterdam et à Cologne.

Du coup, la région Nord-Pas-de-Calais se sent une vocation européenne. Et les responsables régionaux voient dans le TGV l'occasion d'une revanche sur l'histoire récente. Le moyen de retrouver la puissance économique conquise au temps de l'ère industrielle et perdue au cours de ces dernières années.

En dépit d'un fort taux de chômage, certains lisent, dans l'installation de sociétés étrangères des activités agro-alimentaires et automobiles, les prémices d'un développement retrouvé. Les Lillois font un pari sur le tertiaire. Avec Euralille, centre de bureaux et d'affaires, la capitale du Nord, après d'autres métropoles régionales, s'offre un symbole peut-être excessif de sa métamorphose.

Au-delà des ambitions régionales, le TGV Nord-Europe représente aussi un formidable enjeu industriel. Et les prouesses techniques des ingénieurs de GEC-Alsthom sont autant d'arguments de vente sur le marché mondial des trains à grande vitesse où les concurrents sont allemand et japonais. Les prochaines passes d'armes se feront pour les TGV de Corée (410 km), de Taïwan (380 km) et du Texas (800 km). *La conquête de l'Amérique à 320 kilomètres/heure !*

Françoise Chirot

L'ARRIVÉE du TGV en gare de Lille n'est pas seulement une aubaine pour les habitants de Lille et de la région, c'est aussi la première étape d'un réseau européen de trains à grande vitesse.

Ce n'est pas la première fois qu'un TGV franchit nos frontières. Déjà le TGV Sud-Est, mis en service en 1981, a commencé à desservir quelques villes hors de France dès 1982 : Genève, puis Lausanne et Berne. Mais le TGV Sud-Est reste pour l'essentiel un projet d'envergure nationale : les pouvoirs publics avaient décidé de désengorger l'axe Paris-Lyon, qui était le plus chargé de France. De même, le TGV Atlantique, mis en service le 20 septembre 1989, répondait à une logique nationale d'aménagement du territoire.

Le TGV Nord-Europe franchit un cap supplémentaire. Sa conception, sa réalisation et son financement sont européens. Les différentes sociétés exploitantes ont imaginé des joint-ventures pour se partager les futures recettes. Un centre commun de gestion des rames TGV est installé à Lille. Les sociétés de chemin de fer travaillent ensemble pour rendre compatibles leurs systèmes de réservation et de distribution.

L'histoire du TGV Nord-Europe commence le 18 juillet 1983. Réunis à Paris, les trois ministres chargés des transports de France, de Belgique et d'Allemagne commandent alors une étude sur les conditions financières d'une liaison à grande vitesse entre Paris, Bruxelles et Cologne. En réalité, c'est une manière de faire revivre un projet de liaison entre Paris et Londres qui dormait dans les cartons de la SNCF depuis près de vingt ans. En janvier 1975, la décision du gouvernement britannique de renoncer à construire une nouvelle ligne et à percer un tunnel avait tué ce projet dans l'œuf. Ce premier retard historique a permis au TGV Sud-Est, puis au TGV Atlantique de passer devant le TGV Nord-Europe.

En revanche, sa réalisation représente une belle performance technologique. Cette troisième ligne aura été construite en moins de dix ans. Dans cette période, deux autres dates ont été décisives : le 22 décembre 1986, les ministres réunis à La Haye choisissent la technique ferroviaire plutôt que la technique à sustentation magnétique soutenue par les Allemands.

Cette année 1986 avait débuté avec la décision, le 20 janvier, des Britanniques de s'associer au projet, ce qui a donné naissance à la liaison transmanche, et a permis de renouer avec le premier projet historique de TGV Nord.

La décision britannique de rejoindre le groupe des quatre assure l'équilibre financier du projet. Selon les études prévisionnelles, la liaison entre Londres et les différentes métropoles européennes (Paris, Bruxelles, Cologne...) devrait en effet assurer 75 % des bénéfices nets d'exploitation. Les 25 % restants sont à répartir de manière égale entre le réseau PBKA, et les liaisons interrégionales. Sur la liaison transmanche, les Britanniques représenteront les deux tiers des voyageurs.

Le montant total des infrastructures continentales s'élève à 8 milliards d'écus (un écu vaut environ 7 francs), dont 3,3 milliards pour l'Allemagne, 0,7 milliard pour les Pays-Bas, 1,7 milliard pour la Belgique et 2,3 milliards pour la France. A ce montant, il faut ajouter les 4,7 milliards d'écus supplémentaires pour la construction de la liaison transmanche.

Versant français, le chantier du TGV Nord représente un investissement de l'ordre de 19 milliards de francs (valeur 1993), dont 11 milliards pour les seuls frais de construction. La SNCF en assure le financement avec le soutien des élus du Nord. La région Nord-Pas-de-Calais et la mairie de Lille ont apporté 400 millions de francs, soit la moitié du financement de la nouvelle gare de Lille-Europe, dont l'ouverture est prévue pour avril 1994. Mais contrairement au TGV Atlantique, où l'aide des pouvoirs publics a atteint 30 % du projet, l'Etat n'a pas apporté de contribution financière. La rentabilité du projet, estimée entre 12 et 13 %, a été jugée suffisante pour permettre un financement par emprunt obligataire, à l'instar du TGV Sud-Est, dont la rentabilité tournait autour de 15 %. Pour le TGV Atlantique, le taux de rentabilité interne du réseau ne dépassait pas la barre des 10 % (il avait été évalué entre 8 et 9 %), ce qui justifiait le coup de pouce financier des pouvoirs publics.

Projet européen, le TGV Nord-Europe a aussi été conçu pour desservir la région Nord-Pas-de-Calais. Treize villes du nord de la France vont profiter d'un important gain de temps dans leur liaison entre elles et avec Paris. Cela va de quarante et une minutes pour les liaisons les plus courtes (Douai-Paris) à une heure pour les plus longues (Dunkerque-Paris). Lille se trouve désormais à une heure vingt minutes de distance de la capitale, et en septembre 1993, à une heure seulement, contre deux heures sept minutes pour le plus rapide des trains Corail actuels. La SNCF programme seize aller-retours quotidiens entre la métropole du Nord et Paris.

Un des buts avoués de la société nationale est de concurrencer l'autoroute A1, qui relie Paris à Lille. Selon les prévisions de la SNCF, l'augmentation du trafic devrait être de 40 % toutes lignes comprises. Le nombre de voyages entre les régions Ile-de-France et Nord-Pas-de-Calais devrait passer de 4,3 millions en 1991 à 6,1 millions en 1997. Aux heures de pointe, c'est près d'un tiers des automobilistes que le TGV Nord compte bien détourner. Les dirigeants de la SNCF misent beaucoup sur le fait que *« la ligne longeant l'autoroute sur la plus grande partie du parcours, les automobilistes pourront facilement faire la différence en se voyant doubler par des trains circulant à 300 km/h »*.

Une clientèle d'hommes d'affaires

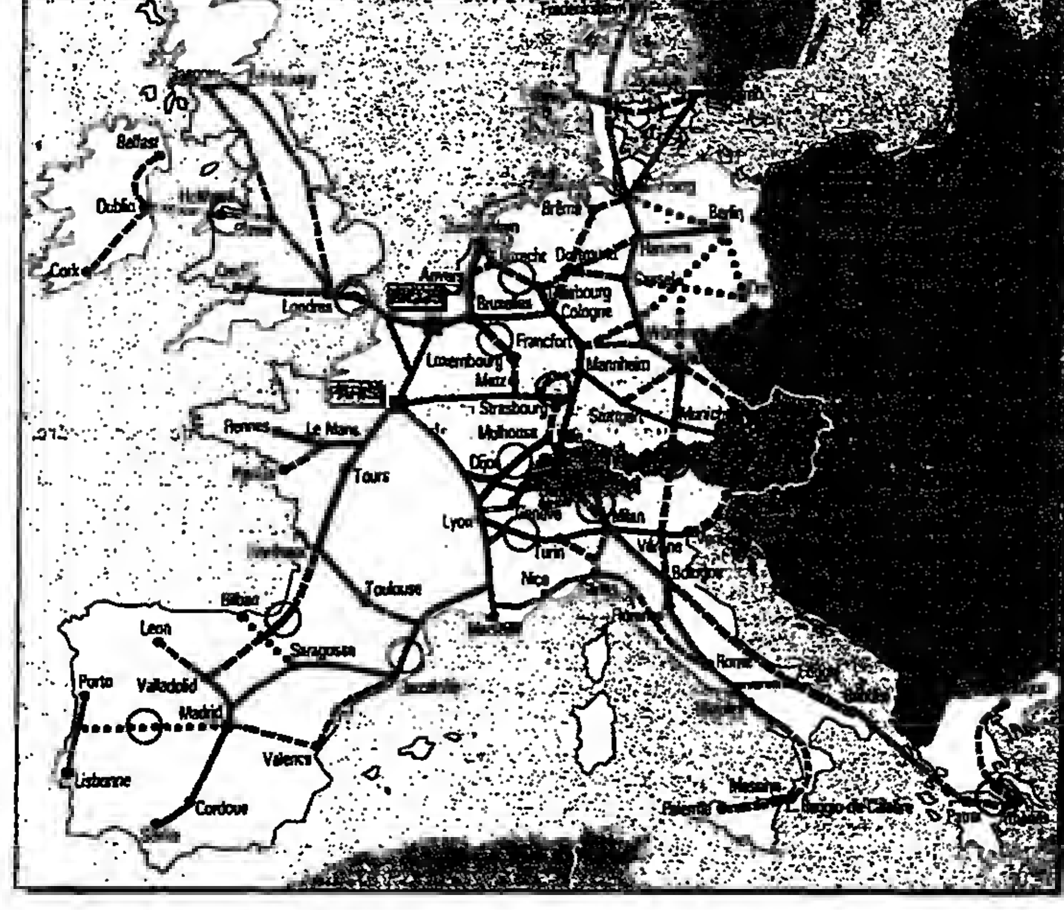
Mais qui va emprunter ce TGV Nord ? La SNCF a fait un gros effort pour connaître le profil de l'usager-type. Il y a deux différences avec le TGV de Lyon. La première porte sur le mode de transport avec lequel ils entrent en concurrence, l'avion pour l'un, la voiture pour l'autre. La seconde relève de la géographie : contrairement à son frère aîné, le TGV Nord offre peu de destinations touristiques.

Il en résulte, selon les études de la SNCF, que le TGV Nord sera utilisé par un très grand nombre d'hommes d'affaires et de personnes en déplacement professionnel. Ils devraient représenter 51 % du nombre de voyageurs quotidiens, contre 43 % actuellement. A partir de 1997, lorsque sera établie une liaison directe à grande vitesse entre les trois capitales européennes Paris, Londres et Bruxelles, ce nombre devrait monter en flèche.

C'est pour cette « clientèle » d'hommes d'affaires, au fort pouvoir d'achat, mais aux exigences précises, que la SNCF a développé sa politique de commercialisation du TGV Nord. Au détriment des familles. Ainsi, l'homme d'affaires qui se déplace en première classe entre Paris et Lille se voit proposer un repas complet et chaud, fourni par la Compagnie des Wagons-Lits, pour 160 francs.

Le principe de la réservation obligatoire n'est pas remis en cause. Néanmoins, son application sur des distances courtes (une heure en moyenne) exige de nouvelles méthodes de contrôle des billets. En une heure, deux contrôleurs par rame TGV (soit huit voitures) ne parviennent pas à vérifier les billets de la moitié des voyageurs. D'où des risques de fraude. Désormais, le contrôle des passagers de première classe se fera sur le quai, avant de monter dans le train. Seuls les billets des voyageurs de seconde classe seront examinés durant le voyage. Pour le confort des voyageurs, la SNCF n'a effectué que deux retouches : l'inclinaison des sièges en seconde classe et l'étanchéité aux zones de pression.

Alain Beuve-Méry



UN CASSE-TÊTE POUR LES INGÉNIEURS

Normes de courant, de sécurité, de signalisation, de gabarit : chaque pays d'Europe a ses spécificités

LA construction des lignes à grande vitesse en Europe se fait... à son train, et les industriels constatent dans le même temps que l'Europe du rail est aussi difficile à faire que celle de la monnaie. Chaque pays a ses normes de courant, de sécurité, de signalisation, de gabarit, etc. Seul point commun : l'écartement de la voie qui est le même dans toute l'Europe à l'exception de l'Espagne et du Portugal (1).

Un vrai casse-tête pour la SNCF et le constructeur des TGV français, GEC-Alsthom. Deux exemples. *« Le courant d'alimentation des trains est de 675 volts en continu en Grande-Bretagne alors qu'il est de 3000 volts en continu en Belgique »*, explique François Lacôte, directeur du matériel à la SNCF. *En Allemagne, il est de 15 000 volts alternatif à 16 Hertz 2/3 alors que les Français préfèrent le 25 000 volts à 50 Hertz auquel les Européens devraient en principe se rallier à l'avenir pour leurs lignes à grande vitesse. Ce n'est pas tout. S'ajoutent à ces difficultés d'autres problèmes liés à la signalisation, différente selon les pays, ou aux gabarits, qui, en Grande-Bretagne, obligent le TGV trans-Manche (Eurostar) à se faire des hanches de jeune fille pour s'accommoder des quais de gare britanniques. »*

Lorsque l'on sait en plus que les rames à destination du royaume de Sa Gracieuse Majesté prendront leur courant comme le métro, par un vulgaire patin, ce qui limitera dans l'immédiat la vitesse de l'Eurostar à 160 km/h, on imagine sans peine les trésors d'ingéniosité dont les équipes de GEC-Alsthom et de la SNCF ont dû faire preuve pour concevoir les trois types de rame qui circuleront sur le TGV Nord.

– **Le TGV R, ou TGV Réseau.** C'est une évolution du TGV-Atlantique, assez proche de l'AVE vendu aux Espagnols, capable d'assurer de longues liaisons province-province à grande vitesse (300 km/h). C'est un matériel plus puissant, mais plus court que le TGV Atlantique – huit voitures par rame au lieu de dix – qui *« a de bonnes reprises »*, souligne André Thinières, directeur-adjoint du groupe grandes lignes chez GEC-Alsthom. *« Il peut gravir de fortes pentes (3,5 %), ce qui offre une plus grande souplesse d'exploitation et permet de faire du « cabotage rapide entre les arrêts. »* Cent dix rames ont été commandées, dont une trentaine seront tri-courant, ce qui leur permettra de rouler à la fois sur le réseau français et sur le réseau belge.

Comme les distances parcourues par ces rames seront longues, l'accent a été mis sur le confort des voyageurs, assez proche de celui de l'AVE espagnol, ainsi que sur la protection des passagers contre le phénomène, fort désagréable pour les oreilles, des ondes de pression dans les tunnels. Le TGV R a donc été « étanchéifié » pour s'affranchir de cet inconvénient et être à même de mieux se défendre à l'exportation face à l'ICE allemand. C'est d'ailleurs ce type de matériel qui devrait servir de base aux propositions de GEC-Alsthom pour enlever de nouveaux marchés.

– **Le TGV transManche, ou Eurostar.** C'est un matériel extrêmement complexe qui n'a rien de commun avec les TGV qui l'ont précédé. Ce n'est pas pour autant un TGV de troisième génération. Pour le réaliser, des contraintes techniques très lourdes ont pesé sur les ingénieurs. *« Pour permettre à ce train de passer dans le tunnel sous la Manche, il a fallu créer un train de type lombric, qu'on peut scinder en deux en cas d'accident »*, explique M. Thinières.

Ensuite, il a fallu le rendre moins vulnérable aux incendies et aux chocs, tout en l'adaptant aux spécificités du réseau anglais. Résultat : un train plus lourd que les autres TGV, dont les premiers essais ont actuellement lieu dans la plaine d'Alsace.

– **Le TGV PBKA.** Le tout premier exemplaire de ce train vraiment européen, qui desservira tout à la fois Paris, Bruxelles, Cologne et Amsterdam, devrait voir le jour en 1996. C'est un matériel très voisin du TGV R, mais pour lequel les ingénieurs ont dû concevoir une rame quadri-courant et multi-signalisation qui concilie les contraintes des réseaux français, britannique et belge avec celles du réseau allemand.

La résolution de cette difficile équation n'a guère été facile dans la mesure où, malgré la masse accrue de l'électro-mécanique embarquée, il a fallu alléger le reste des structures pour tenir la sacro-sainte limite des 17 tonnes à l'essieu permettant de circuler librement sur les voies européennes.

Outre ces matériels qui circuleront sur le réseau nord, la SNCF et GEC-Alsthom développent actuellement le TGV à deux niveaux ou TGV 2N. Ces rames qui, à l'image des trains de banlieue à impériale, devraient transporter 45 % de passagers en plus et améliorer ainsi la desserte des lignes les plus chargées, comme Paris-Lyon. Avec ce nouveau train, dont le projet a pris naissance en 1987, la SNCF espère faire une économie de 15 % à la place en ce qui concerne tant les investissements que l'exploitation. Elle espère aussi améliorer son système de freinage et réduire sensiblement le bruit aérodynamique de l'ensemble qui, à partir de 300-320 km/h, dépasse celui engendré par le roulement et gêne sensiblement les riverains.

« Pour toutes ces raisons, c'est un TGV bourré d'astuces », dit M. Thinières tout en pensant déjà au TGV de demain : le TGV NG (Nouvelle Génération). Ce projet lancé en 1990 a donné lieu au lancement d'un important programme de recherche et de développement de quatre ans qui devrait mobiliser quelque 535 millions de francs. L'essentiel, environ 290 millions de francs, sera payé par l'industriel et ses partenaires, et le solde par l'Etat (150 MF) et la SNCF (90 MF).

Objectifs : disposer de trains capables de parcourir 1 000 kilomètres en trois heures, ce qui suppose une vitesse de 350 km/h, contre 300 km/h aujourd'hui avec le TGV Atlantique ; avoir des rames compatibles avec le futur réseau européen à très grande vitesse ; offrir des conditions de confort et de protection de l'environnement encore inégalées. Si l'ensemble de ces points paraît à portée de technique, les ingénieurs ne cachent pas qu'il reste beaucoup à faire pour résoudre le dernier volet de ce programme.

La première difficulté est relative à la chaîne de traction, c'est à dire à tout l'équipement électro-mécanique nécessaire à la propulsion de la rame. Elle devrait trouver une solution grâce à l'utilisation de moteurs asynchrones et de nouveaux composants électroniques de puissance permettant de réduire les poids et les volumes de ces équipements tout en offrant un surcroît de puissance de 58 %. La deuxième concerne le freinage. *« Nous devons impérativement être capables de freiner aussi court, avec un train lancé à 350 km/h, qu'avec un autre lancé à 300 km/h pour garder les mêmes flux de voyageurs et faire se suivre les trains à intervalles de trois minutes »*, précise M. Lacôte.

Le pari est de taille et sans doute faudra-t-il faire appel à des technologies de pointe comme le freinage par courants de Foucault et par disques de carbone, comme sur les formule 1. La tâche, n'est guère facile. Mais de ces progrès dépend la compétitivité future de notre industrie ferroviaire dans un domaine où la concurrence allemande et japonaise est déjà rude.

Jean-François Augereau

(1) L'Espagne a lancé, avec l'aide de l'Europe, un gigantesque plan de modernisation et d'adaption de son réseau à l'écartement européen

LE NORD PASSE A LA GRANDE VITESSE

EURALILLE A LA MODE HOLLANDAISE

Pour bâtir un nouveau quartier, la ville a fait appel à un architecte néerlandais, théoricien du chaos

SUR une vaste friche, proche du cœur de Lille, les travaux d'un ensemble, baptisé Euralille, ont débuté. Dans le triangle formé par la nouvelle gare TGV et l'ancienne halte SNCF, le béton commence à couler. Au programme *« un véritable morceau de ville*, selon les promoteurs du projet, *comprenant une cité des affaires avec 55 000 mètres carrés de bureaux dont un World Trade Center, des logements, des hôtels, des équipements publics... »* Pour imaginer ce nouveau quartier de la capitale du Nord, Pierre Mauroy, le maire (PS), a fait appel à un architecte hollandais, Rem Koolhaas. Un créateur qui a ainsi synthétisé sa pensée : *« Confronté à l'existant, il s'agit de faire un saut quantique jusqu'à un futur radical tant exotique qu'imminent. »* Que répliquer à une pensée qui magnifie ainsi le verbe, qui ne saurait que précéder la munificence du geste architectural et urbain ?

Il n'est pas aisé d'appréhender, dans toute son étendue ou dans toute sa complexité, le projet qui s'érige sur les terres lilloise. Aussi n'est-il pas étonnant que peu de voix se soient élevées pour condamner, ou pour louer, l'un des plus vastes projets urbains entrepris en France et sans doute en Europe. Pour que nul n'aille s'interroger au-delà du raisonnable sur l'opportunité d'une telle machinerie, la ville n'a pas lésiné sur les moyens. Après s'être passé de tout atelier d'urbanisme pendant quinze ans, elle a fait venir comme directeur général d'Euralille, l'efficace Jean-Paul Baïetto, ancien responsable de la SCET, filiale immobilière de la Caisse des dépôts et consignation, et habile à manier le réseau de compétences dans le domaine de l'urbanisme. Un homme passionné qui s'est donné corps et âme au projet du maire.

En 1988, la SEM Euralille procède à une consultation internationale atypique, mais assez sage, qui consiste non pas à choisir un projet, mais un homme ou une équipe, à qui sera confié le soin de penser le futur chantier. Quatre Français : Vasconi, Macary, Lion, et Viguier/Jodry. Quatre étrangers : Foster, Gregotti, Koolhaas et Ungers. Cette sélection portait en elle une faible marge de décision. Tout en n'étant pas des architectes modestement « urbains », nos quatre compatriotes appartiennent à une mouvance acceptable de la raison face aux enjeux de la cité. Il était donc peu probable qu'ils apportent une surprise brutale, la réponse forte et symbolique qu'impliquait l'ambition européenne de la métropole.

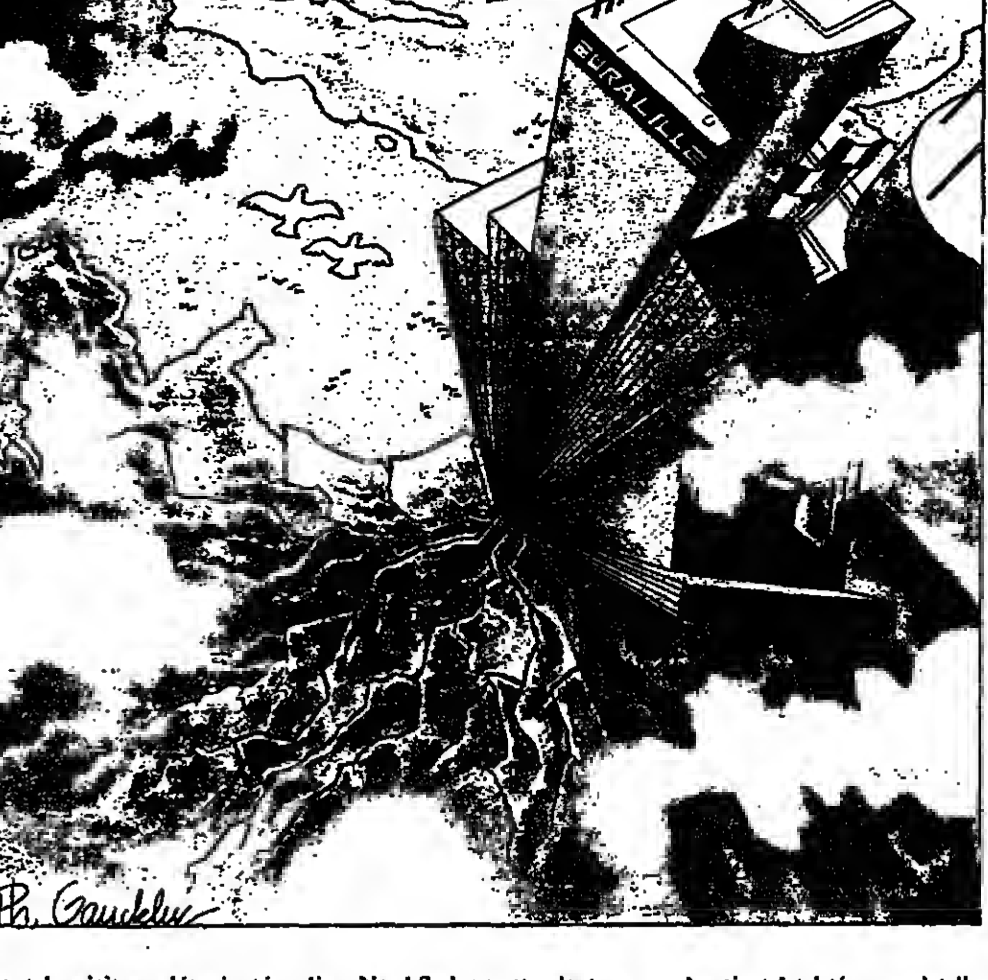
Leurs quatre challengers ne pouvaient fournir que des réponses fortement personnalisées, incompatibles les unes avec les autres, quatre modèles ou quatre archétypes de pensée nécessairement contraignants. Il n'est pas certain que les conditions d'un choix libre aient été vraiment réunies.

Le désordre institué comme règle

Le conseil donné à Pierre Mauroy de faire sien le choix de Koolhaas comme maître unique et arbitre des nouvelles élégances lilloises fut déterminé sur des critères multiples, dont le plus pittoresque serait qu'un Hollandais et un protestant, doit, nécessairement, faire preuve d'une sensibilité « nordiques » et d'une rigueur intellectuelle. Jean-Paul Baïetto, une fois doté de son génie urbain, eut l'intelligence de conserver près de lui les conseillers qui l'avaient guidé dans sa sélection initiale au sein d'un prestigieux « Cercle de qualité urbaine et architecturale » où tous ceux qui auraient été susceptibles d'élever la voix comme aménageurs, architectes, urbanistes, journalistes, décideurs furent conviés à réfléchir ou même à infléchir le projet, *mais alors* de conserve. Mais qui est Rem Koolhaas ? Chef de file de l'Office for Metropolitan Architecture, l'agence OMA, architecte inspiré de la Villa dall'Ava (*le Monde* du 26 mars 1992) pour s'en tenir au territoire français et colauréat imposé, avec Jean Nouvel, du concours pour la bibliothèque de Jussieu (*le Monde* du 16 décembre 1992), il a été jadis l'auteur d'un ouvrage singulier, *New York Delire*, et il est devenu depuis l'un des plus prolixes théoriciens du chaos. Ce chaos, qui fait référence à toutes sortes de projections philosophiques en usage depuis une quinzaine d'années, trouve facilement de quoi s'alimenter et se légitimer dans les désordres des banlieues occidentales, dans l'absence de modèle architectural ou urbain... De la théorie à la rhétorique, il n'y a qu'un pas, que Koolhaas, parleur brillant et convaincant, a franchi aisément, un peu comme on fait sortir un lapin d'un chapeau.

Sur le terrain vierge, mais fortement encadré, d'Euralille, il a élaboré, en fait de chaos, l'un des projets les plus contraignants et les plus rigides qui soit où sinon depuis le plan Voisin de Le Corbusier, en tout cas depuis les aventures incertaines des dalles du Front de Seine, de la Défense ou de Mériadeck à Bordeaux.

Comment théoriser sur le chaos à Lille ? Si chaos il y a, il apparaît léger, comme la plus volatile des crèmes Chantilly, au regard de ce que le Japon, les métropoles américaines et quelques autres ont pu enseigner à Koolhaas. Il y a bien une forme de désordre, né de la crise économique du Nord, qui laisse vides de belles et immenses filatures. Il y a la gestion, physiquement, psychologiquement, sociologiquement délicate des franges à traiter entre les villes de cette agglomération qui englobe Roubaix et Tourcoing, mais qui va en fait bien au-delà, en Belgique. Il y a les évidentes hésitations, nées de l'absence d'atelier d'urbanisme, qui font la part belle aux insuffisances de routes, de monuments repères, laissant le visiteur désorienté. On peut ajouter au tableau une propension à l'incertitude stylistique commune aux architectes du Nord. Propension qui s'est vérifiée des décennies durant (1), et qui reste perceptible chez les architectes contemporains de la région, souvent fort doués, et sensibles à une échelle lilloise ordinairement modérée.



Une diva irritable

Au-delà de ce désordre, le projet Euralille repose sur une volonté politique forte, structurante et même hégémonique. Qui pourrait contester au maire d'avoir engagé sa ville, la région et l'Etat dans une aventure qui doit faire de l'agglomération un carrefour majeur de l'Europe, passage obligé, grâce au TGV et au tunnel sous la Manche, d'une large part des flux transfrontaliers Nord-Sud, en attendant un éventuel effacement des frontières ? Ce n'était pas une affaire pour la région Nord, ni même une aubaine. C'était à la fois un miracle et une nécessité pour ce pôle Nord de la France, quels que doivent être les aléas du futur, et quand bien même on aurait pu imaginer l'arrivée d'une éventuelle récession. Pour autant, était-ce au cœur de Lille plutôt que dans un lieu moins égocentrique de l'agglomération Lille-Roubaix-Tourcoing que devait s'imaginer un tel carrefour, avec les infrastructures que cela implique ?

Etait-il raisonnable de construire, ou plutôt de conduire, un tel quartier, car nous sommes encore loin de l'achèvement, comme on le fait d'un opéra ? D'un côté, la SEM Euralille qui joue le rôle de producteur, assisté, dans celui de directeur artistique, du fameux cercle de qualité.

De l'autre, un metteur en scène, diva irritable, qui choisit « ses » artistes selon les meilleurs critères du vedettariat. C'est ainsi qu'à Euralille seront initialement associés Jean Nouvel, pour le triangle des gares, Richard Rogers pour la tour des médias, qui deviendra bientôt la tour du Crédit lyonnais, interprétée par Christian de Portzamparc, Claude Vasconi pour le World Trade Center, François Deslaugiers pour le viaduc Le Corbusier, Kazuo Shinohara pour une tour-hôtel qui, de réduction en réduction, est devenue un second rôle ; et Rem Koolhaas lui-même à la tête d'un bâtiment-orchestre baptisé Congrexpo. Chacune de ces stars a sa doublure locale, un de ces architectes éclectiques et talentueux dont Lille est dotée (2). Direction technique : Jean-Marie Duthilleul, architecte fétiche de la SNCF qui prend en charge la gare du TGV. Régie sonore : Louis Dandrel. Eclairage : Yann Kersalé. Paysagiste : Gilles Clément, etc.

On sait ce que représente la production d'un opéra, en termes d'investissement, lorsqu'on tient à tel ténor ou à telle cantatrice, ou bien sûr lorsqu'on veut maintenir à demeure tel ou tel chef prestigieux. On sait aussi que l'accumulation des talents n'est pas garante de la réussite finale, qu'interviennent des complémentarités, des affinités plus ou moins secrètes. C'est un risque acceptable pour l'opéra. Un tel montage est-il raisonnable pour un morceau de ville ?

S'il s'agissait de jouer au chaos, ou aux dés, Euralille est une réussite avec ses bâtiments monstres, hors de toute échelle compatible avec la ville ancienne, et qui se se chevauchent avec autant de plaisir que les naufragés du *Radeau de la Méduse*. S'y trouvent réunies au prix fort toutes les recettes qui font les déserts des quartiers de tours et celles qui font la solitude des centres commerciaux, même si l'on a convoqué simultanément les spécialistes, comme Dandrel, censés corriger en musique des défauts délibérément programmés.

S'il s'agit d'urbanisme, de réflexion sur la ville, s'il s'agit, non pas de jouer avec des pièces d'architecture, si belles que certaines puissent éventuellement se révéler, alors on est au plus près du gâchis. Il faut à la ville le temps et le loisir d'intégrer les aléas du temps, les hasards de la vie économique, culturelle, quotidienne. Un coup de dés qui voudrait abolir le hasard ne s'était jamais vu. A ce projet initialement sincère et sans doute nécessaire, il faut tout de même souhaiter bonne chance...

de notre envoyé spécial à Lille
Frédéric Edelmann

(1) Lise Grenier, Hans Wieser-Benedetti, *le Siècle de l'éclectisme. Lille 1830-1930*. Archives d'architecture moderne, Paris-Bruxelles, 1979.

(2) Marc Paindavoine pour Nouvel, Marie et François Delhay pour Shinohara, Jean-Claude Burdese pour Vasconi, Etienne Decaux pour Portzamparc.

DES TARIFS A RISQUES

Le nouveau système installé par la SNCF ne satisfait pas les voyageurs

LES usagers dénoncent les *« tarifs prohibitifs »*, alors que la SNCF plaide pour une nouvelle politique commerciale dont les maîtres mots sont : innover, simplifier, moduler. Résultat : l'inauguration du TGV Nord-Europe a été troublée par la contestation de son coût pour les voyageurs (*le Monde* du 20 mai).

L'origine du débat provient de la volonté de la SNCF de moduler les tarifs. Conséquence : pour aller de Paris à Lille, trente-neuf prix sont possibles. Et deux voyageurs assis côte à côte pourront détenir des billets dont les prix d'achat auront été sans commune mesure. En effet, l'usager paie en fonction du taux de remplissage des trains et de la date à laquelle il a pris son billet. Un avantage est accordé à ceux qui en réservent à l'avance : ils y gagnent un « joker », c'est-à-dire un espoir de réduction.

La différence entre les prix peut aller de 1 à 5. Ainsi, un voyageur qui réserve sa place au dernier moment dans un train déjà rempli risque de payer son aller simple Paris-Lille 481 francs, en première classe. En revanche, celui qui aura réservé son billet trente jours à l'avance (joker 30) sur un TGV de niveau 1 ou 2 peut payer seulement 100 francs.

Car, histoire de compliquer un peu plus les choses et pour développer cette large gamme de prix, la SNCF a établi quatre niveaux de TGV en fonction de leur fréquentation. Les TGV de niveau 1 qui circuleront aux heures creuses devraient représenter à l'automne 44 % des TGV faisant la navette entre Paris et Lille. Les TGV de niveau 2 (intermédiaire) représenteront 21 % des nouveaux trains. Sur ces deux niveaux, les tarifs joker 8 et joker 30 pourront s'appliquer sans restriction de places. Pour profiter des réductions liées à ces jokers, il faut faire ses réservations soit une semaine (joker 8), soit un mois à l'avance (joker 30). Mais pas question d'annuler son voyage, car la réservation devient *« ferme et définitive »*.

Les abonnements critiqués

Les deux autres niveaux de réservation N 3 et N 4 représenteront respectivement un peu plus de 9 % pour l'un, un quart pour l'autre des trains mis en service en septembre prochain. Ils correspondront aux heures de grande affluence, les vendredis et dimanches soir, ou bien les lundis matin. Selon les calculs de la SNCF, entre le train corail qui fait le parcours classique Paris-Lille en 2 h 15 et le TGV Nord, les différences de prix seront au minimum de 13,7 % pour les 2e classe et de 16,3 % en 1re classe.

Autre innovation : la SNCF a décidé de supprimer le calendrier bleu, blanc, rouge qui régulait les tarifs commerciaux de la SNCF (cartes vermeil, kiwi, carissimo). La rigidité de ce système tricolore empêchait, en période de pointe, de pratiquer des réductions sur les trajets peu fréquentés. Ainsi, lorsque, pour un long week-end, les Parisiens se précipitaient vers les gares, les provinciaux qui circulaient dans des wagons à moitié vides vers Paris payaient le prix fort. Désormais, la SNCF pourra offrir dans tous les trains des prix réduits.

Manque de souplesse

Mais ce qui a particulièrement déclenché la colère des usagers, c'est le nouveau système des abonnements. Les deux nouvelles formules proposées par la SNCF : ABO 8 et Temporis, en remplacement de la formule modulopass supprimée en mars dernier, ne sont pas de leur goût (*le Monde* du 14 mai) et les associations d'usagers protestent contre *« l'augmentation démesurée que représente le passage d'un abonnement mensuel de 2 500 à 4 000 francs »*.

Les 5 000 abonnés que la SNCF compte dans le Nord-Pas-de-Calais qui empruntent régulièrement les trains à destination de Paris, dont 300 chaque jour, protestent aussi contre la discrimination dont ils sont victimes par rapport aux abonnés du TGV Atlantique. Il faudra débourser 4 000 francs (prix de lancement 3 400 francs) pour un forfait mensuel Temporis Lille-Paris, en seconde classe, limité à 40 trajets mensuels, réservés à l'avance. Sur une distance comparable (220 km), l'abonnement sur le TGV Atlantique entre Paris et Tours coûte 2 758 francs. Situation paradoxale : alors que la SNCF avec le TGV Nord a l'ambition de détourner jusqu'à un tiers des automobilistes, une centaine de salariés d'Arras ont d'ores et déjà conclu un contrat avec une entreprise d'autocars ! Un bus les emmènera à partir du 1er juin chaque nuit à Paris pour un prix de 1 350 francs.

Outre la hausse du prix, les voyageurs protestent contre le manque de souplesse. *« C'est comme si l'on passait de l'achat souple des places de cinéma au système plus rigide de réservation des places de théâtre »*, explique un professeur de faculté, qui fait la navette entre Paris et Lille et qui ne peut pas fixer à l'avance ses déplacements, car ils dépendent du calendrier variable de ses cours.

Cette majoration du prix des abonnements, que la direction de la SNCF justifie par le montant total des investissements réalisés (près de 20 milliards de francs), a ému un certain nombre d'élus locaux de la région Nord-Pas-de-Calais. Devant la vague de mécontentement, Jacques Fournier, président de la SNCF, a fait une première concession. Il a assuré que ses services travailleront *« sur une plus grande lisibilité du billet SNCF, avec une tarification nouvelle, plus simple, plus claire, plus juste »*, et qu'ils prendront le temps de consulter les associations de consommateurs (*le Monde* du 2 avril). A terme, c'est entre la direction de la SNCF, les usagers, les pouvoirs publics et les élus locaux qu'une solution à l'amiable peut être envisagée.

A. B.-M.

DOSSIER

LE NORD PASSE A LA GRANDE VITESSE

LA RÉGION VEUT S'ENGAGER SUR UNE NOUVELLE VOIE

Après deux décennies de catastrophes industrielles, elle espère que le TGV lui donnera l'occasion d'une renaissance

ENTRE les «euro-optimistes» qui discourent sur Lille, «eurocité», voient son agglomération comme une «métropole européenne», le Nord comme une «région carrefour de l'Europe», et par ailleurs, les pessimistes qui se lamentent sur un Nord-Pas-de-Calais victime de la crise, avec 13 % de chômeurs, cumulant les retards et les handicaps, la région vit entre le rêve et le cauchemar. Et comment croire les décideurs, les aménageurs qui plaident pour l'Europe alors que, lors du référendum sur Maastricht, 55 % des électeurs ont voté «non»?

En réalité, ces chiffres et ces appréciations contradictoires ne sont que les doubles facettes d'une même réalité : celle d'une région en profonde mutation, qui a vu s'effondrer en quelques décennies les piliers de sa puissance d'hier : le charbon, la sidérurgie, la construction navale et l'industrie textile. Tout cela pèse lourd dans la mémoire de chacun et dans le paysage, avec les milliers d'hectares de friches industrielles ou urbaines. Sans compter les retards en matière de formation, de santé, etc. Pourtant, le Nord-Pas-de-Calais a aujourd'hui la chance de pouvoir tourner la page, d'oublier en partie l'ère industrielle pour revenir à ce qui fut sa vocation pendant des siècles, celle d'une région d'échanges.

«Pour la première fois depuis la crise du charbon, explique Jean-François Stevens, docteur ès sciences économiques, ancien directeur du Centre d'études et de prospective à la préfecture du Nord, aujourd'hui directeur du pôle universitaire européen de Lille, *on a la chance dans le Nord-Pas-de-Calais d'être en phase avec l'évolution de l'histoire et de la géographie. Aujourd'hui, commence pour la région une phase historique qui fera de Lille un nœud ferroviaire entre l'Europe du Nord-Ouest et l'Europe du Sud.»* Pour Francis Ampe, directeur de l'Agence de développement et d'urbanisme de la Communauté urbaine de Lille, *«ce qui frappe, c'est la formidable simultanéité des choses qui se passent : le tunnel sous la Manche, le TGV, l'ouverture des frontières, la création du centre d'affaires d'Euralille...»*. Jean-François Stevens y ajoute la formation des jeunes : 120 000 suivent actuellement des études au-delà du bac. Ce chiffre devrait progresser de 50 % dans les prochaines années.

En fait, la région a déjà changé. D'abord, elle s'est «tertiarisée» : depuis 1976, les bureaux et les commerces sont le premier employeur avec quelque 820 000 salariés (chiffres 1990) quand l'industrie n'en emploie plus que 430 000 et l'agriculture 50 000. Cela ne s'est pas fait sans douleur : en quinze ans, de 1975 à 1989, l'agriculture avait perdu 32 000 emplois, et l'industrie régionale 232 000.

Dans le même temps, de nouvelles activités se sont confirmées ou sont apparues, comme la grande distribution, avec Auchan et ses autres enseignes, Castorama, Norauto; la vente par correspondance (plus de 10 000 emplois) avec des géants comme La Redoute et Les Trois Suisses, principalement implantés à Roubaix-Tourcoing; ou encore l'automobile : Renault à Douai (6 700 salariés), la Française de mécanique à Douvrin, entre le bassin minier et Lille...

Aujourd'hui, ce secteur n'échappe pas à la morosité ambiante et aux nécessaires restructurations, mais l'automobile employait 27 500 personnes au 1er janvier 1992 et elle a joué un rôle important dans l'amélioration du solde commercial de la région. *«L'excédent, dans ce secteur précis, est passé de 1 milliard en 1988 à plus de 8 milliards en 1991*, note Richard Merlen, chef du service des études et de la division à l'INSEE. *Cette particularité est due au secteur des petites voitures, les plus demandées sur les marchés étrangers.»* Ainsi, c'est à Douai qu'est fabriquée la Renault 19, dont les ventes ont explosé en Allemagne. Sevelnor (filiale de Peugeot et de Fiat) devrait créer 3 000 emplois entre Cambrai et Valenciennes.

Il n'empêche qu'au cours des vingt-cinq dernières années le poids économique de la région s'est considérablement réduit. Sa contribution au PIB national est passée de 8,3 % en 1962 à 5,6 % en 1988, alors que le Nord représente 7 % de la population française, mais, il est vrai, seulement 2,3 % du territoire national. *«En revanche*, explique Richard Merlen, *entre 1989 et 1991, les secteurs qui nous avaient emmenés à la baisse nous ont ramenés à la hausse : le bâtiment, et les travaux publics (du fait des grands chantiers, tunnel et TGV) et l'industrie, avec notamment l'agroalimentaire. Ce secteur a enregistré une croissance de 7 % entre 1988 et 1990 dans la région, quand elle n'était que de 4,3 % sur l'ensemble de la France.»*

Des chômeurs et moins d'actifs

Hélas, en termes d'emplois, la facture reste lourde. Avec un taux de 13,5 %, il y a une sorte de «surchômage régional». Avec des zones particulièrement dramatiques, comme les bassins de reconversion du Valenciennois (17 %) ou de Sambre-Avesnois (16 %). Cependant, la dégradation semble moins importante que dans l'ensemble du pays. Peut-être en raison d'une mobilisation plus intense qu'ailleurs dans les dispositifs de lutte contre le chômage, récemment dans les contrats emploi-solidarité (11 % des CES engagés en France le sont dans la région).

Outre ce pourcentage de chômeurs, la région souffre d'un autre mal : les départs de milliers d'actifs. *«La population active du Nord-Pas-de-Calais*, estime Bénédicte Macrakis, responsable de la section démographie à l'INSEE Lille, *aurait dû croître de 130 000 personnes en huit ans. La réalité est loin du compte : en 1990, la région n'affiche qu'environ 28 000 actifs de plus qu'en 1982, soit 1 578 000»*. Entre les deux dates, la région a perdu plus de 100 000 personnes par émigration nette, et Mme Macrakis craint qu'au cours des dix prochaines années les choses ne s'améliorent guère.

Lille et la région ont pourtant des atouts que l'événement du marché unique, le tunnel sous la Manche et le TGV devraient stimuler. Cela devrait notamment les contraindre à concevoir leur développement non plus à 180°, adossées à la frontière belge ou à la mer du Nord, mais à 360. *«On ne vend pas les TGV Paris-Lille*, note Henri Pennequin, de l'Association Nord-Pas-de-Calais développement, organisme de prospection à l'étranger. *On pouvait déjà faire l'aller-retour en une journée. C'est avec la perspective des TGV vers Londres et Bruxelles. Lille et sa région dans son contexte européen que nous vendons.»*

La densité de la population (1 million d'habitants dans la métropole, 4 millions dans la région, 100 millions dans un rayon de deux heures autour de Lille) plaide aussi en leur faveur. De récentes implantations en témoignent comme celle de l'américain Haagen Dazs (crème glacée) à Arras; Euro-Aspartame (fabrication d'un succédané du sucre) créé à Dunkerque par le groupe américain Nutra Sweet et le premier groupe agroalimentaire nippon Ajinomoto; ainsi que les projets de Nord-Cacao à Dunkerque, et du californien Ingram, premier distributeur mondial d'informatique dans la métropole lilloise, qui va en faire sa plate-forme en Europe. Les gens du Nord espèrent que ces stars en attireront d'autres.

de notre correspondant à Lille
Jean-René Lore

ligne nouvelle — autres lignes

TEMPS DE PARCOURS

Gare reliée directement à Paris par TGV

0h50 meilleur temps de trajet en 1994

1h29 meilleur temps de trajet service hiver 91/92

Relation assurée avec Paris par TGV+TER

temps moyen en 1994 2h00 2h20 temps moyen au service d'hiver 91/92

H.-B. = Hénin-Beaumont (via Lille) 1h15 2h55

Dunkerque (via Lille) 1h40 2h50 — Hesdin 2h30 2h50 — St-Pol 2h00 2h20 — Lens 1h05 1h51 — Arras 0h50 1h29 — Douai 1h05 1h46 — Valenciennes 1h35 2h22 — Cambrai 1h40 2h31 — St-Amand 1h50 3h00 — Libercourt 1h35 2h45 — Béthune 1h15 2h03 — Tourcoing 1h25 — Paris Nord

Source : SNCF

Lille joue la symbiose

La métropole lilloise a des éclairs de lucidité : elle sait qu'elle *ne peut pas prétendre jouer dans la cour des grandes capitales européennes.* Mais elle ne veut pas se contenter de regarder passer les trains ou les camions sur ses autoroutes et lignes à grande vitesse. *«Il faut jouer*, propose Jean-François Stevens, *la stratégie du symbiote sur les flux, faciliter les contacts, apporter des services, assurer la logistique.»*

Assurer la logistique, c'est ce que fera Socrate, le système de réservation de la SNCF pour les trains à grande vitesse européens, déjà implanté... à Lille. Faciliter les contacts, apporter des services : c'est le projet des promoteurs d'Euralille. On n'imagine pas vraiment obtenir l'implantation de grands sièges sociaux dont on reconnaît qu'ils ont besoin d'être à Paris ou à Londres. *«Une implantation sur Lille n'est jamais fortuite*, note Jean-Pierre Nacry, *de l'Agence pour la promotion industrielle de la métropole*, *il y a toujours un précédent, une antenne commerciale par exemple, comme cela a été le cas pour Ingram.»*

Ce genre d'implantation qui suscite des activités de services (maintenance, gardiennage, nettoyage) peut attirer par la suite des directions opérationnelles, des directions commerciales, qui nécessitent à leur tour des services de plus en plus sophistiqués : financiers (Lille peut-elle espérer être une place financière?), de communication...

De même, Lille qui a posé sa candidature à l'accueil de la Banque européenne, entend jouer la symbiose avec Bruxelles. Pas question d'aller concurrencer la capitale de l'Europe. *Simplement de lui proposer des services sous forme par exemple de possibilités d'accueil. Il s'agit là de profiter de la proximité (le TGV va mettre les deux villes à trente-cinq minutes de distance) pour être complémentaire.* Enfermé entre Flandres et Wallonie, Bruxelles manque d'espace. La métropole lilloise, elle, en a.

Francis Ampe, directeur de l'agence d'urbanisme et de développement de la communauté urbaine de Lille, rêve d'un grand événement qui cristalliserait cette coopération, l'organisation par exemple de Jeux olympiques, qui seraient binationaux. Ce qui aurait, entre autres avantages, celui d'apporter le coup de pouce nécessaire à cette région du Nord. *«Au-delà du projet régional*, souligne Jean-François Stevens, *il faut que la nation reconnaisse qu'il est de l'intérêt national qu'il y ait une métropole internationale au nord de Paris. Il nous faudrait une aide du type de celles qu'ont reçues Barcelone, Séville ou Albertville. Qu'une fois pour toutes soit réglé le problème du ring routier au sud de Lille, de l'autoroute A1 bis. Il reste 5 kilomètres pour relier le métro de Lille à Mouscron, en Belgique. Pourquoi ne pas le faire? Quelle valeur symbolique!»*

J.-R. L.

La bataille d'Amiens

Et maintenant Londres! Amiens ne veut pas trop ressasser *le fait que le TGV Nord-Europe* passe à 45 kilomètres à l'est de ses faubourgs et que la gare *d'Ablaincourt-Pressoir, prévue à* sa hauteur, ne sera même pas en correspondance avec la voie ferrée *Amiens-Reims... Avec son député* et maire (UDF-PR) Gilles de Robien, la capitale de la Picardie demande au tout nouveau ministre des transports, Bernard Bosson, d'*«ouvrir des crédits et de confier à Hubert Guéret, ingénieur général des ponts, la mission de déterminer la tracé sur une bande de 2 kilomètres et de préciser le coût* et *les passages délicats, afin d'être prêt à donner le premier coup de pioche de la ligne directe à grande vitesse promise entre Paris et le tunnel sous la Manche* via *Amiens, lorsque les Britanniques attaqueront leur ligne TGV entre Londres et Folkestone»*.

Ces voies TGV réduiront d'une heure la durée du trajet Paris-Londres, car les rames ne feront plus le détour par Lille. Selon les prévisions, la rentabilité de l'infrastructure dépassera les 10 %, et 1,5 million de passagers supplémentaires se laisseront séduire par *la perspective de relier les capitales* française et britannique en deux heures.

Reste que les Amiénois gardent un chien de leur chienne à la SNCF et aux gouvernements, *toutes couleurs confondues.* La logique pour laquelle ils avaient plaidé aurait amené à construire un tronc commun à grande vitesse de Paris à Amiens, une voie s'orientant ensuite vers Lille et Bruxelles et l'autre continuant vers le tunnel sous la Manche.

Malheureusement, le président du conseil général du Val-d'Oise, feu Pierre Salvi, ne voulait pas du TGV sur son sol, et le très puissant maire de Lille, Pierre Mauroy, insistait pour que les rames Paris-Londres passent dans sa ville. Ajoutez à cela que la SNCF n'avait aucune envie de refaire ses plans, qui ignoraient le tunnel sous la Manche et qui plaçaient le TGV le long de l'autoroute du Nord. Les comités interministériels présidés par Jacques Chirac et Michel Rocard ont donc tranché en faveur des pesanteurs politiques et techniques et promis à Amiens un TGV directissime... lorsque les *Britanniques seront prêts. Le tracé* officiel a économisé vingt-quatre secondes entre Paris et Lille, mais il a *alourdi la facture de plus de 4 milliards* de francs. Et le TGV n'arrivera pas avant un an aux portes du tunnel...

Car, depuis 1988, ils se sont valeureusement battus, les Amiénois, pour obliger le TGV à s'arrêter chez eux! Ils ont proposé de payer la moitié (325 millions de francs) du «barreau» TGV entre Paris et Amiens : on a fait la sourde oreille. Sous la conduite du Groupement du TGV par Amiens éclos sous l'aile de la chambre de commerce, ils ont enterré – à sa demande – le maire défunt de Goyencourt, Paul Capelle, sur le tracé pour paralyser le chantier. Cette macabre résistance n'ayant eu qu'un temps, ils ont vendu à 4 500 protestataires des parcelles de 1 mètre carré pour compliquer à l'extrême les procédures d'expropriation. Ils ont construit un hangar alimenté en eau et en électricité sur le tracé, puis installé un monument en marbre à la mémoire de Jules Verne, leur concitoyen. Une loi a permis de faire place nette devant *les bulldozers. Ils ont traîné SNCF* et pouvoirs publics devant les tribunaux et le Conseil d'Etat. En *vain : Amiens attendra les Britanniques* et la fin du siècle pour être à 40 minutes de la capitale et à 1 h 30 de Londres.

Alors, pour se moquer une dernière fois de ce TGV Nord-Europe qu'ils estiment être un chef-d'œuvre de bêtise technicienne et politique puisqu'il emprunte le tracé le plus long et le plus cher, ils ont dressé, le samedi 15 mai, à Goyencourt, un monument de 12 mètres, une tête en forme de chasse d'eau en aluminium, à la gloire du *«technocrate connu de tous»* qui l'a commis. Et Joseph Gouranton, l'âme de cette guérilla à la chambre de commerce, de commenter leur échec : *«Si nous ne sommes pas parvenus à persuader les décideurs de décider un tracé de bon sens, c'est qu'il y a véritablement en France un problème grave de société en ce qui concerne les choix publics.»*

Al. F.



Arras désenclavée

Arras, préfecture du Pas-de-Calais, s'est toujours distinguée de l'image traditionnelle du département, le cinquième de France avec 1,5 million d'habitants. Dans un département où le taux de chômage est de 13 %, l'Arrageois, avec 9,1 %, fait figure de privilégié, même si la ville et sa banlieue ont des quartiers défavorisés.

Ici, pas de terrils à moins de 20 kilomètres, ni de mono-industrie, mais un arrondissement agricole et une ville-centre (40 000 habitants) aux activités tertiaires, située aux carrefours des autoroutes A26/A1 (Calais-Lyon, Lille-Paris). En 1989, Arras était classée la ville moyenne la plus désenclavée de France.

Si la ville d'Arras ne s'est pas impliquée directement dans l'implantation du TGV Nord, elle a financé (à hauteur de 65 millions de francs), à deux pas de la gare, un centre européen de communication et d'échanges Atria, qui dispose d'une salle de conférences de 300 places et d'un parking de 480 places.

Le district d'Arras (16 communes, 90 000 habitants), créé en 1965, a intégré dans ses compétences l'expansion économique et travaille de concert avec la CCI d'Arras.

Le poids de l'agroalimentaire

L'agroalimentaire reste l'atout majeur du pôle arrageois. Avec le soutien financier du district, s'est ouvert en 1990 Adrianor, un centre de recherche appliquée, destiné aux PME. Le CESTAR, centre d'étude et de recherche agroalimentaire, va s'agrandir, et l'on parle de l'implantation d'un centre national des fruits et légumes. Les récentes créations d'entreprises, toutes complémentaires, renforcent cette vocation. Des entrepôts de froid, des sociétés de transport dont la société Antoine *(citernes alimentaires)*, l'implantation d'une usine, Dind'Europ, à Bapaume et l'arrivée d'Haagen-Dazs en sont les exemples. Haagen Dazs, filiale de Grand Metropolitan (J.B., Malibu, Smirnof, Burger King), a investi 300 millions de francs dans l'unité d'Arras (200 emplois à l'horizon 1995).

Autre atout du développement d'Arras, en bordure des autoroutes, la zone Artoipole, (120 hectares), aménagé par le district, qui a déjà investi 50 millions de francs. Une société de Lunel-Viel (Hérault), *Incontinent Diffusion*, a délocalisé une unité de production et créera une centaine d'emplois.

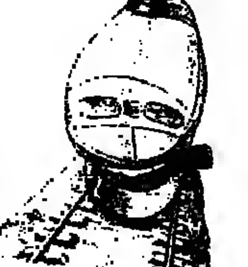
Arras, l'un des plus grands centres littéraires au Moyen Age, retrouve sa vocation universitaire à part entière. Elle accueille le siège de l'université d'Artois, autonome depuis octobre, et le pôle littéraire qui compte 2 000 étudiants. Quant à la CCI, elle a créé en 1991 SUPTERCOM, une école supérieure de commerce à vocation marketing international et immobilier d'entreprise.

La TGV Nord est certes un atout économique, et même si Arras ne veut pas être une banlieue dortoir de la capitale, la question sur la notion de service public se pose au regard des prix des abonnements (plus de 3 000 francs). Un comité de voyageurs s'est créé sur Arras pour condamner ces prix et demander le maintien de certains trains Corail. Un problème que la SNCF a déjà rencontré lors du lancement du TGV Atlantique.

de notre correspondant à Arras
Yves Jouannic



هكذا من الأصل



Arras désenclavée

Le poids de l'agroalimentaire

YVELINES

SAINT-QUENTIN MENACÉE DE PARALYSIE

Le budget de la ville nouvelle est bloqué par le tribunal administratif, qui conteste le financement d'associations

LE tribunal administratif de Versailles a annulé, le 14 mai, le budget de 1992 de Saint-Quentin-en-Yvelines au motif qu'*« un syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) ne peut accorder des subventions ou prendre en charge des dépenses correspondant au financement de manifestations culturelles, sportives ou touristiques »*. Cette décision met la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines dans une situation délicate. Et toutes les villes nouvelles, qui financent sur le même modèle le fonctionnement de nombreuses associations, sont concernées.

Roland Nadaus (PS), président du SAN, estime que la ville nouvelle est tout simplement menacée de *« paralysie »*. Car le budget 1993 (plus de 1 milliard de francs), voté en début du mois de mai, prévoit le versement, sur le même schéma, de 26 millions de francs de subventions. Le préfet des Yvelines et le trésorier payeur général, qui ne peuvent ignorer la menace d'annulation pesant sur le budget en cours, ne cachent pas leur embarras face à cette situation nouvelle.

Le recours en annulation avait été déposé, au nom de sa commune, par Nicolas About (UDF-PSD), maire de Montigny-le-Bretonneux. *« Depuis quelques années, le SAN ne se comporte plus en aménageur, il ne finance plus les équipements demandés, mais il dépense de l'argent inutilement pour des opérations politico-médiatiques »*, accuse-t-il.

De fait, le juge administratif confirma l'illégalité du budget, *« en ce qu'il prévoit l'attribution de subventions ou la prise en charge de dépenses étrangères à son objet »*, citant *« notamment le financement du séjour d'un groupe de trente-cinq personnes aux Jeux olympiques de Barcelone pour un montant de 570 000 francs, la location d'un voilier destiné à participer au tour de France à la voile pour un montant de 190 000 francs ainsi que diverses subventions à des sociétés sportives ou culturelles ou à des particuliers pour des montants allant de 5 000 francs à plusieurs centaines de milliers de francs »*.

Le tribunal se fonde sur la loi du 13 juillet 1983 sur les syndicats de communes pour reconnaître au SAN des compétences en matière d'urbanisme, de logement, de voirie, de réseaux (assainissement, éclairage) et de développement économique. Le SAN peut aussi gérer des équipements d'intérêt commun, mais pas les services publics utilisateurs de ces équipements *« en l'absence de convention avec une ou des communes membres du syndicat »*. *« C'est ignorer le rôle particulier imparti aux SAN »*, proteste Roland Nadaus, qui espère se faire entendre, en appel, par le Conseil d'Etat, bien que le tribunal administratif ait rappelé que *« les dispositions applicables aux syndicats de communes sont applicables au SAN »*.

Un arbitrage législatif?

Mais le Conseil d'Etat ne rendra pas son arrêt avant plusieurs mois. L'appel n'étant pas suspensif, il faudra de toute façon gérer la situation née du jugement en première instance. Adopter un nouveau budget 1992 conforme à la loi implique logiquement la restitution des subventions par les bénéficiaires puisque le compte administratif, document comptable entérinant l'exécution du budget, n'a pas été voté. Mais un tel remboursement de sommes dépensées semble irréalisable.

Quant au budget 1993, passible d'annulation, le préfet, Jacques Dewatre, envisage de déposer lui-même un recours après examen de l'état d'engagement des dépenses. *« Afin d'éviter le blocage financier, le bon sens nous conduirait à payer les dépenses autres que celles ayant motivé l'annulation et de faire un sort à part à celles-ci... s'il s'avère que le comptable public ait le droit de le faire »*, suggère, perplexe, Serge Barthélémy, le trésorier payeur général.

Roland Nadaus redoute cependant un coup d'arrêt porté à des opérations comme la construction d'un théâtre-médiathèque (dont l'ouverture est prévue en septembre) et le danger encouru par des structures telles que la mission locale d'insertion. *« Elle accueille des jeunes de quinze communes. Qu'on me dise avec qui passer des conventions ! »* Le président du SAN a saisi les ministères de l'intérieur et du budget. Il envisage aussi de susciter l'annulation des budgets de toutes les villes nouvelles *« pour contraindre le législateur à prendre ses responsabilités »*.

L'organisation de manifestations sportives ou culturelles, désormais interdite au SAN, participe souvent de la politique de la ville en complément d'actions économiques. *« Qu'on nous donne les moyens juridiques de remplir nos missions »*, réclame-t-il en invoquant cet arbitrage du législateur, également souhaité par Nicolas About. Mais celui-ci en attend l'effet inverse, c'est-à-dire le retour à une autonomie communale accrue maintenant que s'achève la phase d'aménagement des villes nouvelles.

Pascale Sauvage

PARIS

CHARLÉTY, VERSION LUXE

Suite de la page 17

Les dirigeants du club retirent des recettes inattendues de la location des emplacements publicitaires, sur le mur antibruit qui les protège des voitures. Mais ces sommes ne suffisent pas à boucher les trous financiers.

Au début des années 80, le PUC est lourdement endetté. Et, faute de soins suivis, ses installations, utilisées pour un amortissement maximal, se délabrent. Les douches sont insalubres. Sur les terrains, le gazon n'est par endroits plus qu'un souvenir. Le contreplaqué supplante peu à peu les carreaux cassés des bâtiments. Malgré l'atmosphère si particulière, cette convivialité chère aux pucistes, qui y règne, malgré les centaines de gamins qui viennent chaque week-end y tripoter le ballon, le lien commence à devenir sinistre. Et le PUC rencontre de plus en plus de difficultés pour remplir sa mission de club formateur.

« Avec un outil inutilisable, le club était condamné à péricliter, dit Claude-Louis Gallien, président du PUC. *Nous avons donc voulu anticiper et présenter à la Ville de Paris, qui a une sorte de dette morale envers nous depuis l'expropriation d'avant-guerre, un projet de nouveau stade. »* En 1988, Jacques Chirac tranche en faveur d'une enceinte de 20 000 places qui répond au vieux rêve de la Fédération française d'athlétisme (FFA). La Ville financera seule le projet qui comprend en outre la réalisation des installations annexes, une barre de logements et une autre de bureaux, dans laquelle la FFA doit installer son nouveau siège.

Le concours d'architecture est remporté par Henri et Bruno Gaudin, qui se chargeront également des plans de la maison des sports, sur un coin de terrain concédé au Comité national olympique français (CNOSF). Le stade et les installations vétustes sont rasés dès l'automne 1989, *« pour rendre les choses irréversibles »*, selon M. Gallien.

Le navire du CNOSF

Trop tôt. Pendant plus de deux années le chantier donne l'impression de rester bloqué. Le temps de se plier aux revendications des écologistes qui soupçonnent le programme immobilier de déboucher sur une hécatombe d'arbres. La copie est donc revue une première fois pour remplacer la barre de logements par un petit parc. Puis une deuxième fois, lorsque M. Chirac, affolé par le coût du programme initial, demande à ce que les dépenses repassent sous la barre des 700 millions de francs. *« Une fois ces difficultés réglées, les travaux ont commencé*, explique Bernard Saladin, responsable du programme pour la direction de l'architecture de Paris. *Mais de l'extérieur, les gens ne pouvaient s'en rendre compte. Pour que le vent n'altère pas les performances, le nouveau terrain a été enfoui sous le niveau des rues qui l'entourent. Le terrassement a été d'autant plus long qu'il a fallu détourner une canalisation. »*

Le stade n'a réellement commencé à sortir de terre qu'à la mi-92, alors que son nouveau voisin, le superbe navire du CNOSF, était déjà presque terminé. L'ironie suscitée par les retards du chantier, les réticences de nombreux pucistes se sont pourtant émoussées. Les membres du club ont peu à peu pris conscience du « bijou » qu'allait leur offrir la municipalité. La Ville gérera le stade, que le PUC utilisera en dehors des grandes manifestations d'athlétisme. Le club aura la responsabilité du reste : une salle couverte polyvalente de 1 500 places, quatre salles de squash, la plus grande salle de judo de Paris, cachée dans les flancs du stade, ainsi qu'un terrain d'échauffement, des tennis et un club-house.

Cette profusion, mise au service d'un club qui avait appris à vivre chichement, n'a pas empêché quelques malentendus entre le club et la ville. Côté PUC, on a craint que les valeurs d'un club à part n'achèvent de se dissoudre dans le luxe des nouvelles installations. Côté mairie, on s'avoue parfois dérouté par les demandes de ces sportifs atypiques.

Les dernières interrogations concernent le revêtement du terrain d'échauffement. La Ville comptait le recouvrir d'une surface synthétique, adaptée à une utilisation intensive. Suivant l'avis de sa section rugby, le PUC a fait savoir qu'il souhaitait un terrain engazonné, indispensable à la pratique de l'ovale. *« Nous ne sommes pas des soixante-huitards attardés*, explique le dessinateur Roger Blachon, le coprésident de la section rugby, qui s'est rendu célèbre en décomptant dans *l'Equipe magazine* les semaines qui séparent le stade de son inauguration. *Nous ne fonctionnons pas selon des lubies, mais nous adressons à la Ville des demandes de techniciens du sport. »*

M. Gallien pensait pourtant avoir gagné cette course au gazon, matière sportive de plus en plus rare dans la capitale. Le président du PUC avait obtenu de la mairie l'utilisation de deux terrains rénovés par la Ville – dont un sera recouvert de gazon – dans la cité universitaire voisine. *« Ces terrains ajoutés à ceux de Charléty*, explique-t-il, *vont constituer un vrai pôle du sport universitaire parisien, qui a toujours souffert du manque d'infrastructures. »* Par la même occasion, M. Gallien pensait convaincre les rugbymen de prendre leurs quartiers à un jet de ballon de leur Charléty. Mais les pucistes ont trop longtemps été séparés pour ne pas se méfier d'un exil de quelques centaines de mètres. Dans le luxe de leurs nouvelles installations, ils aimeraient retrouver la chaleur d'un foyer unique.

Jérôme Fenoglio

Quelles compétitions ?

Après quelques compétitions de rodage, le nouveau Charléty devrait être inauguré officiellement en septembre 1994, lors du centenaire du Comité olympique international, avec la finale du Grand Prix d'athlétisme. *« Un tel équipement était devenu indispensable dans la capitale*, explique Jean Poczobut, président de la Fédération française d'athlétisme. *Songez que la ville avait renoncé à l'organisation du meeting de Paris, transféré à Villeneuve-d'Ascq, faute de stade. »* La taille de la nouvelle enceinte permettra d'héberger toutes sortes d'épreuves, à l'exception des championnats d'Europe ou du monde.

Charléty pourrait toutefois accueillir, dès ses premiers mois d'existence, une compétition dont plus personne ne semble vouloir : les deuxièmes Jeux de la francophonie. Initialement prévus en juillet 1993, dans le département de l'Essonne qui y avait renoncé pour des questions de financement, ces Jeux ont émigré à Marseille. Mais ils ont désormais toutes les chances d'être retardés d'un an, et de se tenir à Paris. Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, en a fait la demande au comité international des Jeux, qui doit rendre sa décision définitive, lundi 24 mai. Si le report à l'été 1994 devait être accepté, M. Toubon, également maire du 13e arrondissement où se trouve Charléty, pourrait alors proposer que le nouveau stade accueille les cérémonies et les épreuves d'athlétisme des Jeux de la francophonie. L'enceinte tant attendue unirait alors sa jeune existence avec une compétition devenue indésirable.

J. F

VAL-DE-MARNE

ADIEU PICASSO

Polémique après la destruction d'une propriété où aurait séjourné le peintre

LA ville de Maisons-Alfort dans le département du Val-de-Marne a décidé de démolir plusieurs maisons rue de la Cité-d'Alfort, une des voies les plus anciennes de la commune, située entre l'Ecole vétérinaire et la Marne. Une opération réalisée pour permettre l'aménagement de la ZAC d'Alfort qui va accueillir, à cet emplacement, le siège du Crédit d'équipement des PME (CEPME).

Parmi ces maisons figurait une petite propriété, située au numéro 6. Belle en son temps, la demeure détruite avait vu Picasso y courtiser Marie-Thérèse Walter, la future mère de Maya. Elle avait quinze ans, il avait dépassé la quarantaine. La jeune fille vivait là avec sa mère et ses deux sœurs.

Selon les responsables de l'association Pour quel Paris, qui défendent le paysage urbain de la capitale et de sa couronne, Picasso aurait trouvé ici l'inspiration pour réaliser un de ses chefs-d'œuvre, *l'Atelier de la modiste*, appelé encore *les Modistes*. Hélène Fanartzis, une des animatrices de l'association, laisse entendre que Picasso aurait même pu peindre dans cette maison. Elle assure que des pinceaux et des tubes de peinture, qui auraient pu avoir été laissés là par l'artiste, ont été découverts il y a quelques années. Elle rappelle que Picasso avait fait installer un colombier dans le jardin et elle cite un biographe canadien du peintre pour qui cette villa faisait *« indéniablement partie de l'histoire internationale de l'art »*.

Pour quel Paris a tout tenté pour sauver ce que certains Maisonnais appellent la « maison Picasso ». L'association avait déposé le 29 janvier un recours en annulation de l'arrêté préfectoral déclarant la ZAC d'utilité publique, pour excès de pouvoir, et une demande de sursis à exécution. Le 30 avril, Hélène Luc (PC), sénateur, demandait au ministre de la culture et de la francophonie *« d'user de toute urgence de son autorité pour faire annuler ce projet et assurer la sauvegarde de ce lieu de mémoire de la vie architecturale et artistique de notre pays »*. Le 3 mai, la propriété était rasée.

Le maire, Michel Herbillon (UDF-PR), qui réfute tout lien entre l'intervention de Mme Luc et la destruction de la villa, se défend d'avoir fait supprimer un quelconque élément du patrimoine de sa ville. Il affirme que parler de la *« maison Picasso »* est un abus de langage : *« Ce n'était pas la maison de Picasso, ni son atelier, il n'y a jamais peint. »*

Selon lui, deux lettres envoyées par Maya, en 1987 avant la création de la ZAC, à l'association Maisons-Alfort mille ans d'histoire qu'il préside, en réponse à des demandes de renseignements, en font foi. La fille de Pablo et de Marie-Thérèse y écrit le 9 mars : *« Ma grand-mère, ma mère et ses sœurs y vécurent avant la guerre de 40. Ma mère la quitta vers 1930, ma grand-mère vers 1939. De retour de l'exode en 1940, nous nous y installâmes pour six mois avant de la quitter pour toujours à l'été 1941. (...) Papa y est venu souvent au début pour faire la cour à maman, mais je ne pense pas qu'il y ait couché. La maison appartient toujours à la famille (...) et se délabre de plus en plus. »* Le 29 octobre, elle ajoutait : *« Mon père n'a jamais peint quoi que ce soit à Maisons-Alfort. »* A propos d'une branche de lilas qu'il lui aurait peinte, pensait-on, sur les bords de Marne, elle précise qu'elle *« a été faite à Paris, boulevard Henri-IV »*. Entre l'association Pour quel Paris et la municipalité, la polémique n'est pas près de s'éteindre. Mais les défenseurs des anciennes demeures ont déjà trouvé une nouvelle cause pour se mobiliser. Dans la maison située au numéro 12 de la même rue, habitait autrefois le physicien Paul Langevin, qui y organisait des soirées littéraires. En hommage au passé, Pour quel Paris poursuit le combat.

Francis Gouge

RÉHABILITATION

Les artistes au couvent

Devant l'indigence du projet de l'Etat pour l'utilisation de l'ancien couvent des Récollets, proche de la gare de l'Est (*le Monde* du 19 mai) l'association VIVRE a mis ses adhérents au travail. Résultat : un passionnant programme qui consisterait à réhabiliter la bâtisse du dix-huitième siècle, à abattre les murs qui la cachent et à l'entourer d'un jardin s'avançant jusqu'à la gare. A l'intérieur, dans les magnifiques volumes autrefois habités par les moines (4 300 m² de plancher), seraient aménagés 30 ateliers d'artistes et un centre culturel de quartier.

Prétextant que le bâtiment appartient à l'Etat, les aménageurs municipaux du jardin Villemin, jouxtant le couvent, n'ont prêté aucune attention au projet de VIVRE. La balle est dans le camp du Parisien Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, et de son collègue de l'équipement, Bernard Bosson.

TOURISME

Une carte pour découvrir la région-capitale

Malgré ses 25 millions de touristes chaque année, la région-capitale reste méconnue... de ses habitants. La carte « Invitation au voyage », éditée par le comité régional du tourisme d'Ile-de-France, se propose de leur faire découvrir les richesses du patrimoine, et les nombreux circuits possibles pour pratiquer une discipline sportive.

D'un côté, ce document indique les villes d'art, les églises, abbayes, châteaux, musées et parcs, et propose plusieurs « routes ». Celles-ci empruntent les pas des hauts dignitaires, des maisons d'écrivains, des peintres impressionnistes, de Thibault de Champagne ou de Louis XIV. La carte signale également les parcs d'attraction, les campings, les bases de plein air, les centres pour la pratique des sports équestres, de la voile, de l'escalade, du parachutisme... Elle reprend aussi les tracés des sentiers de grande randonnée. Cette carte est disponible gratuitement au comité régional du tourisme d'Ile-de-France (73-75, rue Cambronne, 75015 Paris) et dans les huit comités départementaux du tourisme.

TRANSPORTS

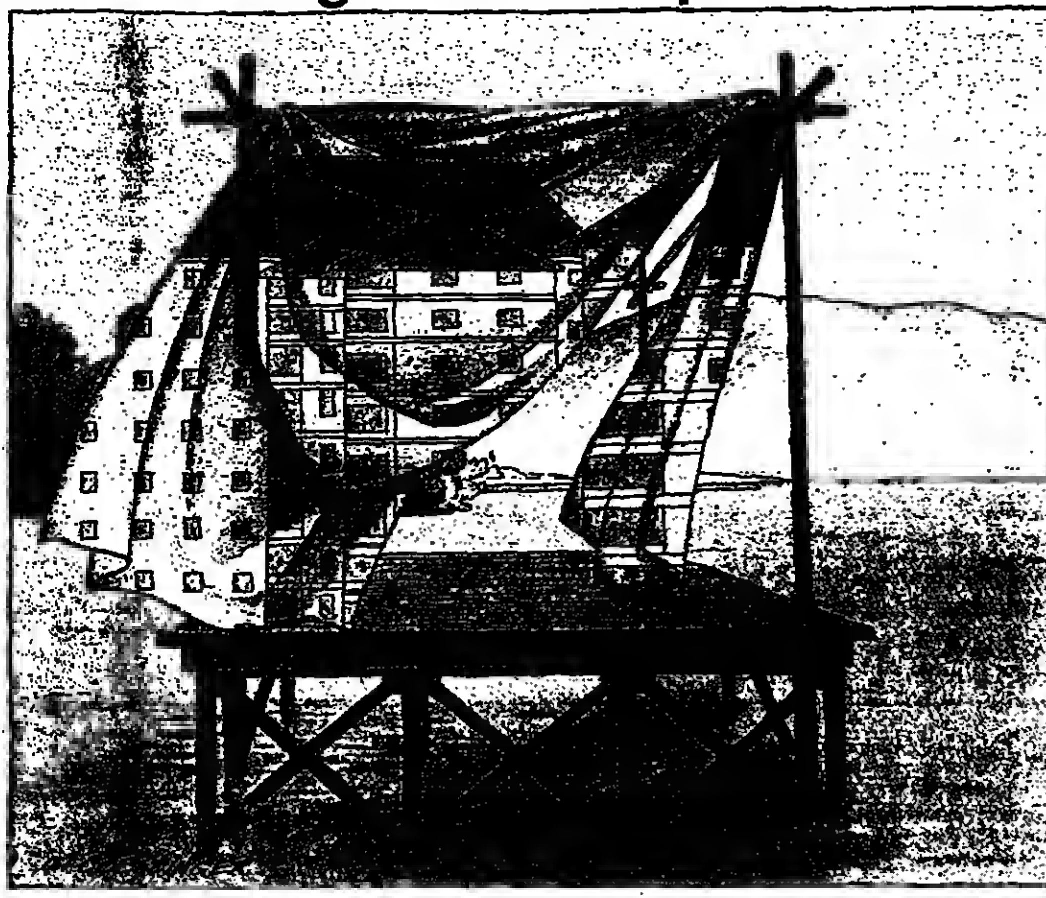
Nouvelles aérogares à Orly et Roissy

Deux nouvelles aérogares vont être inaugurées, le jeudi 3 juin, dans les aéroports de Roissy et d'Orly. En raison du sens de circulation des véhicules qui arrivent de Paris, c'est le hall 1 d'Orly-Ouest qui sera curieusement mis en service fin juin, alors que les halls 2, 3 et 4 existent déjà. Equipé de 8 passerelles télescopiques, ce hall pourra accueillir 6 millions de voyageurs par an. Il représente un investissement de 600 millions de francs pour Aéroports de Paris.

Le terminal 2C à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, ouvert au trafic depuis la fin du mois de mars, est le quatrième et dernier élément de l'aérogare 2. Il est affecté à Air France pour ses vols vers les Etats-Unis, le Mexique, le Pacifique, l'Asie et certains pays du Moyen-Orient, et pourra recevoir 5 millions de voyageurs par an. Equipé d'un système d'enregistrement et de tri des bagages informatisé unique au monde, il a nécessité un investissement de 900 millions de francs.

ANNECY

Un héritage en trompe-l'œil



LES riches retraités ne se sont pas trompés. Ils ont installé leurs quartiers dans cet environnement de vacances perpétuelles au pied des Alpes, non loin de la vieille ville restaurée où, en toutes saisons, il fait bon flâner sur les berges du lac, le long de l'avenue d'Albigny, à proximité de la pelouse du Paquier, dans un somptueux décor de montagnes, à l'abri du vent. Ici se joue la comédie du bonheur et de la douceur de vivre. Sur ce plan-là, les apparences sont, en tous points, conformes à la réalité. Aucune faute de goût majeure dans ce cadre préservé, où chaque détail semble avoir été soigneusement mis en scène.

Le seul manège autorisé est la ronde des chevaux de bois à l'ancienne qui a trouvé sa place, discrète, à l'abri des arbres. L'eau translucide prend les couleurs du ciel, en se chargeant au passage du reflet des dernières neiges ou d'un soleil couchant sur les bâtisses colorées. A cette heure-là, des «joggers» en survêtement fluo n'en finissent pas d'éliminer le trop-plein d'une énergie à peine dépensée. A ce moment-là, les clubs du troisième âge regagnent les cars, une fois leur «croisière» achevée sur l'un des cinq bateaux à quai, après s'être, une dernière fois, attardés le long des canaux qui sillonnent les ruelles piétonnes enlacées, sous la protection définitive des tours du château.

«Méfions-nous de devenir le Festival de Cannes.» La formule de Bernard Bosson (CDS), quarante-cinq ans, élu maire en 1983, ne visait pas le principal rendez-vous mondial du cinéma d'animation qui doit se tenir au centre Bonlieu, au début du mois de juin, à peine les projecteurs éteints sur la Croisette. Le bon mot de cet habitué des gouvernements de cohabitation, qui, après les affaires européennes, a hérité du ministère de l'équipement, a fait grincer des dents. Mais il traduit bel et bien une réalité : Annecy a pris un coup de vieux. Le revers de la médaille ou l'envers de la carte postale.

En l'espace de deux recensements, la ville a perdu des habitants. La part des jeunes ménages est passée de 30 % à 20 %, remplacés dans la même proportion par des personnes âgées. Trop belle, trop chère : les «forces vives» se sont égayées à la périphérie, où les impôts sont moins élevés. Trop prospère et trop coquette : elle cultivait son jardin secret avant que la crise ne s'abatte d'un seul coup, avec une augmentation record du chômage de 27,1 % en un an. Pourtant, les signaux d'alarme n'ont pas manqué. Cela n'empêchait pas le chef-lieu de la Haute-Savoie d'être plébiscité aux palmarès des villes moyennes, dressés par des magazines célébrant son dynamisme, son niveau d'équipements et sa qualité de vie dans un cadre naturel, un terrain de jeux sans bornes pour la pratique du ski et de la montagne, les stations de La Clusaz et du Grand-Bornand sont à moins de 30 kilomètres, comme des joies nautiques.

«Dans la compétition actuelle, cet argument ne suffit plus. Nous avons pris une décennie de retard», énonce un responsable économique qui, insidieusement, remarque l'absence d'implantation significative depuis une vingtaine d'années. Autrefois championne de la croissance, la ville, qui a atteint *«les limites de sa capacité de résistance»*, signale Roger Bonnazzi, directeur de la chambre de commerce et d'industrie (CCI), cherche un retour aux origines d'un héritage que, bien mieux que d'autres, elle avait su faire fructifier.

Trop coquette, trop prospère, trop chère, la ville a pris un coup de vieux

Dans ce domaine-là, les apparences sont trompeuses. La «Venise des Alpes» a forgé les clichés de son image grâce aux dividendes de l'activité industrielle. Jean-Pierre Toubhans, secrétaire départemental de la CFDT, n'hésite pas à faire coïncider l'essor d'une modeste bourgade, elle comptait à peine plus de vingt mille habitants après la guerre, avec l'arrivée de Gillette, qui, au début des années 50, fut une des premières sociétés étrangères à bénéficier de la politique de décentralisation et d'aménagement du territoire.

Avec ses filiales, Cricket et ST Dupont à Faverges, la firme de Boston, généreuse et tout aussi soucieuse de son prestige, a employé jusqu'à 3 000 personnes, dont la grande majorité a disparu, après d'épiques résistances du personnel. D'autres sociétés de renom embrayèrent le pas : CIT-Alcatel, Dassault, Renault par le biais de l'usine de roulements à billes, la SNR... Quelques fortes mais discrètes personnalités locales contribuèrent à cette embellie : la famille Fournier, fondateurs de Carrefour, les papetiers Aussedat, Jacques Entremont, responsable de l'un des principaux groupes français de l'agroalimentaire, ou encore Georges Salomon qui, de l'atelier artisanal de ses parents, a créé une prospère, bien qu'un temps fragile, société de matériel de sports d'hiver.

Ce développement économique a doublé la population en une vingtaine d'années, avec, à la fois *«l'arrivée des montagnards solides à la tâche et de jeunes cadres porteurs de savoir-faire technologique, de dynamisme social et d'exigences en termes de formation et de culture»*, souligne Pierre Jacquier, professeur retraité et observateur attentif de la réalité locale. Comme on ne quitte pas facilement un tel eldorado, les mêmes sont toujours là, mais moins actifs, tempère un autre.

D'autres villes ont digéré cette croissance dans une urbanisation anarchique. Pour M. Jacquier, elle fut parfaitement maîtrisée par *«un groupe d'élus visionnaires, adeptes de la démocratie directe»*. Il n'a pas fallu plus d'une génération pour y parvenir. Celle qui sépare le maire actuel, Bernard Bosson, de son père Charles, ancien sénateur et premier magistrat de 1954 à 1975.

Ce résistant du plateau des Glières, militant de la démocratie chrétienne et «sociale», précise-t-on ici, était un «étranger» dans cette cité conservatrice de tradition catholique, que la Réforme a définitivement coupée de Genève «la protestante». Il sut s'entourer en puisant notamment dans le vivier associatif des précurseurs de l'historique maison des jeunes et de la culture, les Marquisats, érigée symboliquement sur la Commanderie occupée par la milice, au bord du lac. Ce courant socioculturel, pétri d'humanisme, fut encouragé sous le regard attentif du sociologue Joffre Dumazedier qui avait trouvé là *un terrain d'expérience* de *«la civilisation des loisirs.»* Une civilisation du futur qui ne serait pas coupée de ses racines.

La vieille ville historique était encore un taudis au début des années 60, lorsque commencèrent, bien avant les *autres*, les premiers travaux de restauration jusqu'à l'îlot Sainte-Claire. La ZUP des HLM de Novel, la seconde créée en France, n'a pas eu besoin des procédures DSQ attribuées à des grands ensembles plus jeunes. De cette époque date le collecteur des eaux usées du tour du lac, protégé des voies de contournement et de l'autoroute. Les anciens se souviennent encore avoir érigé un mur de contestation contre les prétentions des promoteurs sur le front du lac, comme sur les hauteurs du Semnoz. Il en est resté un attachement viscéral à ce territoire «municipalisé», au point que la rénovation du Palace de l'Impérial, vaisseau fantôme détruit par un incendie, *fut accordée* à un investisseur allemand, le groupe Hopf, à la condition qu'il laisse l'accès libre aux berges.

Revendiqué par d'actives associations de création et de diffusion artistiques, le centre Bonlieu, ouvert en 1981, a apporté un point final à cette «reconstruction». *«C'était un choix symbolique*, se souvient Daniel Soozini, directeur depuis l'origine du centre d'animation *culturelle* devenu *scène* nationale. *Malgré toutes les pressions, la collectivité a réservé à la culture le meilleur espace disponible, comme point de rencontres face au lac, avec deux tiers du bâtiment pour un nouveau théâtre et une bibliothèque.»* Avec plus de dix ans de recul, ce pari est, à coup sûr, une réussite.

«Il faut arrêter de se dire qu'on est les meilleurs. Il est grand temps de redéfinir notre projet». Jean Régis, premier adjoint, peut bien revendiquer tous ces acquis. Elu depuis 1975, celui qui *«tient la boutique»* pendant l'absence du maire, considère que toutes ces réalisations assurent encore une *«longueur d'avance»*. Mais il ne cache pas que la *«grande secousse du moment est salutaire pour changer les habitudes et réviser les acquis.»* La MJC des Marquisats, placée en règlement judiciaire, avec un passif de 2,5 millions de francs, vient de faire les frais de la «gestion de la rigueur», découpée par appartements, malgré le sursaut ultime d'un comité de soutien des adhérents. Le centre d'animation culturelle, un atout du *«bien vivre et de l'image de marque»*, est aussi invité à se recentrer, au prix de quelques licenciements. Quant au football professionnel, il doit se contenter d'une subvention de 1 million de francs, *«autant que l'apport des sponsors»* souligne M. Régis, plus attentif à la pratique des quelque 40 000 inscrits, dont 32 000 licenciés dans les clubs.

Effet de la crise ou mutation profonde de la société locale, le tissu associatif est moins vigoureux et la *«technocratie domine la gestion municipale»*, dénonce Jean Excoffier (PS), responsable d'un petit groupe d'élus minoritaires. Malgré la ponction de 11 millions de francs de dotation de solidarité urbaine, *«une profonde injustice»*, proclame Jean Régis, la municipalité de Bernard Bosson ne veut pas croire l'œuvre achevée. L'an dernier, à l'arraché, il a réuni les dix communes de l'agglomération, plutôt réticentes, dans un district pour de nouvelles zones industrielles et le partage de certaines dépenses publiques.

Il faut arrêter de se dire qu'on est les meilleurs. Nous devons redéfinir notre projet

Soucieux du rajeunissement de la population, il a décidé d'engager la rénovation de trois nouveaux quartiers, dont une caserne qui sera libérée en 1996. Une occasion de réduire le déficit de logements sociaux (11,6 %), considéré comme un frein au développement économique.

Mais, surtout, *«Annecy a besoin de confirmer son ouverture, en dépassant l'esprit de concurrence.»* C'est le sens du rapprochement engagé avec Chambéry, la rivale de *toujours, dans un réseau de villes*. Les deux municipalités se concertent désormais fréquemment. Elles se sont déjà entendues pour installer le metteur en scène Alain Françon, chassé de Lyon, à la tête d'un Centre dramatique national. Elles se retrouvent autour du développement de l'université de Savoie, que la Haute-Savoie, cantonnée à des sections technologiques, veut étendre à des formations générales pour ses bacheliers.

Avec son homologue Louis Besson (PS), ancien ministre de l'équipement, Bernard Bosson, l'actuel titulaire du poste, partage la même vision de la place de ces deux villes moyennes, dans le sillon alpin, élargi à Aix-les-Bains et Annemasse, pour former un front commun en faveur d'*une liaison* ferroviaire à grande vitesse, complément du TGV transalpin Lyon-Turin. Dans cette perspective, Annecy compte beaucoup sur son maire-ministre. Déjà, elle semble lui avoir pardonné le peu de temps qu'il lui reste pour manifester son attachement *«viscéral»* à cette ville qui lui *«a tout donné»*.

de notre envoyé spécial
Michel Delberghe

Prochain article :
BAYONNE

Croisière sur le lac

Le lac d'Annecy n'avait pas à être sauvé de la pollution... puisqu'il avait peu de raisons d'être pollué. Et *surtout pas par l'industrie locale*, située en aval, qui envoie ses *rejets dans* le Fier, un affluent du Rhône. L'évidence apparaît sur la maquette en relief qui constitue une des curiosités du nouvel observatoire des lacs alpins, qui doit ouvrir ses portes, au début du mois de juin, dans *la tour Perrière* du château.

Dans les années 60 pourtant, Paul Servettaz, adjoint au maire, prit l'initiative de réunir toutes les communes riveraines pour constituer un syndicat aménageur d'un réseau de collecte des eaux usées *tout le long des 32 kilomètres* de son périmètre. Cet acte *«précurseur d'écologie appliquée»*, bien avant que le sujet ne soit à l'ordre du jour, est aussi avantageux pour la promotion touristique de la région. *Le résultat de ce traitement* préventif est, il est vrai, indéniable : le lac a conservé la couleur translucide des torrents proches, sa principale source d'alimentation, tout en renvoyant, tel un miroir, les reflets du ciel et des montagnes.

En fait, Annecy entretient avec son lac des relations qui dépassent la raison. Les élus de l'après-guerre l'ont bien compris qui l'ont totalement protégé de toute urbanisation résidentielle et *touristique*. L'exutoire des canaux du Thiou, qui traversent la vieille ville entre les rambardes fleuries, est à l'origine de l'industrie manufacturière locale. Si Napoléon III a conservé son nom le long d'un quai, c'est pour avoir offert le premier *bateau de croisière* à l'occasion du rattachement de la Savoie à la France. En son honneur furent organisées les premières Fêtes du lac, une tradition perpétuée chaque année en août, lors d'un spectacle pyrotechnique.

Dans sa configuration historique, Annecy pourtant n'avait rien d'une cité attractive. L'Impérial, seul palace doté d'un casino, a été construit en 1912, bien à l'écart de la petite bourgade dont l'habitat était plutôt vétuste, au point d'échapper de peu à la totale destruction. Dans les années 30, *cet établissement* privé fut racheté à une caisse autonome d'anciens combattants, avant d'être réquisitionné par les Allemands pour servir d'hôpital militaire.

Repris par la ville après un incendie, il a été récemment restauré par un groupe privé qui gère un casino et le centre de congrès. Mais, souligne son directeur, le complexe de L'Impérial *souffre* d'une absence de concurrence dans la ville, au point, selon lui, qu'il est difficile d'y organiser des manifestations, faute d'un hébergement adapté.

Comme l'industrie, le tourisme est une activité récente dans une ville qui, du passé et *de son environnement naturel*, semble avoir su tirer le meilleur parti. Le nouvel observatoire des lacs alpins en est le témoin.

Dans une des tours restaurée du château, devenu musée, différentes sections d'archéologie, d'ethnologie, *de biologie, d'hydrologie* et des beaux-arts présentent le fonctionnement de cette entité géographique du chapelet de lacs situés au pied des Alpes (Léman, Le Bourget, Aiguebelette et Paladru). Avec une *mention particulière pour celui* d'Annecy, qui reste un des modèles *reconnus, non seulement* pour la qualité de ses eaux, mais pour les études scientifiques qui continuent d'en sonder les profondeurs, pour en découvrir tous les secrets.

M. D.

Chiffres

■ **Préfecture du département de la Haute-Savoie**, Annecy compte 49 644 habitants.

■ **L'agglomération**, qui réunit quinze communes, compte 126 729 habitants et se situe au quarante-huitième rang du classement effectué par l'INSEE des cent premières agglomérations de France métropolitaine.

■ **Résultats des élections municipales du 12 mars 1989 :**

L., 28 314 ; V., 16 347 ; A., 42,26 % ; E., 15 964.
Union droite (Bosson, UDF-CDS, m.), 9 502 (59,52 %), 36 élus (8 UDF, 4 RPR, 24 div. d.).
PS (Excoffier), 3 102 (19,43 %), 4 élus (2 PS, 2 div. g.).
Verts (Mora), 1 515 (9,49 %), 2 élus (2 Verts).
Divers (Denu), 1 239 (7,76 %), 1 élu (1 divers).
PC (Métral-Boffod), 606 (3,79 %).

■ **Résultats du référendum sur l'Union européenne du 20 septembre 1992 :**

L., 27 807 ; V., 18 619 ; A., 33,04 % ; E., 18 156.

Oui	11 704 (64,46 %)
Non	6 452 (35,53 %)

• *Dans la série «Cités»*, le Monde *a déjà publié : Arras* (daté 15-16 novembre 1992) ; *Saint-Malo* (daté 22-23 novembre) ; *Mâcon* (daté 29-30 novembre) ; *Perpignan* (daté 6-7 décembre) ; *La Rochelle* (daté 13-14 décembre) ; *Rodez* (daté 20-21 décembre) ; *Lisieux* (daté 27-28 décembre) ; *Valenciennes* (daté 3-4 janvier 1993) ; *Aurillac* (10-11 janvier) ; *Troyes* (17-18 janvier) ; *Tulle* (24-25 janvier) ; *Blois* (31 janvier-1er février) ; *Albertville* (7-8 février) ; *Angers* (14-15 février) ; *Périgueux* (21-22 février) ; *Vesoul* (28 février-1er mars) ; *Bastia* (7-8 mars) ; *Thionville* (14-15 mars) ; *Arles* (21-22 mars) ; *Colmar* (28-29 mars), *Le Havre* (4-5 avril), *Saint-Quentin* (11-12 avril), *Auxerre* (18-19 avril), *Carcassonne* (25-26 avril), *Versailles* (9-10 mai) *et Calais* (16-17 mai).

